
B
42
V62

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DE VOLTAIRE.

TOME PREMIER.

LETT. A. — AMP.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS
LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE.
L'OPINION EN ALPHABET,
LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,
ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME PREMIER.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AINÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.
1816.

AVERTISSEMENT
SUR CETTE EDITION.

COMME les éditeurs de Khel, nous avons réuni sous le titre de DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, les QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE, le DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE réimprimé sous le titre de LA RAISON PAR ALPHABET, un DICTIONNAIRE MANUSCRIT intitulé l'OPINION EN ALPHABET, les articles de Voltaire insérés dans l'Encyclopédie, et plusieurs autres destinés pour le dictionnaire de l'académie française, ainsi qu'un grand nombre de morceaux peu étendus, qu'il eût été difficile de classer dans quelqu'une des divisions de la collection de ses œuvres. Mais nous en avons extrait les articles composant ses LETTRES PHILOSOPHIQUES (qui avaient paru d'abord sous le titre de LETTRES SUR LES ANGLAIS), et que les éditeurs de Khel ont dispersés mal-à-propos dans le DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE. Nous les réservons pour les placer, comme dans toutes les anciennes éditions, à la tête de ses œuvres philosophiques, que nous imprimerons immédiatement après le Dictionnaire.

INTRODUCTION

AUX QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE,

PAR DES AMATEURS.

Quelques gens de lettres qui ont étudié l'Encyclopédie ne proposent ici que des questions, et ne demandent que des éclaircissements; ils se déclarent douteurs et non docteurs. Ils doutent surtout de ce qu'ils avancent; ils respectent ce qu'ils doivent respecter; ils soumettent leur raison dans toutes les choses qui sont au-dessus de leur raison, et il y en a beaucoup.

L'Encyclopédie est un monument qui honore la France; aussi fut-elle persécutée dès qu'elle fut entreprise. Le discours préliminaire qui la précede était un vestibule d'une ordonnance magnifique et sage, qui annonçait le palais des sciences; mais il avertissait la jalousie et l'ignorance de s'armer. On décria l'ouvrage avant qu'il parût; la basse littérature se déchaîna; on écrivit des libelles diffamatoires contre ceux dont le travail n'avait pas encore paru.

Mais à peine l'Encyclopédie a-t-elle été achevée

que l'Europe en a reconnu l'utilité : il a fallu réimprimer en France et augmenter cet ouvrage immense, qui est de vingt-deux volumes *in-folio;* on l'a contrefait en Italie; et des théologiens même ont embelli et fortifié les articles de théologie à la maniere de leur pays : on le contrefait chez les Suisses; et les additions dont on le charge sont sans doute entièrement opposées à la méthode italienne, afin que le lecteur impartial soit en état de juger.

Cependant cette entreprise n'appartenait qu'à la France; des Français seuls l'avaient conçue et exécutée. On en tira quatre mille deux cent cinquante exemplaires, dont il ne reste pas un seul chez les libraires. Ceux qu'on peut trouver par un hasard heureux se vendent aujourd'hui dix-huit cents francs; ainsi tout l'ouvrage pourroit avoir opéré une circulation de sept millions six cent cinquante mille livres. Ceux qui ne considereront que l'avantage du négoce, verront que celui des deux Indes n'en a jamais approché. Les libraires y ont gagné environ cinq cents pour cent, ce qui n'est jamais arrivé depuis près de deux siecles dans aucun commerce. Si on envisage l'économie politique, on verra que plus de mille ouvriers, depuis ceux qui recherchent la premiere matiere du papier, jusqu'à ceux qui se chargent des plus belles gravures, ont été employés et ont nourri leurs familles.

Il y a un autre prix pour les auteurs, le plaisir

d'expliquer le vrai, l'avantage d'enseigner le genre humain, la gloire; car pour le faible honoraire qui en revint à deux ou trois auteurs principaux, et qui fut si disproportionné à leurs travaux immenses, il ne doit pas être compté. Jamais on ne travailla avec tant d'ardeur et avec un plus noble désintéressement.

On vit bientôt des personnages recommandables dans tous les rangs, officiers-généraux, magistrats, ingénieurs, véritables gens de lettres, s'empresser à décorer cet ouvrage de leurs recherches, souscrire et travailler à la fois; ils ne voulaient que la satisfaction d'être utiles; ils ne voulaient point être connus; et c'est malgré eux qu'on a imprimé le nom de plusieurs.

Le philosophe s'oublia pour servir les hommes; l'intérêt, l'envie et le fanatisme ne s'oublierent pas. Quelques jésuites, qui étaient en possession d'écrire sur la théologie et sur les belles-lettres pensaient qu'il n'appartenait qu'aux journalistes de Trévoux d'enseigner la terre; ils voulurent au moins avoir part à l'Encyclopédie pour de l'argent: car il est à remarquer qu'aucun jésuite n'a donné au public ses ouvrages sans les vendre.

Dieu permit en même temps que deux ou trois convulsionnaires se présentassent pour coopérer à l'Encyclopédie: on avait à choisir entre ces deux extrêmes; on les rejeta tous deux également, comme

de raison, parcequ'on n'était d'aucun parti, et qu'on se bornait à chercher la vérité. Quelques gens de lettres furent exclus aussi, parceque les places étaient prises. Ce furent autant d'ennemis qui tous se réunirent contre l'Encyclopédie dès que le premier tome parut. Les auteurs furent traités comme l'avaient été à Paris les inventeurs de l'art admirable de l'imprimerie lorsqu'ils vinrent y débiter quelques uns de leurs essais; on les prit pour des sorciers, on saisit juridiquement leurs livres, on commença contre eux un procès criminel. Les encyclopédistes furent accueillis précisément avec la même justice et la même sagesse.

Un maître d'école, connu alors dans Paris (1), ou du moins dans la canaille de Paris, pour un très ardent convulsionnaire, se chargea, au nom de ses confreres, de déférer l'Encyclopédie comme un ouvrage contre les mœurs, la religion, et l'Etat. Cet homme avait joué quelque temps sur le théâtre des marionnettes de Saint-Médard, et avait poussé la friponnerie du fanatisme jusqu'à se faire suspendre en croix, et à paraître réellement crucifié avec une couronne d'épines sur la tête, le 2 mars 1749, dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Leu et Saint-Gilles, en présence de cent convulsionnaires: ce fut cet homme qui se porta pour délateur; il fut à la

(1) Abraham Chaumeix.

fois l'organe des journalistes de Trévoux, des bateleurs de Saint-Médard, et d'un certain nombre d'hommes ennemis de toute nouveauté, et encore plus de tout mérite.

Il n'y avait point eu d'exemple d'un pareil procès. On accusait les auteurs, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient un jour. *Voyez*, disait-on, *la malice : le premier tome est plein de renvois aux derniers ; donc c'est dans les derniers que sera tout le venin.* Nous n'exagérons point ; cela fut dit mot à mot.

L'Encyclopédie fut supprimée sur cette divination ; mais enfin la raison l'emporte. Le destin de cet ouvrage a été celui de toutes les entreprises utiles, de presque tous les bons livres, comme celui de la *Sagesse* de *Charron*, de la savante histoire composée par le sage de *Thou*, de presque toutes les vérités neuves, des expériences contre l'horreur du vide, de la rotation de la terre, de l'usage de l'émétique, de la gravitation, de l'inoculation. Tout cela fut condamné d'abord, et reçu ensuite avec la reconnaissance tardive du public.

Le délateur couvert de honte est allé à Moscou exercer son métier de maître d'école ; et là il peut se faire crucifier, s'il lui en prend envie ; mais il ne peut ni nuire à l'Encyclopédie, ni séduire des magistrats. Les autres serpents qui mordaient la lime ont usé leurs dents, et cessé de mordre.

Comme la plupart des savants et des hommes de génie qui ont contribué avec tant de zele à cet important ouvrage, s'occupent à présent du soin de le perfectionner et d'y ajouter même plusieurs volumes ; et comme dans plus d'un pays on a déja commencé des éditions, nous avons cru devoir présenter aux amateurs de la littérature un essai de quelques articles omis dans le grand dictionnaire, ou qui peuvent souffrir quelques additions, ou qui, ayant été insérés par des mains étrangeres, n'ont pas été traités selon les vues des directeurs de cette entreprise immense.

C'est à eux que nous dédions notre essai, dont ils pourront prendre et corriger ou laisser les articles, à leur gré, dans la grande édition que les libraires de Paris préparent. Ce sont des plantes exotiques que nous leur offrons ; elles ne mériteront d'entrer dans leur vaste collection qu'autant qu'elles seront cultivées par de telles mains ; et c'est alors qu'elles pourront recevoir la vie.

AVERTISSEMENT

DE LA COLLECTION

INTITULÉE

L'OPINION EN ALPHABET.

Quos *oportet redargui, qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratiâ :* Il faut fermer la bouche à ceux qui renversent toutes les familles, enseignant, par un intérêt honteux, ce qu'on ne doit point enseigner. (Epître de S. Paul à Tite, chap. I, v. 11.)

Cet alphabet est extrait des ouvrages les plus estimés, qui ne sont pas communément à la portée du grand nombre; et si l'auteur ne cite pas toujours les sources où il a puisé, comme étant assez connues des doctes, il ne doit pas être soupçonné de vouloir se faire honneur du travail d'autrui, puisqu'il garde lui-même l'anonyme, suivant cette parole de l'Évangile, Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre droite. (1)

(1) Saint Matthieu, chap. VI, v. 3.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

A.

Nous aurons peu de questions à faire sur cette premiere lettre de tous les alphabets. Cet article de l'Encyclopédie, plus nécessaire qu'on ne croirait, est de César du Marsais, qui n'était bon grammairien que parcequ'il avait dans l'esprit une dialectique très profonde et très nette. La vraie philosophie tient à tout, excepté à la fortune. Ce sage qui était pauvre, et dont l'éloge se trouve à la tête du septieme volume de l'Encyclopédie, fut persécuté par l'auteur de *Marie à la Coque*, qui était riche; et sans les générosités du comte de Lauraguais, il serait mort dans la plus extrême misere. Saisissons cette occasion de dire que jamais la nation française ne s'est plus honorée que de nos jours par ces actions de véritable grandeur faites sans ostentation. Nous avons vu plus d'un ministre d'état encourager les talents dans l'indigence, et demander le secret (1). Colbert les récompensait, mais avec l'argent de l'état; Fouquet avec celui de la déprédation. Ceux dont je parle ont donné leur propre bien; et

(1) M. le duc de Choiseul.

par là ils sont au-dessus de Fouquet autant que par leur naissance, leurs dignités et leur génie. Comme nous ne les nommons point, ils ne doivent pas se fâcher. Que le lecteur pardonne cette digression qui commence notre ouvrage. Elle vaut mieux que ce que nous dirons sur la lettre A, qui a été si bien traitée par feu M. du Marsais, et par ceux qui ont joint leur travail au sien. Nous ne parlerons point des autres lettres, et nous renvoyons à l'Encyclopédie, qui dit tout ce qu'il faut sur cette matiere.

On commence à substituer la lettre *a* à la lettre *o* dans *français*, *française*, *anglais*, *anglaise*, et dans tous les imparfaits, comme *il employait*, *il octroyait*, *il ploierait*, etc. : la raison n'en est-elle pas évidente ? ne faut-il pas écrire comme on parle, autant qu'on le peut ? n'est-ce pas une contradiction d'écrire *oi* et de prononcer *ai*? Nous disions autrefois *je croyois*, *j'octroyois*, *j'employois*, *je ployois :* lorsqu'enfin on adoucit ces sons barbares, on ne songea point à réformer les caracteres, et le langage démentit continuellement l'écriture.

Mais quand il fallut faire rimer en vers les *ois* qu'on prononçait *ais*, avec les *ois* qu'on prononçait *ois*, les auteurs furent bien embarrassés. Tout le monde, par exemple, disait *français* dans la conversation et dans les discours publics : mais comme la coutume vicieuse de rimer pour les yeux, et non pas pour les oreilles, s'était introduite parmi nous, les poëtes se crurent obligés de faire rimer *françois* à *lois*, *rois*, *exploits ;* et alors les mêmes académiciens qui venaient de prononcer *français* dans un discours oratoire, prononçaient *françois* dans les

vers. On trouve dans une pièce de vers de Pierre Corneille, sur le passage du Rhin, assez peu connue :

Quel spectacle d'effroi ! grand Dieu ! si toutefois
Quelque chose pouvoit effrayer des FRANÇOIS.

Le lecteur peut remarquer quel effet produiraient aujourd'hui ces vers si l'on prononçait, comme sous *François premier*, *pouvoit* par un *o*; quelle cacophonie feraient *effroi*, *toutefois*, *pouvoit*, *françois*.

Dans le temps que notre langue se perfectionnait le plus, *Boileau* disait :

Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en FRANÇOIS ;
Mais laissons Chapelain pour la dernière FOIS.

Aujourd'hui que tout le monde dit *français*, ce vers de *Boileau* lui même paraîtrait un peu allemand.

Nous nous sommes enfin défaits de cette mauvaise habitude d'écrire le mot *français* comme on écrit S. *François*. Il faut du temps pour réformer la manière d'écrire tous ces autres mots dans lesquels les yeux trompent toujours les oreilles. Vous écrivez encore *je croyois* ; et si vous prononciez *je croyois*, en faisant sentir les deux *o*, personne ne pourrait vous supporter. Pourquoi donc en ménageant nos oreilles ne ménagez-vous pas aussi nos yeux ? pourquoi n'écrivez-vous pas *je croyais*, puisque *je croyois* est absolument barbare ?

Vous enseignez la langue française à un étranger, il est d'abord surpris que vous prononciez *je croyais*, *j'octroyais*, *j'employais* ; il vous demande pourquoi

vous adoucissez la prononciation de la derniere syllabe, et pourquoi vous n'adoucissez pas la précédente ; pourquoi dans la conversation vous ne dites pas, *je crayais, j'emplayais*, etc.

Vous lui répondez, et vous devez lui répondre qu'il y a plus de grace et de variété à faire succéder une diphtongue à une autre. La derniere syllabe, lui dites-vous, dont le son reste dans l'oreille, doit être plus agréable et plus mélodieuse que les autres ; et c'est la variété dans la prononciation de ces syllabes qui fait le charme de la prosodie.

L'étranger vous répliquera : Vous deviez m'en avertir par l'écriture comme vous m'en avertissez dans la conversation. Ne voyez-vous pas que vous m'embarrassez beaucoup lorsque vous ortographiez d'une façon et que vous prononcez d'une autre ?

Les plus belles langues, sans contredit, sont celles où les mêmes syllabes portent toujours une prononciation uniforme ; telle est la langue italienne. Elle n'est point hérissée de lettres qu'on est obligé de supprimer ; c'est le grand vice de l'anglais et du français. Qui croirait, par exemple, que ce mot anglais *handkerchief* se prononce *ankicher*? et quel étranger imaginera que *paon*, *Laon*, se prononcent en français *pan* et *Lan*? Les Italiens se sont défaits de la lettre *h* au commencement des mots, parcequ'elle n'y avait aucun son, et de la lettre *x* entièrement, parcequ'ils ne la prononcent plus ; que ne les imitons-nous ? avons-nous oublié que l'écriture est la peinture de la voix ?

Vous dites *anglais*, *portugais*, *francais*, mais

vous dites *danois, suédois;* comment devinerai-je cette différence si je n'apprends votre langue que dans vos livres? et pourquoi, en prononçant *anglais* et *portugais,* mettez-vous un *o* à l'un et un *a* à l'autre? pourquoi n'avez-vous pas la mauvaise habitude d'écrire *portugois,* comme vous avez la mauvaise habitude d'écrire *anglois?* En un mot ne paraît-il pas évident que la meilleure méthode est d'écrire toujours par *a* ce qu'on prononce par *a?*

A.

A, troisieme personne au présent de l'indicatif du verbe *avoir.* C'est un défaut sans doute qu'un verbe ne soit qu'une seule lettre, et qu'on exprime *il a raison, il a de l'esprit,* comme on exprime *il est à Paris, il est à Lyon.*

Hodièque manent vestigia ruris.

Il *a eu* choquerait horriblement l'oreille si on n'y était pas accoutumé : plusieurs écrivains se servent de cette phrase, *la différence qu'il y a; la distance qu'il y a entre eux;* est-il rien de plus languissant à la fois et de plus rude? n'est-il pas aisé d'éviter cette imperfection du langage en disant simplement *la distance, la différence entre eux?* à quoi bon ce *qu'il* et cet *y a* qui rendent le discours sec et diffus, et qui réunissent ainsi les plus grands défauts?

Ne faut-il pas sur-tout éviter le concours de deux *a? il va à Paris, il a Antoine en aversion.* Trois et quatre *a* sont insupportables; *il va à Amiens, et delà à Arques.*

La poésie française proscrit ce heurtement de voyelles.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Les Italiens ont été obligés de se permettre cet achoppement de sons qui détruisent l'harmonie naturelle, ces hiatus, ces bâillements, que les Latins étaient soigneux d'éviter. Pétrarque ne fait nulle difficulté de dire:

Muove s*i* *i*l vecchiarel canut*o* *e* bianco,
Dal dolce luog*o* *o*ve h*a* su*a* *e*tà fornita.

L'Arioste a dit:

Non sa quel che si*a* *A*mor...
Doveva fortun*a* *a*lla christiana fede...
Tanto girò che venne *a* *u*na riviera...
Altr*a* *a*ventur*a* *a*l buon Rinald*o* *a*ccade...

Cette malheureuse cacophonie est nécessaire en italien, parceque la plus grande partie des mots de cette langue se termine en *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Le latin qui possede une infinité de terminaisons ne pouvait guere admettre un pareil heurtement de voyelles, et la langue française est encore en cela plus circonspecte et plus sévere que la latine. Vous voyez très rarement dans Virgile une voyelle suivie d'un mot commençant par une voyelle; ce n'est que dans un petit nombre d'occasions où il faut exprimer quelque désordre de l'esprit,

Arm*a* *a*mens capio,

ou lorsque deux spondées peignent un lieu vaste et désert,

In Neptuno *Aegeo*.

Homère, il est vrai, ne s'assujettit pas à cette regle de l'harmonie qui rejette le concours des voyelles, et sur-tout des A ; les finesses de l'art n'étaient pas encore connues de son temps, et Homère était au-dessus de ces finesses ; mais ses vers les plus harmonieux sont ceux qui sont composés d'un assemblage heureux de voyelles et de consonnes. C'est ce que Boileau recommande dès le premier chant de l'Art poétique.

La lettre A chez presque toutes les nations devint une lettre sacrée, parcequ'elle était la premiere : les Egyptiens joignirent cette superstition à tant d'autres: de là vient que les Grecs d'Alexandrie l'appelaient *hier' alpha ;* et comme *oméga* était la derniere lettre, ces mots *alpha* et *oméga* signifierent le complément de toutes choses. Ce fut l'origine de la cabale et de plus d'une mystérieuse démence.

Les lettres servaient de chiffres et de notes de musique; jugez quelle foule de connaissances secretes cela produisit: *a, b, c, d, e, f, g,* étaient les sept cieux. L'harmonie des spheres célestes était composée des sept premieres lettres; et un acrostiche rendoit raison de tout dans la vénérable antiquité.

ABC, OU ALPHABET.

Si M. du Marsais vivait encore, nous lui demanderions le nom de l'alphabet. Prions les savants hommes qui travaillent à l'Encyclopédie de nous dire pourquoi l'alphabet n'a point de nom dans aucune langue de l'Europe. *Alphabet* ne signifie autre chose que *AB*, et *AB* ne signifie rien, ou tout au plus il indique deux sons; et ces deux sons n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. *Beth* n'est point formé d'*Alpha*; l'un est le premier, l'autre le second; et on ne sait pas pourquoi.

Or, comment s'est-il pu faire qu'on manque de termes pour exprimer la porte de toutes les sciences? La connaissance des nombres, l'art de compter, ne s'appelle point *un-deux;* et le rudiment de l'art d'exprimer ses pensées n'a dans l'Europe aucune expression propre qui le désigne.

L'alphabet est la premiere partie de la grammaire; ceux qui possedent la langue arabe, dont je n'ai pas la plus légere notion, pourront m'apprendre si cette langue, qui a, dit-on, quatre-vingts mots pour signifier un cheval, en aurait un pour signifier l'alphabet.

Je proteste que je ne sais pas plus le chinois que l'arabe; cependant j'ai lu dans un petit vocabulaire chinois (1) que cette nation s'est toujours donné

(1) Vol. I de l'Hist. de la Chine, de Duhalde.

deux mots pour exprimer le catalogue, la liste des caracteres de sa langue; l'un est *ho-tou*, l'autre *haipien:* nous n'avons ni *ho-tou* ni *haipien* dans nos langues occidentales. Les Grecs n'avaient pas été plus adroits que nous, ils disaient *alphabet*. Sénèque le philosophe se sert de la phrase grecque pour exprimer un vieillard comme moi qui fait des questions sur la grammaire; il l'appelle *Skedon analphabetos*. Or cet alphabet, les Grecs le tenaient des Phéniciens, de cette nation nommée *le peuple lettré* par les Hébreux mêmes, lorsque ces Hébreux vinrent s'établir si tard auprès de leurs pays.

Il est à croire que les Phéniciens, en communiquant leurs caracteres aux Grecs, leur rendirent un grand service en les délivrant de l'embarras de l'écriture égyptiaque que Cécrops leur avait apportée d'Egypte: les Phéniciens, en qualité de négociants, rendaient tout aisé; et les Egyptiens, en qualité d'interprètes des dieux, rendaient tout difficile.

Je m'imagine entendre un marchand phénicien abordé dans l'Achaïe, dire à un Grec son correspondant: Non seulement mes caracteres sont aisés à écrire et rendent la pensée ainsi que les sons de la voix; mais ils expriment nos dettes actives et passives. Mon *aleph*, que vous voulez prononcer *alpha*, vaut une once d'argent; *betha* en vaut deux; *ro* en vaut cent; *sigma* en vaut deux cents. Je vous dois deux cents onces: je vous paie un *ro*, reste un *ro* que je vous dois encore; nous aurons bientôt fait nos comptes.

Les marchands furent probablement ceux qui éta-

blirent la société entre les hommes en fournissant à leurs besoins; et pour négocier il faut s'entendre.

Les Egyptiens ne commercerent que très tard ; ils avaient la mer en horreur ; c'était leur Typhon. Les Tyriens furent navigateurs de temps immémorial ; ils lierent ensemble les peuples que la nature avait séparés, et ils répareront les malheurs où les révolutions de ce globe avaient plongé souvent une grande partie du genre humain. Les Grecs à leur tour allerent porter leur commerce et leur alphabet commode chez d'autres peuples, qui le changerent un peu, comme les Grecs avaient changé celui des Tyriens. Lorsque leurs marchands, dont on fit depuis des demi-dieux, allerent établir à Colchos un commerce de pelleterie qu'on appela *la toison d'or*, ils donnerent leurs lettres aux peuples de ces contrées, qui les ont conservées et altérées. Ils n'ont point pris l'alphabet des Turcs auxquels ils sont soumis, et dont j'espere qu'ils secoueront le joug, grace à l'impératrice de Russie.

Il est très vraisemblable (je ne dis pas très vrai, DIEU m'en garde!) que ni Tyr, ni l'Egypte, ni aucun Asiatique habitant vers la Méditerranée, ne communiqua son alphabet aux peuples de l'Asie orientale. Si les Tyriens, ou même les Chaldéens qui habitaient vers l'Euphrate, avaient par exemple, communiqué leur méthode aux Chinois, il en resterait quelques traces; ils auraient les signes des vingt-deux, vingt-trois, ou vingt-quatre lettres. Ils ont au contraire des signes de tous les mots qui composent leur langue; et ils en ont, nous dit-on, quatre-vingt mille: cette méthode n'a rien de com-

mun avec celle de Tyr. Elle est soixante et dix-neuf mille neuf cent soixante et seize fois plus savante et plus embarrassée que la nôtre. Joignez à cette prodigieuse différence qu'ils écrivent de haut en bas, et que les Tyriens et les Chaldéens écrivaient de droite à gauche; les Grecs et nous de gauche à droite.

Examinez les caracteres tartares, indiens, siamois, japonais, vous n'y voyez pas la moindre analogie avec l'alphabet grec et phénicien.

Cependant tous ces peuples, en y joignant même les Hottentots et les Cafres, prononcent à-peu-près les voyelles et les consonnes comme nous, parce-qu'ils ont le larynx fait de même pour l'essentiel, ainsi qu'un paysan grison a le gosier fait comme la premiere chanteuse de l'opéra de Naples. La différence qui fait de ce manant une basse-taille rude, discordante, insupportable, et de cette chanteuse un dessus de rossignol, est si imperceptible qu'aucun anatomiste ne peut l'appercevoir. C'est la cervelle d'un sot qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la cervelle d'un grand génie.

Quand nous avons dit que les marchands de Tyr enseignerent leur *A B C* aux Grecs, nous n'avons pas prétendu qu'ils eussent appris aux Grecs à parler. Les Athéniens probablement s'exprimaient déja mieux que les peuples de la basse Syrie; ils avaient un gosier plus flexible; leurs paroles étaient un plus heureux assemblage de voyelles, de consonnes et de diphtongues. Le langage des peuples de la Phénicie au contraire était rude, grossier; c'étaient des *Shasiroth*, des *Astaroth*, des *Shabaoth*, des

Chammaim, des *Chotihet*, des *Thopheth;* il y aurait là de quoi faire enfuir notre chanteuse de l'opéra de Naples. Figurez-vous les Romains d'aujourd'hui qui auraient retenu l'ancien alphabet étrurien, et à qui des marchands hollandais viendraient apporter celui dont ils se servent à présent. Tous les Romains feraient fort bien de recevoir leurs caracteres; mais ils se garderaient bien de parler la langue batave. C'est précisément ainsi que le peuple d'Athènes en usa avec les matelots de Caphthor, venant de Tyr ou de Bérith: les Grecs prirent leur alphabet qui valait mieux que celui du Misraim, qui est l'Egypte, et rebuterent leur patois.

Philosophiquement parlant, et abstraction respectueuse faite de toutes les inductions qu'on pourrait tirer des livres sacrés, dont il ne s'agit certainement pas ici, la langue primitive n'est-elle pas une plaisante chimere?

Que diriez-vous d'un homme qui voudrait rechercher quel a été le cri primitif de tous les animaux, et comment il est arrivé que dans une multitude de siecles les moutons se soient mis à bêler, les chats à miauler, les pigeons à roucouler, les linottes à siffler? Ils s'entendent tous parfaitement dans leurs idiômes, et beaucoup mieux que nous. Le chat ne manque pas d'accourir aux miaulements très articulés et très variés de la chatte; c'est une merveilleuse chose de voir dans le Mirebalais une cavale dresser ses oreilles, frapper du pied, s'agiter aux braiements intelligibles d'un âne. Chaque espece a sa langue. Celle des Esquimaux et des Algonquins ne fut point celle du Pérou. Il n'y a pas eu plus de

langue primitive, et d'alphabet primitif, que de chênes primitifs et que d'herbe primitive.

Plusieurs rabbins prétendent que la langue mere était le samaritain; quelques autres ont assuré que c'était le bas-breton : dans cette incertitude on peut fort bien, sans offenser les habitants de Kimper et de Samarie, n'admettre aucune langue mère.

Ne peut-on pas, sans offenser personne, supposer que l'alphabet a commencé par des cris et des exclamations? Les petits enfants disent d'eux-mêmes, *ha he,* quand ils voient un objet qui les frappe ; *hi hi* quand ils pleurent; *hu hu, hou hou* quand ils se moquent; *aie* quand on les frappe : et il ne faut pas les frapper.

A l'égard des deux petits garçons que le roi d'Egypte Psammeticus (qui n'est pas un mot égyptien) fit élever pour savoir quelle était la langue primitive, il n'est guère possible qu'ils se soient tous deux mis à crier *bec bec* pour avoir à déjeûner.

Des exclamations formées par des voyelles, aussi naturelles aux enfants que le coassement l'est aux grenouilles, il n'y a pas si loin qu'on croirait à un alphabet complet. Il faut bien qu'une mere dise à son enfant l'équivalent de *viens, tiens, prends, tais-toi, approche, va-t'en :* ces mots ne sont représentatifs de rien; ils ne peignent rien; mais ils se font entendre avec un geste.

De ces rudiments informes il y a un chemin immense pour arriver à la syntaxe. Je suis effrayé quand je songe que de ce seul mot *viens,* il faut parvenir un jour à dire : « Je serais venu, ma mere, « avec grand plaisir, et j'aurais obéi à vos ordres qui

« me seront toujours chers, si en accourant vers « vous je n'étais pas tombé à la renverse, et si une « épine de votre jardin ne m'était pas entrée dans « la jambe gauche. »

Il semble à mon imagination étonnée qu'il a fallu des siecles pour ajuster cette phrase, et bien d'autres siecles pour la peindre. Ce serait ici le lieu de dire, ou de tâcher de dire comment on exprime et comment ou prononce dans toutes les langues du monde *pere*, *mere*, *jour*, *nuit*, *terre*, *eau*, *boire*, *manger*, etc.; mais il faut éviter le ridicule autant qu'il est possible.

Les caracteres alphabétiques présentant à la fois les noms des choses, leur nombre, les dates des événements, les idées des hommes devinrent bientôt des mysteres aux yeux même de ceux qui avaient inventé ces signes. Les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens, attribuerent quelque chose de divin à la combinaison des lettres, et à la maniere de les prononcer. Ils crurent que les noms signifiaient par eux-mêmes, et qu'ils avaient en eux une force, une vertu secrete. Ils allaient jusqu'à prétendre que le nom qui signifiait *puissance* était puissant de sa nature; que celui qui exprimait *ange* était angélique; que celui qui donnait l'idée de Dieu était divin. Cette science des caracteres entra nécessairement dans la magie; point d'opération magique sans les lettres de l'alphabet.

Cette porte de toutes les sciences devint celle de toutes les erreurs; les mages de tous les pays s'en servirent pour se conduire dans le labyrinthe qu'ils s'étaient construit, et où il n'était pas permis aux

autres hommes d'entrer. La maniere de prononcer des consonnes et des voyelles devint le plus profond des mysteres, et souvent le plus terrible. Il y eut une maniere de prononcer *Jehovah*, nom de Dieu chez les Syriens et les Egyptiens, par laquelle on faisait tomber un homme roide mort.

S. Clément d'Alexandrie rapporte (1) que Moïse fit mourir sur-le-champ le roi d'Egypte Nechephre en lui soufflant ce nom dans l'oreille, et qu'ensuite il le ressuscita en prononçant le même mot. S. Clément d'Alexandrie est exact, il cite son auteur; c'est le savant Artapan: qui pourra récuser le témoignage d'Artapan?

Rien ne retarda plus les progrès de l'esprit humain que cette profonde science de l'erreur, née chez les Asiatiques avec l'origine des vérités. L'univers fut abruti par l'art même qui devait l'éclairer.

Vous en voyez un grand exemple dans Origène, dans Clément d'Alexandrie, dans Tertullien, etc. etc. Origène dit sur-tout expressément (2): « Si « en invoquant Dieu, ou en jurant par lui, on le « nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, « on fera par ces noms des choses dont la nature et « la force sont telles que les démons se soumettent à « ceux qui les prononcent; mais si on le nomme « d'un autre nom, comme *Dieu de la mer bruyante*, « *Dieu supplantateur*, ces noms seront sans vertu : le « nom d'*Israël* traduit en grec ne pourra rien opé-

(1) Stromates ou tapisseries, liv. I.

(2) Origène contre Celse, n° 202.

« rer; mais prononcez-le en hébreu avec les autres « mots requis, vous opererez la conjuration. »

Le même Origène dit ces paroles remarquables : « Il y a des noms qui ont naturellement de la vertu, « tels que sont ceux dont se servent les sages parmi « les Egyptiens, les mages en Perse, les brachmanes « dans l'Inde. Ce qu'on nomme *magie* n'est pas un « art vain et chimérique, ainsi que le prétendent les « stoïciens et les épicuriens; le nom de *Sabaoth*, « celui d'*Adonaï*, n'ont pas été faits pour des êtres « créés, mais ils appartiennent à une théologie mys- « térieuse qui se rapporte au Créateur; de là vient « la vertu de ces noms quand on les arrange et qu'on « les prononce selon les regles, etc. »

C'était en prononçant des lettres selon la méthode magique qu'on forçait la lune de descendre sur la terre. Il faut pardonner à Virgile d'avoir cru ces inepties, et d'en avoir parlé sérieusement dans sa huitieme églogue :

Carmina de cœlo possunt deducere lunam.

On fait avec des mots tomber la lune en terre.

Enfin l'alphabet fut l'origine de toutes les connaissances de l'homme, et de toutes ses sottises.

ABBAYE.

SECTION I.

C'est une communauté religieuse gouvernée par un abbé ou une abbesse.

Ce mot d'abbé, *abbas* en latin et en grec, *abba*

en syrien et en chaldéen, vient de l'hébreu *ab*, qui veut dire pere. Les docteurs juifs prenaient ce titre par orgueil; c'est pourquoi Jésus disait à ses disciples (1): N'appelez personne sur la terre votre pere, car vous n'avez qu'un pere, qui est dans les cieux.

Quoique S. Jérôme se soit fort emporté contre les moines de son temps (2) qui, malgré la défense du Seigneur, donnaient ou recevaient le titre d'abbé, le sixieme concile de Paris (3) décide que, si les abbés sont des peres spirituels, et s'ils engendrent au Seigneur des fils spirituels, c'est avec raison qu'on les appelle abbés.

D'après ce décret, si quelqu'un a mérité le titre d'abbé, c'est assurément S. Benoît, qui, l'an 529, fonda sur le mont Cassin, dans le royaume de Naples, sa regle si éminente en sagesse et en discrétion, et si grave, si claire, à l'égard du discours et du style. Ce sont les propres termes du pape S. Grégoire (4), qui ne manque pas de faire mention du privilége singulier dont Dieu daigna gratifier ce saint fondateur, c'est que tous les bénédictins qui meurent au mont Cassin sont sauvés. L'on ne doit donc pas être surpris que ces moines comptent seize mille saints canonisés de leur ordre. Les bénédictines prétendent même qu'elles sont averties de l'approche de leur mort par quelque bruit nocturne qu'elles appellent *les coups de S. Benoit.*

---

(1) Matth., chap. XXIII, v. 9.
(2) Liv. II, sur l'Epître aux Galates.
(3) Liv. I, chap. XXXVII.
(4) Dialog. liv. II, chap. VIII.

On peut bien croire que ce saint abbé ne s'était pas oublié lui-même en demandant à Dieu le salut de ses disciples. En conséquence, le samedi 21 mars 543, veille du dimanche de la passion, qui fut le jour de sa mort, deux moines, dont l'un était dans le monastere, l'autre en était éloigné, eurent la même vision. Ils virent un chemin couvert de tapis, et éclairé d'une infinité de flambeaux, qui s'étendait vers l'orient depuis le monastere jusqu'au ciel. Un personnage vénérable y paraissait, qui leur demanda pour qui était ce chemin: ils dirent qu'ils n'en savaient rien. C'est, ajouta-t-il, par où Benoît, le bien-aimé de Dieu, est monté au ciel.

Un ordre dans lequel le salut était si assuré s'étendit bientôt dans d'autres états, dont les souverains se laissaient persuader (1) qu'il ne s'agissait, pour être sûr d'une place en paradis, que de s'y faire un bon ami; et qu'on pouvait racheter les injustices les plus criantes, les crimes les plus énormes, par des donations en faveur des églises. Pour ne parler ici que de la France, on lit dans les *Gestes du roi Dagobert,* fondateur de l'abbaye de Saint-Denis près Paris (2), que ce prince étant mort fut condamné au jugement de Dieu, et qu'un saint hermite nommé Jean, qui demeurait sur les côtes de la mer d'Italie, vit son ame enchaînée dans une barque, et des diables qui la rouaient de coups en la conduisant vers la Sicile où ils devaient la précipiter dans les gouf-

(1) Mézeray, tome I, page 225.
(2) Chap. XLVII.

fres du mont Etna; que S. Denis avait tout-à-coup paru dans un globe lumineux, précédé des éclairs et de la foudre, et qu'ayant mis en fuite ces malins esprits, et arraché cette pauvre ame des griffes du plus acharné, il l'avait portée au ciel en triomphe.

Charles Martel au contraire fut damné en corps et en ame, pour avoir donné des abbayes en récompense à ses capitaines, qui, quoique laïcs, porterent le titre d'abbés, comme des femmes mariées eurent depuis celui d'abbesses, et posséderent des abbayes de filles. Un saint évêque de Lyon, nommé Eucher, étant en oraison, fut ravi en esprit, et mené par un ange en enfer, où il vit Charles Martel, et apprit de l'ange que les saints dont ce prince avait dépouillé les églises l'avaient condamné à brûler éternellement en corps et en ame. S. Eucher écrivit cette révélation à Boniface, évêque de Maïence, et à Fulrad, archi-chapelain de Pepin le bref, en les priant d'ouvrir le tombeau de Charles Martel, et de voir si son corps y était. Le tombeau fut ouvert; le fond en était tout brûlé, et on n'y trouva qu'un grand serpent qui en sortit avec une fumée puante.

Boniface (1) eut l'attention d'écrire à Pepin le bref et à Carloman toutes ces circonstances de la damnation de leur pere; et Louis de Germanie s'étant emparé, en 858, de quelques biens ecclésiastiques, les évêques de l'assemblée de Créci lui rappelerent dans une lettre toutes les particularités de cette terrible histoire, en ajoutant qu'ils les tenaient

(1) Mézeray, tome I, page 331.

de vieillards dignes de foi et qui en avaient été témoins oculaires.

S. Bernard, premier abbé de Clairvaux en 1115, avait pareillement eu révélation que tous ceux qui recevraient l'habit de sa main seraient sauvés. Cependant le pape Urbain II, dans une bulle de l'an 1092, ayant donné à l'abbaye du mont Cassin le titre de chef de tous les monasteres, parceque de ce lieu même la vénérable religion de l'ordre monastique s'est répandue du sein de Benoît comme d'une source de paradis, l'empereur Lothaire lui confirma cette prérogative par une chartre de l'an 1137, qui donne au monastere du mont Cassin la prééminence de pouvoir et de gloire sur tous les monasteres qui sont ou qui seront fondés dans tout l'univers, et veut que les abbés et les moines de toute la chrétienté lui portent honneur et révérence.

Pascal II, dans une bulle de l'an 1113, adressée à l'abbé du mont Cassin, s'exprime en ces termes: « Nous décernons que vous, ainsi que tous vos successeurs, comme supérieur à tous les abbés, vous ayez séance dans toute assemblée d'évêques ou de princes, et que dans les jugements vous donniez votre avis avant tous ceux de votre ordre ». Aussi l'abbé de Cluni ayant osé se qualifier *abbé des abbés* dans un concile tenu à Rome l'an 1116, le chancelier du pape décida que cette distinction appartenait à l'abbé du mont Cassin: celui de Cluni se contenta du titre d'*abbé cardinal*, qu'il obtint depuis de Calixte II, et que l'abbé de la Trinité de Vendôme et quelques autres se sont ensuite arrogé.

Le pape Jean XX, en 1326, accorda même à l'abbé du mont Cassin le titre d'évêque, dont il fit les fonctions jusqu'en 1367; mais Urbain V ayant alors jugé à propos de lui retrancher cette dignité, il s'intitule simplement dans les actes, « Patriarche de « la sainte religion, abbé du saint monastere de Cas- « sin, chancelier et grand-chapelain de l'empire « romain, abbé des abbés, chef de la hiérarchie bé- « nédictine, chancelier collatéral du royaume de Si- « cile, comte et gouverneur de la Campanie, de la « terre de Labour, et de la province maritime, « prince de la paix. »

Il habite avec une partie de ses officiers à San-Germano, petite ville au pied du mont Cassin, dans une maison spacieuse où tous les passants, depuis le pape jusqu'au dernier mendiant, sont reçus, logés, nourris, et traités suivant leur état. L'abbé rend chaque jour visite à tous ses hôtes, qui sont quelquefois au nombre de trois cents. S. Ignace, en 1538, y reçut l'hospitalité; mais il fut logé sur le mont Cassin, dans une maison nommée l'albanette, à six cents pas de l'abbaye vers l'occident. Ce fut là qu'il composa son célèbre institut; ce qui fait dire à un dominicain, dans un ouvrage latin intitulé *la Tourterelle de l'ame*, qu'Ignace habita quelques mois cette montagne de contemplation, et que, comme un autre Moïse et un autre législateur, il y fabriqua les secondes tables des lois religieuses, qui ne le cèdent en rien aux premieres.

A la vérité ce fondateur des jésuites ne trouva pas dans les bénédictins la même complaisance que S. Benoît, à son arrivée au mont Cassin, avait éprou-

3.

vée de la part de S. Martin, ermite, qui lui céda la place dont il était en possession, et se retira au mont Marsique proche de la Carniole; au contraire le bénédictin Ambroise Cajetan, dans un gros ouvrage fait exprès, a prétendu revendiquer les jésuites à l'ordre de S. Benoît.

Le relâchement qui a toujours régné dans le monde, même parmi le clergé, avait déja fait imaginer à S. Basile, dès le quatrième siecle, de rassembler sous une règle les solitaires qui s'étaient dispersés dans les déserts pour y suivre la loi; mais, comme nous le verrons à l'article *Quête*, les réguliers ne l'ont pas toujours été: quant au clergé séculier, voici comment en parlait S. Cyprien dès le troisième siècle (1). Plusieurs évêques, au lieu d'exhorter les autres et de leur montrer l'exemple, négligeant les affaires de Dieu, se chargeaient d'affaires temporelles, quittaient leur chaire, abandonnaient leur peuple, et se promenaient dans d'autres provinces pour fréquenter les foires, et s'enrichir par le trafic. Ils ne secouraient point les frères qui mouraient de faim; ils voulaient avoir de l'argent en abondance, usurper des terres par de mauvais artifices, tirer de grands profits par des usures.

Charlemagne, dans un écrit où il rédige ce qu'il voulait proposer au parlement de 811, s'exprime ainsi (2): « Nous voulons connaître les devoirs des ecclésiastiques, afin de ne leur demander que ce qui

---

(1) De lapsis.

(2) Capit. interrog. page 478, tome VII, conc. page 1184.

leur est permis, et qu'ils ne nous demandent que ce que nous devons accorder. Nous les prions de nous expliquer nettement ce qu'ils appellent quitter le monde, et en quoi l'on peut distinguer ceux qui le quittent de ceux qui y demeurent; si c'est seulement en ce qu'ils ne portent point les armes et ne sont pas mariés publiquement. Si celui-là a quitté le monde qui ne cesse tous les jours d'augmenter ses biens par toutes sortes de moyens, en promettant le paradis et menaçant de l'enfer, et employant le nom de Dieu ou de quelque saint pour persuader aux simples de se dépouiller de leurs biens, et en priver leurs héritiers légitimes, qui par là réduits à la pauvreté, se croient ensuite les crimes permis, comme le larcin et le pillage. Si c'est avoir quitté le monde que de suivre la passion d'acquérir jusqu'à corrompre par argent de faux témoins pour avoir le bien d'autrui, et de chercher des avoués et des prévôts cruels, intéressés et sans crainte de Dieu. »

Enfin l'on peut juger des mœurs des réguliers par une harangue de l'an 1493, où l'abbé Tritême dit à ses confreres: « Vous, messieurs les abbés, qui êtes des ignorants et ennemis de la science du salut; qui passez les journées entieres dans les plaisirs impudiques, dans l'ivrognerie et dans le jeu; qui vous attachez aux biens de la terre, que répondrez-vous à Dieu et à votre fondateur S. Benoît? »

Le même abbé ne laisse pas de prétendre que de droit (1) la troisieme partie de tous les biens des

(1) Fra-Paolo, Traité des bénéfices, page 31.

chrétiens appartient à l'ordre de S. Benoît, et que s'il ne l'a pas c'est qu'on la lui a volée. Il est si pauvre, ajoute-t-il, pour le présent, qu'il n'a plus que cent millions d'or de revenu. Tritême ne dit point à qui appartiennent les deux autres parts; mais comme il ne comptait de son temps que quinze mille abbayes de bénédictins, outre les petits couvents du même ordre, et que dans le dix-septieme siecle il y en avait déja trente-sept mille, il est clair par la regle de proportion que ce saint ordre devrait posséder aujourd'hui les deux tiers et demi du bien de la chrétienté, sans les funestes progrès de l'hérésie des derniers siecles.

Pour surcroît de douleurs, depuis le concordat fait l'an 1515 entre Léon X et François I, le roi de France nommant à presque toutes les abbayes de son royaume, le plus grand nombre est donné en commende à des séculiers tonsurés. Cet usage, peu connu en Angleterre, fit dire plaisamment, en 1694, au docteur Grégori qui prenait l'abbé Gallois pour un bénédictin (1): Le bon pere s'imagine que nous sommes revenus à ces temps fabuleux où il était permis à un moine de dire ce qu'il voulait.

SECTION II.

Ceux qui fuient le monde sont sages: ceux qui se consacrent à Dieu sont respectables. Peut-être le temps a-t-il corrompu une si sainte institution.

---

(1) Transactions philosophiques.

Aux thérapeutes juifs succéderent les moines en Egypte, *idiotoi, monoi*. *Idiot* ne signifiait alors que *solitaire :* ils firent bientôt corps ; ce qui est le contraire de solitaire, et qui n'est pas idiot dans l'acception ordinaire de ce terme. Chaque société de moines élut son supérieur: car tout se faisait à la pluralité des voix dans les premiers temps de l'Eglise. On cherchait à rentrer dans la liberté primitive de la nature humaine, en échappant par piété au tumulte et à l'esclavage inséparables des grands empires. Chaque société de moines choisit son pere, son abba, son abbé; quoiqu'il soit dit dans l'évangile, *N'appelez personne votre pere.*

Ni les abbés ni les moines ne furent prêtres dans les premiers siecles. Ils allaient par troupes entendre la messe au prochain village. Ces troupes devinrent considérables; il y eut plus de cinquante mille moines, dit-on, dans l'Egypte.

S. Basile, d'abord moine, puis évêque de Césarée en Cappadoce, fit un code pour tous les moines au quatrieme siecle. Cette regle de S. Basile fut reçue en orient et en occident. On ne connut plus que les moines de S. Basile : ils furent par-tout riches ; ils se mêlerent de toutes les affaires ; ils contribuerent aux révolutions de l'empire.

On ne connaissait guere que cet ordre, lorsqu'au sixieme siecle S. Benoît établit une puissance nouvelle au mont Cassin. S. Grégoire le grand assure dans ses dialogues (1) que Dieu lui accorda un privilege spécial, par lequel tous les bénédictins qui

(1) Liv. II, chap. VIII.

mourraient au mont Cassin seraient sauvés. En conséquence le pape Urbain II, par une bulle de 1092, déclara l'abbé du mont Cassin chef de tous les monasteres du monde. Pascal II lui donna le titre d'*abbé des abbés.* Il s'intitula « patriarche de la « sainte religion, chancelier collatéral du royaume « de Sicile, comte et gouverneur de la Campanie, prince de la paix, etc. etc. etc. etc.

Tous ces titres seraient peu de chose, s'ils n'étaient soutenus par des richesses immenses.

Je reçus, il n'y a pas long-temps, une lettre d'un de mes correspondants d'Allemagne; la lettre commence par ces mots : « Les abbés princes de Kempten, « Elvangen, Eudertl, Murbach, Berglesgaden, Vis- « sembourg, Prum, Stablo, Corvey, et les autres « abbés qui ne sont pas princes, jouissent ensemble « d'environ neuf cent mille florins de revenu, qui « font deux millions cinquante mille livres de votre « France, au cours de ce jour. De là je conclus que « Jésus-Christ n'était pas si à son aise qu'eux. »

Je lui répondis : « Monsieur, vous m'avouerez « que les Français sont plus pieux que les Allemands « dans la proportion de quatre et seize quarante- « uniemes à l'unité; car nos seuls bénéfices consis- « toriaux de moines, c'est-à-dire ceux qui paient « des annates au pape, se montent à neuf millions « de rente, à quarante-neuf livres dix sous le marc « avec le remede; et neuf millions sont à deux mil- « lions cinquante mille livres, comme un est à quatre « et seize quarante-uniemes. De là je conclus qu'ils « ne sont pas assez riches, et qu'il faudrait qu'ils en-

« eussent dix fois davantage. J'ai l'honneur d'ê-
« tre, etc. »

Il me répliqua par cette courte lettre : « Mon cher « monsieur, je ne vous entends point; vous trouvez « sans doute avec moi que neuf millions de votre « monnaie sont un peu trop pour ceux qui font vœu « de pauvreté, et vous souhaitez qu'ils en aient « quatre-vingt-dix; je vous supplie de vouloir bien « m'expliquer cette énigme. ».

J'eus l'honneur de lui répondre sur-le-champ : « Mon cher monsieur, il y avait autrefois un jeune « homme à qui on proposait d'épouser une femme « de soixante ans, qui lui donnerait tout son bien « par testament : il répondit qu'elle n'était pas assez « vieille. » L'Allemand entendit mon énigme.

Il faut savoir qu'en 1575 (1) on proposa dans le conseil de Henri III, roi de France, de faire ériger en commendes séculieres toutes les abbayes de moines, et de donner les commendes aux officiers de sa cour et de son armée : mais comme il fut depuis excommunié et assassiné, ce projet n'eut pas lieu.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, voulut en 1750 établir des pensions sur les bénéfices en faveur des chevaliers de l'ordre militaire de S. Louis : rien n'était plus simple, plus juste, plus utile; il n'en put venir à bout. Cependant, sous Louis XIV, la princesse de Conti avait possédé l'abbaye de S. Denis. Avant son regne, les séculiers

(1) Chopin, DE SACRA POLITIA, lib. VI.

possédaient des bénéfices; le duc de Sully, huguenot, avait une abbaye.

Le pere de Hugues Capet n'était riche que par ses abbayes, et on l'appelait Hugues l'abbé. On donnait des abbayes aux reines pour leurs menus plaisirs. Ogine, mere de Louis d'Outremer, quitta son fils parcequ'il lui avait ôté l'abbaye de Ste. Marie de Laon pour la donner à sa femme Gerberge. Il y a des exemples de tout. Chacun tâche de faire servir les usages, les innovations, les lois anciennes abrogées, renouvelées, mitigées, les chartres ou vraies ou supposées, le passé, le présent, l'avenir, à s'emparer des biens de ce monde; mais c'est toujours à la plus grande gloire de Dieu. Consultez l'Apocalypse de Méliton par l'évêque du Bellai.

ABBÉ.

« Ou allez-vous, monsieur l'abbé? etc. » Savez-vous bien qu'abbé signifie pere? Si vous le devenez, vous rendez service à l'état; vous faites la meilleure œuvre sans doute que puisse faire un homme; il naîtra de vous un être pensant. Il y a dans cette action quelque chose de divin.

Mais si vous n'êtes monsieur l'abbé que pour avoir été tonsuré, pour porter un petit collet, un manteau court, et pour attendre un bénéfice simple, vous ne méritez pas le nom d'abbé.

Les anciens moines donnerent ce nom au supérieur qu'ils élisaient. L'abbé était leur pere spirituel. Que les mêmes noms signifient avec le temps

des choses différentes ! L'abbé spirituel était un pauvre à la tête de plusieurs autres pauvres : mais les pauvres peres spirituels ont eu depuis deux cent, quatre cent mille livres de rente : et il y a aujourd'hui des pauvres peres spirituels en Allemagne qui ont un régiment des gardes.

Un pauvre qui a fait serment d'être pauvre, et qui en conséquence est souverain ! On l'a déja dit ; il faut le redire mille fois, cela est intolérable. Les lois réclament contre cet abus, la religion s'en indigne ; et les véritables pauvres, sans vêtement et sans nourriture, poussent des cris au ciel à la porte de monsieur l'abbé.

Mais j'entends messieurs les abbés d'Italie, d'Allemagne, de Flandre, de Bourgogne, qui disent ; Pourquoi n'accumulerons-nous pas des biens et des honneurs ? pourquoi ne serons-nous pas princes ? les évêques le sont bien. Ils étaient originairement pauvres comme nous, ils se sont enrichis, ils se sont élevés ; l'un d'eux est devenu supérieur aux rois : laissez-nous les imiter autant que nous pourrons.

Vous avez raison, Messieurs, envahissez la terre, elle appartient au fort ou à l'habile qui s'en empare ; vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages, et pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux : tremblez que le jour de la raison n'arrive.

ABEILLES.

Les abeilles peuvent paraître supérieures à la race humaine, en ce qu'elles produisent de leur substance une substance utile, et que de toutes nos sécrétions il n'y en a pas une seule qui soit bonne à rien, pas une seule même qui ne rende le genre humain désagréable.

Ce qui m'a charmé dans les essaims qui sortent de la ruche, c'est qu'ils sont beaucoup plus doux que nos enfants qui sortent du collége. Les jeunes abeilles alors ne piquent personne, du moins rarement et dans des cas extraordinaires. Elles se laissent prendre; on les porte, la main nue, paisiblement dans la ruche qui leur est destinée; mais dès qu'elles ont appris dans leur nouvelle maison à connaître leurs intérêts, elles deviennent semblables à nous, elles font la guerre. J'ai vu des abeilles trés tranquilles aller pendant six mois travailler dans un pré voisin couvert de fleurs qui leur convenaient. On vint faucher le pré; elles sortirent en fureur de la ruche, fondirent sur les faucheurs qui leur volaient leur bien, et les mirent en fuite.

Je ne sais pas qui a dit le premier que les abeilles avaient un roi. Ce n'est pas probablement un républicain à qui cette idée vint dans la tête. Je ne sais pas qui leur donna ensuite une reine au lieu d'un roi, ni qui supposa le premier que cette reine était une Messaline qui avait un sérail prodigieux, qui passait sa vie à faire l'amour et à faire ses couches,

qui pondait et logeait environ quarante mille œufs par an. On a été plus loin ; on a prétendu qu'elle pondait trois especes différentes, des reines, des esclaves nommés *bourdons*, et des servantes nommées *ouvrieres;* ce qui n'est pas trop d'accord avec les lois ordinaires de la nature.

On a cru qu'un physicien, d'ailleurs grand observateur, inventa il y a quelques années les fours à poulets, inventés depuis environ quatre mille ans par les Egyptiens, ne considérant pas l'extrême différence de notre climat et de celui d'Egypte ; on a dit encore que ce physicien inventa de même le royaume des abeilles sous une reine, mere de trois especes.

Plusieurs naturalistes avaient déja répété ces inventions ; il est venu un homme qui, étant possesseur de six cents ruches, a cru mieux examiner son bien que ceux qui, n'ayant point d'abeilles, ont copié des volumes sur cette république industrieuse qu'on ne connaît guere mieux que celle des fourmis. Cet homme est M. Simon, qui ne se pique de rien, qui écrit très simplement, mais qui recueille comme moi du miel et de la cire. Il a de meilleurs yeux que moi, il en sait plus que monsieur le prieur de Jonval et que monsieur le comte du Spectacle de la Nature ; il a examiné ses abeilles pendant vingt années ; il nous assure qu'on s'est moqué de nous, et qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a répété dans tant de livres.

Il prétend qu'en effet il y a dans chaque ruche une espece de roi et de reine qui perpétuent cette race royale, et qui président aux ouvrages ; il les a

vus, il les a dessinés, et il renvoie aux Mille et une Nuits et à l'Histoire de la reine d'Achem la prétendue reine abeille avec son sérail.

Il y a ensuite la race des bourdons qui n'a aucune relation avec la premiere, et enfin la grande famille des abeilles ouvrieres qui sont mâles et femelles, et qui forment le corps de la république. Les abeilles femelles déposent leurs œufs dans les cellules qu'elles ont formées.

Comment en effet la reine seule pourrait-elle pondre et loger quarante ou cinquante mille œufs l'un après l'autre? Le système le plus simple est presque toujours le véritable. Cependant j'ai souvent cherché ce roi et cette reine, et je n'ai jamais eu le bonheur de les voir. Quelques observateurs m'ont assuré qu'ils ont vu la reine entourée de sa cour; l'un d'eux l'a portée, elle et ses suivantes, sur son bras nu. Je n'ai point fait cette expérience; mais j'ai porté dans ma main les abeilles d'un essaim qui sortait de la mere ruche, sans qu'elles me piquassent. Il y a des gens qui n'ont pas de foi à la réputation qu'ont les abeilles d'être méchantes, et qui en portent des essaims entiers sur leur poitrine et sur leur visage.

Virgile n'a chanté sur les abeilles que les erreurs de son temps. Il se pourrait bien que ce roi et cette reine ne fussent autre chose qu'une ou deux abeilles qui volent par hasard à la tête des autres. Il faut bien que, lorsqu'elles vont butiner les fleurs, il y en ait quelques unes de plus diligentes; mais qu'il y ait une vraie royauté, une cour, une police, c'est ce qui me paraît plus que douteux.

Plusieurs espèces d'animaux s'attroupent et vivent ensemble. On a comparé les béliers, les taureaux à des rois, parcequ'il y a souvent un de ces animaux qui marche le premier : cette prééminence a frappé les yeux. On a oublié que très souvent aussi le bélier et les taureaux marchent les derniers.

S'il est quelque apparence d'une royauté et d'une cour, c'est dans un coq ; il appelle ses poules, il laisse tomber pour elles le grain qu'il a dans son bec ; il les défend, il les conduit ; il ne souffre pas qu'un autre roi partage son petit état ; il ne s'éloigne jamais de son sérail. Voilà une image de la vraie royauté ; elle est plus évidente dans une basse-cour que dans une ruche.

On trouve dans les Proverbes attribués à Salomon, « qu'il y a quatre choses qui sont les plus petites de la terre, et qui sont plus sages que les « sages ; les fourmis, petit peuple qui se prépare une « nourriture pendant la moisson ; le lièvre, peuple « faible qui couche sur des pierres ; la sauterelle, qui, « n'ayant pas de rois, voyage par troupes ; le lézard, « qui travaille de ses mains, et qui demeure dans les « palais des rois. » J'ignore pourquoi Salomon a oublié les abeilles, qui paraissent avoir un instinct bien supérieur à celui des lièvres, qui ne couchent point sur la pierre, et des lézards, dont j'ignore le génie. Au surplus, je préférerai toujours une abeille à une sauterelle.

On nous mande qu'une société de physiciens-pratiques dans la Lusace vient de faire éclore un couvain d'abeilles dans une ruche, où il est transporté lorsqu'il est en forme de vermisseau. Il croît, il se

développe dans ce nouveau berceau qui devient sa patrie ; il n'en sort que pour aller sucer des fleurs : on ne craint point de le perdre, comme on perd souvent des essaims lorsqu'ils sont chassés de la mere ruche. Si cette méthode peut devenir d'une exécution aisée, elle sera très utile ; mais dans le gouvernement des animaux domestiques, comme dans la culture des fruits, il y a mille inventions plus ingénieuses que profitables. Toute méthode doit être facile pour être d'un usage commun.

De tout temps les abeilles ont fourni des descriptions, des comparaisons, des allégories, des fables à la poésie. La fameuse fable des abeilles de Mandeville fit un grand bruit en Angleterre ; en voici un petit précis :

Les abeilles autrefois
Parurent bien gouvernées ;
Et leurs travaux et leurs rois
Les rendirent fortunées.
Quelques avides bourdons
Dans les ruches se glissèrent.
Ces bourdons ne travaillèrent,
Mais ils firent des sermons.
Ils dirent dans leur langage :
Nous vous promettons le ciel ;
Accordez-nous en partage
Votre cire et votre miel.
Les abeilles qui les crurent
Sentirent bientôt la faim ;
Les plus sottes en moururent.
Le roi d'un nouvel essaim
Les secourut à la fin.
Tous les esprits s'éclairèrent ;

Ils sont tous désabusés;
Les bourdons sont écrasés,
Et les abeilles prospèrent.

Mandeville va bien plus loin ; il prétend que les abeilles ne peuvent vivre à l'aise dans une grande et puissante ruche sans beaucoup de vices. « Nul royau-« me, nul état, dit-il, ne peuvent fleurir sans vices. « Otez la vanité aux grandes dames, plus de belles « manufactures de soie, plus d'ouvriers ni d'ou-« vrieres en mille genres ; une grande partie de la « nation est réduite à la mendicité. Otez aux négo-« ciants l'avarice, les flottes anglaises seront anéan-« ties. Dépouillez les artistes de l'envie, l'émulation « cesse ; on retombe dans l'ignorance et dans la gros-« sièreté. »

Il s'emporte jusqu'à dire que les crimes même sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Un voleur de grand chemin fait gagner beaucoup d'argent à celui qui le dénonce, à ceux qui l'arrêtent, au geolier qui le garde, au juge qui le condamne, et au bourreau qui l'exécute. Enfin, s'il n'y avait pas de voleurs, les serruriers mourraient de faim.

Il est très vrai que la société bien gouvernée tire parti de tous les vices; mais il n'est pas vrai que ces vices soient nécessaires au bonheur du monde. On fait de très bons remedes avec des poisons ; mais ce ne sont pas les poisons qui nous font vivre. En réduisant ainsi la fable des abeilles à sa juste valeur, elle pourrait devenir un ouvrage de morale utile.

ABRAHAM.

SECTION I.

Nous ne devons rien dire de ce qui est divin dans Abraham, puisque l'Ecriture a tout dit. Nous ne devons même toucher que d'une main respectueuse à ce qui appartient au profane, à ce qui tient à la géographie, à l'ordre des temps, aux mœurs, aux usages; car ces usages, ces mœurs, étant liés à l'histoire sacrée, ce sont des ruisseaux qui semblent conserver quelque chose de la divinité de leur source.

Abraham, quoique né vers l'Euphrate, fait une grande époque pour les Occidentaux, et n'en fait point une pour les Orientaux, chez lesquels il est pourtant aussi respecté que parmi nous. Les mahométans n'ont de chronologie certaine que depuis leur hégire.

La science des temps, absolument perdue dans les lieux où les grands événements sont arrivés, est venue enfin dans nos climats, où ces faits étaient ignorés. Nous disputons sur tout ce qui s'est passé vers l'Euphrate, le Jourdain et le Nil; et ceux qui sont aujourd'hui les maîtres du Nil, du Jourdain et de l'Euphrate, jouissent sans disputer.

Notre grande époque étant celle d'Abraham, nous différons de soixante années sur sa naissance. Voici le compte d'après les registres :

(1) « Tharé vécut soixante et dix ans, et engendra « Abraham, Nacor et Aran.

(2) « Et Tharé ayant vécu deux cent cinq ans, « mourut à Haran. »

Le Seigneur dit à Abraham (3) : « Sortez de votre « pays, de votre famille, de la maison de votre pere, « et venez dans la terre que je vous montrerai ; et je « vous rendrai pere d'un grand peuple. »

Il paraît d'abord évident par le texte que Tharé ayant eu Abraham à soixante et dix ans, étant mort à deux cent cinq, et Abraham étant sorti de la Chaldée immédiatement après la mort de son pere, il avait juste cent trente-cinq ans lorsqu'il quitta son pays. Et c'est à-peu-près le sentiment de saint Etienne (4) dans son discours aux Juifs ; mais la Genèse dit aussi :

(5) « Abraham avait soixante et quinze ans lors« qu'il sortit de Haran. »

C'est le sujet de la principale dispute sur l'âge d'Abraham ; car il y en a beaucoup d'autres. Comment Abraham était-il à la fois âgé de cent trente-cinq années et seulement de soixante et quinze ? S. Jérôme et S. Augustin disent que cette difficulté est inexplicable. Dom Calmet, qui avoue que ces deux saints n'ont pu résoudre ce problême, croit dénouer aisément le nœud en disant qu'Abraham était le cadet des enfants de Tharé, quoique la

(1) Genèse, chap. 11, v. 26.

(2) Ibid. v. 32.

(3) Ibid. chap. XII, v. 1.

(4) Actes des apôtres, chap. VII.

(5) Genèse, chap. XII, v. 4.

Genèse le nomme le premier, et par conséquent l'aîné.

La Genèse fait naître Abraham dans la soixante et dixieme année de son pere; et Calmet le fait naître dans la cent trentieme. Une telle conciliation a été un nouveau sujet de querelle.

Dans l'incertitude où le texte et le commentaire nous laissent, le meilleur parti est d'adorer sans disputer.

Il n'y a point d'époque dans ces anciens temps qui n'ait produit une multitude d'opinions différentes. Nous avions, suivant Moréri, soixante et dix systêmes de chronologie sur l'histoire dictée par Dieu même. Depuis Moréri il s'est élevé cinq nouvelles manieres de concilier les textes de l'Ecriture; ainsi voilà autant de disputes sur Abraham qu'on lui attribue d'années dans le texte, quand il sortit de Haran. Et de ces soixante et quinze systêmes, il n'y en a pas un qui nous apprenne au juste ce que c'est que cette ville ou ce village de Haran, ni en quel endroit elle était. Quel est le fil qui nous conduira dans ce labyrinthe de querelles depuis le premier verset jusqu'au dernier? la résignation.

L'Esprit saint n'a voulu nous apprendre ni la chronologie, ni la physique, ni la logique; il a voulu faire de nous des hommes craignant Dieu. Ne pouvant rien comprendre, nous ne pouvons être que soumis

Il est également difficile de bien expliquer comment Sara, femme d'Abraham, était aussi sa sœur. Abraham dit positivement au roi de Gérar Abimelec, par qui Sara avait été enlevée pour sa grande

beauté à l'âge de quatre-vingt-dix ans, étant grosse d'Isaac : « Elle est véritablement ma sœur, étant fille « de mon pere, mais non pas de ma mere ; et j'en ai « fait ma femme. »

L'ancien Testament ne nous apprend point comment Sara était sœur de son mari. Dom Calmet, dont le jugement et la sagacité sont connus de tout le monde, dit qu'elle pouvait bien être sa niece.

Ce n'était point probablement un inceste chez les Chaldéens, non plus que chez les Perses leurs voisins. Les mœurs changent selon les temps et selon les lieux. On peut supposer qu'Abraham, fils de Tharé idolâtre, était encore idolâtre quand il épousa Sara, soit qu'elle fût sa sœur, soit qu'elle fût sa niece.

Plusieurs peres de l'Eglise excusent moins Abraham d'avoir dit en Egypte à Sara : « Aussitôt que les « Egyptiens vous auront vue, ils me tueront et vous « prendront : dites donc, je vous prie, que vous « êtes ma sœur, afin que mon ame vive par votre « grace. » Elle n'avait alors que soixante et cinq ans. Ainsi, puisque vingt-cinq ans après elle eut un roi de Gérar pour amant, elle avait pu avec vingt-cinq ans de moins inspirer quelque passion au Pharaon d'Egypte. En effet ce Pharaon l'enleva, de même qu'elle fut enlevée depuis par Abimelec, roi de Gérar, dans le désert.

Abraham avait reçu en présent, à la cour de Pharaon, *beaucoup de bœufs, de brebis, d'ânes et d'ânesses, de chameaux, de chevaux, de serviteurs et servantes.* Ces présents, qui sont considérables, prouvent que les Pharaons étaient déja d'assez

grands rois. Le pays de l'Egypte était donc déja très peuplé. Mais pour rendre la contrée habitable, pour y bâtir des villes, il avait fallu des travaux immenses, faire écouler dans une multitude de canaux les eaux du Nil, qui inondaient l'Egypte tous les ans pendant quatre ou cinq mois, et qui croupissaient ensuite sur la terre: il avait fallu élever ces villes vingt pieds au moins au-dessus de ces canaux. Des travaux si considérables semblaient demander quelques milliers de siecles.

Il n'y a guere que quatre cents ans entre le déluge et le temps où nous plaçons le voyage d'Abraham chez les Egyptiens. Ce peuple devait être bien ingénieux et d'un travail bien infatigable pour avoir, en si peu de temps, inventé les arts et toutes les sciences, dompté le Nil et changé toute la face du pays. Probablement même plusieurs grandes pyramides étaient déja bâties, puisqu'on voit, quelque temps après, que l'art d'embaumer les morts était perfectionné; et les pyramides n'étaient que les tombeaux où l'on déposait les corps des princes avec les plus augustes cérémonies.

L'opinion de cette grande ancienneté des pyramides est d'autant plus vraisemblable, que trois cents ans auparavant, c'est-à-dire cent années après l'époque hébraïque du déluge de Noé, les Asiatiques avaient bâti dans les plaines de Sennaar une tour qui devait aller jusqu'aux cieux. S. Jérôme, dans son commentaire sur Isaïe, dit que cette tour avait déja quatre mille pas de hauteur lorsque Dieu descendit pour détruire cet ouvrage.

Supposons que ces pas soient seulement de deux

pieds et demi de roi, cela fait dix mille pieds : par conséquent la tour de Babel était vingt fois plus haute que les pyramides d'Egypte, qui n'ont qu'environ cinq cents pieds. Or quelle prodigieuse quantité d'instruments n'avait pas été nécessaire pour élever un tel édifice ! Tous les arts devaient y avoir concouru en foule. Les commentateurs en concluent que les hommes de ce temps-là étaient incomparablement plus grands, plus forts, plus industrieux que nos nations modernes.

C'est là ce que l'on peut remarquer à propos d'Abraham, touchant les arts et les sciences.

A l'égard de sa personne, il est vraisemblable qu'il fut un homme considérable. Les Persans, les Chaldéens, le revendiquaient. L'ancienne religion des mages s'appelait, de temps immémorial, Kish-Ibrahim, Milat-Ibrahim : et l'on convient que le mot Ibrahim est précisément celui d'Abraham ; rien n'étant plus ordinaire aux Asiatiques, qui écrivaient rarement les voyelles, que de changer l'*i* en *a*, et l'*a* en *i* dans la prononciation.

On a prétendu même qu'Abraham était le Brama des Indiens, dont la notion était parvenue aux peuples de l'Euphrate qui commerçaient de temps immémorial dans l'Inde.

Les Arabes le regardaient comme le fondateur de la Mecque. Mahomet, dans son Koran, voit toujours en lui le plus respectable de ses prédécesseurs. Voici comme il en parle au troisieme sura ou chapitre : « Abraham n'était ni juif ni chrétien ; il était un « musulman orthodoxe ; il n'était point du nombre « de ceux qui donnent des compagnons à Dieu. »

La témérité de l'esprit humain a été poussée jusqu'à imaginer que les Juifs ne se dirent descendants d'Abraham que dans des temps très postérieurs, lorsqu'ils eurent enfin un établissement fixe dans la Palestine. Ils étaient étrangers, haïs et méprisés de leurs voisins. Ils voulurent, dit-on, se donner quelque relief en se faisant passer pour descendants d'Abraham révéré dans une grande partie de l'Asie. La foi que nous devons aux livres sacrés des Juifs tranche toutes ces difficultés.

Des critiques non moins hardis font d'autres objections sur le commerce immédiat qu'Abraham eut avec Dieu, sur ses combats, et sur ses victoires.

Le Seigneur lui apparut après sa sortie d'Egypte, et lui dit : « Jetez les yeux vers l'aquilon, l'orient, « le midi et l'occident : je vous donne pour toujours « à vous et à votre postérité jusqu'à la fin des siecles, « *in sempiternum*, à tout jamais, tout le pays que « vous voyez (1). »

Le Seigneur, par un second serment, lui promit ensuite « tout ce qui est depuis le Nil jusqu'à l'Euphrate (2). »

Ces critiques demandent comment Dieu a pu promettre ce pays immense que les Juifs n'ont jamais possédé, et comment Dieu a pu leur donner *à tout jamais* la petite partie de la Palestine dont ils sont chassés depuis si long-temps ?

Le Seigneur ajoute encore à ces promesses, que

---

(1) Genèse, chap. XIII, v. 14 et 15.
(2) Ibid. chap. XV, v. 18.

la postérité d'Abraham sera aussi nombreuse que la poussière de la terre : « Si l'on peut compter la pous- « sière de la terre, on pourra compter aussi vos des- « cendans (1). »

Nos critiques insistent, et disent qu'il n'y a pas aujourd'hui sur la surface de la terre quatre cent mille Juifs, quoiqu'ils aient toujours regardé le mariage comme un devoir sacré, et que leur plus grand objet ait été la population.

On répond à ces difficultés que l'Eglise substituée à la Synagogue est la véritable race d'Abraham, et qu'en effet elle est très nombreuse.

Il est vrai qu'elle ne possède pas la Palestine, mais elle peut la posséder un jour, comme elle l'a déja conquise, du temps du pape Urbain II, dans la premiere croisade. En un mot, quand on regarde avec les yeux de la foi l'ancien Testament comme une figure du nouveau, tout est accompli ou le sera, et la faible raison doit se taire.

On fait encore des difficultés sur la victoire d'Abraham auprès de Sodome ; on dit qu'il n'est pas concevable qu'un étranger qui venait faire paître ses troupeaux vers Sodome, ait battu, avec trois cent dix-huit gardeurs de bœufs et de moutons, *un roi de Perse, un roi de Pont, le roi de Babylone, et le roi des nations;* et qu'il les ait poursuivis jusqu'à Damas, qui est à plus de cent milles de Sodome.

Cependant une telle victoire n'est point impossible ; on en voit des exemples dans ces temps héroïques ; le bras de Dieu n'était point raccourci.

(1) Genèse, chap. XV, v. 18.

Voyez Gédéon qui, avec trois cents hommes armés de trois cents cruches et de trois cents lampes, défait une armée entiere. Voyez Samson qui tue seul mille Philistins à coups de mâchoire d'âne.

Les histoires profanes fournissent même de pareils exemples. Trois cents Spartiates arrêterent un moment l'armée de Xerxès, au pas des Thermopiles. Il est vrai qu'à l'exception d'un seul qui s'enfuit, ils y furent tous tués avec leur roi Léonidas, que Xerxès eut la lâcheté de faire pendre, au lieu de lui ériger une statue qu'il méritait. Il est vrai encore que ces trois cents Lacédémoniens qui gardaient un passage escarpé où deux hommes pouvaient à peine gravir à la fois, étaient soutenus par une armée de dix mille Grecs distribués dans des postes avantageux, au milieu des rochers d'Ossa et de Pélion; et il faut encore bien remarquer qu'il y en avait quatre mille aux Thermopyles mêmes.

Ces quatre mille périrent après avoir long-temps combattu. On peut dire qu'étant dans un endroit moins inexpugnable que celui des trois cents Spartiates, ils y acquirent encore plus de gloire, en se défendant plus à découvert contre l'armée persane, qui les tailla tous en pieces. Aussi, dans le monument érigé depuis sur le champ de bataille, on fit mention de ces quatre mille victimes, et l'on ne parle aujourd'hui que des trois cents.

Une action plus mémorable encore, et bien moins célébrée, est celle de cinquante Suisses qui mirent en déroute (1) à Morgate toute l'armée de l'archiduc

(1) En 1315.

Léopold d'Autriche, composée de vingt mille hommes. Ils renversèrent seuls la cavalerie à coup de pierres du haut d'un rocher, et donnèrent le temps à quatorze cents Helvétiens de trois petits cantons de venir achever la défaite de l'armée.

Cette journée de Morgate est plus belle que celle des Thermopiles, puisqu'il est plus beau de vaincre que d'être vaincu. Les Grecs étaient au nombre de dix mille bien armés, et il était impossible qu'ils eussent affaire à cent mille Perses dans un pays montagneux. Il est plus que probable qu'il n'y eut pas trente mille Perses qui combattirent. Mais ici quatorze cents Suisses défont une armée de vingt mille hommes. La proportion du petit nombre au grand augmente encore la proportion de la gloire.... Où nous a conduits Abraham ?

Ces digressions amusent celui qui les fait, et quelquefois celui qui les lit. Tout le monde d'ailleurs est charmé de voir que les gros bataillons soient battus par les petits.

SECTION II.

Abraham est un de ces noms célèbres dans l'Asie mineure et dans l'Arabie, comme Thaut chez les Egyptiens, le premier Zoroastre dans la Perse, Hercule en Grèce, Orphée dans la Thrace, Odin chez les nations septentrionales, et tant d'autres plus connus par leur célébrité que par une histoire bien avérée. Je ne parle ici que de l'histoire profane; car pour celle des Juifs, nos maîtres et nos ennemis, que nous croyons et que nous détestons, comme

l'histoire de ce peuple a été visiblement écrite par le Saint-Esprit, nous avons pour elle les sentimens que nous devons avoir. Nous ne nous adressons ici qu'aux Arabes; ils se vantent de descendre d'Abraham par Ismaël; ils croient que ce patriarche bâtit la Mecque, et qu'il mourut dans cette ville. Le fait est que la race d'Ismaël a été infiniment plus favorisée de Dieu que la race de Jacob. L'une et l'autre race a produit à la vérité des voleurs; mais les voleurs arabes ont été prodigieusement supérieurs aux voleurs juifs. Les descendans de Jacob ne conquirent qu'un très petit pays qu'ils ont perdu, et les descendans d'Ismaël ont conquis une partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, ont établi un empire plus vaste que celui des Romains, et ont chassé les Juifs de leurs cavernes, qu'ils appelaient la terre de promission.

A ne juger des choses que par les exemples de nos histoires modernes, il serait assez difficile qu'Abraham eût été le père de deux nations si différentes; on nous dit qu'il était né en Chaldée, et qu'il était fils d'un pauvre potier qui gagnait sa vie à faire de petites idoles de terre. Il n'est guère vraisemblable que le fils de ce potier soit allé fonder la Mecque à quatre cents lieues de là sous le tropique, en passant par des déserts impraticables. S'il fut un conquérant, il s'adressa sans doute au beau pays de l'Assyrie; et s'il ne fut qu'un pauvre homme, comme on nous le dépeint, il n'a pas fondé des royaumes hors de chez lui.

La Genèse rapporte qu'il avait soixante et quinze ans lorsqu'il sortit du pays d'Haran, après la mort

de son père Tharé le potier : mais la même Genèse dit aussi que Tharé ayant engendré Abraham à soixante et dix ans, ce Tharé vécut jusqu'à deux cent cinq ans, et ensuite qu'Abraham partit d'Haran ; ce qui semble dire que ce fut après la mort de son père.

Ou l'auteur sait bien mal disposer une narration, ou il est clair par la Genèse même qu'Abraham était âgé de cent trente-cinq ans quand il quitta la Mésopotamie. Il alla d'un pays qu'on nomme idolâtre dans un autre pays idolâtre nommé Sichem, en Palestine. Pourquoi y alla-t-il? pourquoi quitta-t-il les bords fertiles de l'Euphrate pour une contrée aussi éloignée, aussi stérile, aussi pierreuse que celle de Sichem? La langue chaldéenne devoit être fort différente de celle de Sichem, ce n'était point un lieu de commerce; Sichem est éloigné de la Chaldée de plus de cent lieues; il faut passer des déserts pour y arriver : mais Dieu voulait qu'il fît ce voyage; il voulait lui montrer la terre que devaient occuper ses descendans plusieurs siecles apres lui. L'esprit humain comprend avec peine les raisons d'un tel voyage.

A peine est-il arrivé dans le petit pays montagneux de Sichem, que la famine l'en fait sortir. Il va en Egypte avec sa femme chercher de quoi vivre. Il y a deux cents lieues de Sichem à Memphis; est-il naturel qu'on aille demander du blé si loin, et dans un pays dont on n'entend point la langue? Voilà d'étranges voyages entrepris à l'âge de près de cent quarante années.

Il amène à Memphis sa femme Sara, qui était ex-

trêmement jeune, et presque enfant en comparaison de lui, car elle n'avait que soixante-cinq ans. Comme elle était très belle, il résolut de tirer parti de sa beauté : « Feignez que vous êtes ma sœur, lui dit-il, « afin qu'on me fasse du bien à cause de vous. » Il devait bien plutôt lui dire : Feignez que vous êtes ma fille. Le roi devint amoureux de la jeune Sara, et donna au prétendu frère beaucoup de brebis, de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de chameaux, de serviteurs, de servantes ; ce qui prouve que l'Egypte dès lors était un royaume très puissant et très policé, par conséquent très ancien, et qu'on récompensoit magnifiquement les frères qui venaient offrir leurs sœurs aux rois de Memphis.

La jeune Sara avait quatre-vingt-dix ans quand Dieu lui promit qu'Abraham, qui en avait alors cent soixante, lui ferait un enfant dans l'année.

Abraham, qui aimait à voyager, alla dans le désert horrible de Cadès, avec sa femme grosse, toujours jeune et toujours jolie. Un roi de ce désert ne manqua pas d'être amoureux de Sara comme le roi d'Egypte l'avait été. Le père des croyans fit le même mensonge qu'en Egypte : il donna sa femme pour sa sœur, et eut encore de cette affaire des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes. On peut dire que cet Abraham devint fort riche du chef de sa femme. Les commentateurs ont fait un nombre prodigieux de volumes pour justifier la conduite d'Abraham, et pour concilier la chronologie. Il faut donc renvoyer le lecteur à ces commentaires. Ils sont tous composés par des esprits fins et délicats, excel-

lens métaphysiciens, gens sans préjugés, et point du tout pédans.

Au reste, ce nom Bram, Abram, était fameux dans l'Inde et dans la Perse : plusieurs doctes prétendent même que c'était le même législateur que les Grecs appelèrent Zoroastre. D'autres disent que c'était le Brama des Indiens ; ce qui n'est pas démontré.

Mais ce qui paraît fort raisonnable à beaucoup de savans, c'est que cet Abraham était chaldéen ou persan : les Juifs dans la suite des temps se vantèrent d'en être descendus, comme les Francs descendent d'Hector, et les Bretons de Tubal. Il est constant que la nation juive était une horde très moderne; qu'elle ne s'établit vers la Phénicie que très tard ; qu'elle était entourée de peuples anciens ; qu'elle adopta leur langue ; qu'elle prit d'eux jusqu'au nom d'Israël, lequel est chaldéen, suivant le témoignage même du juif Flavien Josephe. On sait qu'elle prit jusqu'au nom des anges chez les Babyloniens; qu'enfin elle n'appela Dieu du nom d'Eloï, ou Eloa, d'Adonaï, de Jehova, ou Iaho, que d'après les Phéniciens.

Elle ne connut probablement le nom d'Abraham ou d'Ibrahim que par les Babyloniens ; car l'ancienne religion de toutes les contrées, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Oxus, était appelée Kish-Ibrahim, Milat-Ibrahim. C'est ce que toutes les recherches faites sur les lieux par le savant Hyde nous confirment.

Les Juifs firent donc de l'histoire et de la fable anciennes ce que leurs fripiers font de leurs vieux

habits ; ils les retournent et les vendent comme neufs le plus chèrement qu'ils peuvent.

C'est un singulier exemple de la stupidité humaine que nous ayons si long-temps regardé les Juifs comme une nation qui avait tout enseigné aux autres, tandis que leur historien Josephe avoue lui-même le contraire.

Il est difficile de percer dans les ténèbres de l'antiquité ; mais il est évident que tous les royaumes de l'Asie étaient très florissans avant que la horde vagabonde des Arabes appelés Juifs possédât un petit coin de terre en propre, avant qu'elle eût une ville, des lois et une religion fixe. Lors donc qu'on voit un ancien rite, une ancienne opinion établie en Egypte ou en Asie, et chez les Juifs, il est bien naturel de penser que le petit peuple nouveau, ignorant, grossier, toujours privé des arts, a copié, comme il a pu, la nation antique, florissante et industrieuse.

C'est sur ce principe qu'il faut juger la Judée, la Biscaye, Cornouailles, Bergame le pays d'Arlequin, etc. Certainement la triomphante Rome n'imita rien de la Biscaye, de Cornouailles, ni de Bergame ; et il faut être ou un grand ignorant, ou un grand frippon, pour dire que les Juifs enseignèrent les Grecs.

(Article tiré de M. Fréret.)

SECTION III.

Il ne faut pas croire qu'Abraham ait été seulement connu des Juifs ; il est revéré dans toute l'Asie et

jusqu'au fond des Indes. Ce nom, qui signifie *père d'un peuple* dans plus d'une langue orientale, fut donné à un habitant de la Chaldée, de qui plusieurs nations se sont vantées de descendre. Le soin que prirent les Arabes et les Juifs d'établir leur descendance de ce patriarche ne permet pas aux plus grands pyrrhoniens de douter qu'il y ait eu un Abraham.

Les livres hébreux le font fils de Tharé, et les Arabes disent que ce Tharé était son aïeul, et qu'Azar était son père; en quoi ils ont été suivis par plusieurs chrétiens. Il y a parmi les interprètes quarante-deux opinions sur l'année dans laquelle Abraham vint au monde, et je n'en hasarderai pas une quarante-troisième; il paraît même par les dates qu'Abraham a vécu soixante ans plus que le texte ne lui en donne; mais des mécomptes de chronologie ne ruinent point la vérité d'un fait; et quand le livre qui parle d'Abraham ne serait pas sacré comme l'était la loi, ce patriarche n'en existerait pas moins; les Juifs distinguaient entre des livres écrits par des hommes d'ailleurs inspirés et des livres inspirés en particulier. Leur histoire, quoique liée à leur loi, n'était pas cette loi même. Quel moyen de croire en effet que Dieu eût dicté de fausses dates?

Philon le juif et Suidas rapportent que Tharé, pere ou grand-père d'Abraham, qui demeurait à Ur en Chaldée, était un pauvre homme qui gagnait sa vie à faire de petites idoles, et qui était lui-même idolâtre.

S'il est ainsi, cette antique religion des Sabéens qui n'avaient point d'idoles, et qui vénéraient le

ciel, n'était pas encore peut-être établie en Chaldée; ou si elle régnait dans une partie de ce pays, l'idolâtrie pouvait fort bien en même temps dominer dans l'autre. Il semble que dans ce temps-là chaque petite peuplade avait sa religion. Toutes étaient permises, et toutes étaient paisiblement confondues, de la même manière que chaque famille avait dans l'intérieur ses usages particuliers. Laban, le beau-père de Jacob, avait des idoles. Chaque peuplade trouvait bon que la peuplade voisine eût ses dieux, et se bornait à croire que le sien était le plus puissant.

L'Ecriture dit que le Dieu des Juifs, qui leur destinait le pays de Canaan, ordonna à Abraham de quitter le pays fertile de la Chaldée pour aller vers la Palestine, et lui promit qu'en sa semence toutes les nations de la terre seraient bénites. C'est aux théologiens qu'il appartient d'expliquer, par l'allégorie et par le sens mystique, comment toutes les nations pouvaient être bénites dans une semence dont elles ne descendaient pas; et ce sens mystique respectable n'est pas l'objet d'une recherche purement critique. Quelque temps après ces promesses, la famille d'Abraham fut affligée de la famine, et alla en Egypte pour avoir du blé: c'est une destinée singuliere, que les Hébreux n'aient jamais été en Egypte que pressés par la faim; car Jacob y envoya depuis ses enfans pour la même cause.

Abraham, qui était fort vieux, fit donc ce voyage avec Sara sa femme, âgée de soixante et cinq ans; elle était très belle, et Abraham craignait que les Egyptiens, frappés de ses charmes, ne le tuassent

pour jouir de cette rare beauté : il lui proposa de passer seulement pour sa sœur, etc. Il faut qu'alors la nature humaine eût une vigueur que le temps et la mollesse ont affaiblie depuis ; c'est le sentiment de tous les anciens : on a prétendu même qu'Hélène avait soixante et dix ans quand elle fut enlevée par Pâris. Ce qu'Abraham avait prévu arriva ; la jeunesse égyptienne trouva sa femme charmante, malgré les soixante et cinq ans ; le roi lui-même en fut amoureux et la mit dans son sérail, quoiqu'il y eût probablement des filles plus jeunes ; mais le Seigneur frappa le roi et tout son sérail de très grandes plaies. Le texte ne dit pas comment le roi sut que cette beauté dangereuse était la femme d'Abraham ; mais enfin il le sut, et la lui rendit.

Il fallait que la beauté de Sara fût inaltérable ; car vingt-cinq ans après, étant grosse à quatre-vingt-dix ans, et voyageant avec son mari chez un roi de Phénicie nommé Abimelec, Abraham, qui ne s'était pas corrigé, la fit encore passer pour sa sœur. Le roi phénicien fut aussi sensible que le roi d'Egypte : Dieu apparut en songe à cet Abimelec, et le menaça de mort s'il touchait à sa nouvelle maîtresse. Il faut avouer que la conduite de Sara était aussi étrange que la durée de ses charmes.

La singularité de ces aventures était probablement la raison qui empêchait les Juifs d'avoir la même espèce de foi à leurs histoires qu'à leur Lévitique. Il n'y avait pas un seul ïota de leur loi qu'ils ne crussent ; mais l'historique n'exigeait pas le même respect. Ils étaient pour ces anciens livres dans le cas des Anglais, qui admettaient les lois de saint

Edouard, et qui ne croyaient pas tous absolument que S. Edouard guérît des écrouelles; ils étaient dans le cas des Romains, qui, en obéissant à leurs premières lois, n'étaient pas obligés de croire au miracle du crible rempli d'eau, du vaisseau tiré au rivage par la ceinture d'une vestale, de la pierre coupée par un rasoir, etc. Voilà pourquoi Josephe l'historien, très attaché à son culte, laisse à ses lecteurs la liberté de croire ce qu'ils voudront des anciens prodiges qu'il rapporte; voilà pourquoi il était très permis aux Saducéens de ne pas croire aux anges, quoiqu'il soit si souvent parlé des anges dans l'ancien Testament; mais il n'était pas permis à ces Saducéens de négliger les fêtes, les cérémonies et les abstinences prescrites.

Cette partie de l'histoire d'Abraham, c'est-à-dire ses voyages chez les rois d'Egypte et de Phénicie, prouve qu'il y avait de grands royaumes déja établis quand la nation juive existait dans une seule famille; qu'il y avait déja des lois, puisque sans elles un grand royaume ne peut subsister; que par conséquent la loi de Moïse, qui est postérieure, ne peut être la premiere. Il n'est pas nécessaire qu'une loi soit la plus ancienne de toutes pour être divine, et Dieu est sans doute le maître des temps. Il est vrai qu'il paraîtrait plus conforme aux faibles lumieres de notre raison que Dieu, ayant une loi à donner lui-même, l'eût donnée d'abord à tout le genre humain; mais, s'il est prouvé qu'il se soit conduit autrement, ce n'est pas à nous à l'interroger.

Le reste de l'histoire d'Abraham est sujet à de

grandes difficultés. Dieu, qui lui apparaît souvent, et qui fait avec lui plusieurs traités, lui envoie un jour trois anges dans la vallée de Mambré ; le patriarche leur donne à manger du pain, un veau, du beurre et du lait. Les trois esprits dînent, et après le dîner on fait venir Sara, qui avait cuit le pain. L'un de ces anges, que le texte appelle le *Seigneur, l'Eternel,* promet à Sara que dans un an elle aura un fils. Sara, qui avait alors quatre-vingt-quatorze ans, et dont le mari était âgé de près de cent années (1), se mit à rire de la promesse; preuve qu'elle avouait sa décrépitude; preuve que, selon l'Ecriture même, la nature humaine n'était pas alors fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Cependant cette même décrépite, devenue grosse, charme l'année suivante le roi Abimelec, comme nous l'avons vu. Certes, si on regarde ces histoires comme naturelles, il faut avoir une espèce d'entendement tout contraire à celui que nous avons; ou bien il faut regarder presque chaque trait de la vie d'Abraham comme un miracle, ou bien il faut croire que tout cela n'est qu'une allégorie: quelque parti qu'on prenne on sera encore très embarrassé. Par exemple, quel tour pourrons-nous donner à la promesse que Dieu fait à Abraham de l'investir lui et sa postérité de toute la terre de Canaan, que jamais ce Chaldéen ne posséda : c'est là une de ces difficultés qu'il est impossible de résoudre.

Il paraît étonnant que Dieu ayant fait naître Isaac

(1) Il devait même avoir alors cent quarante-trois ans, suivant quelques interprètes. Voyez la première section.

d'une femme de quatre-vingt-quinze ans et d'un pere centenaire, il ait ensuite ordonné au père d'égorger ce même enfant qu'il lui avait donné contre toute attente. Cet ordre étrange de Dieu semble faire voir que, dans le temps où cette histoire fut écrite, les sacrifices de victimes humaines étaient en usage chez les Juifs, comme ils le devinrent chez d'autres nations, témoin le vœu de Jephté. Mais on peut dire que l'obéissance d'Abraham prêt à sacrifier son fils au Dieu qui le lui avait donné est une allégorie de la résignation que l'homme doit aux ordres de l'Etre suprême.

Il y a sur-tout une remarque bien importante à faire sur l'histoire de ce patriarche regardé comme le pere des Juifs et des Arabes. Ses principaux enfants sont Isaac, né de sa femme par une faveur miraculeuse de la Providence, et Ismaël, né de sa servante. C'est dans Isaac qu'est bénie la race du patriarche, et cependant Isaac n'est le pere que d'une nation malheureuse et méprisable, long-temps esclave et plus long-temps dispersée. Ismaël, au contraire, est le pere des Arabes, qui ont enfin fondé l'empire des califes, un des plus puissans et des plus étendus de l'univers.

Les musulmans ont une grande vénération pour Abraham, qu'ils appellent Ibrahim. Ceux qui le croient enterré à Hébron y vont en pélerinage; ceux qui pensent que son tombeau est à la Mecque, l'y révèrent.

Quelques anciens Persans ont cru qu'Abraham était le même que Zoroastre. Il lui est arrivé la même chose qu'à la plupart des fondateurs des na-

tions orientales, auxquels on attribuait différens noms et différentes aventures ; mais par le texte de l'Écriture il paraît qu'il était un de ces Arabes vagabonds qui n'avaient pas de demeure fixe.

On le voit naître à Ur en Chaldée, aller à Haran, puis en Palestine, en Egypte, en Phénicie, et enfin être obligé d'acheter un sépulcre à Hébron.

Une des plus remarquables circonstances de sa vie c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, n'ayant point encore engendré Isaac, il se fit circoncire lui et son fils Ismaël et tous ses serviteurs. Il avait apparemment pris cette idée chez les Egyptiens. Il est difficile de démêler l'origine d'une pareille opération. Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'elle fut inventée pour prévenir les abus de la puberté. Mais pourquoi couper son prépuce à cent ans?

On prétend, d'un autre côté, que les prêtres seuls d'Egypte étaient anciennement distingués par cette coutume. C'était un usage très ancien en Afrique et dans une partie de l'Asie que les plus saints personnages présentassent leur membre viril à baiser aux femmes qu'ils rencontraient. On portait en procession en Egypte le phallum, qui était un gros Priape. Les organes de la génération étaient regardés comme quelque chose de noble et de sacré, comme un symbole de la puissance divine ; on jurait par eux, et lorsque l'on fesait un serment à quelqu'un on mettait la main à ses *testicules ;* c'est peut-être même de cette ancienne coutume qu'ils tirèrent ensuite leur nom qui signifie *témoins,* parcequ'autrefois ils servaient ainsi de témoignage et de gage. Quand

Abraham envoya son serviteur demander Rebecca pour son fils Isaac, le serviteur mit la main aux parties génitales d'Abraham, ce qu'on a traduit par le mot *cuisse*.

On voit par là combien les mœurs de cette haute antiquité différaient en tout des nôtres. Il n'est pas plus étonnant aux yeux d'un philosophe qu'on ait juré autrefois par cette partie que par la tête, et il n'est pas étonnant que ceux qui voulaient se distinguer des autres hommes missent un signe à cette partie révérée.

La Genèse dit que la circoncision fut un pacte entre Dieu et Abraham, et elle ajoute expressément qu'on fera mourir quiconque ne sera pas circoncis dans la maison. Cependant on ne dit point qu'Isaac l'ait été, et il n'est plus parlé de circoncision jusqu'au temps de Moïse.

On finira cet article par une autre observation, c'est qu'Abraham ayant eu de Sara et d'Agar deux fils qui furent chacun le père d'une grande nation, il eut six fils de Céthura qui s'établirent dans l'Arabie; mais leur postérité n'a point été célèbre.

ABUS.

VICE attaché à tous les usages, à toutes les lois, à toutes les institutions des hommes. Le détail n'en pourrait être contenu dans aucune bibliotheque.

Les abus gouvernent les états. *Maximus ille est qui minimis urgetur.* On peut dire aux Chinois, aux

Japonais, aux Anglais: Votre gouvernement fourmille d'abus que vous ne corrigez point. Les Chinois répondront: Nous subsistons en corps de peuple depuis cinq mille ans, et nous sommes aujourd'hui peut-être la nation de la terre la moins infortunée, parceque nous sommes la plus tranquille. Le Japonais en dira à-peu-près autant. L'Anglais dira: Nous sommes puissans sur mer et assez à notre aise sur terre. Peut-être dans dix mille ans perfectionnerons-nous nos usages. Le grand secret est d'être encore mieux que les autres avec des abus énormes.

Nous ne parlerons ici que de l'*appel comme d'abus*.

C'est une erreur de penser que maître Pierre de Cugnières, chevalier ès lois, avocat du roi au parlement de Paris, aît appelé comme d'abus, en 1330, sous Philippe de Valois. La formule d'appel comme d'abus ne fut introduite que sur la fin du regne de Louis XII. Pierre Cugnières fit ce qu'il put pour réformer l'abus des usurpations ecclésiastiques dont les parlemens, tous les juges séculiers, et tous les seigneurs hauts-justiciers se plaignaient; mais il n'y réussit pas.

Le clergé n'avait pas moins à se plaindre des seigneurs, qui n'étaient, après tout, que des tyrans ignorans qui avaient corrompu toute justice; et ils regardaient les ecclésiastiques comme des tyrans qui savaient lire et écrire.

Enfin le roi convoqua les deux parties dans son palais, et non pas dans sa cour du parlement, comme

le dit Pasquier. Le roi s'assit sur son trône, entouré des pairs, des hauts-barons, des grands-officiers qui composaient son conseil.

Vingt évêques comparurent; les seigneurs complaignans apportèrent leurs mémoires. L'archevêque de Sens et l'évêque d'Autun parlèrent pour le clergé. Il n'est point dit quel fut l'orateur du parlement et des seigneurs. Il paraît vraisemblable que le discours de l'avocat du roi fut un résumé des allégations des deux parties. Il se peut aussi qu'il eût parlé pour le parlement et pour les seigneurs, et que ce fût le chancelier qui résuma les raisons alléguées de part et d'autre. Quoi qu'il en soit, voici les plaintes des barons et du parlement, rédigées par Pierre Cugnières.

I° Lorsqu'un laïc ajournait devant le juge royal ou seigneurial un clerc qui n'était pas même tonsuré, mais seulement gradué, l'official signifiait aux juges de ne point passer outre, sous peine d'excommunication et d'amende.

II° La jurisdiction ecclésiastique forçait les laïcs de comparaître devant elle dans toutes leurs contestations avec les clercs pour succession, prêt d'argent, et en toute matière civile.

III° Les évêques et abbés établissaient des notaires dans les terres mêmes des laïcs.

IV° Ils excommuniaient ceux qui ne payaient pas leurs dettes aux clercs; et si le juge laïc ne les contraignait pas de payer, ils excommuniaient le juge.

V° Lorsque le juge séculier avait saisi un voleur,

il fallait qu'il remît au juge ecclésiastique les effets volés ; sinon il était excommunié.

VI° Un excommunié ne pouvait obtenir son absolution sans payer une amende arbitraire.

VII° Les officiaux dénonçaient à tout laboureur et manœuvre qu'il serait damné et privé de la sépulture s'il travaillait pour un excommunié.

VIII° Les mêmes officiaux s'arrogeaient de faire les inventaires dans les domaines mêmes du roi, sous prétexte qu'ils savaient écrire.

IX° Ils se fesaient payer pour accorder à un nouveau marié la liberté de coucher avec sa femme.

X° Ils s'emparaient de tous les testamens.

XI° Ils déclaraient damné tout mort qui n'avait point fait de testament, parcequ'en ce cas il n'avait rien laissé à l'Eglise; et pour lui laisser du moins les honneurs de l'enterrement, ils fesaient en son nom un testament plein de legs pieux.

Il y avoit soixante-six griefs à-peu-près semblables.

Pierre Roger, archevêque de Sens, prit savamment la parole; c'était un homme qui passait pour un vaste génie, et qui fut depuis pape sous le nom de Clément VI. Il protesta d'abord qu'il ne parlait point pour être jugé, mais pour juger ses adversaires, et pour instruire le roi de son devoir.

Il dit que Jésus-Christ étant Dieu et homme, avait eu le pouvoir temporel et spirituel; et que par conséquent les ministres de l'Eglise, qui lui avaient succédé, étaient les juges-nés de tous les

hommes sans exception. Voici comme il s'exprima :

Sers Dieu dévotement,
Baille-lui largement,
Révère sa gent dûment,
Rends-lui le sien entièrement.

Ces rimes firent un très bel effet. (Voyez *Libellus Bertrandi cardinalis*, tome I des Libertés de l'Eglise gallicane.)

Pierre Bertrandi, évêque d'Autun, entra dans de plus grands détails. Il assura que l'excommunication n'étant jamais lancée que pour un péché mortel, le coupable devait faire pénitence, et que la meilleure pénitence était de donner de l'argent à l'Eglise. Il représenta que les juges ecclésiastiques étaient plus capables que les juges royaux ou seigneuriaux de rendre justice, parcequ'ils avaient étudié les décrétales, que les autres ignoraient.

Mais on pouvait lui répondre qu'il fallait obliger les baillis et les prévôts du royaume à lire les décrétales pour ne jamais les suivre.

Cette grande assemblée ne servit à rien; le roi croyait avoir besoin alors de ménager le pape, né dans son royaume, siégeant dans Avignon, et ennemi mortel de l'empereur Louis de Bavière. La politique dans tous les temps conserva les abus dont se plaignait la justice. Il resta seulement dans le parlement une mémoire ineffaçable du discours de Pierre Cugnières. Ce tribunal s'affermit dans l'usage où il était déja de s'opposer aux prétentions cléricales; on appela toujours des sentences des of-

ficiaux au parlement, et peu-à-peu cette procédure fut appelée *Appel comme d'abus*.

Enfin tous les parlemens du royaume se sont accordés à laisser à l'Eglise sa discipline, et à juger tous les hommes indistinctement suivant les lois de l'état, en conservant les formalités prescrites par les ordonnances.

ABUS DES MOTS.

Les livres, comme les conversations, nous donnent rarement des idées précises. Rien n'est si commun que de lire et de converser inutilement.

Il faut répéter ici ce que Locke a tant recommandé : *définissez les termes.*

Une dame a trop mangé et n'a point fait d'exercice, elle est malade; son médecin lui apprend qu'il y a dans elle une humeur peccante, des impuretés, des obstructions, des vapeurs, et lui prescrit une drogue qui purifiera son sang. Quelle idée nette peuvent donner tous ces mots ? la malade et les parens qui écoutent ne les comprennent pas plus que le médecin. Autrefois on ordonnait une décoction de plantes chaudes ou froides au second, au troisième degré.

Un jurisconsulte, dans son institut criminel, annonce que l'inobservation des fêtes et dimanches est un crime de lèse-majesté divine au second chef. *Majesté divine* donne d'abord l'idée du plus énorme des crimes et du châtiment le plus affreux : de quoi

s'agit-il? d'avoir manqué vêpres, ce qui peut arriver au plus honnête homme du monde.

Dans toutes les disputes sur la liberté, un argumentant entend presque toujours une chose, et son adversaire une autre. Un troisième survient qui n'entend ni le premier ni le second, et qui n'en est pas entendu.

Dans les disputes sur la liberté, l'un a dans la tête la puissance d'agir, l'autre la puissance de vouloir, le dernier le desir d'exécuter; ils courent tous trois, chacun dans son cercle, et ne se rencontrent jamais.

Il en est de même dans les querelles sur la grace. Qui peut comprendre sa nature, ses opérations, et la suffisante qui ne suffit pas, et l'efficace à laquelle on résiste?

On a prononcé deux mille ans les mots de *forme substantielle* sans en avoir la moindre notion. On y a substitué les natures plastiques, sans y rien gagner.

Un voyageur est arrêté par un torrent: il demande le gué à un villageois qu'il voit de loin vis-à-vis de lui: Prenez à droite, lui crie le paysan; il prend la droite et se noie; l'autre court à lui: Eh, malheureux! je ne vous avais pas dit d'avancer à votre droite, mais à la mienne.

Le monde est plein de ces mal-entendus. Comment un Norwégien en lisant cette formule, *serviteur des serviteurs de Dieu*, découvrira-t-il que c'est l'évêque des évêques, et le roi des rois qui parle?

Dans le temps que les fragmens de Pétrone fesaient grand bruit dans la littérature, Meibomius, grand savant de Lubeck, lit dans une lettre impri-

mée d'un autre savant de Bologne: Nous avons ici un Pétrone entier; je l'ai vu de mes yeux et avec admiration; *Habemus hìc Petronium integrum, quem vidi meis oculis non sine admiratione.* Aussitôt il part pour l'Italie, court à Bologne, va trouver le bibliothécaire Capponi, lui demande s'il est vrai qu'on ait à Bologne le Pétrone entier. Capponi lui répond que c'est une chose dès long-temps publique. Puis-je voir ce Pétrone? ayez la bonté de me le montrer. Rien n'est plus aisé, dit Capponi. Il ' mène à l'église où repose le corps de S. Pét· Meibomius prend la poste et s'enfuit.

Si le jésuite Daniel a pris un abbé guerrier, *m. tialem abbatem* pour l'abbé Martial, cent historiens sont tombés dans de plus grandes méprises. Le jésuite d'Orléans dans ses *Révolutions d'Angleterre* mettait indifféremment *Northampton* et *Southampton*, ne se trompant que du nord au sud.

Des termes métaphoriques, pris au sens propre, ont décidé quelquefois de l'opinion de vingt nations. On connait la métaphore d'Isaïe: *Comment es-tu tombée du ciel, étoile de lumière qui te levais le matin?* On s'imagina que ce discours s'adressait au diable. Et comme le mot hébreu qui répond à l'étoile de *Vénus* a été traduit par le mot *Lucifer* en latin, le diable depuis ce temps-là s'est toujours appelé *Lucifer.* (1)

On s'est fort moqué de la carte du Tendre de mademoiselle Scudéri. Les amans s'embarquent sur le

(1) Voyez BEKER et DIABLE.

fleuve de Tendre, on dîne à Tendre sur Estime, on soupe à Tendre sur Inclination, on couche à Tendre sur Desir; le lendemain on se trouve à Tendre sur Passion, et enfin à Tendre sur Tendre. Ces idées peuvent être ridicules, sur-tout quand ce sont des Clélies, des Horatius Coclès, et des Romains austères et agrestes qui voyagent: mais cette carte géographique montre au moins que l'amour a beaucoup de logemens différens. Cette idée fait voir que le même mot ne signifie pas la même chose, que la différence est prodigieuse entre l'amour de Tarquin et celui de Céladon, entre l'amour de David pour Jonathas, qui était plus fort que celui des femmes, et l'amour de l'abbé Desfontaines pour de petits ramoneurs de cheminée.

Le plus singulier exemple de cet abus des mots, de ces équivoques volontaires, de ces mal-entendus qui ont causé tant de querelles, est le *King-tien* de la Chine. Des missionnaires d'Europe disputent entre eux violemment sur la signification de ce mot. La cour de Rome envoie un Français nommé Maigrot, qu'elle fait évêque imaginaire d'une province de la Chine, pour juger de ce différent. Ce Maigrot ne sait pas un mot de chinois; l'empereur daigne lui faire dire ce qu'il entend par *King-tien*; Maigrot ne veut pas l'en croire, et fait condamner à Rome l'empereur de la Chine.

On ne tarit point sur cet abus des mots. En histoire, en morale, en jurisprudence, en médecine, mais sur-tout en théologie, gardez vous des équivoques.

Boileau n'avait pas tort quand il fit la satire qui

porte ce nom; il eût pu la mieux faire: mais il y a des vers dignes de lui que l'on cite tous les jours:

Lorsque chez tes sujets l'un contre l'autre armés,
Et sur un Dieu fait homme au combat animés,
Tu fis dans une guerre et si vive et si longue
Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue.

ACADÉMIE.

Les académies sont aux universités ce que l'âge mûr est à l'enfance, ce que l'art de bien parler est à la grammaire, ce que la politesse est aux premieres leçons de la civilité. Les académies n'étant point mercenaires doivent être absolument libres. Telles ont été les académies d'Italie, telle est l'académie française, et sur-tout la société royale de Londres.

L'académie française, qui s'est formée elle-même, reçut à la vérité des lettres-patentes de Louis XIII, mais sans aucun salaire, et par conséquent sans aucune sujétion. C'est ce qui engagea les premiers hommes du royaume, et jusqu'à des princes, à demander d'être admis dans cet illustre corps. La société de Londres a eu le même avantage.

Le célebre Colbert, étant membre de l'académie française, employa quelques uns de ses confreres à composer les inscriptions et les devises pour les bâtimens publics. Cette petite assemblée, dont furent ensuite Racine et Boileau, devint bientôt une académie à part. On peut dater même de l'année 1663 l'établissement de cette académie des inscriptions, nommée aujourd'hui *des belles-lettres*, et

celle de l'académie des sciences, de 1666. Ce sont deux établissemens qu'on doit au même ministre qui contribua en tant de genres à la splendeur du siecle de Louis XIV.

Lorsqu'après la mort de Jean-Baptiste Colbert et celle du marquis de Louvois, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, eut le département de Paris, il chargea l'abbé Bignon, son neveu, de gouverner les nouvelles académies. On imagina des places d'honoraires qui n'exigeaient nulle science, et qui étaient sans rétribution; des places de pensionnaires qui demandaient du travail, désagréablement distinguées de celles des honoraires; des places d'associés sans pension, et des places d'élèves, titre encore plus désagréable, et supprimé depuis.

L'académie des belles-lettres fut mise sur le même pied. Toutes deux se soumirent à la dépendance immédiate du secrétaire d'état, et à la distinction révoltante des honorés, des pensionnés, et des élèves.

L'abbé Bignon osa proposer le même règlement à l'académie française dont il était membre. Il fut reçu avec une indignation unanime. Les moins opulens de l'académie furent les premiers à rejeter ses offres et à préférer la liberté et l'honneur à des pensions.

L'abbé Bignon, qui, avec l'intention louable de faire du bien . n'avait pas assez ménagé la noblesse des sentimens de ses confrères, ne remit plus le pied à l'académie française; il régna dans les autres tant que le comte de Pontchartrain fut en place. Il résumait même les mémoires lus aux séances publiques, quoiqu'il faille l'érudition la plus profonde

et la plus étendue pour rendre compte sur-le-champ d'une dissertation sur des points épineux de physique et de mathématiques ; et il passa pour un Mécène. Cet usage de résumer les discours a cessé ; mais la dépendance est demeurée.

Ce mot d'académie devint si célèbre, que lorsque Lulli, qui étoit une espèce de favori, eut obtenu l'établissement de son opéra en 1672, il eut le crédit de faire insérer dans les patentes que c'était une *académie royale de musique, et que les gentilshommes et les demoiselles pourraient y chanter sans déroger.* Il ne fit pas le même honneur aux danseurs et aux danseuses. Cependant le public a toujours conservé l'habitude d'aller à l'opéra, et jamais à l'académie de musique.

On sait que ce mot *académie* emprunté des Grecs signifiait originairement une société, une école de philosophie d'Athènes, qui s'assemblait dans un jardin légué par *Academus.*

Les Italiens furent les premiers qui instituerent de telles sociétés après la renaissance des lettres. L'académie de *la Crusca* est du seizième siècle. Il y en eut ensuite dans toutes les villes où les sciences étaient cultivées.

Ce titre a été tellement prodigué en France, qu'on l'a donné pendant quelques années à des assemblées de joueurs qu'on appelait autrefois *des tripots.* On disait *académies de jeu.* On appela les jeunes gens qui apprenaient l'équitation et l'escrime dans des écoles destinées à ces arts *académistes*, et non pas *académiciens.*

Le titre d'*académicien* n'a été attaché par l'usage

qu'aux gens de lettres des trois académies, la française, celle des sciences, celle des inscriptions.

L'académie française a rendu de grands services à la langue.

Celle des sciences a été très utile en ce qu'elle n'adopte aucun systême, et qu'elle publie les découvertes et les tentatives nouvelles.

Celle des inscriptions s'est occupée des recherches sur les monumens de l'antiquité, et depuis quelques années il en est sorti des mémoires très instructifs.

C'est un devoir établi par l'honnêteté publique que les membres de ces trois académies se respectent les uns les autres dans les recueils que ces sociétés impriment. L'oubli de cette politesse nécessaire est très rare. Cette grossièreté n'a guère été reprochée de nos jours qu'à l'abbé Foucher, de l'académie des inscriptions, qui s'étant trompé dans un mémoire sur *Zoroastre*, voulut appuyer sa méprise par des expressions qui autrefois étaient trop en usage dans les écoles, et que le savoir-vivre a proscrites; mais le corps n'est pas responsable des fautes des membres.

La société de Londres n'a jamais pris le titre d'*académie*.

Les académies dans les provinces ont produit des avantages signalés. Elles ont fait naître l'émulation, forcé au travail, accoutumé les jeunes gens à de bonnes lectures, dissipé l'ignorance et les préjugés de quelques villes, inspiré la politesse, et chassé autant qu'on le peut le pédantisme.

On n'a guère écrit contre l'académie française

que des plaisanteries frivoles et insipides. La comédie des *Académiciens*, de Saint-Evremont, eut quelque réputation en son temps ; mais une preuve de son peu de mérite c'est qu'on ne s'en souvient plus, au lieu que les bonnes satires de Boileau sont immortelles. Je ne sais pourquoi Pélisson dit que la comédie des *Académiciens* tient de la farce. Il me semble que c'est un simple dialogue sans intrigue et sans sel, aussi fade que le *Sir Politik* et que la comédie des *Opéra*, et que presque tous les ouvrages de Saint-Evremont, qui ne sont, à quatre ou cinq pièces près, que des futilités en style pincé et en antithèses. (1)

ADAM.

SECTION I.

On a tant parlé, tant écrit d'*Adam*, de sa femme, des préadamites, etc... les rabbins ont débité sur *Adam* tant de rêveries, et il est si plat de répéter ce que les autres ont dit, qu'on hasarde ici sur *Adam* une idée assez neuve, du moins elle ne se trouve dans aucun ancien auteur, dans aucun père de l'Eglise, ni dans aucun prédicateur ou théologien, ou critique, ou scoliaste de ma connaissance. C'est le profond secret qui a été gardé sur *Adam* dans toute la terre habitable, excepté en Palestine, jusqu'au

(1) Voyez le Mercure de France, juin, page 151 ; juillet, deuxième volume, page 154 ; et août, page 122, année 1769.

temps où les livres juifs commencèrent à être connus dans Alexandrie, lorsqu'ils furent traduits en grec sous un des Ptolomées. Encore furent-ils très peu connus. Les gros livres étaient très rares et très chers; et de plus les Juifs de Jérusalem furent si en colère contre ceux d'Alexandrie, leur firent tant de reproches d'avoir traduit leur Bible en langue profane, leur dirent tant d'injures, et crièrent si haut au Seigneur, que les Juifs alexandrins cachèrent leur traduction autant qu'ils le purent. Elle fut si secrète qu'aucun auteur grec ou romain n'en parle jusqu'au temps de l'empereur Aurélien.

Or l'historien Josephe avoue dans sa réponse à Appion que les Juifs n'avaient eu long-temps aucun commerce avec les autres nations. « Nous habitons, « dit-il, un pays éloigné de la mer; nous ne nous « appliquons point au commerce; nous ne commu- « niquons point avec les autres peuples... Y a-t-il « sujet de s'étonner que notre nation, habitant si « loin de la mer, et affectant de ne rien écrire, ait « été si peu connue? » (1)

On demandera ici comment Josephe pouvait dire que sa nation affectait de ne rien écrire lorsqu'elle avait vingt-deux livres canoniques, sans compter le *Targum d'Onkelos*. Mais il faut considérer que vingt-

(1) Les Juifs étaient très connus des Perses, puisqu'ils furent dispersés dans leur empire; ensuite, des Egyptiens, puisqu'ils firent tout le commerce d'Alexandrie; des Romains, puisqu'ils avaient des synagogues à Rome. Mais étant au milieu des nations, ils en furent toujours séparés par leur institution. Ils ne mangeaient point avec les étrangers, et ne communiquèrent leurs livres que très tard.

deux volumes très petits étaient fort peu de chose en comparaison de la multitude des livres conservés dans la bibliothèque d'Alexandrie, dont la moitié fut brûlée dans la guerre de César.

Il est constant que les Juifs avaient très peu écrit, très peu lu; qu'ils étaient profondément ignorans en astronomie, en géométrie, en géographie, en physique; qu'ils ne savaient rien de l'histoire des autres peuples, et qu'ils ne commencèrent enfin à s'instruire que dans Alexandrie. Leur langue était un mélange barbare d'ancien phénicien et de chaldéen corrompu. Elle était si pauvre qu'il leur manquait plusieurs modes dans la conjugaison de leurs verbes.

De plus, ne communiquant à aucun étranger leurs livres ni leurs titres, personne sur la terre, excepté eux, n'avait jamais entendu parler ni d'Adam, ni d'Eve, ni d'Abel, ni de Caïn, ni de Noé. Le seul Abraham fut connu des peuples orientaux dans la suite des temps, mais nul peuple ancien ne convenait que cet Abraham ou cet Ibrahim fût la tige du peuple juif.

Tels sont les secrets de la Providence, que le père et la mère du genre humain furent toujours entièrement ignorés du genre humain, au point que les noms d'Adam et d'Eve ne se trouvent dans aucun ancien auteur, ni de la Grèce, ni de Rome, ni de la Perse, ni de la Syrie, ni chez les Arabes même, jusque vers le temps de Mahomet. Dieu daigna permettre que les titres de la grande famille du monde ne fussent conservés que chez la plus petite et la plus malheureuse partie de la famille.

Comment se peut-il faire qu'Adam et Eve aient été inconnus à tous leurs enfans? Comment ne se trouva-t-il ni en Egypte ni à Babylone aucune trace, aucune tradition de nos premiers pères? Pourquoi ni Orphée, ni Linus, ni Thamiris, n'en parlèrent-ils point? car s'ils en avaient dit un mot, ce mot aurait été relevé sans doute par Hésiode, et sur-tout par Homère, qui parlent de tout, excepté des auteurs de la race humaine.

Clément d'Alexandrie, qui rapporte tant de témoignages de l'antiquité, n'aurait pas manqué de citer un passage dans lequel il aurait été fait mention d'Adam et d'Eve.

Eusèbe dans son Histoire universelle a recherché jusqu'aux témoignages les plus suspects; il aurait bien fait valoir le moindre trait, la moindre vraisemblance en faveur de nos premiers parens.

Il est donc avéré qu'ils furent toujours entièrement ignorés des nations.

On trouve à la vérité chez les brachmanes, dans le livre intitulé l'Ezourveidam, le nom d'Adimo et celui de Procriti sa femme. Si Adimo ressemble un peu à notre Adam, les Indiens répondent: « Nous « sommes un grand peuple établi vers l'Indus et vers « le Gange plusieurs siecles avant que la horde hé- « braïque se fût portée vers le Jourdain. Les Egyp- « tiens, les Persans, les Arabes, venaient chercher « dans notre pays la sagesse et les épiceries, quand « les Juifs étaient inconnus au reste des hommes. « Nous ne pouvons avoir pris notre Adimo de leur « Adam. Notre Procriti ne ressemble point du tout

« à Eve, et d'ailleurs leur histoire est entièrement « différente.

« De plus, le Veidam, dont l'Ezourveidam est le « commentaire, passe chez nous pour être d'une an- « tiquité plus reculée que celle des livres juifs; et ce « Veidam est encore une nouvelle loi donnée aux « brachmanes quinze cents ans après leur première « loi appelée Shasta ou Shasta-bad. »

Telles sont à-peu-près les réponses que les brames d'aujourd'hui ont souvent faites aux aumôniers des vaisseaux marchands qui venaient leur parler d'Adam et d'Eve, d'Abel et de Caïn, tandis que les négocians de l'Europe venaient à main armée acheter des épiceries chez eux et désoler leur pays.

Le phénicien Sanchoniathon, qui vivait certainement avant le temps où nous plaçons Moïse (1), et qui est cité par Eusèbe comme un auteur authentique, donne dix générations à la race humaine,

---

(1) Ce qui fait penser à plusieurs savans que Sanchoniathon est antérieur au temps où l'on place Moïse, c'est qu'il n'en parle point. Il écrivait dans Bérithe. Cette ville était voisine du pays où les Juifs s'établirent. Si Sanchoniathon avait été postérieur ou contemporain, il n'aurait pas omis les prodiges épouvantables dont Moïse inonda l'Egypte; il aurait sûrement fait mention du peuple juif qui mettait sa patrie à feu et à sang. Eusèbe, Jules Africain, saint Ephrem, tous les pères grecs et syriaques auraient cité un auteur profane qui rendait témoignage au législateur hébreu. Eusèbe sur-tout, qui reconnaît l'authenticité de Sanchoniathon, et qui en a traduit des fragmens, aurait traduit tout ce qui eût regardé Moïse.

comme fait Moïse jusqu'au temps de Noé ; et il ne parle dans ces dix générations ni d'Adam ni d'Eve, ni d'aucun de leurs descendans, ni de Noé même.

Voici les noms des premiers hommes, suivant la traduction grecque faite par Philon de Biblos : AEon, Genos, Phox, Liban, Usou, Halieus, Chrisor, Tecnites, Agrove, Amine. Ce sont-là les dix premières générations.

Vous ne voyez le nom de Noé ni d'Adam dans aucune des antiques dynasties d'Egypte ; ils ne se trouvent point chez les Chaldéens : en un mot, la terre entière a gardé sur eux le silence.

Il faut avouer qu'une telle réticence est sans exemple. Tous les peuples se sont attribué des origines imaginaires ; et aucun n'a touché à la véritable. On ne peut comprendre comment le père de toutes les nations a été ignoré si long-temps ; son nom devait avoir volé de bouche en bouche d'un bout du monde à l'autre, selon le cours naturel des choses humaines.

Humilions-nous sous les décrets de la Providence, qui a permis cet oubli si étonnant. Tout a été mystérieux et caché dans la nation conduite par Dieu même, qui a préparé la voie au christianisme, et qui a été l'olivier sauvage sur lequel est enté l'olivier franc. Les noms des auteurs du genre humain, ignorés du genre humain, sont au rang des plus grands mystères.

J'ose affirmer qu'il a fallu un miracle pour boucher ainsi les yeux et les oreilles de toutes les nations, pour détruire chez elles tout monument,

tout ressouvenir de leur premier père. Qu'auraient pensé, qu'auraient dit César, Antoine, Crassus, Pompée, Cicéron, Marcellus, Métellus, si un pauvre juif, en leur vendant du baume, leur avait dit: Nous descendons tous d'un même père, nommé Adam? Tout le sénat romain aurait crié: Montrez-nous notre arbre généalogique. Alors le juif aurait déployé ses dix générations jusqu'à Noé, jusqu'au secret de l'inondation de tout le globe. Le sénat lui aurait demandé combien il y avait de personnes dans l'arche pour nourrir tous les animaux pendant dix mois entiers, et pendant l'année suivante, qui ne put fournir aucune nourriture. Le rogneur d'especes aurait dit: Nous étions huit, Noé et sa femme, leurs trois fils, Sem, Cham, et Japhet, et leurs épouses. Toute cette famille descendait d'Adam en droite ligne.

Cicéron se serait informé sans doute des grands monumens, des témoignages incontestables que Noé et ses enfans auraient laissés de notre commun père: toute la terre après le déluge aurait retenti à jamais des noms d'Adam et de Noé, l'un père, l'autre restaurateur de toutes les races. Leurs noms auraient été dans toutes les bouches dès qu'on aurait parlé, sur tous les parchemins, dès qu'on aurait su écrire, sur la porte de chaque maison sitôt qu'on aurait bâti, sur tous les temples, sur toutes les statues. Quoi! vous saviez un si grand secret, et vous nous l'avez caché! C'est que nous sommes purs, et que vous êtes impurs, aurait répondu le juif. Le sénat romain aurait ri, ou l'aurait fait fustiger: tant les hommes sont attachés à leurs préjugés!

SECTION II.

La pieuse madame de Bourignon était sûre qu'Adam avait été hermaphrodite, comme les premiers hommes du divin Platon. Dieu lui avait révélé ce grand secret; mais comme je n'ai pas eu les mêmes révélations, je n'en parlerai point. Les rabbins juifs ont lu les livres d'Adam; ils savent le nom de son précepteur et de sa seconde femme: mais comme je n'ai point lu ces livres de notre premier père, je n'en dirai mot. Quelques esprits creux, très savans, sont tout étonnés, quand ils lisent le Veidam des anciens brachmanes, de trouver que le premier homme fut créé aux Indes, etc., qu'il s'appelait Adimo, qui signifie l'engendreur, et que sa femme s'appelait Procriti, qui signifie la vie. Ils disent que la secte des brachmanes est incontestablement plus ancienne que celle des Juifs; que les Juifs ne purent écrire que très tard dans la langue cananéenne, puisqu'ils ne s'établirent que très tard dans le petit pays de Canaan; ils disent que les Indiens furent toujours inventeurs, et les Juifs toujours imitateurs; les Indiens toujours ingénieux, et les Juifs toujours grossiers; ils disent qu'il est bien difficile qu'Adam, qui était roux, et qui avait des cheveux, soit le père des Nègres, qui sont noirs comme de l'encre, et qui ont de la laine noire sur la tête. Que ne disent-ils point? pour moi, je ne dis mot; j'abandonne ces recherches au révérend père Berruyer de la société de Jésus, c'est le plus grand innocent que j'aie jamais connu. On a brûlé son livre comme celui d'un

homme qui voulait tourner la Bible en ridicule, mais je puis assurer qu'il n'y entendait pas finesse.

(Tiré d'une lettre du chevalier de R***.)

SECTION III.

Nous ne vivons plus dans un siècle où l'on examine sérieusement si Adam a eu la science infuse ou non; ceux qui ont si long-temps agité cette question n'avaient la science ni infuse ni acquise.

Il est aussi difficile de savoir en quel temps fut écrit le livre de la Genèse où il est parlé d'Adam, que de savoir la date du Veidam, du Hanscrit, et des autres anciens livres asiatiques. Il est important de remarquer qu'il n'était pas permis aux Juifs de lire le premier chapitre de la Genèse avant l'âge de vingt-cinq ans. Beaucoup de rabbins ont regardé la formation d'Adam et d'Ève, et leur aventure, comme une allégorie. Toutes les anciennes nations célèbres en ont imaginé de pareilles; et par un concours singulier, qui marque la faiblesse de notre nature, toutes ont voulu expliquer l'origine du mal moral et du mal physique par des idées à-peu-près semblables. Les Chaldéens, les Indiens, les Perses, les Egyptiens, ont également rendu compte de ce mélange de bien et de mal qui semble être l'apanage de notre globe. Les Juifs sortis d'Egypte y avaient entendu parler, tout grossiers qu'ils étaient, de la philosophie allégorique des Egyptiens. Ils mêlèrent depuis à ces faibles connaissances celles qu'ils puisèrent chez les Phéniciens et les Babyloniens dans un très long esclavage; mais comme il est na

turel et très ordinaire qu'un peuple grossier imite grossièrement les imaginations d'un peuple poli, il n'est pas surprenant que les Juifs aient imaginé une femme formée de la côte d'un homme ; l'esprit de vie soufflé de la bouche de Dieu au visage d'Adam ; le Tygre, l'Euphrate, le Nil, et l'Oxus, ayant la même source dans un jardin; et la défense de manger d'un fruit, défense qui a produit la mort aussi bien que le mal physique et moral. Pleins de l'idée répandue chez les anciens que le serpent est un animal très subtil, ils n'ont pas fait difficulté de lui accorder l'intelligence et la parole.

Ce peuple, qui n'était alors répandu que dans un petit coin de la terre, et qui la croyait longue, étroite, et plate, n'eut pas de peine à croire que tous les hommes venaient d'Adam, et ne pouvait pas savoir que les Nègres, dont la conformation est différente de la nôtre, habitaient de vastes contrées. Il était bien loin de deviner l'Amérique (1).

Au reste, il est assez étrange qu'il fût permis au peuple juif de lire l'Exode, où il y a tant de miracles qui épouvantent la raison, et qu'il ne fût pas permis de lire avant vingt-cinq ans le premier chapitre de la Genèse, où tout doit être nécessairement miracle, puisqu'il s'agit de la création. C'est peut-être à cause de la manière singulière dont l'auteur s'exprime dès le premier verset, *au commencement les dieux firent le ciel et la terre;* on put craindre que les jeunes Juifs n'en prissent occasion d'adorer

---

(1) Voyez AMÉRIQUE.

plusieurs dieux. C'est peut-être parceque Dieu ayant créé l'homme et la femme au premier chapitre, les refait encore au sixième, et qu'on ne voulut pas mettre cette apparence de contradiction sous les yeux de la jeunesse. C'est peut-être parcequ'il est dit que *les dieux firent l'homme à leur image*, et que ces expressions présentaient aux Juifs un Dieu trop corporel. C'est peut-être parcequ'il est dit que Dieu ôta une côte à Adam pour en former la femme, et que les jeunes gens inconsidérés qui se seraient tâté les côtes, voyant qu'il ne leur en manquait point, auraient pu soupçonner l'auteur de quelque infidélité. C'est peut-être parceque Dieu, qui se promenait toujours à midi dans le jardin d'Eden, se moque d'Adam après sa chûte, et que ce ton railleur aurait trop inspiré à la jeunesse le goût de la plaisanterie. Enfin chaque ligne de ce chapitre fournit des raisons très plausibles d'en interdire la lecture; mais sur ce pied-là on ne voit pas trop comment les autres chapitres étaient permis. C'est encore une chose surprenante que les Juifs ne dussent lire ce chapitre qu'à vingt-cinq ans. Il semble qu'il devait être proposé d'abord à l'enfance, qui reçoit tout sans examen, plutôt qu'à la jeunesse, qui se pique déja de juger et de rire. Il se peut faire aussi que les Juifs de vingt-cinq ans étant déja préparés et affermis, en recevaient mieux ce chapitre, dont la lecture aurait pu révolter des ames toutes neuves.

On ne parlera pas ici de la seconde femme d'Adam, nommée Lillith, que les anciens rabbins lui ont donnée; il faut convenir qu'on sait très peu d'anecdotes de sa famille.

ADORER.

Culte de latrie. Chanson attribuée à Jésus-Christ. Danse sacrée. Cérémonies.

N'est-ce pas un grand défaut dans quelques langues modernes qu'on se serve du même mot envers l'Etre suprême et une fille? On sort quelquefois d'un sermon où le prédicateur n'a parlé que d'adorer Dieu en esprit et en vérité; de là on court à l'opéra où il n'est question *que du charmant objet que j'adore, et des aimables traits dont ce héros adore les attraits.*

Du moins les Grecs et les Romains ne tombèrent point dans cette profanation extravagante. Horace ne dit point qu'il adore Lalagé. Tibulle n'adore point Délie. Ce terme même d'adoration n'est pas dans Pétrone.

Si quelque chose peut excuser notre indécence, c'est que dans nos opéra et dans nos chansons il est souvent parlé des dieux de la fable. Les poëtes ont dit que leurs Philis étaient plus adorables que ces fausses divinités, et personne ne pouvait les en blâmer. Peu-à-peu on s'est accoutumé à cette expression, au point qu'on a traité de même le Dieu de tout l'univers et une chanteuse de l'opéra comique, sans qu'on s'apperçût de ce ridicule.

Détournons-en les yeux, et ne les arrêtons que sur l'importance de notre sujet.

Il n'y a point de nation civilisée qui ne rende un culte public d'adoration à Dieu. Il est vrai qu'on ne

force personne ni en Asie ni en Afrique d'aller à la mosquée ou au temple du lieu ; on y va de son bon gré. Cette affluence aurait pu même servir à réunir les esprits des hommes, et à les rendre plus doux dans la société. Cependant on les a vus quelquefois s'acharner les uns contre les autres dans l'asyle même consacré à la paix. Les zélés inondèrent de sang le temple de Jérusalem, dans lequel ils égorgèrent leurs frères. Nous avons quelquefois souillé nos églises de carnage.

A l'article de la Chine, on verra que l'empereur est le premier pontife, et combien le culte est auguste et simple. Ailleurs il est simple sans avoir rien de majestueux ; comme chez les réformés de notre Europe et dans l'Amérique anglaise.

Dans d'autres pays il faut à midi allumer des flambeaux de cire, qu'on avait en abomination dans les premiers temps. Un couvent de religieuses, à qui on voudrait retrancher les cierges, crierait que la lumière de la foi est éteinte et que le monde va finir.

L'église anglicane tient le milieu entre les pompeuses cérémonies romaines et la sécheresse des calvinistes.

Les chants, la danse, et les flambeaux étaient des cérémonies essentielles aux fêtes sacrées de tout l'Orient. Quiconque a lu, sait que les anciens Egyptiens faisaient le tour de leurs temples en chantant et en dansant. Point d'institution sacerdotale chez les Grecs sans des chants et des danses. Les Hébreux prirent cette coutume de leurs voisins ; David chantait et dansait devant l'arche.

St. Mathieu parle d'un cantique chanté par Jésus-Christ même et par les apôtres après leurs pâques (1). Ce cantique, qui est parvenu jusqu'à nous, n'est point mis dans le canon des livres sacrés : mais on retrouve les fragmens dans la deux cent trente-septième lettre de St. Augustin à l'évêque Cérétius... St. Augustin ne dit pas que cette hymne ne fut point chantée ; il n'en réprouve pas les paroles : il ne condamne les priscillianistes qui admettaient cette hymne dans leur évangile, que sur l'interprétation erronée qu'ils en donnaient, et qu'il trouve impie. Voici le cantique tel qu'on le trouve par parcelles dans Augustin même :

Je veux délier, et je veux être délié.
Je veux sauver, et je veux être sauvé.
Je veux engendrer, et je veux être engendré.
Je veux chanter; DANSEZ TOUS DE JOIE.
Je veux pleurer; frappez-vous tous de douleur.
Je veux orner, et je veux être orné.
Je suis la lampe pour vous qui me voyez.
Je suis la porte pour vous qui y frappez.
Vous qui voyez ce que je fais, ne dites point ce que je fais.
J'ai joué tout cela dans ce discours, et je n'ai point du tout été joué.

Mais quelque dispute qui se soit élevée au sujet de ce cantique, il est certain que le chant était employé dans toutes les cérémonies religieuses. Maho-

(1) HYMNO DICTO. Saint Matthieu, chap. XXVI, v. 30.

met avait trouvé ce culte établi chez les Arabes ; il l'est dans les Indes. Il ne paraît pas qu'il soit en usage chez les lettrés de la Chine. Les cérémonies ont par-tout quelque ressemblance et quelque différence ; mais on adore Dieu par toute la terre. Malheur sans doute à ceux qui ne l'adorent pas comme nous, et qui sont dans l'erreur, soit par le dogme, soit par les rites ; ils sont assis à l'ombre de la mort ; mais plus leur malheur est grand, plus il faut les plaindre et les supporter.

C'est même une grande consolation pour nous que tous les Mahométans, les Indiens, les Chinois, les Tartares, adorent un Dieu unique ; en cela ils sont nos frères. Leur fatale ignorance de nos mystères sacrés ne peut que nous inspirer une tendre compassion pour nos frères qui s'égarent. Loin de nous tout esprit de persécution qui ne servirait qu'à les rendre irréconciliables.

Un Dieu unique étant adoré sur toute la terre connue, faut-il que ceux qui le reconnaissent pour leur père, lui donnent toujours le spectacle de ses enfans qui se détestent, qui s'anathématisent, qui se poursuivent, qui se massacrent pour des argumens ?

Il n'est pas aisé d'expliquer au juste ce que les Grecs et les Romains entendaient par adorer ; si l'on adorait les faunes, les sylvains, les dryades, les naïades, comme on adorait les douze grands dieux. Il n'est pas vraisemblable qu'Antinoüs, le mignon d'Adrien, fût adoré par les nouveaux Egyptiens du même culte que Sérapis ; et il est assez prouvé que les anciens Egyptiens n'adoraient pas les oignons et

les crocodiles de la même façon qu'Isis et Osiris. On trouve l'équivoque par-tout, elle confond tout. Il faut à chaque mot dire : Qu'entendez vous ? Il faut toujours répéter : *Définissez les termes* (1).

Est-il bien vrai que Simon qu'on appelle le *magicien*, fut adoré chez les Romains ? Il est bien plus vrai qu'il y fut absolument ignoré.

St. Justin, dans son Apologie aussi inconnue à Rome que ce Simon, dit que ce dieu avait une statue élevée sur le Tibre, ou plutôt près du Tibre, entre les deux ponts, avec cette inscription : *Simoni deo sancto.* St. Irénée, Tertullien, attestent la même chose : mais à qui l'attestent-ils ? à des gens qui n'avaient jamais vu Rome : à des Africains, à des Allobroges, à des Syriens, à quelques habitans de Sichem. Ils n'avaient certainement pas vu cette statue, dont l'inscription est : *Semo sanco deo fidio*, et non pas, *Simoni sancto deo.*

Ils devaient au moins consulter Denys d'Halicarnasse, qui dans son quatrième livre rapporte cette inscription. *Semo sanco* était un ancien mot sabin qui signifie demi-homme et demi-dieu. Vous trouvez dans Tite-Live : *Bona Semoni sanco censuerunt consecranda.* Ce dieu était un des plus anciens qui fussent révérés à Rome ; il fut consacré par Tarquin le superbe, et regardé comme le dieu des alliances et de la bonne-foi. On lui sacrifiait un bœuf, et on écrivait sur la peau de ce bœuf le traité fait avec les peuples voisins. Il avait un temple auprès de celui de Quiri-

---

(1) Voyez ALEXANDRE.

nus. Tantôt on lui présentait des offrandes sous le nom du père Semo, tantôt sous le nom de *Sancus fidius*. C'est pourquoi Ovide dit dans ses Fastes :

Quærebam nonas Sanco, Fidiove referrem,
An tibi, Semo pater.

Voilà la divinité romaine qu'on a prise pendant tant de siècles pour Simon le magicien. St. Cyrille de Jérusalem n'en doutait pas; et St. Augustin, dans son premier livre *des hérésies*, dit que Simon le magicien lui-même se fit élever cette statue avec celle de son Hélène par ordre de l'empereur et du sénat.

Cette étrange fable, dont la fausseté était si aisée à reconnaître, fut continuellement liée avec cette autre fable que St. Pierre et ce Simon avaient tous deux comparu devant Néron; qu'ils s'étaient défiés à qui ressusciterait le plus promptement un mort proche parent de Néron même, et à qui s'éleverait le plus haut dans les airs; que Simon se fit enlever par des diables dans un chariot de feu; que St. Pierre et S. Paul le firent tomber des airs par leurs prières, qu'il se cassa les jambes, qu'il en mourut, et que Néron irrité fit mourir St. Paul et St. Pierre. (1)

Abdias, Marcel, Hégésippe, ont rapporté ce conte avec des détails un peu différens. Arnobe, St. Cyrille de Jérusalem, Sévère-Sulpice, Philastre, St. Epiphane, Isidore de Damiette, Maxime de Turin, plusieurs autres auteurs ont donné cours successivement à cette erreur. Elle a été généralement adoptée, jus-

---

(1) Voyez SAINT PIERRE.

qu'à ce qu'enfin on ait retrouvé dans Rome une statue de *Semo sancus deus fidius,* et que le savant père Mabillon ait déterré un de ces anciens monumens avec cette inscription : *Semoni sanco deo fidio.*

Cependant il est certain qu'il y eut un Simon que les Juifs crurent magicien, comme il est certain qu'il y a eu un Apollonios de Thiane. Il est vrai encore que ce Simon, né dans le petit pays de Samarie, ramassa quelques gueux auxquels il persuada qu'il était envoyé de Dieu, et la vertu de Dieu même. Il baptisait ainsi que les apôtres baptisaient, et il élevait autel contre autel.

Les juifs de Samarie, toujours ennemis des juifs de Jérusalem, osèrent opposer ce Simon à Jésus-Christ reconnu par les apôtres, par les disciples, qui tous étaient de la tribu de Benjamin, ou de celle de Juda. Il baptisait comme eux, mais il ajoutait le feu au baptême d'eau, et se disait prédit par St. Jean-Baptiste, selon ces paroles (1) : « Celui qui doit venir « après moi est plus puissant que moi ; il vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.

Simon allumait par-dessus le bain baptismal une flamme légère avec du naphte du lac Asphaltide. Son parti fut assez grand ; mais il est fort douteux que ses disciples l'aient adoré : St. Justin est le seul qui le croie.

Ménandre se disait, comme Simon, envoyé de Dieu et sauveur des hommes. Tous les faux messies, et sur-tout Barcochebas, prenaient le titre d'envoyé de

---

(1) MATTH. chap. III, v. 11.

Dieu ; mais Barcochebas lui-même n'exigea point d'adoration. On ne divinise guère les hommes de leur vivant, à moins que ces hommes ne soient des Alexandre ou des empereurs romains qui l'ordonnent expressément à des esclaves : encore n'est-ce pas une adoration proprement dite ; c'est une vénération extraordinaire, une apothéose anticipée, une flatterie aussi ridicule que celles qui sont prodiguées à Octave par Virgile et par Horace.

ADULTÈRE.

Nous ne devons point cette expression aux Grecs. Ils appelaient l'adultère *moikeia*, dont les latins ont fait leur *mœchus*, que nous n'avons point francisé. Nous ne la devons ni à la langue syriaque, ni à l'hébraïque, jargon du syriaque qui nommait l'adultère *niuph*. Adultère signifiait en latin *altération, adultération, une chose mise pour une autre, un crime de faux, fausses clefs, faux contrats, faux seing; adulteratio*. De là celui qui se met dans le lit d'un autre, fut nommé *adulter*, comme une fausse clef qui fouille dans la serrure d'autrui.

C'est ainsi qu'ils nommèrent par antiphrase *coccyx*, coucou, le pauvre mari chez qui un étranger venait pondre. Pline le naturaliste dit (1): *Coccix ova subdit in nidis alienis ; ita plerique alienas uxores faciunt matres.* « Le coucou dépose ses œufs dans le nid

(1) Liv. X, chap. IX.

des autres oiseaux, ainsi force Romains rendent mères les femmes de leurs amis. » La comparaison n'est pas trop juste. *Coccyx* signifiant un coucou, nous en avons fait *cocu*. Que de choses on doit aux Romains ! mais comme on altère le sens de tous les mots, le cocu, suivant la bonne grammaire, devrait être le galant, et c'est le mari. Voyez la chanson de Scarron. (1)

Quelques doctes ont prétendu que c'est aux Grecs que nous sommes redevables de l'emblême des cornes, et qu'ils désignaient par le titre de bouc, *aix*(2), l'époux d'une femme lascive comme une chèvre. En effet, ils appelaient *fils de chèvre* les bâtards, que notre canaille appelle *fils de putain*. Mais ceux qui veulent s'instruire à fond, doivent savoir que nos cornes viennent des cornettes des dames. Un mari qui se laissait tromper et gouverner par son insolente femme, était réputé porteur de cornes, cornu, cornard, par les bons bourgeois. C'est par cette raison que *cocu, cornard* et *sot* étaient synonymes. Dans une de nos comédies on trouve ce vers :

Elle? elle n'en fera qu'un sot, je vous assure.

---

(1) Tous les jours une chaise
Me coûte un écu,
Pour porter à l'aise
Votre chien de cu,
A moi pauvre cocu.

(2) Voyez BOUC.

Cela veut dire ; elle n'en fera qu'un cocu. Et dans l'Ecole des femmes,

Epouser une sotte est pour n'être point sot.

Bautru, qui avait beaucoup d'esprit, disait : Les Bautrus sont cocus, mais ils ne sont pas des sots.

La bonne compagnie ne se sert plus de tous ces vilains termes, et on ne prononce même jamais le mot d'*adultère*. On ne dit point, madame la duchesse est en adultère avec monsieur le chevalier. Madame la marquise a un mauvais commerce avec monsieur l'abbé. On dit, monsieur l'abbé est cette semaine l'amant de madame la marquise. Quand les dames parlent à leurs amies de leurs adultères, elles disent : J'avoue que j'ai du goût pour *lui*. Elles avouaient autrefois qu'elles sentaient quelque estime ; mais depuis qu'une bourgeoise s'accusa à son confesseur d'avoir de l'estime pour un conseiller, et que le confesseur lui dit : Madame, combien de fois vous a-t-il estimée ? les dames de qualité n'ont plus estimé personne, et ne vont plus guère à confesse.

Les femmes de Lacédémone ne connaissaient, dit-on, ni la confession, ni l'adultère. Il est bien vrai que Ménélas avait éprouvé ce qu'Hélène savait faire. Mais Lycurgue y mit bon ordre en rendant les femmes communes, quand les maris voulaient bien les prêter, et que les femmes y consentaient. Chacun peut disposer de son bien. Un mari en ce cas n'avait point à craindre de nourrir dans sa maison un enfant étranger. Tous les enfans appartenaient à la république, et non à une maison particulière ; ainsi on ne fesait

tort à personne. L'adultère n'est un mal qu'autant qu'il est un vol; mais on ne vole point ce qu'on vous donne. Un mari priait souvent un jeune homme beau, bien fait et vigoureux, de vouloir bien faire un enfant à sa femme. Plutarque nous a conservé dans son vieux style la chanson que chantaient les Lacédémoniens quand Acrotatus allait se coucher avec la femme de son ami.

Allez, gentil Acrotatus, besognez bien Kélidonide.
Donnez de braves citoyens à Sparte.

Les Lacédémoniens avaient donc raison de dire que l'adultère était impossible parmi eux.

Il n'en est pas ainsi chez nos nations, dont toutes les lois sont fondées sur le tien et le mien.

Un des grands désagrémens de l'adultère chez nous, c'est que la dame se moque quelquefois de son mari avec son amant; le mari s'en doute: et on n'aime point à être tourné en ridicule. Il est arrivé dans la bourgeoisie que souvent la femme a volé son mari pour donner à son amant; les querelles de ménage sont poussées à des excès cruels: elles sont heureusement peu connues dans la bonne compagnie.

Le plus grand tort, le plus grand mal est de donner à un pauvre homme des enfans qui ne sont pas à lui, et de le charger d'un fardeau qu'il ne doit pas porter. On a vu par là des races de héros entièrement abâtardies. Les femmes des Astolphes et des Jocondes, par un goût dépravé, par la faiblesse du moment, ont fait des enfans avec un nain contrefait avec un petit valet sans cœur et sans esprit. Les

corps et les ames s'en sont ressentis. De petits singes ont été les héritiers des plus grands noms dans quelques pays de l'Europe. Ils ont dans leur première salle les portraits de leurs prétendus aïeux, hauts de six pieds, beaux, bien faits, armés d'un estramaçon que la race d'aujourd'hui pourrait à peine soulever. Un emploi important est possédé par un homme qui n'y a nul droit, et dont le cœur, la tête et les bras n'en peuvent soutenir le faix.

Il y a quelques provinces en Europe où les filles font volontiers l'amour, et deviennent ensuite des épouses assez sages. C'est tout le contraire en France; on enferme les filles dans des couvens, où jusqu'à présent on leur a donné une éducation ridicule. Leurs mères, pour les consoler, leur font espérer qu'elles seront libres quand elles seront mariées. A peine ont-elles vécu un an avec leur époux, qu'on s'empresse de savoir tout le secret de leurs appas. Une jeune femme ne vit, ne soupe, ne se promène, ne va au spectacle, qu'avec des femmes qui ont chacune leur affaire réglée; si elle n'a point son amant comme les autres, elle est ce qu'on appelle *dépareillée ;* elle en est honteuse; elle n'ose se montrer.

Les Orientaux s'y prennent au rebours de nous. On leur amène des filles qu'on leur garantit pucelles sur la foi d'un Circassien. Ils les épousent, et ils les enferment par précaution, comme nous enfermons nos filles. Point de plaisanteries dans ces pays-là sur les dames et sur les maris; point de chansons; rien qui ressemble à nos froids quolibets de cornes et de cocuage. Nous plaignons les grandes dames de Tur-

quie, de Perse, des Indes; mais elles sont cent fois plus heureuses dans leurs sérails que nos filles dans leurs couvens.

Il arrive quelquefois chez nous qu'un mari mécontent, ne voulant point faire un procès criminel à sa femme pour cause d'adultère (ce qui ferait crier à la barbarie), se contente de se faire séparer de corps et de biens.

C'est ici le lieu d'insérer le précis d'un mémoire composé par un honnête homme qui se trouve dans cette situation : voici ses plaintes; sont-elles justes ?

MÉMOIRE D'UN MAGISTRAT, ÉCRIT VERS L'AN 1764.

Un principal magistrat d'une ville de France a le malheur d'avoir une femme qui a été débauchée par un prêtre avant son mariage, et qui depuis s'est couverte d'opprobre par des scandales publics : il a eu la modération de se séparer d'elle sans éclat. Cet homme, âgé de quarante ans, vigoureux, et d'une figure agréable, a besoin d'une femme; il est trop scrupuleux pour chercher à séduire l'épouse d'un autre, il craint même le commerce d'une fille, ou d'une veuve qui lui servirait de concubine. Dans cet état inquiétant et douloureux, voici le précis des plaintes qu'il adresse à son Eglise :

Mon épouse est criminelle, et c'est moi qu'on punit. Une autre femme est nécessaire à la consolation de ma vie, à ma vertu même, et la secte dont je suis me la refuse; elle me défend de me marier avec une fille honnête. Les lois civiles d'aujour-

d'hui, malheureusement fondées sur le droit canon, me privent des droits de l'humanité. L'Église me réduit à chercher ou des plaisirs qu'elle réprouve, ou des dédommagemens honteux qu'elle condamne; elle veut me forcer d'être criminel.

Je jette les yeux sur tous les peuples de la terre, il n'y en a pas un seul, excepté le peuple catholique romain, chez qui le divorce et un nouveau mariage ne soient de droit naturel.

Quel renversement de l'ordre a donc fait chez les catholiques une vertu de souffrir l'adultère, et un devoir de manquer de femme quand on a été indignement outragé par la sienne ?

Pourquoi un lien pourri est-il indissoluble, malgré la grande loi adoptée par le code, *quidquid ligatur dissolubile est ?* On me permet la séparation de corps et de biens, et on ne me permet pas le divorce. La loi peut m'ôter ma femme, et elle me laisse un nom qu'on appelle *sacrement!* Je ne jouis plus du mariage, et je suis marié. Quelle contradiction ! quel esclavage ! et sous quelles lois avons-nous reçu la naissance !

Ce qui est bien plus étrange, c'est que cette loi de mon Eglise est directement contraire aux paroles que cette Eglise elle-même croit avoir été prononcées par Jésus-Christ (1) : « Quiconque a renvoyé sa « femme (excepté pour adultère), péche s'il en prend « une autre. »

Je n'examine point si les pontifes de Rome ont

---

(1) MATTH. chap. XIX.

été en droit de violer à leur plaisir la loi de celui qu'ils regardent comme leur maître, si lorsqu'un état a besoin d'un héritier, il est permis de répudier celle qui ne peut en donner. Je ne cherche point si une femme turbulente, attaquée de démence, ou homicide, ou empoisonneuse, ne doit pas être répudiée aussi bien qu'une adultère : je m'en tiens au triste état qui me concerne : Dieu me permet de me remarier, et l'évêque de Rome ne me le permet pas !

Le divorce a été en usage chez les catholiques sous tous les empereurs; il l'a été dans tous les états démembrés de l'empire romain. Les rois de France qu'on appelle *de la première race*, ont presque tous répudié leurs femmes pour en prendre de nouvelles. Enfin il vint un Grégoire IX, ennemi des empereurs et des rois, qui par un décret fit du mariage un joug insecouable; sa décrétale devint la loi de l'Europe. Quand les rois voulurent répudier une femme adultère, selon la loi de Jésus-Christ, ils ne purent en venir à bout; il fallut chercher des prétextes ridicules. Louis le Jeune fut obligé, pour faire son malheureux divorce avec Eléonore de Guienne, d'alléguer une parenté qui n'existait pas. Le roi Henri IV, pour répudier Marguerite de Valois, prétexta une cause encore plus fausse, un défaut de consentement. Il fallut mentir pour faire un divorce légitimement.

Quoi, un souverain peut abdiquer sa couronne, et sans la permission du pape il ne pourra abdiquer sa femme ! Est-il possible que des hommes d'ailleurs

éclairés aient croupi si long-temps dans cette absurde servitude !

Que nos prêtres, que nos moines renoncent aux femmes, j'y consens; c'est un attentat contre la population, c'est un malheur pour eux; mais ils méritent ce malheur qu'ils se sont fait eux-mêmes. Ils ont été les victimes des papes, qui ont voulu avoir en eux des esclaves, des soldats sans familles et sans patrie, vivant uniquement pour l'Eglise : mais moi magistrat, qui sers l'état toute la journée, j'ai besoin le soir d'une femme; et l'Eglise n'a pas le droit de me priver d'un bien que Dieu m'accorde. Les apôtres étaient mariés, Joseph était marié, et je veux l'être. Si moi Alsacien je dépens d'un prêtre qui demeure à Rome, si ce prêtre a la barbare puissance de me priver d'une femme, qu'il me fasse eunuque pour chanter des *miserere* dans sa chapelle.

MÉMOIRE POUR LES FEMMES.

L'équité demande qu'après avoir rapporté ce mémoire en faveur des maris, nous mettions aussi sous les yeux du public le plaidoyer en faveur des mariées, présenté à la junte du Portugal par une comtesse d'Arcira. En voici la substance :

L'Evangile a défendu l'adultère à mon mari tout comme à moi ; il sera damné comme moi, rien n'est plus avéré. Lorsqu'il m'a fait vingt infidélités, qu'il a donné mon collier à une de mes rivales, et mes boucles d'oreilles à une autre, je n'ai point demandé aux juges qu'on le fît raser, qu'on l'enfermât

chez des moines, et qu'on me donnât son bien. Et moi, pour l'avoir imité une fois, pour avoir fait avec le plus beau jeune homme de Lisbonne ce qu'il fait tous les jours impunément avec les plus sottes guenons de la cour et de la ville, il faut que je réponde sur la sellette devant des licenciés, dont chacun serait à mes pieds si nous étions tête à tête dans mon cabinet ; il faut que l'huissier me coupe à l'audience mes cheveux qui sont les plus beaux du monde ; qu'on m'enferme chez des religieuses qui n'ont pas le sens commun ; qu'on me prive de ma dot et de mes conventions matrimoniales ; qu'on donne tout mon bien à mon fat de mari, pour l'aider à séduire d'autres femmes et à commettre de nouveaux adultères.

Je demande si la chose est juste, et s'il n'est pas évident que ce sont les cocus qui ont fait les lois.

On répond à mes plaintes que je suis trop heureuse de n'être pas lapidée à la porte de la ville par les chanoines, les habitués de paroisse, et tout le peuple. C'est ainsi qu'on en usait chez la première nation de la terre, la nation choisie, la nation chérie, la seule qui eût raison quand toutes les autres avaient tort.

Je réponds à ces barbares, que lorsque la pauvre femme adultère fut présentée par ses accusateurs au maître de l'ancienne et de la nouvelle loi, il ne la fit point lapider ; qu'au contraire il leur reprocha leur injustice ; qu'il se moqua d'eux en écrivant sur la terre avec le doigt ; qu'il leur cita l'ancien proverbe hébraïque, « que celui de vous qui est sans « péché jette la première pierre » ; qu'alors ils se re-

tirèrent tous, les plus vieux fuyant les premiers, parceque plus ils avaient d'âge, plus ils avaient commis d'adultères.

Les docteurs en droit canon me répliquent que cette histoire de la femme adultère n'est racontée que dans l'évangile de S. Jean, qu'elle n'y a été insérée qu'après coup. Léontius, Maldonat, assurent qu'elle ne se trouve que dans un seul ancien exemplaire grec; qu'aucun des vingt-trois premiers commentateurs n'en a parlé. Origène, S. Jérôme, S. Jean Chrysostôme, Théophilacte, Nonnus, ne la connaissent point. Elle ne se trouve point dans la Bible syriaque, elle n'est point dans la version d'Ulphilas.

Voilà ce que disent les avocats de mon mari, qui voudraient non seulement me faire raser, mais me faire lapider.

Mais les avocats qui ont plaidé pour moi disent qu'Ammonius, auteur du troisième siècle, a reconnu cette histoire pour véritable, et que si S. Jérôme la rejette dans quelques endroits, il l'adopte dans d'autres; qu'en un mot elle est authentique aujourd'hui. Je pars de là, et je dis à mon mari: Si vous êtes sans péché, rasez-moi, enfermez-moi, prenez mon bien; mais si vous avez fait plus de péchés que moi, c'est à moi de vous raser, de vous faire enfermer, et de m'emparer de votre fortune. En fait de justice les choses doivent être égales.

Mon mari réplique qu'il est mon supérieur et mon chef, qu'il est plus haut que moi de plus d'un pouce, qu'il est velu comme un ours; que par conséquent je lui dois tout, et qu'il ne me doit rien.

Mais je demande si la reine Anne d'Angleterre n'est pas le chef de son mari ; si son mari, le prince de Danemarck, qui est son grand-amiral, ne lui doit pas une obéissance entière ; et si elle ne le ferait pas condamner à la cour des pairs en cas d'infidélité de la part du petit homme? Il est donc clair que si les femmes ne font pas punir les hommes, c'est quand elles ne sont pas les plus fortes.

SUITE DU CHAPITRE SUR L'ADULTÈRE.

Pour juger valablement un procès d'adultère, il faudrait que douze hommes et douze femmes fussent les juges, avec un hermaphrodite qui eût la voix prépondérante en cas de partage.

Mais il est des cas singuliers sur lesquels la raillerie ne peut avoir de prise, et dont il ne nous appartient pas de juger. Telle est l'aventure que rapporte S. Augustin dans son sermon de la prédication de Jésus-Christ sur la montagne.

Septimius Acyndinus, proconsul de Syrie, fait emprisonner dans Antioche un chrétien qui n'avait pu payer au fisc une livre d'or, à laquelle il était taxé, et le menace de la mort s'il ne paie. Un homme riche promet les deux marcs à la femme de ce malheureux, si elle veut consentir à ses desirs. La femme court en instruire son mari ; il la supplie de lui sauver la vie aux dépens des droits qu'il a sur elle et qu'il lui abandonne. Elle obéit ; mais l'homme qui lui doit deux marcs d'or la trompe en lui donnant un sac plein de terre. Le mari, qui ne peut payer le fisc, va être conduit à la mort. Le procon-

sul apprend cette infamie; il paie lui-même la livre d'or au fisc de ses propres deniers, et il donne aux deux époux chrétiens le domaine dont a été tirée la terre qui a rempli le sac de la femme.

Il est certain que, loin d'outrager son mari, elle a été docile à ses volontés; non seulement elle a obéi, mais elle lui a sauvé la vie. S. Augustin n'ose décider si elle est coupable ou vertueuse, il craint de la condamner.

Ce qui est, à mon avis, assez singulier, c'est que Bayle prétend être plus sévère que S. Augustin (1); il condamne hardiment cette pauvre femme. Cela serait inconcevable, si on ne savait à quel point presque tous les écrivains ont permis à leur plume de démentir leur cœur, avec quelle facilité on sacrifie son propre sentiment à la crainte d'effaroucher quelque pédant qui peut nuire, combien on est peu d'accord avec soi-même.

Le matin rigoriste, et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Ephèse excusa la matrone,
Renchérit tantôt sur Pétrone,
Et tantôt sur saint Augustin.

RÉFLEXION D'UN PÈRE DE FAMILLE.

N'ajoutons qu'un petit mot sur l'éducation contradictoire que nous donnons à nos filles. Nous les élevons dans le desir immodéré de plaire, nous leur en dictons des leçons : la nature y travaillait

(1) Dictionnaire de Bayle, article ACYNDINUS

bien sans nous; mais on y ajoute tous les raffinemens de l'art. Quand elles sont parfaitement stylées, nous les punissons si elles mettent en pratique l'art que nous avons cru leur enseigner. Que diriez-vous d'un maître à danser qui aurait appris son métier à un écolier pendant dix ans, et qui voudrait lui casser les jambes parcequ'il l'a trouvé dansant avec un autre?

Ne pourrait-on pas ajouter cet article à celui des contradictions?

AFFIRMATION PAR SERMENT.

Nous ne dirons rien ici sur l'affirmation avec laquelle les savans s'expriment si souvent. Il n'est permis d'affirmer, de décider, qu'en géométrie. Partout ailleurs imitons le docteur Métaphraste de Moliere. Il se pourrait — la chose est fesable — cela n'est pas impossible — il faut voir. — Adoptons le *peut-être* de Rabelais, le *que sais-je* de Montaigne, le *non liquet* des Romains, le *doute* de l'académie d'Athènes, dans les choses profanes s'entend: car, pour le sacré, on sait bien qu'il n'est pas permis de douter.

Il est dit à cet article, dans le Dictionnaire encyclopédique, que les primitifs, nommés *quakers* en Angleterre, font foi en justice sur leur seule affirmation, sans être obligés de prêter serment.

Mais les pairs du royaume ont le même privilége; les pairs séculiers affirment sur leur honneur, et les pairs ecclésiastiques en mettant la main sur leur

cœur. Les quakers obtinrent la même prérogative sous le règne de Charles II : c'est la seule secte qui ait cet honneur en Europe.

Le chancelier Cowper voulut obliger les quakers à jurer comme les autres citoyens ; celui qui était à leur tête lui dit gravement : « L'ami chancelier, tu « dois savoir que notre Seigneur Jésus-Christ notre « sauveur nous a défendu d'affirmer autrement que « par *ya ya, no no.* Il a dit expressément : « Je vous « défends de jurer ni par le ciel, parceque c'est le « trône de Dieu ; ni par la terre, parceque c'est l'es« cabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parceque « c'est la ville du grand roi ; ni par la tête, parceque « tu n'en peux rendre un seul cheveu ni blanc ni « noir. » Cela est positif, notre ami ; et nous n'irons « pas désobéir à Dieu pour complaire à toi et à ton « parlement.

« On ne peut mieux parler, répondit le chance« lier : mais il faut que vous sachiez qu'un jour Ju« piter ordonna que toutes les bêtes de somme se « fissent ferrer ; les chevaux, les mulets, les cha« meaux même obéirent incontinent, les ânes seuls « résistèrent ; ils représentèrent tant de raisons, ils « se mirent à braire si long-temps, que Jupiter, qui « était bon, leur dit enfin : « Messieurs les ânes, je « me rends à votre prière ; vous ne serez point ferrés : « mais le premier faux pas que vous ferez, vous au« rez cent coups de bâton. »

Il faut avouer que les quakers n'ont jamais jusqu'ici fait de faux pas.

AGAR.

Quand on renvoie son amie, sa concubine, sa maîtresse, il faut lui faire un sort au moins tolérable, ou bien l'on passe parmi nous pour un malhonnête homme.

On nous dit qu'Abraham était fort riche dans le désert de Gérar, quoiqu'il n'eût pas un pouce de terre en propre. Nous savons de science certaine qu'il défit les armées de quatre grands rois avec trois cent dix-huit gardeurs de moutons.

Il devait donc au moins donner un petit troupeau à sa maîtresse Agar, quand il la renvoya dans le désert. Je parle ici seulement selon le monde, et je révère toujours les voies incompréhensibles qui ne sont pas nos voies.

J'aurais donc donné quelques moutons, quelques chèvres, un beau bouc, à mon ancienne amie Agar, quelques paires d'habits pour elle et pour notre fils Ismaël; une bonne ânesse pour la mère, un joli ânon pour l'enfant, un chameau pour porter leurs hardes, et au moins deux domestiques pour les accompagner et pour les empêcher d'être mangés des loups.

Mais le père des croyans ne donna qu'une cruche d'eau et un pain à sa pauvre maîtresse et à son enfant, quand il les exposa dans le désert.

Quelques impies ont prétendu qu'Abraham n'était pas un père fort tendre, qu'il voulut faire mou

rir son bâtard de faim, et couper le cou à son fils légitime.

Mais, encore un coup, ces voies ne sont pas nos voies; il est dit que la pauvre Agar s'en alla dans le désert de Bersabé. Il n'y avait point de désert de Bersabé. Ce nom ne fut connu que long-temps après, mais c'est une bagatelle; le fond de l'histoire n'en est pas moins authentique.

Il est vrai que la postérité d'Ismaël, fils d'Agar, se vengea bien de la postérité d'Isaac, fils de Sara, en faveur duquel il fut chassé. Les Sarrazins, descendans en droite ligne d'Ismaël, se sont emparés de Jérusalem appartenante par droit de conquête à la postérité d'Isaac. J'aurais voulu qu'on eût fait descendre les Sarrazins de Sara, l'étymologie aurait été plus nette; c'était une généalogie à mettre dans notre Moréri. On prétend que le mot sarrazin vient de *sarac*, voleur. Je ne crois pas qu'aucun peuple se soit jamais appelé voleur; ils l'ont presque tous été, mais on prend cette qualité rarement. Sarrazin descendant de Sara me paraît plus doux à l'oreille.

AGE.

Nous n'avons nulle envie de parler des âges du monde; ils sont si connus et si uniformes! Gardons-nous aussi de parler de l'âge des premiers rois ou dieux d'Egypte, c'est la même chose. Ils vivaient des douze cents années; cela ne nous regarde pas: mais ce qui nous intéresse fort, c'est la durée ordi-

naire de la vie humaine. Cette théorie est parfaitement bien traitée dans le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Vie*, d'après les Halley, les Kerseboum, et les de Parcieux.

En 1741, M. de Kerseboum me communiqua ses calculs sur la ville d'Amsterdam ; en voici le résultat :

Sur cent mille personnes, il y en avait de mariées 34500

D'hommes veufs, seulement 1500

De veuves 4500

Cela ne prouverait pas que les femmes vivent plus que les hommes dans la proportion de quarante-cinq à quinze, et qu'il y eût trois fois plus de femmes que d'hommes ; mais cela prouverait qu'il y avait trois fois plus de Hollandais qui étaient allés mourir à Batavia ou à la pêche de la baleine, que de femmes, lesquelles restent d'ordinaire chez elles ; et ce calcul est encore prodigieux.

Célibataires, jeunesse et enfance des deux sexes 45000

Domestiques 10000

Voyageurs 4000

Somme totale. 99500

Par son calcul, il devait se trouver sur un million d'habitans des deux sexes, depuis seize ans jusqu'à cinquante, environ vingt mille hommes pour servir de soldats, sans déranger les autres professions. Mais voyez les calculs de MM. de Parcieux, de Saint-Maur,

et de Buffon, ils sont encore plus précis et plus instructifs à quelques égards.

Cette arithmétique n'est pas favorable à la manie de lever de grandes armées. Tout prince qui lève trop de soldats peut ruiner ses voisins, mais il ruine sûrement son Etat.

Ce calcul dément encore beaucoup le compte, ou plutôt le conte d'Hérodote qui fait arriver Xerxès en Europe suivi d'environ deux millions d'hommes; car si un million d'habitans donne vingt mille soldats, il en résulte que Xerxès avait cent millions de sujets; ce qui n'est guère croyable. On le dit pourtant de la Chine, mais elle n'a pas un million de soldats: ainsi l'empereur de la Chine est du double plus sage que Xerxès.

La Thèbes aux cent portes, qui laissait sortir dix mille soldats par chaque porte, aurait eu, suivant la supputation hollandaise, cinq millions tant de citoyens que de citoyennes. Nous fesons un calcul plus modeste à l'article *Dénombrement*.

L'âge du service de guerre étant depuis vingt ans jusqu'à cinquante, il faut mettre une prodigieuse différence entre porter les armes hors de son pays, et rester soldat dans sa patrie. Xerxès dut perdre les deux tiers de son armée dans son voyage en Grèce. César dit que les Suisses étant sortis de leur pays au nombre de trois cent quatre-vingt-huit mille individus, pour aller dans quelque province des Gaules tuer ou dépouiller les habitans, il les mena si bon train qu'il n'en resta que cent dix mille. Il a fallu dix siècles pour repeupler la Suisse; car on sait à présent que les enfans ne se font ni à coups de pierre

comme du temps de Deucalion et de Pyrrha, ni à coups de plume, comme le jésuite Petau qui fait naître sept cent milliars d'hommes d'un seul des enfans du père Noé, en moins de trois cents ans.

Charles XII leva le cinquième homme en Suède pour aller faire la guerre en pays étranger, et il a dépeuplé sa patrie.

Continuons à parcourir les idées et les chiffres du calculateur hollandais, sans répondre de rien, parce qu'il est dangereux d'être comptable.

CALCUL DE LA VIE.

Selon lui, dans une grande ville, de vingt-six mariages il ne reste environ que huit enfans. Sur mille légitimes il compte soixante et cinq bâtards.

De sept cents enfans, il en reste au bout d'un an environ 560
Au bout de dix ans. 445
Au bout de vingt ans. 405
A quarante ans. 300
A soixante ans. 190
Au bout de quatre-vingts ans. 50
A quatre-vingt-dix ans. 5
A cent ans, personne. 0

Par là on voit que de sept cents enfans nés dans la même année, il n'y a que cinq chances pour arriver à quatre-vingt-dix ans. Sur cent quarante, il n'y a qu'une seule chance; et sur un moindre nombre il n'y en a point.

Ce n'est donc que sur un très grand nombre d'existences qu'on peut espérer de pousser la sienne

jusqu'à quatre-vingt-dix ans, et sur un bien plus grand nombre encore, que l'on peut espérer de vivre un siècle.

Ce sont de gros lots à la loterie sur lesquels il ne faut pas compter, et même qui ne sont pas à desirer autant qu'on les desire ; ce n'est qu'une longue mort.

Combien trouve-t-on de ces vieillards qu'on appelle *heureux,* dont le bonheur consiste à ne pouvoir jouir d'aucun plaisir de la vie, à n'en faire qu'avec peine deux ou trois fonctions dégoûtantes, à ne distinguer ni les sons ni les couleurs, à ne connaître ni jouissance ni espérance, et dont toute la félicité est de savoir confusément qu'ils sont un fardeau de la terre, baptisés ou circoncis depuis cent années !

Il y en a un sur cent mille tout au plus dans nos climats.

Voyez les listes des morts de chaque année à Paris et à Londres ; ces villes, à ce qu'on dit, ont environ sept cent mille habitans. Il est très rare d'y trouver à la fois sept centenaires, et souvent il n'y en a pas un seul.

En général, l'âge commun auquel l'espèce humaine est rendue à la terre, dont elle sort, est de vingt-deux à vingt-trois ans tout au plus, selon les meilleurs observateurs.

De mille enfans nés dans une même année, les uns meurent à six mois, les autres à quinze; celui-ci à dix-huit ans, cet autre à trente-six, quelques uns à soixante; trois ou quatre octogénaires, sans dents et sans yeux, meurent après avoir souffert quatre-vingts ans. Prenez un nombre moyen, chacun a porté son fardeau vingt-deux ou vingt-trois années.

Sur ce principe, qui n'est que trop vrai, il est avantageux à un état bien administré, et qui a des fonds en réserve, de constituer beaucoup de rentes viagères. Des princes économes qui veulent enrichir leur famille, y gagnent considérablement; chaque année la somme qu'ils ont à payer diminue.

Il n'en est pas de même dans un état obéré. Comme il paye un intérêt plus fort que l'intérêt ordinaire, il se trouve bientôt court; il est obligé de faire de nouveaux emprunts, c'est un cercle perpétuel de dettes et d'inquiétudes.

Les tontines, invention d'un usurier nommé Tontino, sont bien plus ruineuses. Nul soulagement pendant quatre-vingts ans au moins. Vous payez toutes les rentes au dernier survivant.

A la dernière tontine qu'on fit en France, en 1759, une société de calculateurs prit une classe à elle seule; elle choisit celle de quarante ans, parce qu'on donnait un denier plus fort pour cet âge que pour les âges depuis un an jusqu'à quarante, et qu'il y a presque autant de chances pour parvenir de quarante à quatre-vingts ans, que du berceau à quarante.

On donnait dix pour cent aux pontes âgés de quarante années, et le dernier vivant héritait de tous les morts. C'est un des plus mauvais marchés que l'état puisse faire.

On croit avoir remarqué que les rentiers viagers vivent un peu plus long-temps que les autres hommes; de quoi les payeurs sont assez fâchés. La raison en est peut-être que ces rentiers sont pour la plupart des gens de bon sens, qui se sentent bien constitués,

des bénéficiers, des célibataires, uniquement occupés d'eux-mêmes, vivant en gens qui veulent vivre long-temps. Ils disent: Si je mange trop, si je fais un excès, le roi sera mon héritier: l'emprunteur qui me paye ma rente viagère, et qui se dit mon ami, rira en me voyant enterrer. Cela les arrête: ils se mettent au régime; ils végetent quelques minutes de plus que les autres hommes.

Pour consoler les débiteurs, il faut leur dire qu'à quelque âge qu'on leur donne un capital pour des rentes viagères, fût-ce sur la tête d'un enfant qu'on baptise, ils font toujours un très bon marché. Il n'y a qu'une tontine qui soit onéreuse; aussi les moines n'en ont jamais fait. Mais pour de l'argent en rentes viagères, ils en prenaient à toute main jusqu'au temps où ce jeu leur fut défendu. En effet on est débarrassé du fardeau de payer au bout de trente ou quarante ans; et on paye une rente foncière pendant toute l'éternité. Il leur a été aussi défendu de prendre des capitaux en rentes perpétuelles; et la raison, c'est qu'on n'a pas voulu les trop détourner de leurs occupations spirituelles.

AGRICULTURE.

Il n'est pas concevable comment les anciens, qui cultivaient la terre aussi bien que nous, pouvaient imaginer que tous les grains qu'ils semaient en terre devaient nécessairement mourir et pourrir avant de lever et produire. Il ne tenait qu'à eux de tirer un

grain de la terre au bout de deux ou trois jours, ils l'auraient vu très sain, un peu enflé, la racine en bas, la tête en haut. Ils auraient distingué au bout de quelque temps le germe, les petits filets blancs des racines, la matière laiteuse dont se formera la farine, ses deux enveloppes, ses feuilles. Cependant c'était assez que quelque philosophe grec ou barbare eût enseigné que toute génération vient de corruption, pour que personne n'en doutât; et cette erreur, la plus grande et la plus sotte de toutes les erreurs, parce qu'elle est la plus contraire à la nature, se trouvait dans des livres écrits pour l'instruction du genre humain.

Aussi les philosophes modernes, trop hardis parce qu'ils sont plus éclairés, ont abusé de leurs lumières même pour reprocher durement à Jésus notre Sauveur, et à S. Paul son persécuteur, qui devint son apôtre, d'avoir dit qu'il fallait que le grain pourrît en terre pour germer, qu'il mourût pour renaître : ils ont dit que c'était le comble de l'absurdité de vouloir prouver le nouveau dogme de la résurrection par une comparaison si fausse et si ridicule. On a osé dire, dans l'histoire critique de Jésus-Christ, que de si grands ignorans n'étaient pas faits pour enseigner les hommes, et que ces livres si long-temps inconnus n'étaient bons que pour la plus vile populace.

Les auteurs de ces blasphèmes n'ont pas songé que Jésus-Christ et S. Paul daignaient parler le langage reçu ; que, pouvant enseigner les vérités de la physique, ils n'enseignaient que celles de la morale ; qu'ils suivaient l'exemple du respectable auteur de

la Genèse (1). En effet, dans la Genèse, l'Esprit saint se conforme dans chaque ligne aux idées les plus grossières du peuple le plus grossier; la sagesse éternelle ne descendit point sur la terre pour instituer des académies des sciences. C'est ce que nous répondons toujours à ceux qui reprochent tant d'erreurs physiques à tous les prophètes et à tout ce qui fut écrit chez les Juifs. On sait bien que religion n'est pas philosophie.

Au reste les trois quarts de la terre se passent de notre froment, sans lequel nous prétendons qu'on ne peut vivre. Si les habitans voluptueux des villes savaient ce qu'il en coûte de travaux pour leur procurer du pain, ils en seraient effrayés.

DES LIVRES PSEUDONYMES SUR L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Il serait difficile d'ajouter à ce qui est dit d'utile dans l'Encyclopédie aux articles *Agriculture, Grain, Ferme*, etc. Je remarquerai seulement qu'à l'article *Grain* on suppose toujours que le maréchal de Vauban est l'auteur de la Dixme royale. C'est une erreur dans laquelle sont tombés presque tous ceux qui ont écrit sur l'économie. Nous sommes donc forcés de remettre ici sous les yeux ce que nous avons déja dit ailleurs.

« Bois-Guillebert s'avisa d'abord d'imprimer la « Dixme royale sous le nom de *Testament politique* « *du maréchal de Vauban*. Ce Bois-Guillebert, auteur

(1) Voyez GENESE.

« du Détail de la France, en deux volumes, n'était « pas sans mérite; il avait une grande connaissance « des finances du royaume; mais la passion de critiquer toutes les opérations du grand Colbert l'emporta trop loin; on jugea que c'était un homme « fort instruit qui s'égarait toujours, un feseur de « projets qui exagérait les maux du royaume, et qui « proposait de mauvais remèdes. Le peu de succès de « ce livre auprès du ministère lui fit prendre le parti « de mettre sa Dixme royale à l'abri d'un nom « respecté. Il prit celui du maréchal de Vauban, et « ne pouvait mieux choisir. Presque toute la France « croit encore que le projet de la Dixme royale est « de ce maréchal si zélé pour le bien public; mais la « tromperie est aisée à connaître.

« Les louanges que Bois-Guillebert se donne à lui-« même dans la préface le trahissent: il y loue trop « son livre du Détail de la France; il n'était pas vraisemblable que le maréchal eût donné tant d'éloges « à un livre rempli de tant d'erreurs: on voit dans « cette préface un père qui loue son fils pour faire « recevoir un de ses bâtards. »

Le nombre de ceux qui ont mis sous des noms respectés leurs idées de gouvernement, d'économie, de finance, de tactique, etc. n'est que trop considérable. L'abbé de Saint-Pierre, qui pouvait n'avoir pas besoin de cette supercherie, ne laissa pas d'attribuer la chimère de sa Paix perpétuelle au duc de Bourgogne.

L'auteur du Financier citoyen cite toujours le prétendu Testament politique de Colbert, ouvrage de tout point impertinent, fabriqué par Gatien de

Courtilz. Quelques ignorans (1) citent encore les Testamens politiques du roi d'Espagne Philippe II, du cardinal de Richelieu, de Colbert, de Louvois, du duc de Lorraine, du cardinal Alberoni, du maréchal de Bellisle. On a fabriqué jusqu'à celui de Mandrin.

L'Encyclopédie, à l'article *Grain*, rapporte ces paroles d'un livre intitulé *Avantages et désavantages de la Grande-Bretagne ;* ouvrage bien supérieur à tous ceux que nous venons de citer :

« Si l'on parcourt quelques unes des provinces de « la France, on trouve que non seulement plusieurs « de ses terres restent en friche, qui pourraient pro- « duire des blés et nourrir des bestiaux ; mais que « les terres cultivées ne rendent pas à beaucoup près « à proportion de leur bonté, parceque le laboureur « manque de moyens pour les mettre en valeur.

« Ce n'est pas sans une joie sensible que j'ai re- « marqué dans le gouvernement de France un vice « dont les conséquences sont si étendues, et j'en ai « félicité ma patrie ; mais je n'ai pu m'empêcher de « sentir en même temps combien formidable serait « devenue cette puissance, si elle eût profité des « avantages que ses possessions et ses hommes lui « offraient. *O sua si bona nôrint !* »

J'ignore si ce livre n'est pas d'un Français qui, en fesant parler un Anglais, a cru lui devoir faire bénir Dieu de ce que les Français lui paraissent pauvres ; mais qui en même temps se trahit lui-même

(1) Voyez ANA, ANECDOTES.

en souhaitant qu'ils soient riches, et en s'écriant avec Virgile : *O s'ils connaissaient leur bien !* Mais, soit Français, soit Anglais, il est faux que les terres en France ne rendent pas à proportion de leur bonté. On s'accoutume trop à conclure du particulier au général. Si on en croyait beaucoup de nos livres nouveaux, la France ne serait pas plus fertile que la Sardaigne et les petits cantons suisses.

DE L'EXPORTATION DES GRAINS.

Le même article *Grain* porte encore cette réflexion : « Les Anglais essuyaient souvent de grandes « chertés dont nous profitions par la liberté du com- « merce de nos grains, sous le regne de Henri IV et « de Louis XIII, et dans les premiers temps du re- « gne de Louis XIV. »

Mais malheureusement la sortie des grains fut défendue en 1598, sous Henri IV. La défense continua sous Louis XIII et pendant tout le temps du règne de Louis XIV. On ne put vendre son bled hors du royaume que sur une requête présentée au conseil, qui jugeait de l'utilité ou du danger de la vente, ou plutôt qui s'en rapportait à l'intendant de la province. Ce n'est qu'en 1764 que le conseil de Louis XV, plus éclairé, a rendu le commerce des bleds libre, avec des restrictions convenables dans les mauvaises années.

DE LA GRANDE ET PETITE CULTURE.

A l'article *Ferme* (dans le Dictionnaire encyclopédique), qui est un des meilleurs de ce grand ouvra-

ge, on distingue la grande et la petite culture. La grande se fait par les chevaux, la petite par les bœufs ; et cette petite qui s'étend sur la plus grande partie des terres de France, est regardée comme un travail presque stérile, et comme un vain effort de l'indigence.

Cette idée en général ne me paraît pas vraie. La culture par les chevaux n'est guère meilleure que celle par les bœufs. Il y a des compensations entre ces deux méthodes qui les rendent parfaitement égales. Il me semble que les anciens n'employèrent jamais les chevaux à labourer la terre, du moins il n'est question que de bœufs dans Hésiode, dans Xénophon, dans Virgile, dans Columelle. La culture avec des bœufs n'est chétive et pauvre que lorsque des propriétaires mal-aisés fournissent de mauvais bœufs, mal nourris, à des métayers sans ressource qui cultivent mal. Ce métayer, ne risquant rien, parcequ'il n'a rien fourni, ne donne jamais à la terre ni les engrais ni les façons dont elle a besoin ; il ne s'enrichit point, et il appauvrit son maître : c'est malheureusement le cas où se trouvent plusieurs pères de famille.

Le service des bœufs est aussi profitable que celui des chevaux, parceque s'ils labourent moins vîte, on les fait travailler plus de journées sans les excéder ; ils coûtent beaucoup moins à nourrir ; on ne les ferre point, leurs harnais sont moins dispendieux, on les revend, ou bien on les engraisse pour la boucherie : ainsi leur vie et leur mort procurent de l'avantage ; ce qu'on ne peut pas dire des chevaux.

Enfin on ne peut employer les chevaux que dans les pays où l'avoine est à très bon marché, et c'est pourquoi il y a toujours quatre à cinq fois moins de culture par les chevaux que par les bœufs.

DES DÉFRICHEMENS.

A l'article *Défrichement* on ne compte pour défrichement que les herbes inutiles et voraces que l'on arrache d'un champ pour le mettre en état d'être ensemencé.

L'art de défricher ne se borne pas à cette méthode usitée et toujours nécessaire. Il consiste à rendre fertiles des terres ingrates qui n'ont jamais rien porté. Il y en a beaucoup de cette nature, comme des terrains marécageux ou de pure terre à brique, à foulon, sur laquelle il est aussi inutile de semer que sur des rochers. Pour les terres marécageuses, ce n'est que la paresse et l'extrême pauvreté qu'il faut accuser si on ne les fertilise pas.

Les sols purement glaiseux, ou de craie, ou simplement de sable, sont rebelles à toute culture. Il n'y a qu'un seul secret, c'est celui d'y porter de la bonne terre pendant des années entieres. C'est une entreprise qui ne convient qu'à des hommes très riches; le profit n'en peut égaler la dépense qu'après un très long temps, si même il peut jamais en approcher. Il faut, quand on y a porté de la terre meuble, la mêler avec la mauvaise, la fumer beaucoup, y reporter encore de la terre, et sur-tout y semer des graines qui loin de dévorer le sol lui communiquent une nouvelle vie.

Quelques particuliers ont fait de tels essais ; mais il n'appartiendrait qu'à un souverain de changer ainsi la nature d'un vaste terrain en y fesant camper de la cavalerie, laquelle y consommerait les fourrages tirés des environs. Il y faudrait des régimens entiers. Cette dépense se fesant dans le royaume, il n'y aurait pas un denier de perdu, et on aurait à la longue un grand terrain de plus qu'on aurait conquis sur la nature. L'auteur de cet article a fait cet essai en petit, et a réussi.

Il en est d'une telle entreprise comme de celle des canaux et des mines. Quand la dépense d'un canal ne serait pas compensée par les droits qu'il rapporterait, ce serait toujours pour l'état un prodigieux avantage.

Que la dépense de l'exploitation d'une mine d'argent, de cuivre, de plomb ou d'étain, et même de charbon de terre excède le produit, l'exploitation est toujours très utile ; car l'argent dépensé fait vivre les ouvriers, circule dans le royaume, et le métal ou minéral qu'on en a tiré est une richesse nouvelle et permanente. Quoi qu'on fasse, il faudra toujours revenir à la fable du bon vieillard qui fit accroire à ses enfans qu'il y avait un trésor dans leur champ ; ils remuèrent tout leur héritage pour le chercher, et ils s'apperçurent que *le travail est un trésor.*

La pierre philosophale de l'agriculture serait de semer peu et de recueillir beaucoup. Le *grand Albert*, le *petit Albert*, la *Maison rustique*, enseignent douze secrets d'opérer la multiplication du bled, qu'il faut tous mettre avec la méthode de faire naî-

tre des abeilles du cuir d'un taureau, et avec les œufs de coq dont il vient des basilics. La chimere de l'agriculture est de croire obliger la nature à faire plus qu'elle ne peut. Autant vaudrait donner le secret de faire porter à une femme dix enfans, quand elle ne peut en donner que deux. Tout ce qu'on doit faire est d'avoir bien soin d'elle dans sa grossesse.

La méthode la plus sûre pour recueillir un peu plus de grain qu'à l'ordinaire est de se servir du semoir. Cette manœuvre par laquelle on sème à la fois, on herse et on recouvre, prévient le ravage du vent, qui quelquefois dissipe le grain, et celui des oiseaux, qui le dévorent. C'est un avantage qui certainement n'est pas à négliger.

De plus la semence est plus régulièrement versée et espacée dans la terre; elle a plus de liberté de s'étendre; elle peut produire des tiges plus fortes et un peu plus d'épis. Mais le semoir ne convient ni à toutes sortes de terrains, ni à tous les laboureurs. Il faut que le sol soit uni et sans cailloux, et il faut que le laboureur soit aisé. Un semoir coûte; et il en coûte encore pour le rhabillement quand il est détraqué. Il exige deux hommes et un cheval; plusieurs laboureurs n'ont que des bœufs. Cette machine utile doit être employée par les riches cultivateurs et prêtée aux pauvres.

DE LA GRANDE PROTECTION DUE A L'AGRICULTURE.

Par quelle fatalité l'agriculture n'est-elle vérita-

blement honorée qu'à la Chine? Tout ministre d'état en Europe doit lire avec attention le mémoire suivant, quoiqu'il soit d'un jésuite. Il n'a jamais été contredit par aucun autre missionnaire, malgré la jalousie de métier qui a toujours éclaté entre eux. Il est entièrement conforme à toutes les relations que nous avons de ce vaste empire.

« Au commencement du printemps chinois, c'est-« à-dire dans le mois de février, le tribunal des ma-« thématiques ayant eu ordre d'examiner quel était « le jour convenable à la cérémonie du labourage, « détermina le 24 de la onzième lune, et ce fut par « le tribunal des rites que ce jour fut annoncé a « l'empereur dans un mémorial où le même tribu-« nal des rites marquait ce que sa majesté devait « faire pour se préparer à cette fête.

« Selon ce mémorial, 1° l'empereur doit nommer « les douze personnes illustres qui doivent l'accom-« pagner et labourer après lui; savoir, trois princes « et neuf présidens des cours souveraines. Si quel-« ques uns des présidens étaient trop vieux ou in-« firmes, l'empereur nomme ses assesseurs pour te-« nir leur place.

« 2° Cette cérémonie ne consiste pas seulement « à labourer la terre, pour exciter l'émulation par « son exemple; mais elle renferme encore un sacri-« fice que l'empereur, comme grand-pontife, offre « au *Chang-ti*, pour lui demander l'abondance en « faveur de son peuple. Or, pour se préparer à ce « sacrifice, il doit jeûner et garder la continence les

« trois jours précédens (1). La même précaution doit « être observée par tous ceux qui sont nommés pour « accompagner sa majesté, soit princes, soit autres, « soit mandarins de lettres, soit mandarins de « guerre.

« 3° La veille de cette cérémonie sa majesté choi- « sit quelques seigneurs de la première qualité, et « les envoie à la salle de ses ancêtres se prosterner « devant la tablette, et les avertir comme ils feraient « s'ils étaient encore en vie, (2) que le jour suivant « il offrira le grand sacrifice.

« Voilà en peu de mots ce que le mémorial du « tribunal des rites marquait pour la personne de « l'empereur. Il déclarait aussi les préparatifs que « les différens tribunaux étaient chargés de faire. « L'un doit préparer ce qui sert aux sacrifices : un « autre doit composer les paroles que l'empereur « récite en fesant le sacrifice ; un troisième doit « faire porter et dresser les tentes sous lesquelles « l'empereur dînera, s'il a ordonné d'y porter un « repas ; un quatrième doit assembler quarante ou « cinquante vénérables vieillards, laboureurs de pro- « fession, qui soient présens lorsque l'empereur la- « boure la terre. On fait venir aussi une quarantaine « de laboureurs plus jeunes, pour disposer la char- « rue, atteler les bœufs, et préparer les grains qui

---

(1) Cela seul ne suffit-il pas pour détruire la folle calomnie établie dans notre Occident, que le gouvernement chinois est athée ?

(2) Le proverbe dit : « Comportez-vous à l'égard des « morts comme s'ils étaient encore en vie. »

« doivent être semés. L'empereur sème cinq sortes « de grains, qui sont censés les plus nécessaires à « la Chine, et sous lesquels sont compris tous les « autres; le froment, le riz, le millet, la feve, et « une autre espece de mil qu'on appelle *cac-leang*.

« Ce furent là les préparatifs. Le vingt-quatrième « jour de la lune sa majesté se rendit avec toute la « cour en habit de cérémonie au lieu destiné à of- « frir au *Chang-ti* le sacrifice du printemps, par le- « quel on le prie de faire croître et de conserver les « biens de la terre. C'est pour cela qu'il l'offre avant « que de mettre la main à la charrue...

« L'empereur sacrifia, et après le sacrifice il des- « cendit avec les trois princes et les neuf présidens « qui devaient labourer avec lui. Plusieurs grands « seigneurs portaient eux-mêmes les coffres pré- « cieux qui renfermaient les grains qu'on devait se- « mer. Toute la cour y assista en grand silence. « L'empereur prit la charrue et fit en labourant plu- « sieurs allées et venues : lorsqu'il quitta la charrue « un prince du sang la conduisit et laboura à son « tour; ainsi du reste.

« Après avoir labouré en différens endroits l'em- « pereur sema les différens grains. On ne laboure « pas alors tout le champ entier, mais les jours sui- « vans les laboureurs de profession achèvent de le « labourer.

« Il y avait cette année-là quarante-quatre an- « ciens laboureurs, et quarante-deux plus jeunes. « La cérémonie se termina par une récompense que « l'empereur leur fit donner. »

A cette relation d'une cérémonie qui est la plus

belle de toutes, puisqu'elle est la plus utile, il faut joindre un édit du même empereur *Yontchin.* Il accorde des récompenses et des honneurs à quiconque défrichera des terrains incultes depuis quinze arpens jusqu'à quatre-vingts, vers la Tartarie, car il n'y en a point d'incultes dans la Chine proprement dite; et celui qui en défriche quatre-vingts devient mandarin du huitième ordre.

Que doivent faire nos souverains d'Europe en apprenant de tels exemples? ADMIRER ET ROUGIR, MAIS SUR-TOUT IMITER.

P. S. J'ai lu depuis peu un petit livre sur les arts et métiers, dans lequel j'ai remarqué autant de choses utiles qu'agréables; mais ce qu'il dit de l'agriculture ressemble assez à la manière dont en parlent plusieurs Parisiens qui n'ont jamais vu de charrue. L'auteur parle d'un heureux agriculteur qui, dans la contrée la plus délicieuse et la plus fertile de la terre, cultivait une campagne *qui lui rendait cent pour cent.*

Il ne savait pas qu'un terrain qui ne rendrait que cent pour cent, non seulement ne paierait pas un seul des frais de la culture, mais ruinerait pour jamais le laboureur. Il faut, pour qu'un domaine puisse donner un léger profit, qu'il rapporte au moins cinq cents pour cent. Heureux Parisiens, jouissez de nos travaux, et jugez de l'opéra comique! (1)

---

(1) Voyez BLED OU BLÉ.

AIR.

SECTION I.

On compte quatre éléments, quatre espèces de matière, sans avoir une notion complète de la matière. Mais que sont les élémens de ces élémens? L'air se change-t-il en feu, en eau, en terre? Y a-t-il de l'air?

Quelques philosophes en doutent encore: peut-on raisonnablement en douter avec eux? On n'a jamais été incertain si on marche sur la terre, si on boit de l'eau, si le feu nous éclaire, nous échauffe, nous brûle. Nos sens nous en avertissent assez; mais ils ne nous disent rien sur l'air. Nous ne savons point par eux si nous respirons les vapeurs du globe ou une substance différente de ces vapeurs. Les Grecs appelèrent l'enveloppe qui nous environne *atmosphère*, la sphère des exhalaisons; et nous avons adopté ce mot. Y a-t-il parmi ces exhalaisons continuelles une autre espèce de matière qui ait des propriétés différentes?

Les philosophes qui ont nié l'existence de l'air disent qu'il est inutile d'admettre un être qu'on ne voit jamais, et dont tous les effets s'expliquent si aisément par les vapeurs qui sortent du sein de la terre.

Newton a démontré que le corps le plus dur a moins de matière que de pores. Des exhalaisons continuelles s'échappent en foule de toutes les par-

ties de notre globe. Un cheval jeune et vigoureux, ramené tout en sueur dans son écurie en temps d'hiver, est entouré d'une atmosphère mille fois moins considérable que notre globe n'est pénétré et environné de la matière de sa propre transpiration.

Cette transpiration, ces exhalaisons, ces vapeurs innombrables, s'échappent sans cesse par des pores innombrables, et ont elles-mêmes des pores. C'est ce mouvement continu en tout sens qui forme et qui détruit sans cesse végétaux, minéraux, métaux, animaux.

C'est ce qui a fait penser à plusieurs que le mouvement est essentiel à la matière, puisqu'il n'y a pas une particule dans laquelle il n'y ait un mouvement continu. Et si la puissance formatrice éternelle, qui préside à tous les globes, est l'auteur de tout mouvement, elle a voulu du moins que ce mouvement ne pérît jamais. Or ce qui est toujours indestructible a pu paraître essentiel, comme l'étendue et la solidité ont paru essentielles. Si cette idée est une erreur, elle est pardonnable; car il n'y a que l'erreur malicieuse et de mauvaise foi qui ne mérite pas d'indulgence.

Mais qu'on regarde le mouvement comme essentiel ou non, il est indubitable que les exhalaisons de notre globe s'élèvent et retombent sans aucun relâche à un mille, à deux milles, à trois milles au-dessus de nos têtes. Du mont Atlas à l'extrémité du Taurus tout homme peut voir tous les jours les nuages se former sous ses pieds. Il est arrivé mille fois à des voyageurs d'être au-dessus de l'arc-en-ciel, des éclairs et du tonnerre.

Le feu répandu dans l'intérieur du globe, ce feu caché dans l'eau et dans la glace même, est probablement la source impérissable de ces exhalaisons, de ces vapeurs dont nous sommes continuellement environnés. Elles forment un ciel bleu dans un temps serein, quand elles sont assez hautes et assez atténuées pour ne nous envoyer que des rayons bleus, comme les feuilles de l'or amincies, exposées aux rayons du soleil dans la chambre obscure. Ces vapeurs imprégnées de soufre forment les tonnerres et les éclairs ; comprimées et ensuite dilatées par cette compression dans les entrailles de la terre, elles s'échappent en volcans, forment et détruisent de petites montagnes, renversent des villes, ébranlent quelquefois une grande partie du globe.

Cette mer de vapeurs dans laquelle nous nageons, qui nous menace sans cesse, et sans laquelle nous ne pourrions vivre, comprime de tous côtés notre globe et ses habitans avec la même force que si nous avions sur notre tête un océan de trente-deux pieds de hauteur ; et chaque homme en porte environ vingt mille livres.

RAISONS DE CEUX QUI NIENT L'AIR.

Tout ceci posé, les philosophes qui nient l'air disent : Pourquoi attribuerons-nous à un élément inconnu et invisible des effets que l'on voit continuellement produits par ces exhalaisons visibles et palpables ?

L'air est élastique, nous dit-on ; mais les vapeurs de l'eau seule le sont souvent bien davantage. Ce

que vous appelez *l'élément de l'air*, pressé dans une canne à vent, ne porte une balle qu'à une très petite distance; mais dans la pompe à feu des bâtimens d'Yorck à Londres, les vapeurs font un effet cent fois plus violent.

On ne dit rien de l'air, continuent-ils, qu'on ne puisse dire de même des vapeurs du globe; elles pèsent comme lui, s'insinuent comme lui, allument le feu par leur souffle, se dilatent, se condensent de même.

La plus grande objection que l'on fasse contre le système des exhalaisons du globe, est qu'elles perdent leur élasticité dans la pompe à feu quand elles sont refroidies, au lieu que l'air est, dit-on, toujours élastique. Mais premièrement il n'est pas vrai que l'élasticité de l'air agisse toujours; son élasticité est nulle quand on le suppose en équilibre, et sans cela il n'y a point de végétaux et d'animaux qui ne crevassent et n'éclatassent en cent morceaux, si cet air qu'on suppose être dans eux conservait son élasticité. Les vapeurs n'agissent point quand elles sont en équilibre; c'est leur dilatation qui fait leurs grands effets. En un mot, tout ce qu'on attribue à l'air semble appartenir sensiblement, selon ces philosophes, aux exhalaisons de notre globe.

Si on leur fait voir que le feu s'éteint quand il n'est pas entretenu par l'air, ils répondent qu'on se méprend, qu'il faut à un flambeau des vapeurs sèches et élastiques pour nourrir sa flamme, qu'elle s'éteint sans leur secours, ou quand ces vapeurs sont trop grasses, trop sulfureuses, trop grossières, et sans ressort. Si on leur objecte que l'air est quel-

quefois pestilentiel, c'est bien plutôt des exhalaisons qu'on doit le dire : elles portent avec elles des parties de soufre, de vitriol, d'arsenic, et de toutes les plantes nuisibles. On dit : « L'air est pur dans « ce canton », cela signifie ; « Ce canton n'est point « marécageux »; il n'a ni plantes, ni minières pernicieuses dont les parties s'exhalent continuellement dans les corps des animaux. Ce n'est point l'élément prétendu de l'air qui rend la campagne de Rome si mal-saine ; ce sont les eaux croupissantes, ce sont les anciens canaux qui, creusés sous terre de tous côtés, sont devenus le réceptacle de toutes les bêtes venimeuses. C'est de là que s'exhale continuellement un poison mortel. Allez à Frescati ; ce n'est plus le même terrain, ce ne sont plus les mêmes exhalaisons.

Mais pourquoi l'élément supposé de l'air changerait-il de nature à Frescati ? Il se chargera, dit-on, dans la campagne de Rome de ces exhalaisons funestes, et n'en trouvant pas à Frescati il deviendra plus salutaire. Mais, encore une fois, puisque ces exhalaisons existent, puisqu'on les voit s'élever le soir en nuages, quelle nécessité de les attribuer à une autre cause ? Elles montent dans l'atmosphère, elles s'y dissipent, elles changent de forme ; le vent, dont elles sont la première cause, les emporte, les sépare ; elles s'atténuent, elles deviennent salutaires de mortelles qu'elles étaient.

Une autre objection, c'est que ces vapeurs, ces exhalaisons renfermées dans un vase de verre, s'attachent aux parois et tombent : ce qui n'arrive jamais à l'air. Mais qui vous a dit que si les exhalai-

sons humides tombent au fond de ce cristal, il n'y a pas incomparablement plus de vapeurs seches et élastiques qui se soutiennent dans l'intérieur de ce vase? L'air, dites-vous, est purifié après une pluie. Mais nous sommes en droit de vous soutenir que ce sont les exhalaisons terrestres qui se sont purifiées, que les plus grossières, les plus aqueuses, rendues à la terre, laissent les plus sèches et les plus fines au-dessus de nos têtes, et que c'est cette ascension et cette descente alternative qui entretient le jeu continuel de la nature.

Voilà une partie des raisons qu'on peut alléguer en faveur de l'opinion que l'élément de l'air n'existe pas. Il y en a de très spécieuses, et qui peuvent au moins faire naître des doutes; mais ces doutes céderont toujours à l'opinion commune. On n'a déja pas trop de quatre élémens. Si on nous réduisait à trois, nous nous croirions trop pauvres. On dira toujours l'*élément de l'air*. Les oiseaux voleront toujours dans les airs, et jamais dans les vapeurs. On dira toujours : *L'air est doux, l'air est serein*, et jamais *les vapeurs sont douces, sont sereines.*

SECTION II.

VAPEURS, EXHALAISONS.

Je suis comme certains hérétiques; ils commencent par proposer modestement quelques difficultés, ils finissent par nier hardiment de grands dogmes.

J'ai d'abord rapporté avec candeur les scrupules de ceux qui doutent que l'air existe. Je m'enhardis

aujourd'hui, j'ose regarder l'existence de l'air comme une chose peu probable.

1° Depuis que je rendis compte de l'opinion qui n'admet que des vapeurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour voir de l'air, et je n'ai jamais vu que des vapeurs grises, blanchâtres, bleues, noirâtres, qui couvrent tout mon horizon; jamais on ne m'a montré d'air pur. J'ai toujours demandé pourquoi on admettait une matière invisible, impalpable, dont on n'avait aucune connaissance?

2° On m'a toujours répondu que l'air est élastique. Mais qu'est-ce que l'élasticité? C'est la propriété d'un corps fibreux de se remettre dans l'état dont vous l'avez tiré avec force. Vous avez courbé cette branche d'arbre, elle se relève; ce ressort d'acier que vous avez roulé se détend de lui-même; propriété aussi commune que l'attraction et la direction de l'aimant, et aussi inconnue. Mais votre élément de l'air est élastique, selon vous, d'une toute autre façon. Il occupe un espace prodigieusement plus grand que celui dans lequel vous l'enfermiez, dont il s'échappe. Des physiciens ont prétendu que l'air peut se dilater dans la proportion d'un à quatre mille (1); d'autres ont voulu qu'une bulle d'air pût s'étendre quarante-six milliars de fois.

Je demanderais alors ce qu'il deviendrait, à quoi il serait bon, quelle force aurait cette particule d'air au milieu des milliars de particules de vapeurs qui

(1) Voyez Musschembrock, chapitre de l'Air.

s'exhalent de la terre, et des milliars d'intervalles qui les séparent?

3° S'il existe de l'air, il faut qu'il nage dans la mer immense des vapeurs qui nous environnent, et que nous touchons au doigt et à l'œil. Or les parties d'un air ainsi interceptées, ainsi plongées et errantes dans cette atmosphère, pourraient-elles avoir le moindre effet, le moindre usage?

4° Vous entendez une musique dans un salon éclairé de cent bougies; il n'y a pas un point de cet espace qui ne soit rempli de ces atomes de cire, de lumière et de fumée légère. Brûlez-y des parfums, il n'y aura pas encore un point de cet espace où les atomes de cés parfums ne pénetrent. Les exhalaisons continuelles du corps des spectateurs et des musiciens, et du parquet, et des fenêtres, des plafonds, occupent encore ce salon: que restera-t-il pour votre prétendu élément de l'air?

5° Comment cet air prétendu, dispersé dans ce salon, pourra-t-il vous faire entendre et distinguer à la fois les différens sons? faudra-t-il que la tierce, la quinte, l'octave, etc., aillent frapper des parties de l'air qui soient elles-mêmes à la tierce, à la quinte, à l'octave? chaque note exprimée par les voix et par les instrumens trouve-t-elle des parties d'air notées qui la renvoie à votre oreille? C'est la seule manière d'expliquer la mécanique de l'ouïe par le moyen de l'air. Mais quelle supposition! De bonne foi, doit-on croire que l'air contienne une infinité d'ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut, et nous les envoie sans se tromper? En ce cas, ne faudrait-il

pas que chaque particule d'air, frappée à la fois par tous les sons, ne fût propre qu'à répéter un seul son, et à le renvoyer à l'oreille? mais où renverrait-elle tous les autres qui l'auraient également frappée?

Il n'y a donc pas moyen d'attribuer à l'air la mécanique qui opère les sons; il faut donc chercher quelque autre cause, et on peut parier qu'on ne la trouvera jamais.

6° A quoi fut réduit Newton? Il supposa, à la fin de son Optique, que « les particules d'une substance « dense, compacte et fixe, adhérentes par attraction, « raréfiées difficilement par une extrême chaleur, se « transforment en un air élastique. »

De telles hypothèses, qu'il semblait se permettre pour se délasser, ne valaient pas ses calculs et ses expériences. Comment des substances dures se changent-elles en un élément? comment du fer est-il changé en air? Avouons notre ignorance sur les principes des choses.

7° De toutes les preuves qu'on apporte en faveur de l'air, la plus forte en apparence, c'est que si on vous l'ôte vous mourez; mais cette preuve n'est autre chose qu'une supposition de ce qui est en question. Vous dites qu'on meurt quand on est privé d'air, et nous disons qu'on meurt par la privation des vapeurs salutaires de la terre et des eaux. Vous calculez la pesanteur de l'air, et nous la pesanteur des vapeurs. Vous donnez de l'élasticité à un être que vous ne voyez pas, et nous à des vapeurs que nous voyons distinctement dans la pompe à feu.

Vous rafraîchissez vos poumons avec de l'air, et nous avec des exhalaisons des corps qui nous environnent, etc. etc.

Permettez-nous donc de croire aux vapeurs; nous trouvons fort bon que vous soyez du parti de l'air, et nous ne demandons que la tolérance.

QUE L'AIR OU LA RÉGION DES VAPEURS N'APPORTE POINT LA PESTE.

J'ajouterai encore une petite réflexion ; c'est que ni l'air, s'il y en a, ni les vapeurs, ne sont le véhicule de la peste. Nos vapeurs, nos exhalaisons, nous donnent assez de maladies. Le gouvernement s'occupe peu du desséchement des marais, il y perd plus qu'il ne pense; cette négligence répand la mort sur des cantons considérables. Mais pour la peste proprement dite, la peste native d'Egypte, la peste à charbon, la peste qui fit périr à Marseille et dans les environs soixante et dix mille hommes en 1720, cette véritable peste n'est jamais apportée par les vapeurs, ou par ce qu'on nomme *air;* cela est si vrai qu'on l'arrête avec un seul fossé : on lui trace par des lignes une limite qu'elle ne franchit jamais.

Si l'air ou les exhalaisons la transmettaient, un vent du sud-est l'aurait bien vîte fait voler de Marseille à Paris. C'est dans les habits, dans les meubles, que la peste se conserve; c'est de là qu'elle attaque les hommes. C'est dans une balle de coton qu'elle fut apportée de Seid, l'ancienne Sidon, à Marseille. Le conseil d'état défendit aux Marseillois de sortir de l'enceinte qu'on leur traça, sous peine de mort;

et la peste ne se communiqua point au dehors. *Non procedes ampliùs.*

Les autres maladies contagieuses produites par les vapeurs sont innombrables. Vous en êtes les victimes, malheureux Velches habitans de Paris. Je parle au pauvre peuple qui loge auprès des cimetières. Les exhalaisons des morts remplissent continuellement l'hôtel-dieu ; et cet hôtel-dieu, devenu l'hôtel de la mort, infecte le bras de la rivière sur lequel il est situé. O Velches! vous n'y faites nulle attention, et la dixième partie du petit peuple est sacrifiée chaque année! et cette barbarie subsiste dans la ville des jansénistes, des financiers, des spectacles, des bals, des brochures et des filles de joie !

DE LA PUISSANCE DES VAPEURS.

Ce sont ces vapeurs qui font les éruptions des volcans, les tremblemens de terre, qui élèvent le Monte-nuovo, qui font sortir l'isle de Santorin du fond de la mer Egée, qui nourrissent nos plantes, et qui les détruisent. Terres, mers, fleuves, montagnes, animaux, tout est percé à jour; ce globe est le tonneau des Danaïdes, à travers lequel tout entre, tout passe et tout sort sans interruption.

On nous parle d'un éther, d'un fluide secret, mais je n'en ai que faire; je ne l'ai ni vu ni manié ; je n'en ai jamais senti; je le renvoie à la matière subtile de René, et à l'esprit recteur de Paracelse.

Mon esprit recteur est le doute, et je suis de l'avis de S. Thomas Didyme qui voulait mettre le doigt dessus et dedans.

ALCHIMISTE.

Cet *al* emphatique met l'alchimiste autant au-dessus du chimiste ordinaire que l'or qu'il compose est au-dessus des autres métaux. L'Allemagne est encore pleine de gens qui cherchent la pierre philosophale, comme on a cherché l'eau d'immortalité à la Chine, et la fontaine de Jouvence en Europe. On a connu quelques personnes en France qui se sont ruinées dans cette poursuite.

Le nombre de ceux qui ont cru aux transmutations est prodigieux; celui des fripons fut proportionné à celui des crédules. Nous avons vu à Paris le seigneur Dammi, marquis de Conventiglio, qui tira quelques centaines de louis de plusieurs grands seigneurs, pour leur faire la valeur de deux ou trois écus en or.

Le meilleur tour qu'on ait jamais fait en alchimie fut celui d'un rose-croix qui alla trouver Henri I, duc de Bouillon, de la maison de Turenne, prince souverain de Sedan, vers l'an 1620 : « Vous n'avez « pas, lui dit-il, une souveraineté proportionnée à « votre grand courage; je veux vous rendre plus « riche que l'empereur. Je ne puis rester que deux « jours dans vos états; il faut que j'aille tenir à Venise la grande assemblée des frères : gardez seulement le secret. Envoyez chercher de la litharge « chez le premier apothicaire de votre ville; jetez-y « un grain seul de la poudre rouge que je vous

« donne; mettez le tout dans un creuset, et en moins « d'un quart d'heure vous aurez de l'or. »

Le prince fit l'opération, et la réitéra trois fois en présence du virtuose. Cet homme avait fait acheter auparavant toute la litharge qui était chez les apothicaires de Sedan, et l'avait fait ensuite revendre chargée de quelques onces d'or. L'adepte, en partant, fit présent de toute sa poudre transmutante au duc de Bouillon.

Le prince ne douta point qu'ayant fait trois onces d'or avec trois grains, il n'en fît trois cent mille onces avec trois cent mille grains, et que par conséquent il ne fût bientôt possesseur dans la semaine de trente-sept mille cinq cents marcs, sans compter ce qu'il ferait dans la suite. Il fallait trois mois au moins pour faire cette poudre. Le philosophe était pressé de partir; il ne lui restait plus rien, il avait tout donné au prince; il lui fallait de la monnaie courante pour tenir à Venise les états de la philosophie hermétique. C'était un homme très modéré dans ses desirs et dans sa dépense; il ne demanda que vingt mille écus pour son voyage. Le duc de Bouillon, honteux du peu, lui en donna quarante mille. Quand il eut épuisé toute la litharge de Sedan, il ne fit plus d'or; il ne revit plus son philosophe, et en fut pour ses quarante mille écus.

Toutes les prétendues transmutations alchimiques ont été faites à-peu-près de cette manière. Changer une production de la nature en une autre est une opération un peu difficile, comme, par exemple, du fer en argent; car elle demande deux choses qui

ne sont guère en notre pouvoir, c'est d'anéantir le fer, et de créer l'argent.

Il y a encore des philosophes qui croient aux transmutations, parcequ'ils ont vu de l'eau devenir pierre. Ils n'ont pas voulu voir que l'eau s'étant évaporée, a déposé le sable dont elle était chargée, et que ce sable, rapprochant ses parties, est devenu une petite pierre friable, qui n'est précisément que le sable qui était dans l'eau.

On doit se défier de l'expérience même. Nous ne pouvons en donner un exemple plus récent et plus frappant que l'aventure qui s'est passée de nos jours, et qui est racontée par un témoin oculaire. Voici l'extrait du compte qu'il en a rendu : « Il faut « avoir toujours devant les yeux ce proverbe espa- « gnol : De *las cosas*, etc. (1) »

On ne doit cependant pas rebuter tous les hommes à secrets et toutes les inventions nouvelles. Il en est de ces virtuoses comme des pièces de théâtre; sur mille il peut s'en trouver une de bonne

ALCORAN,

OU PLUTOT LE KORAN.

SECTION I.

Ce livre gouverne despotiquement toute l'Afrique septentrionale, du mont Atlas au desert de Barca, toute l'Egypte, les côtes de l'Océan éthiopien dans

(1) Voyez dans les Singularités de la nature, volume de physique, comment un homme faisait du salpêtre.

l'espace de six cents lieues, la Syrie, l'Asie mineure, tous les pays qui entourent la mer Noire et la mer Caspienne, excepté le royaume d'Astracan, tout l'empire de l'Indoustan, toute la Perse, une grande partie de la Tartarie, et dans notre Europe, la Thrace, la Macédoine, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, toute la Grèce, l'Epire, et presque toutes les isles jusqu'au petit détroit d'Otrante, où finissent toutes ces immenses possessions.

Dans cette prodigieuse étendue de pays il n'y a pas un seul mahométan qui ait le bonheur de lire nos livres sacrés ; et très peu de littérateurs parmi nous connaissent le Koran. Nous nous en fesons presque toujours une idée ridicule, malgré les recherches de nos véritables savans.

Voici les premières lignes de ce livre :

« Louanges à Dieu, le souverain de tous les mon-
« des, au Dieu de miséricorde, au souverain du
« jour de la justice ; c'est toi que nous adorons, c'est
« de toi seul que nous attendons la protection. Con-
« duis-nous dans les voies droites, dans les voies de
« ceux que tu as comblés de tes graces, non dans les
« voies des objets de ta colère, et de ceux qui se sont
« égarés. »

Telle est l'introduction ; après quoi l'on voit trois lettres, A, L, M, qui, selon le savant Sale, ne s'entendent point, puisque chaque commentateur les explique à sa manière ; mais selon la plus commune opinion elles signifient, *Alla, Latif, Magid,* Dieu, la grace, la gloire.

Mahomet continue, et c'est Dieu lui-même qui lui parle. Voici ses propres mots :

« Ce livre n'admet point le doute, il est la direc-
« tion des justes qui croient aux profondeurs de la
« foi, qui observent les temps de la prière, qui ré-
« pandent en aumônes ce que nous avons daigné leur
« donner, qui sont convaincus de la révélation des-
« cendue jusqu'à toi, et envoyée aux prophètes
« avant toi. Que les fideles aient une ferme assurance
« dans la vie à venir; qu'ils soient dirigés par leur
« Seigneur, et ils seront heureux.

« A l'égard des incrédules, il est égal pour eux
« que tu les avertisses ou non; ils ne croient pas;
« le sceau de l'infidélité est sur leur cœur et sur
« leurs oreilles; les ténèbres couvrent leurs yeux;
« la punition terrible les attend.

« Quelques uns disent : Nous croyons en Dieu
« et au dernier jour; mais au fond ils ne sont pas
« croyans. Ils imaginent tromper l'Eternel; ils se
« trompent eux-mêmes sans le savoir; l'infirmité est
« dans leur cœur, et Dieu même augmente cette in-
« firmité, etc. »

On prétend que ces paroles ont cent fois plus d'énergie en arabe. En effet, l'Alcoran passe encore aujourd'hui pour le livre le plus élégant et le plus sublime qui ait encore été écrit en cette langue.

Nous avons imputé à l'Alcoran une infinité de sottises qui n'y furent jamais (1).

Ce fut principalement contre les Turcs devenus mahométans que nos moines écrivirent tant de livres, lorsqu'on ne pouvait guere répondre autre-

(1) Voyez l'article AROT et MAROT.

ment aux conquérans de Constantinople. Nos auteurs, qui sont en beaucoup plus grand nombre que les janissaires, n'eurent pas beaucoup de peine à mettre nos femmes dans leur parti; ils leur persuadèrent que Mahomet ne les regardait pas comme des animaux intelligens; qu'elles étaient toutes esclaves par les lois de l'Alcoran; qu'elles ne possédaient aucun bien dans ce monde, et que dans l'autre elles n'avaient aucune part au paradis. Tout cela est d'une fausseté évidente; et tout cela a été cru fermement.

Il suffirait pourtant de lire le second et le quatrième sura (1) ou chapitre de l'Alcoran pour être détrompé; on y trouverait les lois suivantes; elles sont traduites également par du Ryer, qui demeura long-temps à Constantinople, par Maracci qui n'y alla jamais, et par Sale, qui vécut vingt-cinq ans parmi les Arabes.

RÉGLEMENS DE MAHOMET SUR LES FEMMES.

« I. N'épousez de femmes idolâtres que quand « elles seront croyantes. Une servante musulmane « vaut mieux que la plus grande dame idolâtre.

« II. Ceux qui font vœu de chasteté, ayant des « femmes, attendront quatre mois pour se déter- « miner.

« Les femmes se comporteront envers leurs maris « comme leurs maris envers elles.

(1) En comptant l'introduction pour un chapitre.

« III. Vous pouvez faire un divorce deux fois avec « votre femme ; mais à la troisième, si vous la ren- « voyez, c'est pour jamais ; on vous la retiendrez « avec humanité, ou vous la renverrez avec bonté. « Il ne vous est pas permis de rien retenir de ce que « vous lui avez donné.

« IV. Les honnêtes femmes sont obéissantes et « attentives, même pendant l'absence de leurs ma- « ris. Si elles sont sages, gardez-vous de leur faire « la moindre querelle ; s'il en arrive une, prenez un « arbitre de votre famille et un de la sienne.

« V. Prenez une femme, ou deux, ou trois, ou « quatre, et jamais davantage. Mais dans la crainte « de ne pouvoir agir équitablement envers plusieurs, « n'en prenez qu'une. Donnez-leur un douaire con- « venable, ayez soin d'elles, ne leur parlez jamais « qu'avec amitié.

« VI. Il ne vous est pas permis d'hériter de vos « femmes contre leur gré, ni de les empêcher de se « marier à d'autres après le divorce, pour vous em- « parer de leur douaire, à moins qu'elles n'aient été « déclarées coupables de quelque crime.

« Si vous voulez quitter votre femme pour en « prendre une autre, quand vous lui auriez donné « la valeur d'un talent en mariage, ne prenez rien « d'elle.

« VII. Il vous est permis d'épouser des esclaves, « mais il est mieux de vous en abstenir.

« VIII. Une femme renvoyée est obligée d'allaiter « son enfant pendant deux ans, et le père est obligé « pendant ce temps-là de donner un entretien hon-

« nête selon sa condition. Si on sèvre l'enfant avant « deux ans, il faut le consentement du père et de la « mère. Si vous êtes obligé de le confier à une nour- « rice étrangère, vous la paierez raisonnablement. »

En voilà suffisamment pour réconcilier les femmes avec Mahomet, qui ne les a pas traitées si durement qu'on le dit. Nous ne prétendons point le justifier ni sur son ignorance, ni sur son imposture; mais nous ne pouvons le condamner sur sa doctrine d'un seul Dieu. Ces seules paroles du sura 122, « Dieu est unique, éternel, il n'engendre point, il « n'est point engendré, rien n'est semblable à lui »; ces paroles, dis-je, lui ont soumis l'Orient encore plus que son épée.

Au reste, cet Alcoran dont nous parlons est un recueil de révélations ridicules et de prédications vagues et incohérentes, mais de lois très bonnes pour le pays où il vivait, et qui sont toutes encore suivies sans avoir jamais été affaiblies ou changées par des interprètes mahométans, ni par des décrets nouveaux.

Mahomet eut pour ennemis non seulement les poëtes de la Mecque, mais sur-tout les docteurs. Ceux-ci soulevèrent contre lui les magistrats, qui donnèrent décret de prise de corps contre lui, comme dûment atteint et convaincu d'avoir dit qu'il fallait adorer Dieu et non pas les étoiles. Ce fut, comme on sait, la source de sa grandeur. Quand on vit qu'on ne pouvait le perdre, et que ses écrits prenaient faveur, on débita dans la ville qu'il n'en était pas l'auteur, ou que du moins il se fesait aider

dans la composition de ses feuilles tantôt par un savant juif, tantôt par un savant chrétien ; supposé qu'il y eût alors des savans.

C'est ainsi que parmi nous on a reproché à plus d'un prélat d'avoir fait composer leurs sermons et leurs oraisons funèbres par des moines. Il y avait un père Hercule qui fesait les sermons d'un certain évêque; et quand on allait à ces sermons, on disait : « Allons entendre les travaux d'Hercule. »

Mahomet répond à cette imputation dans son chapitre 16, à l'occasion d'une grosse sottise qu'il avait dite en chaire, et qu'on avait vivement relevée. Voici comme il se tire d'affaire :

« Quand tu liras le Koran, adresse-toi à Dieu, « afin qu'il te préserve de Satan.....; il n'a de pou- « voir que sur ceux qui l'ont pris pour maître, et « qui donnent des compagnons à Dieu.

« Quand je substitue dans le Koran un verset à « un autre (et Dieu sait la raison de ces change- « mens), quelques infidèles disent : « Tu as forgé « ces versets »; mais ils ne savent pas distinguer le « vrai d'avec le faux : dites plutôt que l'Esprit saint « m'a apporté ces versets de la part de Dieu avec la « vérité..... D'autres disent plus malignement : « Il « y a un certain homme qui travaille avec lui à « composer le Koran »; mais comment cet homme, « à qui ils attribuent mes ouvrages, pourrait-il « m'enseigner, puisqu'il parle une langue étrangere, « et que celle dans laquelle le Koran est écrit, est « l'arabe le plus pur? »

Celui qu'on prétendait travailler (1) avec Mahomet était un Juif nommé Bensalen ou Bensalon. Il n'est guère vraisemblable qu'un Juif eût aidé Mahomet à écrire contre les Juifs ; mais la chose n'est pas impossible. Nous avons dit depuis que c'était un moine qui travaillait à l'Alcoran avec Mahomet. Les uns le nommaient Bohaïra, les autres Sergius. Il est plaisant que ce moine ait eu un nom latin et un nom arabe.

Quant aux belles disputes théologiques qui se sont élevées entre les musulmans, je ne m'en mêle pas ; c'est au muphti à décider.

C'est une grande question si l'Alcoran est éternel ou s'il a été créé ; les musulmans rigides le croient éternel.

On a imprimé à la suite de l'histoire de Calcondile le Triomphe de la Croix ; et dans ce Triomphe il est dit que l'Alcoran est arien, sabellien, carpocratien, cerdonicien, manichéen, donatiste, origénien, macédonien, ébionite. Mahomet n'était pourtant rien de tout cela ; il était plutôt janséniste ; car le fond de sa doctrine est le décret absolu de la prédestination gratuite.

SECTION II.

C'était un sublime et hardi charlatan que ce Mahomet, fils d'Abdalla. Il dit dans son dixième cha-

(1) Voyez l'Alcoran de Sale, page 223.

pitre : « Quel autre que Dieu peut avoir composé « l'Alcoran? On crie : C'est Mahomet qui a forgé ce « livre. Eh bien, tâchez d'écrire un chapitre qui « lui ressemble, et appelez à votre aide qui vous « voudrez. » Au dix-septième il s'écrie : « Louange à « celui qui a transporté pendant la nuit son ser- « viteur du sacré temple de la Mecque à celui de « Jérusalem ! »

C'est un assez beau voyage ; mais il n'approche pas de celui qu'il fit cette nuit même de planète en planete, et des belles choses qu'il y vit.

Il prétendait qu'il y avait cinq cents années de chemin d'une planète à une autre, et qu'il fendit la lune en deux. Ses disciples, qui rassemblèrent solennellement des versets de son Koran après sa mort, retranchèrent ce voyage du ciel. Ils craignirent les railleurs et les philosophes. C'était avoir trop de délicatesse. Ils pouvaient s'en fier aux commentateurs, qui auraient bien su expliquer l'itinéraire. Les amis de Mahomet devaient savoir par expérience que le merveilleux est la raison du peuple. Les sages contredisent en secret, et le peuple les fait taire. Mais en retranchant l'itinéraire des planètes, on laissa quelques petits mots sur l'aventure de la lune ; on ne peut pas prendre garde à tout.

Le Koran est une rapsodie sans liaison, sans ordre, sans art ; on dit pourtant que ce livre ennuyeux est un fort beau livre : je m'en rapporte aux Arabes, qui prétendent qu'il est écrit avec une élégance et une pureté dont personne n'a approché depuis. C'est un poëme, ou une espece de prose rimée, qui contient six mille vers. Il n'y a point de poëte dont la

personne et l'ouvrage aient fait une telle fortune. On agita chez les musulmans si l'Alcoran était éternel, ou si Dieu l'avait créé pour le dicter à Mahomet. Les docteurs décidèrent qu'il était éternel; ils avaient raison, cette éternité est bien plus belle que l'autre opinion. Il faut toujours avec le vulgaire prendre le parti le plus incroyable.

Les moines qui se sont déchaînés contre Mahomet, et qui ont dit tant de sottises sur son compte, ont prétendu qu'il ne savait pas écrire. Mais comment imaginer qu'un homme qui avait été négociant, poëte, législateur, et souverain, ne sût pas signer son nom? Si son livre est mauvais pour notre temps et pour nous, il était fort bon pour ses contemporains, et sa religion encore meilleure. Il faut avouer qu'il retira presque toute l'Asie de l'idolâtrie. Il enseigna l'unité de Dieu; il déclamait avec force contre ceux qui lui donnent des associés. Chez lui l'usure avec les étrangers est défendue, l'aumône ordonnée. La prière est d'une nécessité absolue; la résignation aux décrets éternels est le grand mobile de tout. Il était bien difficile qu'une religion si simple et si sage, enseignée par un homme toujours victorieux, ne subjugât pas une partie de la terre. En effet, les musulmans ont fait autant de prosélytes par la parole que par l'épée. Ils ont converti à leur religion les Indiens et jusqu'aux Nègres. Les Turcs même, leurs vainqueurs, se sont soumis à l'islamisme.

Mahomet laissa dans sa loi beaucoup de choses qu'il trouva établies chez les Arabes; la circoncision, le jeûne, le voyage de la Mecque, qui était

en usage quatre mille ans avant lui, des ablutions si nécessaires à la santé et à la propreté dans un pays brûlant où le linge était inconnu; enfin l'idée d'un jugement dernier, que les mages avaient toujours établie, et qui était parvenue jusqu'aux Arabes. Il est dit que, comme il annonçait qu'on ressusciterait tout nu, Aishca sa femme trouva la chose immodeste et dangereuse: *Allez, ma bonne,* lui dit-il, *on n'aura pas alors envie de rire.* Un ange, selon le Koran, doit peser les hommes et les femmes dans une grande balance. Cette idée est encore prise des mages. Il leur a volé aussi leur pont aigu, sur lequel il faut passer après la mort, et leur jannat, où les élus musulmans trouveront des bains, des appartemens bien meublés, de bons lits, et des houris avec de grands yeux noirs. Il est vrai aussi qu'il dit que tous ces plaisirs des sens, si nécessaires à tous ceux qui ressusciteront avec des sens, n'approcheront pas du plaisir de la contemplation de l'Être suprême. Il a l'humilité d'avouer dans son Koran que lui-même n'ira point en paradis par son propre mérite, mais par la pure volonté de Dieu. C'est aussi par cette pure volonté divine qu'il ordonne que la cinquième partie des dépouilles sera toujours pour le prophête.

Il n'est pas vrai qu'il exclue du paradis les femmes. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme aussi habile ait voulu se brouiller avec cette moitié du genre humain qui conduit l'autre. Abulfeda rapporte qu'une vieille l'importunant un jour, en lui demandant ce qu'il fallait faire pour aller en paradis: M'amie, lui dit-il, le paradis n'est pas pour les

vieilles. La bonne femme se mit à pleurer, et le prophête pour la consoler lui dit : Il n'y aura point de vieilles, parcequ'elles rajeuniront. Cette doctrine consolante est confirmée dans le cinquante-quatrième chapitre du Koran.

Il défendit le vin, parcequ'un jour quelques uns de ses sectateurs arrivèrent à la prière étant ivres. Il permit la pluralité des femmes, se conformant en ce point à l'usage immémorial des Orientaux.

En un mot, ses lois civiles sont bonnes ; son dogme est admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre : mais les moyens sont affreux ; c'est la fourberie et le meurtre.

On l'excuse sur la fourberie, parceque, dit-on, les Arabes comptaient avant lui cent vingt-quatre mille prophêtes, et qu'il n'y avait pas grand mal qu'il en parût un de plus. Les hommes, ajoute-t-on, ont besoin d'être trompés. Mais comment justifier un homme qui vous dit : *Crois que j'ai parlé à l'ange Gabriel, ou paie-moi un tribut.*

Combien est préférable un Confucius, le premier des mortels qui n'ont point eu de révélation ! il n'emploie que la raison, et non le mensonge et l'épée. Vice-roi d'une grande province, il y fait fleurir la morale et les lois ; disgracié et pauvre, il les enseigne ; il les pratique dans la grandeur et dans l'abaissement ; il rend la vertu aimable ; il a pour disciple le plus ancien et le plus sage des peuples.

Le comte de Boulainvilliers, qui avait du goût pour Mahomet, a beau me vanter les Arabes, il ne peut empêcher que ce ne fût un peuple de brigands ; ils volaient avant Mahomet en adorant les étoiles ; ils

volaient sous Mahomet au nom de Dieu. Ils avaient, dit-on, la simplicité des temps héroïques; mais qu'est-ce que les siècles héroïques? c'était le temps où l'on s'égorgeait pour un puits et pour une citerne, comme on fait aujourd'hui pour une province.

Les premiers musulmans furent animés par Mahomet de la rage de l'enthousiasme. Rien n'est plus terrible qu'un peuple qui, n'ayant rien à perdre, combat à-la-fois par esprit de rapine et de religion.

Il est vrai qu'il n'y avait pas beaucoup de finesse dans leurs procédés. Le contrat du premier mariage de Mahomet porte qu'attendu que Cadisha est amoureuse de lui, et lui pareillement amoureux d'elle, on a trouvé bon de les conjoindre. Mais y a-t-il tant de simplicité à lui avoir composé une généalogie, dans laquelle on le fait descendre d'Adam en droite ligne, comme on en a fait descendre depuis quelques maisons d'Espagne et d'Ecosse? L'Arabie avait son *Moréri* et son *Mercure galant.*

Le grand prophête essuya la disgrace commune à tant de maris; il n'y a personne après cela qui puisse se plaindre. On connaît le nom de celui qui eut les faveurs de sa seconde femme, la belle Aishca; il s'appelait Assan. Mahomet se comporta avec plus de hauteur que César, qui répudia sa femme, disant qu'il ne fallait pas que la femme de César fût soupçonnée. Le prophête ne voulut pas même soupçonner la sienne; il fit descendre du ciel un chapitre du Koran, pour affirmer que sa femme était fidèle. Ce chapitre était écrit de toute éternité, aussi bien que tous les autres.

On l'admire pour s'être fait, de marchand de cha-

meaux, pontife, législateur, et monarque, pour avoir soumis l'Arabie, qui ne l'avait jamais été avant lui, pour avoir donné les premières secousses à l'empire romain d'Orient et à celui des Perses. Je l'admire encore pour avoir entretenu la paix dans sa maison parmi ses femmes. Il a changé la face d'une partie de l'Europe, de la moitié de l'Asie, de presque toute l'Afrique; et il s'en est bien peu fallu que sa religion n'ait subjugué l'univers.

A quoi tiennent les révolutions? un coup de pierre un peu plus fort que celui qu'il reçut dans son premier combat, donnait une autre destinée au monde.

Son gendre Aly prétendit que quand il fallut inhumer le prophète, on le trouva dans un état qui n'est pas trop ordinaire aux morts, et que sa veuve Aishca s'écria : Si j'avais su que Dieu eût fait cette grace au défunt, j'y serais accourue à l'instant. On pouvait dire de lui : *Decet imperatorem stantem mori*.

Jamais la vie d'un homme ne fut écrite dans un plus grand détail que la sienne. Les moindres particularités en étaient sacrées; on sait le compte et le nom de tout ce qui lui appartenait : neuf épées, trois lances, trois arcs, sept cuirasses, trois boucliers, douze femmes, un coq blanc, sept chevaux, deux mules, quatre chameaux, sans compter la jument Borac sur laquelle il monta au ciel. Mais il ne l'avait que par emprunt, elle appartenait en propre à l'ange Gabriel.

Toutes ses paroles ont été recueillies. Il disait que *la jouissance des femmes le rendait plus fervent à*

la prière. En effet, pourquoi ne pas dire *benedicite* et graces au lit comme à table? une belle femme vaut bien un souper. On prétend encore qu'il était un grand médecin ; ainsi il ne lui manqua rien pour tromper les hommes.

ALEXANDRE.

Il n'est plus permis de parler d'Alexandre que pour dire des choses neuves, et pour détruire les fables historiques, physiques, et morales, dont on a défiguré l'histoire du seul grand homme qu'on ait jamais vu parmi les conquérans de l'Asie.

Quand on a un peu réfléchi sur Alexandre, qui, dans l'âge fougueux des plaisirs et dans l'ivresse des conquêtes, a bâti plus de villes que tous les autres vainqueurs de l'Asie n'en ont détruites; quand on songe que c'est un jeune homme qui a changé le commerce du monde, on trouve assez étrange que Boileau le traite de fou, de voleur de grand chemin, et qu'il propose au lieutenant de police la Reinie tantôt de le faire enfermer, et tantôt de le faire pendre :

Heureux si de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons!
. . . .
Qu'on livre son pareil en France à La Reinie,
Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers
Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.

Cette requête, présentée dans la cour du palais au lieutenant de police, ne devait être admise, ni selon

la coutume de Paris, ni selon le droit des gens. Alexandre aurait *excipé* qu'ayant été élu à Corinthe capitaine général de la Grece, et étant chargé en cette qualité de venger la patrie de toutes les invasions des Perses, il n'avait fait que son devoir en détruisant leur empire; et qu'ayant toujours joint la magnanimité au plus grand courage, ayant respecté la femme et les filles de Darius ses prisonnières, il ne méritait en aucune façon ni d'être interdit ni d'être pendu, et qu'en tout cas il appelait de la sentence du sieur de la Reinie au tribunal du monde entier.

Rollin prétend qu'Alexandre ne prit la fameuse ville de Tyr qu'en faveur des Juifs qui n'aimaient pas les Tyriens. Il est pourtant vraisemblable qu'Alexandre eut encore d'autres raisons, et qu'il était d'un très sage capitaine de ne point laisser Tyr maîtresse de la mer lorsqu'il allait attaquer l'Egypte.

Alexandre aimait et respectait beaucoup Jérusalem sans doute; mais il semble qu'il ne fallait pas dire que *les Juifs donnèrent un rare exemple de fidélité, et digne de l'unique peuple qui connût pour lors le vrai Dieu, en refusant des vivres à Alexandre, parcequ'ils avaient prêté serment de fidélité à Darius.* On sait assez que les Juifs s'étaient toujours révoltés contre leurs souverains dans toutes les occasions; car un Juif ne devait servir sous aucun roi profane.

S'ils refusèrent imprudemment des contributions au vainqueur, ce n'était pas pour se montrer esclaves fidèles de Darius; il leur était expressément ordonné par leur loi d'avoir en horreur toutes les nations

idolâtres : leurs livres ne sont remplis que d'exécrations contre elles, et de tentatives réitérées de secouer le joug. S'ils refusèrent d'abord les contributions, c'est que les Samaritains leurs rivaux les avaient payées sans difficulté, et qu'ils crurent que Darius, quoique vaincu, était encore assez puissant pour soutenir Jérusalem contre Samarie.

Il est très faux que les Juifs fussent alors *le seul peuple qui connût le vrai Dieu,* comme le dit Rollin. Les Samaritains adoraient le même Dieu, mais dans un autre temple; ils avaient le même Pentateuque que les Juifs, et même en caractères hébraïques, c'est-à-dire, tyriens, que les Juifs avaient perdus. Le schisme entre Samarie et Jérusalem était en petit ce que le schisme entre les Grecs et les Latins est en grand. La haine était égale des deux côtés, ayant le même fonds de religion.

Alexandre, après s'être emparé de Tyr par le moyen de cette fameuse digue qui fait encore l'admiration de tous les guerriers, alla punir Jérusalem qui n'était pas loin de sa route. Les Juifs, conduits par leur grand-prêtre, vinrent s'humilier devant lui, et donner de l'argent; car on n'appaise qu'avec de l'argent les conquérans irrités. Alexandre s'appaisa; ils demeurèrent sujets d'Alexandre ainsi que de ses successeurs. Voilà l'histoire vraie et vraisemblable.

Rollin répète un étrange conte, rapporté environ quatre cents ans après l'expédition d'Alexandre par l'historien romancier, exagérateur, Flavien Josephe, à qui l'on peut pardonner de faire valoir dans toutes les occasions sa malheureuse patrie. Rollin dit

donc, après Josephe, que le grand-prêtre Jaddus s'étant prosterné devant Alexandre, ce prince ayant vu le nom de Jehovah gravé sur une lame d'or attachée au bonnet de Jaddus, et entendant parfaitement l'hébreu, se prosterne à son tour et adore Jaddus. Cet excès de civilité ayant étonné Parménion, Alexandre lui dit qu'il connaissait Jaddus depuis long-temps, qu'il lui était apparu, il y avait dix années, avec le même habit et le même bonnet, pendant qu'il rêvait à la conquête de l'Asie, conquête à laquelle il ne pensait point alors; que ce même Jaddus l'avoit exhorté à passer l'Hellespont, l'avait assuré que son Dieu marcherait à la tête des Grecs, et que ce serait le Dieu des Juifs qui le rendrait victorieux des Perses.

Ce conte de vieille serait bon dans l'histoire des *quatre fils Aymon* et de *Robert le diable*, mais il figure mal dans celle d'Alexandre.

C'était une entreprise très utile à la jeunesse qu'une *histoire ancienne* bien rédigée; il eût été à souhaiter qu'on ne l'eût point gâtée quelquefois par de telles absurdités. Le conte de Jaddus serait respectable, il serait hors de toute atteinte, s'il s'en trouvait au moins quelque ombre dans les livres sacrés; mais comme ils n'en font pas la plus légère mention, il est très permis d'en faire sentir le ridicule.

On ne peut douter qu'Alexandre n'ait soumis la partie des Indes qui est en-deçà du Gange, et qui était tributaire des Perses. M. Holwell, qui a demeuré trente ans chez les brames de Bénarès et des pays voisins, et qui avait appris non seulement leur

langue moderne, mais leur ancienne langue sacrée, nous assure que leurs annales attestent l'invasion d'Alexandre, qu'ils appellent Mahadukoit Kounha, grand brigand, grand meurtrier. Ces peuples pacifiques ne pouvaient l'appeler autrement, et il est à croire qu'ils ne donnèrent pas d'autres surnoms aux rois de Perse. Ces mêmes annales disent qu'Alexandre entra chez eux par la province qui est aujourd'hui le Candahar, et il est probable qu'il y eut toujours quelques forteresses sur cette frontière.

Ensuite Alexandre descendit le fleuve Zombodipo, que les Grecs appelèrent Sind. On ne trouve pas dans l'histoire d'Alexandre un seul nom indien. Les Grecs n'ont jamais appelé de leur propre nom une seule ville, un seul prince asiatique. Ils en ont usé de même avec les Egyptiens. Ils auraient cru déshonorer la langue grecque s'ils l'avaient assujétie à une prononciation qui leur semblait barbare, et s'ils n'avaient pas nommé Memphis la ville de Moph.

M. Holwell dit que les Indiens n'ont jamais connu ni de Porus ni de Taxile; en effet ce ne sont pas là des noms indiens. Cependant, si nous en croyons nos missionnaires, il y a encore des seigneurs patanes qui prétendent descendre de Porus. Il se peut que ces missionnaires les aient flattés de cette origine, et que ces seigneurs l'aient adoptée. Il n'y a point de pays en Europe où la bassesse n'ait inventé, et où la vanité n'ait reçu, des généalogies plus chimériques.

Si Flavien Josephe a raconté une fable ridicule

concernant Alexandre et un pontife juif, Plutarque, qui écrivit long-temps après Josephe, paraît ne pas avoir épargné les fables sur ce héros. Il a renchéri encore sur Quinte-Curce ; l'un et l'autre prétendent qu'Alexandre, en marchant vers l'Inde, voulut se faire adorer, non seulement par les Perses, mais aussi par les Grecs. Il ne s'agit que de savoir ce qu'Alexandre, les Perses, les Grecs, Quinte-Curce, Plutarque, entendaient par *adorer.*

Ne perdons jamais de vue la grande règle de définir les termes.

Si vous entendez par *adorer,* invoquer un homme comme une divinité, lui offrir de l'encens et des sacrifices, lui élever des autels et des temples, il est clair qu'Alexandre ne demanda rien de tout cela. S'il voulait qu'étant le vainqueur et le maître des Perses, on le saluât à la persane, qu'on se prosternât devant lui dans certaines occasions, qu'on le traitât enfin comme un roi de Perse tel qu'il l'était, il n'y a rien là que de très raisonnable et de très commun.

Les membres des parlemens de France parlent à genoux aux rois dans leurs lits de justice ; le tiers-état parle à genoux dans les états-généraux. On sert à genoux un verre de vin au roi d'Angleterre. Plusieurs rois de l'Europe sont servis à genoux à leur sacre. On ne parle qu'à genoux au grand-mogol, à l'empereur de la Chine, à l'empereur du Japon. Les colaos de la Chine d'un ordre inférieur fléchissent les genoux devant les colaos d'un ordre supérieur ; on adore le pape, on lui baise le pied droit. Aucune

de ces cérémonies n'a jamais été regardée comme une adoration dans le sens rigoureux, comme un culte de latrie.

Ainsi tout ce qu'on a dit de la prétendue adoration qu'exigeait Alexandre, n'est fondé que sur une équivoque (1).

C'est Octave, surnommé Auguste, qui se fit réellement adorer, dans le sens le plus étroit. On lui éleva des temples et des autels; il y eut des prêtres d'Auguste. Horace lui dit positivement :

Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

Voilà un véritable sacrilège d'adoration; et il n'est point dit qu'on en murmura (2).

Les contradictions sur le caractère d'Alexandre paraîtraient plus difficiles à concilier, si on ne savait que les hommes et sur-tout ceux qu'on appelle héros, sont souvent très différens d'eux-mêmes; et que la vie et la mort des meilleurs citoyens, le sort d'une province, ont dépendu plus d'une fois de la bonne ou de la mauvaise digestion d'un souverain, bien ou mal conseillé.

Mais comment concilier des faits improbables rapportés d'une manière contradictoire? Les uns

---

(1) Voyez ABUS DES MOTS.

(2) Remarquez bien qu'Auguste n'était point adoré d'un culte de latrie, mais de dulie. C'était un saint; DIVUS AUGUSTUS. Les provinciaux l'adoraient comme Priape, non comme Jupiter.

disent que Callisthènes fut exécuté à mort et mis en croix par ordre d'Alexandre, pour n'avoir pas voulu le reconnaître en qualité de fils de Jupiter. Mais la croix n'était point un supplice en usage chez les Grecs. D'autres disent qu'il mourut longtemps après de trop d'embonpoint. Athénée prétend qu'on le portait dans une cage de fer comme un oiseau, et qu'il y fut mangé de vermine. Démêlez dans tous ces récits la vérité, si vous pouvez.

Il y a des aventures que Quinte-Curce suppose être arrivées dans une ville, et Plutarque dans une autre; et ces deux villes se trouvent éloignées de cinq cents lieues. Alexandre saute tout armé et tout seul du haut d'une muraille dans une ville qu'il assiégeait; elle était auprès du Candahar selon Quinte-Curce, et près de l'embouchure de l'Indus suivant Plutarque.

Quand il est arrivé sur les côtes du Malabar, ou vers le Gange, (il n'importe, il n'y a qu'environ neuf cents milles d'un endroit à l'autre) il fait saisir dix philosophes indiens, que les Grecs appelaient *gymnosophistes*, et qui étaient nus comme des singes. Il leur propose des questions dignes du Mercure galant de Visé, leur promettant bien sérieusement que celui qui aurait le plus mal répondu serait pendu le premier, après quoi les autres suivraient en leur rang.

Cela ressemble à Nabuchodonosor, qui voulait absolument tuer ses mages s'ils ne devinaient pas un de ses songes qu'il avait oublié; ou bien au calife des Mille et une nuits, qui devait étrangler sa femme

dès qu'elle aurait fini son conte. Mais c'est Plutarque qui rapporte cette sottise, il faut la respecter ; il était Grec.

On peut placer ce conte avec celui de l'empoisonnement d'Alexandre par Aristote; car Plutarque nous dit qu'on avait entendu dire à un certain Agnotémis, qu'il avait entendu dire au roi Antigone qu'Aristote avait envoyé une bouteille d'eau de Nonacris, ville d'Arcadie; que cette eau était si froide, qu'elle tuait sur-le-champ ceux qui en buvaient; qu'Antipâtre envoya cette eau dans une corne de pied de mulet; qu'elle arriva toute fraîche à Babylone; qu'Alexandre en but, et qu'il en mourut au bout de six jours d'une fièvre continue.

Il est vrai que Plutarque doute de cette anecdote. Tout ce qu'on peut recueillir de bien certain, c'est qu'Alexandre, à l'âge de vingt-quatre ans, avait conquis la Perse par trois batailles ; qu'il eut autant de génie que de valeur; qu'il changea la face de l'Asie, de la Grèce, de l'Egypte, et celle du commerce du monde ; et qu'enfin Boileau ne devait pas tant se moquer de lui, attendu qu'il n'y a pas d'apparence que Boileau en eût fait autant en si peu d'années (1).

---

(1) Voyez HISTOIRE.

ALEXANDRIE.

PLUS de vingt villes portent le nom d'Alexandrie, toutes bâties par Alexandre et par ses capitaines, qui devinrent autant de rois. Ces villes sont autant de monumens de gloire, bien supérieurs aux statues que la servitude érigea depuis au pouvoir ; mais la seule de ces villes qui ait attiré l'attention de tout l'hémisphère par sa grandeur et ses richesses, est celle qui devint la capitale de l'Egypte. Ce n'est plus qu'un monceau de ruines. On sait assez que la moitié de cette ville a été rétablie dans un autre endroit vers la mer. La tour du phare, qui était une des merveilles du monde, n'existe plus.

La ville fut toujours très-florissante sous les Ptolomées et sous les Romains. Elle ne dégénéra point sous les Arabes : les Mammelucs et les Turcs, qui la conquirent tour-à-tour avec le reste de l'Egypte, ne la laisserent point dépérir. Les Turcs même lui conservèrent un reste de grandeur ; elle ne tomba que lorsque le passage du cap de Bonne-Espérance ouvrit à l'Europe le chemin de l'Inde, et changea le commerce du monde qu'Alexandre avait changé, et qui avait changé plusieurs fois avant Alexandre.

Ce qui est à remarquer dans les Alexandrins sous toutes les dominations, c'est leur industrie jointe à la légèreté, leur amour des nouveautés avec l'application au commerce et à tous les travaux qui le font fleurir, leur esprit contentieux et querelleur avec

peu de courage, leur superstition, leur débauche; tout cela n'a jamais changé.

La ville fut peuplée d'Egyptiens, de Grecs et de Juifs, qui tous, de pauvres qu'ils étaient auparavant, devinrent riches par le commerce. L'opulence y introduisit les beaux-arts, le goût de la littérature, et par conséquent celui de la dispute.

Les Juifs y bâtirent un temple magnifique, ainsi qu'ils en avaient un autre à Bubaste; ils y traduisirent leurs livres en grec, qui était devenu la langue du pays. Les chrétiens y eurent de grandes écoles. Les animosités furent si vives entre les Egyptiens naturels, les Grecs, les Juifs et les chrétiens, qu'ils s'accusaient continuellement les uns les autres auprès du gouverneur; et ces querelles n'étaient pas son moindre revenu. Les séditions même furent fréquentes et sanglantes. Il y en eut une sous l'empire de Caligula, dans laquelle les Juifs, qui exagèrent tout, prétendent que la jalousie de religion et de commerce, leur coûta cinquante mille hommes, que les Alexandrins égorgèrent.

Le christianisme que les Pantène, les Origène, les Clément, avoient établi, et qu'ils avoient fait admirer par leurs mœurs, y dégénéra au point qu'il ne fut plus qu'un esprit de parti. Les chrétiens prirent les mœurs des Egyptiens. L'avidité du gain l'emporta sur la religion; et tous les habitants divisés entre eux n'étoient d'accord que dans l'amour de l'argent.

C'est le sujet de cette fameuse lettre de l'empereur

Adrien au consul Servianus, rapportée par Vopiscus. (1)

« J'ai vu cette Egypte que vous me vantiez tant, « mon cher Servien ; je la sais tout entiere par « cœur. Cette nation est légere, incertaine, elle vole « au changement. Les adorateurs de Sérapis se font « chrétiens : ceux qui sont à la tête de la religion « du Christ, se font dévots à Sérapis. Il n'y a point « d'archirabbin juif, point de samaritain, point de « prêtre chrétien, qui ne soit astrologue, ou devin, « ou baigneur, (c'est-à-dire entremetteur). Quand « le patriarche grec (2) vient en Egypte, les uns « s'empressent auprès de lui pour lui faire adorer « Sérapis, les autres le Christ. Ils sont tous très sé- « ditieux, très vains, très querelleurs. La ville est « commerçante, opulente, peuplée ; personne n'y « est oisif ; les uns y soufflent le verre ; les autres « fabriquent le papier. Ils semblent être de tout mé- « tier, et en sont en effet. La goutte aux pieds et aux « mains même ne les peut réduire à l'oisiveté. Les « aveugles y travaillent ; l'argent est un dieu que les « chrétiens, les Juifs et tous les hommes servent « également. »

---

(1) Tome II, page 406.

(2) On traduit ici PATRIARCHA, terme grec, par ces mots PATRIARCHE GREC ; parcequ'il ne peut convenir qu'à l'hiérophante des principaux mystères grecs. Les chrétiens ne commencèrent à connaître le mot de patriarche qu'au cinquième siècle. Les Romains, les Egyptiens, les Juifs, ne connaissaient point ce titre.

Voici le texte latin de cette lettre.

FLAVII VOPISCI SYRACUSII SATURNINUS.

Tomi secundi, pag. 406.

ADRIANI EPISTOLA, EX LIBRIS PHLEGONTIS LIBERTI EJUS PRODITA.

Adrianus Augustus Serviano Cos. V°.

AEgyptum, quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici, levem, pendulam, et ad omnia famæ monumenta volitantem. Illi qui Serapin colunt christiani sunt, et devoti sunt Serapi qui se Christi episcopos dicunt. Nemo illic archisynagogus Judæorum, nemo samarites, nemo christianorum presbyter, non mathematicus, non aruspex, non aliptes. Ipse ille patriarcha, quum AEgyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare, ab aliis cogitur Christum. Genus hominis seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum. Civitas opulenta, dives, fecunda, in quâ nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant; ab aliis charta conficitur; omnes certè lymphiones cujuscumque artis et videntur et habentur. Podagrosi quod agant habent, cæci quod faciant; ne chiragri quidem apud eos otiosi vivunt. Unus illis deus est, hunc christiani, hunc Judæi, hunc omnes venerantur et gentes.

Cette lettre d'un empereur aussi connu par son esprit que par sa valeur fait voir en effet que les chrétiens, ainsi que les autres, s'étaient corrompus dans cette ville du luxe et de la dispute; mais les mœurs des premiers chrétiens n'avaient pas dégé-

néré par-tout ; et quoiqu'ils eussent le malheur d'être dès long-temps partagés en différentes sectes, qui se détestaient et s'accusaient mutuellement, les plus violens ennemis du christianisme étaient forcés d'avouer qu'on trouvait dans son sein les ames les plus pures et les plus grandes : il en est même encore aujourd'hui dans des villes plus effrénées et plus folles qu'Alexandrie.

ALGER.

La philosophie est le principal objet de ce dictionnaire. Ce n'est pas en géographes que nous parlerons d'Alger, mais pour faire remarquer que le premier dessein de Louis XIV, lorsqu'il prit les rênes de l'Etat, fut de délivrer l'Europe chrétienne des courses continuelles des corsaires de Barbarie (1). Ce projet annonçait une grande ame. Il voulait aller à la gloire par toutes les routes. On peut même s'étonner qu'avec l'esprit d'ordre qu'il mit dans sa cour, dans les finances et dans les affaires, il eut je ne sais quel goût d'ancienne chevalerie, qui le portait à des actions généreuses et éclatantes, qui tenaient même un peu du romanesque. Il est très certain que Louis XIV tenait de sa mère beaucoup de cette galanterie espagnole noble et délicate, et beaucoup de cette grandeur, de cette passion pour la gloire, de cette fierté qu'on voit dans les anciens romans. Il

(1) Voyez l'Expédition de Gigeri par Pélisson.

parlait de se battre avec l'empereur Léopold comme les chevaliers qui cherchaient les aventures. Sa pyramide érigée à Rome, la préséance qu'il se fit céder, l'idée d'avoir un port auprès d'Alger pour brider ses pirateries, étaient encore de ce genre. Il y était encore excité par le pape Alexandre VII ; et le cardinal Mazarin avant sa mort lui avait inspiré ce dessein. Il avait même long-temps balancé s'il irait à cette expédition en personne, à l'exemple de Charles-Quint ; mais il n'avait pas assez de vaisseaux pour exécuter une si grande entreprise, soit par lui-même, soit par ses généraux. Elle fut infructueuse et devait l'être. Du moins elle aguerrit sa marine, et fit attendre de lui quelques unes de ces actions nobles et héroïques auxquelles la politique ordinaire n'était point accoutumée, telles que les secours désintéressés donnés aux Vénitiens assiégés dans Candie, et aux Allemands pressés par les armes ottomanes à Saint-Gothard.

Les détails de cette expédition d'Afrique se perdent dans la foule des guerres heureuses ou malheureuses, faites avec politique ou avec imprudence, avec équité ou avec injustice. Rapportons seulement cette lettre écrite il y a quelques années à l'occasion des pirateries d'Alger :

« Il est triste, Monsieur, qu'on n'ait point écouté « les propositions de l'ordre de Malte, qui offrait, « moyennant un subside médiocre de chaque Etat « chrétien, de délivrer les mers des pirates d'Alger, « de Maroc et de Tunis. Les chevaliers de Malte « seraient alors véritablement les défenseurs de la « chrétienté. Les Algériens n'ont actuellement que

« deux vaisseaux de cinquante canons, et cinq d'en-
« viron quarante, quatre de trente ; le reste ne doit
« pas être compté.

« Il est honteux qu'on voie tous les jours leurs
« petites barques enlever nos vaisseaux marchands
« dans toute la Méditerranée. Ils croisent même jus-
« qu'aux Canaries et jusqu'aux Açores.

« Leurs milices, composées d'un ramas de na-
« tions, anciens Mauritaniens, anciens Numides,
« Arabes, Turcs, Nègres même, s'embarquent pres-
« que sans équipage sur des chébecs de dix-huit à
« vingt pièces de canon : ils infestent toutes nos
« mers, comme des vautours qui attendent une
« proie. S'ils voient un vaisseau de guerre, ils
« s'enfuient ; s'ils voient un vaisseau marchand, ils
« s'en emparent ; nos amis, nos parens, hommes et
« femmes, deviennent esclaves, et il faut aller sup-
« plier humblement les barbares de daigner recevoir
« notre argent pour nous rendre leurs captifs.

« Quelques Etats chrétiens ont la honteuse pru-
« dence de traiter avec eux, et de leur fournir des
« armes, avec lesquelles ils nous dépouillent. On
« négocie avec eux en marchands, et ils négocient
« en guerriers.

« Rien ne serait plus aisé que de réprimer leurs
« brigandages ; on ne le fait pas. Mais que de choses
« seraient utiles et aisées qui sont négligées absolu-
« ment ! La nécessité de réduire ces pirates est re-
« connue dans les conseils de tous les princes, et
« personne ne l'entreprend. Quand les ministres de
« plusieurs cours en parlent par hasard ensemble,
« c'est le conseil tenu contre les chats.

« Les religieux de la rédemption des captifs sont « la plus belle institution monastique ; mais elle « est bien honteuse pour nous. Les royaumes de « Fez, Alger, Tunis, n'ont point de marabous de la « rédemption des captifs. C'est qu'ils nous prennent « beaucoup de chrétiens, et nous ne leur prenons « guere de musulmans.

« Ils sont cependant plus attachés à leur religion « que nous à la nôtre ; car jamais aucun Turc, au- « cun Arabe, ne se fait chrétien ; et ils ont chez eux « mille renégats qui même les servent dans leurs « expéditions. Un Italien, nommé Pelegini, était en « 1712 général des galères d'Alger. Le miramolin, le « bey, le dey, ont des chrétiennes dans leurs sérails ; « et nous n'avons eu que deux filles turques qui « aient eu des amans à Paris.

« La milice d'Alger ne consiste qu'en douze mille « hommes de troupes réglées ; mais tout le reste est « soldat, et c'est ce qui rend la conquête de ce pays « si difficile. Cependant les Vandales les subjuguè- « rent aisément, et nous n'osons les attaquer ! etc. »

ALLÉGORIES.

Un jour Jupiter, Neptune et Mercure, voyageant en Thrace, entrèrent chez un certain roi nommé Hyrieus, qui leur fit fort bonne chère. Les trois dieux, après avoir bien dîné, lui demandèrent s'ils pouvaient lui être bons à quelque chose ? Le bon homme, qui ne pouvait plus avoir d'enfans, leur dit qu'il leur serait bien obligé s'ils voulaient lui

faire un garçon. Les trois dieux se mirent à pisser sur le cuir d'un bœuf tout frais écorché; de là naquit Orion, dont on fit une constellation connue dans la plus haute antiquité. Cette constellation était nommée du nom d'Orion par les anciens Chaldéens; le livre de Job en parle : mais après tout on ne voit pas comment l'urine de trois dieux a pu produire un garçon. Il est difficile que les Dacier et les Saumaise trouvent dans cette belle histoire une allégorie raisonnable, à moins qu'ils n'en inférent que rien n'est impossible aux dieux, puisqu'ils font des enfans en pissant.

Il y avait en Grèce deux jeunes garnemens à qui un oracle dit qu'ils se gardassent du *mélampyge :* un jour Hercule les prit, les attacha par les pieds au bout de sa massue : suspendus tous deux le long de son dos, la tête en bas, comme une paire de lapins, ils virent le derrière d'Hercule. *Mélampyge* signifie *cu noir.* Ah! dirent-ils, l'oracle est accompli, voici *cu noir.* Hercule se mit à rire, et les laissa aller. Les Saumaise et les Dacier, encore une fois, auront beau faire, ils ne pourront guère réussir à tirer un sens moral de ces fables.

Parmi les pères de la mythologie il y eut des gens qui n'eurent que de l'imagination; mais la plupart mêlèrent à cette imagination beaucoup d'esprit. Toutes nos académies et tous nos feseurs de devises, ceux même qui composent les légendes pour les jetons du trésor royal, ne trouveront jamais d'allégories plus vraies, plus agréables, plus ingénieuses que celles des neuf Muses, de Vénus, des Graces, de l'Amour, et de tant d'autres qui seront

les délices et l'instruction de tous les siècles, ainsi qu'on l'a déja remarqué ailleurs.

Il faut avouer que l'antiquité s'expliqua presque toujours en allégories. Les premiers pères de l'Eglise, qui pour la plupart étaient platoniciens, imiterent cette méthode de Platon. Il est vrai qu'on leur reproche d'avoir poussé quelquefois un peu trop loin ce goût des allégories et des allusions.

S. Justin dit, dans son apologétique, que le signe de la criox est marqué sur les membres de l'homme; que quand il étend les bras, c'est une croix parfaite, et que le nez forme une croix sur le visage.

Selon Origène, dans son explication du Lévitique, la graisse des victimes signifie l'Eglise, et la queue est le symbole de la persévérance.

S. Augustin, dans son sermon sur la différence et l'accord des deux généalogies, explique à ses auditeurs pourquoi S. Matthieu, en comptant quarante-deux quartiers, n'en rapporte cependant que quarante et un. C'est, dit-il, qu'il faut compter Jéchonias deux fois, parceque Jéchonias alla de Jérusalem à Babylone. Or, ce voyage est la pierre angulaire; et si la pierre angulaire est la première du côté d'un mur, elle est aussi la premiere du côté de l'autre mur : on peut compter deux fois cette pierre; ainsi on peut compter deux fois Jéchonias. Il ajoute qu'il ne faut s'arrêter qu'au nombre de quarante, dans les quarante-deux générations, parceque ce nombre de quarante signifie la vie. *Dix* figure la béatitude, et *dix* multiplié par *quatre*, qui représente les quatre élémens et les quatre saisons, produit quarante.

Les dimensions de la matière ont, dans son cinquante-troisième sermon, d'étonnantes propriétés. La largeur est la dilatation du cœur; la longueur, la longanimité; la hauteur, l'espérance; la profondeur, la foi. Ainsi, outre cette allégorie, on compte quatre dimensions de la matière au lieu de trois.

Il est clair et indubitable, dit-il dans son sermon sur le psaume 6, que le nombre de quatre figure le corps humain, à cause des quatre élémens et des quatre qualités, du chaud, du froid, du sec et de l'humide; et comme quatre se rapportent au corps, trois se rapportent à l'ame, parcequ'il faut aimer Dieu d'un triple amour, de tout notre cœur, de toute notre ame et de tout notre esprit. *Quatre* ont rapport au vieux Testament, et *trois* au nouveau. Quatre et trois font le nombre de sept jours, et le huitième est celui du jugement.

On ne peut dissimuler qu'il règne dans ces allégories une affectation peu convenable à la véritable éloquence. Les pères qui emploient quelquefois ces figures écrivaient dans un temps et dans des pays où presque tous les arts dégénéraient: leur beau génie et leur érudition se pliaient aux imperfections de leur siècle; et S. Augustin n'en est pas moins respectable pour avoir payé ce tribut au mauvais goût de l'Afrique et du quatrième siècle.

Ces défauts ne défigurent point aujourd'hui les discours de nos prédicateurs. Ce n'est pas qu'on ose les préférer aux pères; mais le siècle présent est préférable aux siecles dans lesquels les pères écrivaient. L'éloquence, qui se corrompit de plus en

plus, et qui ne s'est rétablie que dans nos derniers temps, tomba après eux dans de bien plus grands excès; on ne parla que ridiculement chez tous les peuples barbares, jusqu'au siècle de Louis XIV. Voyez tous les anciens sermonaires ; ils sont fort au-dessous des pièces dramatiques de la Passion qu'on jouait à l'hôtel de Bourgogne. Mais dans ces sermons barbares vous retrouvez toujours le goût de l'allégorie, qui ne s'est jamais perdu. Le fameux Menot, qui vivait sous François I, a fait le plus d'honneur au style allégorique. Messieurs de la justice, dit-il, sont comme un chat à qui on aurait commis la garde d'un fromage de peur qu'il ne soit rongé des souris ; un seul coup de dent du chat fera plus de tort au fromage que vingt souris ne pourraient en faire.

Voici un autre endroit assez curieux : Les bûcherons dans une forêt coupent de grosses et de petites branches, et en font des fagots; ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices. Le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, les évêchés lardés d'abbayes et de prieurés, et le tout lardé de diables. Il faut que tous ces biens de l'Eglise passent par les trois cordelières de l'*Ave Maria*. Car le *benedicta tu* sont grosses abbayes de bénédictins, *in mulieribus* c'est monsieur et madame, et *fructus ventris* ce sont banquets et goinfreries.

Les sermons de Barlet et de Maillard sont tous faits sur ce modèle : ils étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français; les sermons en Italie étaient dans le même goût. C'était

encore pis en Allemagne. De ce mélange monstrueux naquit le style macaronique ; c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusque sous Louis XIII. Le jésuite Garasse, un des hommes les plus signalés parmi les ennemis du sens commun, ne prêcha jamais autrement. Il comparait le célèbre Théophile à un veau, parceque Viaud était le nom de famille de Théophile ; mais d'un veau, dit-il, la chair est bonne à rôtir et à bouillir, et la tienne n'est bonne qu'à brûler.

Il y a loin de toutes ces allégories employées par nos barbares, à celles d'Homère, de Virgile, et d'Ovide; et tout cela prouve que s'il reste encore quelques Goths et quelques Vandales qui méprisent les fables anciennes, ils n'ont pas absolument raison.

ALMANACH.

Il est peu important de savoir si *almanach* vient des anciens Saxons, qui ne savaient pas lire, ou des Arabes, qui étaient en effet astronomes, et qui connaissaient un peu le cours des astres, tandis que les peuples d'Occident étaient plongés dans une ignorance égale à leur barbarie. Je me borne ici à une petite observation.

Qu'un philosophe indien embarqué à Méliapour vienne à Baïonne; je suppose que ce philosophe a du bon sens, ce qui est rare, dit-on, chez les savans de l'Inde ; je suppose qu'il est défait des préjugés de l'école, ce qui était rare par-tout, il y a quelques

années, et qu'il ne croit point aux influences des astres ; je suppose qu'il rencontre un sot dans nos climats, ce qui ne serait pas si rare.

Notre sot, pour le mettre au fait de nos arts et de nos sciences, lui fait présent d'un Almanach de Liége composé par Matthieu Lansberg, et du Messager boiteux d'Antoine Souci, astrologue et historien, imprimé tous les ans à Bâle, et dont il se débite vingt mille exemplaires en huit jours. Vous y voyez une belle figure d'homme entourée des signes du zodiaque, avec des indications certaines qui vous démontrent que la balance préside aux fesses, le belier à la tête, les poissons aux pieds, ainsi du reste.

Chaque jour de la lune vous enseigne quand il faut prendre du baume de vie du sieur le Lièvre, ou des pilules du sieur Keiser, ou vous pendre au col un sachet de l'apothicaire Arnoud, vous faire saigner, vous faire couper les ongles, sevrer vos enfans, planter, semer, aller en voyage, ou chausser des souliers neufs. L'Indien, en écoutant ces leçons, fera bien de dire à son conducteur qu'il ne prendra pas de ses almanachs.

Pour peu que l'imbécille qui dirige notre Indien lui fasse voir quelques unes de nos cérémonies réprouvées de tous les sages, et tolérées en faveur de la populace par mépris pour elle, le voyageur qui verra ces momeries, suivies d'une danse de tambourin, ne manquera pas d'avoir pitié de nous : il nous prendra pour des fous qui sont assez plaisans, et qui ne sont pas absolument cruels. Il mandera au président du grand collége de Bénarés, que nous n'avons pas le sens commun ; mais que si sa pater-

nité veut envoyer chez nous des personnes éclairées et discrètes, on pourra faire quelque chose de nous moyennant la grace de Dieu.

C'est ainsi précisément que nos premiers missionnaires, et sur-tout S. François-Xavier, en usèrent avec les peuples de la presque isle de l'Inde. Ils se trompèrent encore plus lourdement sur les usages des Indiens, sur leurs sciences, leurs opinions, leurs mœurs et leur culte. C'est une chose très curieuse de lire les relations qu'ils écrivirent. Toute statue est pour eux le diable, toute assemblée est un sabbat, toute figure symbolique est un talisman, tout brachmane est un sorcier; et là-dessus ils font des lamentations qui ne finissent point. Ils espèrent que la *moisson sera abondante.* Ils ajoutent, par une métaphore peu congrue, « qu'ils travailleront effi-« cacement à la vigne du Seigneur », dans un pays où l'on n'a jamais connu le vin. C'est ainsi à-peu-près que chaque nation a jugé non seulement des peuples éloignés, mais de ses voisins.

Les Chinois passent pour les plus anciens feseurs d'almanachs. Le plus beau droit de l'empereur de la Chine est d'envoyer son calendrier à ses vassaux et à ses voisins. S'ils ne l'acceptaient pas, ce serait une bravade pour laquelle on ne manquerait pas de leur faire la guerre, comme on la fesait en Europe aux seigneurs qui refusaient l'hommage.

Si nous n'avons que douze constellations, les Chinois en ont vingt-huit, et leurs noms n'ont pas le moindre rapport aux nôtres; preuve évidente qu'ils n'ont rien pris du zodiaque chaldéen que nous avons adopté : mais s'ils ont une astronomie

tout entière depuis plus de quatre mille ans, ils ressemblent à Matthieu Lansberg et à Antoine Souci, par les belles prédictions, et par les secrets pour la santé, dont ils farcissent leur almanach impérial. Ils divisent le jour en dix mille minutes, et savent à point nommé quelle minute est favorable ou funeste. Lorsque l'empereur Cam-hi voulut charger les missionnaires jésuites de faire l'almanach, ils s'en excusèrent d'abord, dit-on, sur les superstitions extravagantes dont il faut le remplir (1). « Je « crois beaucoup moins que vous aux superstitions, « leur dit l'empereur; faites-moi seulement un bon « calendrier, et laissez mes savans y mettre toutes « leurs fadaises. »

L'ingénieux auteur de la Pluralité des Mondes se moque des Chinois, qui voient, dit-il, des mille étoiles tomber à la fois dans la mer. Il est très vraisemblable que l'empereur Cam-hi s'en moquait tout autant que Fontenelle. Quelque messager boiteux de la Chine s'était égayé apparemment à parler de ces feux folets comme le peuple, et à les prendre pour des étoiles. Chaque pays a ses sottises. Toute l'antiquité a fait coucher le soleil dans la mer; nous y avons envoyé les étoiles fort long-temps. Nous avons cru que les nuées touchaient au firmament, que le firmament était fort dur, et qu'il portait un réservoir d'eau. Il n'y a pas bien long-temps qu'on sait dans les villes que le fil de la Vierge, qu'on trouve souvent dans la campagne, est un fil de toile

(1) Voyez du Halde et Parennin.

d'araignée. Ne nous moquons de personne. Songeons que les Chinois avaient des astrolabes et des sphères avant que nous sussions lire; et que s'ils n'ont pas poussé fort loin leur astronomie, c'est par le même respect pour les anciens que nous avons eu pour Aristote.

Il est consolant de savoir que le peuple romain, *populus latè rex*, fut en ce point fort au-dessous de Matthieu Lansberg, et du Messager boiteux, et des astrologues de la Chine, jusqu'au temps où Jules César réforma l'année romaine que nous tenons de lui, et que nous appelons encore de son nom *Kalendrier Julien*, quoique nous n'ayons pas de kalendes, et quoiqu'il ait été obligé de le réformer lui-même.

Les premiers Romains avaient d'abord une année de dix mois, fesant trois cent quatre jours; cela n'était ni solaire ni lunaire, cela n'était que barbare. On fit ensuite l'année romaine de trois cent cinquante-cinq jours, autre mécompte que l'on corrigea si mal, que du temps de César les fêtes d'été se célébraient en hiver. Les généraux romains triomphaient toujours; mais ils ne savaient pas quel jour ils triomphaient.

César réforma tout, il sembla gouverner le ciel et la terre.

Je ne sais par quelle condescendance pour les coutumes romaines il commença l'année au temps où elle ne commence point, huit jours après le solstice d'hiver. Toutes les nations de l'empire romain se soumirent à cette innovation. Les Egyptiens, qui étaient en possession de donner la loi en

fait d'almanachs, la reçurent; mais tous ces différens peuples ne changèrent rien à la distribution de leurs fêtes. Les Juifs, comme les autres, célébrèrent leurs nouvelles lunes, leur phasé ou pascha, le quatorzième jour de la lune de mars, qu'on appelle la lune rousse; et cette époque arrivait souvent en avril; leur pentecôte cinquante jours apres le phasé; la fête des cornets ou trompettes le premier jour de juillet; celle des tabernacles au quinze du même mois; et celle du grand sabbat sept jours après.

Les premiers chrétiens suivirent le comput de l'empire; ils comptèrent par kalendes, nones et ides, avec leurs maîtres: ils reçurent l'année bissextile que nous avons encore, qu'il a fallu corriger dans le seizième siècle de notre ère vulgaire, et qu'il faudra corriger un jour; mais ils se conformèrent aux Juifs pour la célébration de leurs grandes fêtes.

Ils déterminèrent d'abord leur pâque au quatorze de la lune rousse, jusqu'au temps où le concile de Nicée la fixa au dimanche qui suivait. Ceux qui la célébraient le quatorze furent déclarés hérétiques, et les deux partis se trompèrent dans leur calcul.

Les fêtes de la sainte Vierge furent substituées, autant qu'on le put, aux nouvelles lunes ou néoménies; l'auteur du Calendrier romain dit (1) que la raison en est prise du verset des Cantiques *pulchra ut luna*, belle comme la lune. Mais, par cette raison, ses fêtes devaient arriver le dimanche; car il y

---

(1) Voyez CALENDRIER ROMAIN.

a dans le même verset *electa ut sol*, choisie comme le soleil.

Les chrétiens gardèrent aussi la pentecôte. Elle fut fixée comme celle des Juifs, précisément cinquante jours après pâques. Le même auteur prétend que les fêtes de patrons remplacèrent celles des tabernacles.

Il ajoute que la Saint-Jean n'a été portée au 24 de juin que parceque les jours commencent alors à diminuer, et que S. Jean avait dit, en parlant de Jésus-Christ, il faut qu'il croisse et que je diminue : *Oportet illum crescere, me autem minui.*

Ce qui est très singulier, et ce qui a été remarqué ailleurs, c'est cette ancienne cérémonie d'allumer un grand feu le jour de la Saint-Jean, qui est le temps le plus chaud de l'année. On a prétendu que c'était une très vieille coutume pour faire souvenir de l'ancien embrasement de la terre qui en attendait un second.

Le même auteur du calendrier assure que la fête de l'assomption est placée au 15 du mois d'auguste, nommé par nous *août*, parceque le soleil est alors dans le signe de la Vierge.

Il certifie aussi que S. Mathias n'est fêté au mois de février que parcequ'il fut intercalé parmi les douze apôtres, comme on intercale un jour en février dans les années bissextiles.

Il y aurait peut-être dans ces imaginations astronomiques de quoi faire rire l'Indien dont nous venons de parler ; cependant l'auteur était le maître de mathématiques du dauphin fils de Louis XIV, et d'ailleurs un ingénieur et un officier très estimable.

Le pis de nos calendriers est de placer toujours les équinoxes et les solstices où ils ne sont point; de dire, le soleil entre dans le bélier, quand il n'y entre point; de suivre l'ancienne routine erronée.

Un almanach de l'année passée nous trompe l'année présente, et tous nos calendriers sont les almanachs des siècles passés.

Pourquoi dire que le soleil est dans le bélier, quand il est dans les poissons? pourquoi ne pas faire au moins comme on fait dans les sphères célestes, où l'on distingue les signes véritables des anciens signes devenus faux?

Il eût été très convenable, non seulement de commencer l'année au point précis du solstice d'hiver ou de l'équinoxe du printemps, mais encore de mettre tous les signes à leur véritable place. Car étant démontré que le soleil répond à la constellation des poissons quand on le dit dans le bélier, et qu'il sera ensuite dans le verseau, et successivement dans toutes les constellations suivantes au temps de l'équinoxe du printemps, il faudrait faire dès à présent ce qu'on sera obligé de faire un jour lorsque l'erreur devenue plus grande sera plus ridicule. Il en est ainsi de cent erreurs sensibles. Nos enfans les corrigeront, dit-on; mais vos pères en disaient autant de vous. Pourquoi donc ne vous corrigez-vous pas? Voyez dans la grande Encyclopédie, *Année*, *Kalendrier*, *Précession des équinoxes*, et tous les articles concernant ces calculs. Ils sont de main de maître.

ALOUETTE.

Ce mot peut être de quelque utilité dans la connaissance des étymologies, et faire voir que les peuples les plus barbares peuvent fournir des expressions aux peuples les plus polis, quand ces nations sont voisines.

Alouette, anciennement *alou* (1), était un terme gaulois, dont les Latins firent *alauda*. Suétone et Pline en conviennent. César composa une légion de Gaulois, à laquelle il donna le nom d'alouette : *Vocabulo quoque gallico alauda appellabatur.* Elle le servit très bien dans les guerres civiles ; et César, pour récompense, donna le droit de citoyen romain à chaque légionnaire.

On peut seulement demander comment les Romains appelaient une alouette avant de lui avoir donné un nom gaulois ; ils l'appelaient *galerita*. Une légion de César fit bientôt oublier ce nom.

De telles étymologies, ainsi avérées, doivent être admises : mais quand un professeur arabe veut absolument qu'*aloyau* vienne de l'arabe, il est difficile de le croire. C'est une maladie chez plusieurs étymologistes, de vouloir persuader que la plupart des mots gaulois sont pris de l'hébreu : il n'y a guère d'apparence que les voisins de la Loire et de la Seine voyageassent beaucoup dans les anciens temps chez

---

(1) Voyez le Dictionnaire de Ménage, au mot Alauda.

les habitans de Sichem et de Galgala, qui n'aimaient pas les étrangers; ni que les Juifs se fussent habitués dans l'Auvergne et dans le Limousin, à moins qu'on ne prétende que les dix tribus dispersées et perdues ne soient venues nous enseigner leur langue.

Quelle énorme perte de temps, et quel excès de ridicule, de trouver l'origine de nos termes les plus communs et les plus nécessaires, dans le phénicien et le chaldéen? Un homme s'imagine que notre mot *dome* vient du samaritain *doma*, qui signifie, dit-on, *meilleur*. Un autre rêveur assure que le mot *badin* est pris d'un terme hébreu qui signifie *astrologue*; et le dictionnaire de Trévoux ne manque pas de faire honneur de cette découverte à son auteur.

N'est-il pas plaisant de prétendre que le mot *habitation* vient du mot *beth* hébreu? que *kir* en bas-breton signifiait autrefois *ville*? que le même *kir* en hébreu voulait dire un *mur*; et que par conséquent les Hébreux ont donné le nom de *ville* aux premiers hameaux des Bas-Bretons? Ce serait un plaisir de voir les étymologistes aller fouiller dans les ruines de la tour de Babel, pour y trouver l'ancien langage celtique, gaulois et toscan, si la perte d'un temps consumé si misérablement n'inspirait pas la pitié.

AMAZONES.

On a vu souvent des femmes vigoureuses et hardies combattre comme les hommes; l'histoire en fait mention; car, sans compter une Sémiramis, une

Tomiris, une Penthézilée, qui sont peut-être fabuleuses, il est certain qu'il y avait beaucoup de femmes dans les armées des premiers califes.

C'était sur-tout dans la tribu des Homérites une espèce de loi dictée par l'amour et par le courage, que les épouses secourussent et vengeassent leurs maris, et les mères leurs enfans dans les batailles.

Lorsque le célèbre capitaine Dérar combattait en Syrie contre les généraux de l'empereur Héraclius, du temps du calife Abubéker, successeur de Mahomet, Pierre, qui commandait dans Damas, avait pris dans ses courses plusieurs musulmanes avec quelque butin; il les conduisait à Damas : parmi ces captives était la sœur de Dérar lui-même. L'histoire arabe d'Alvakedi, traduite par Okley, dit qu'elle était parfaitement belle, et que Pierre en devint épris; il la ménageait dans la route, et épargnait de trop longues traites à ses prisonnières. Elles campaient dans une vaste plaine sous des tentes gardées par des troupes un peu éloignées. Caulah (c'était le nom de cette sœur de Dérar) propose à une de ses compagnes, nommée Oserra, de se soustraire à la captivité; elle lui persuade de mourir plutôt que d'être les victimes de la lubricité des chrétiens; le même enthousiasme musulman saisit toutes ces femmes; elles s'arment des piquets ferrés de leurs tentes, de leurs couteaux, espèces de poignards qu'elles portent à la ceinture; et forment un cercle, comme les vaches se serrent en rond les unes contre les autres, et présentent leurs cornes aux loups qui les attaquent. Pierre ne fit d'abord qu'en rire; il avance vers ces femmes; il est reçu à grands coups

de bâtons ferrés ; il balance long-temps à user de la force ; enfin il s'y résout, et les sabres étaient déja tirés, lorsque Dérar arrive, met les Grecs en fuite, délivre sa sœur et toutes les captives.

Rien ne ressemble plus à ces temps qu'on nomme *héroïques*, chantés par Homère ; ce sont les mêmes combats singuliers à la tête des armées, les combattans se parlent souvent assez long-temps avant que d'en venir aux mains ; et c'est ce qui justifie Homère sans doute.

Thomas, gouverneur de Syrie, gendre d'Héraclius, attaque Sergiabil dans une sortie de Damas ; il fait d'abord une prière à Jésus-Christ : « Injuste « agresseur, dit-il ensuite à Sergiabil, tu ne résisteras pas à Jésus mon Dieu, qui combattra pour les « vengeurs de sa religion.

« Tu profères un mensonge impie, lui répond « Sergiabil ; Jésus n'est pas plus grand devant Dieu « qu'Adam : Dieu l'a tiré de la poussière : il lui a « donné la vie comme à un autre homme ; et après « l'avoir laissé quelque temps sur la terre, il l'a en- « levé au ciel (1). »

Après de tels discours, le combat commence ; Thomas tire une flèche qui va blesser le jeune Aban, fils de Saïb, à côté du vaillant Sergiabil ; Aban tombe et expire ; la nouvelle en vole à sa jeune épouse, qui n'était unie à lui que depuis quelques

(1) C'est la croyance des mahométans. La doctrine des chrétiens basilidiens avait depuis long-temps cours en Arabie. Les basilidiens disaient que Jésus-Christ n'avait pas été crucifié.

jours. Elle ne pleure point, elle ne jette point de cris; mais elle court sur le champ de bataille, le carquois sur l'épaule et deux flèches dans les mains; de la première qu'elle tire elle jette par terre le porte-étendard des chrétiens; les Arabes s'en saisissent en criant *allah achar;* de la seconde elle perce un œil de Thomas, qui se retire tout sanglant dans la ville.

L'histoire arabe est pleine de ces exemples; mais elle ne dit point que ces femmes guerrières se brûlassent le teton droit pour mieux tirer de l'arc, encore moins qu'elles vécussent sans hommes; au contraire, elles s'exposaient dans les combats pour leurs maris ou pour leurs amans, et de cela même on doit conclure que loin de faire des reproches à l'Arioste et au Tasse d'avoir introduit tant d'amantes guerrières dans leurs poëmes, on doit les louer d'avoir peint des mœurs vraies et intéressantes.

Il y eut, en effet, du temps de la folie des croisades, des femmes chrétiennes qui partagèrent avec leurs maris les fatigues et les dangers; cet enthousiasme fut porté au point que les Génoises entreprirent de se croiser, et d'aller former en Palestine des bataillons de juppes et de cornettes; elles en firent un vœu dont elles furent relevées par un pape plus sage qu'elles.

Marguerite d'Anjou, femme de l'infortuné Henri VI, roi d'Angleterre, donna dans une guerre plus juste des marques d'une valeur héroïque; elle combattit elle-même dans dix batailles pour délivrer son mari. L'histoire n'a point d'exemple avéré d'un courage plus grand et plus constant dans une femme.

Elle avait été précédée par la célèbre comtesse de Montfort en Bretagne. « Cette princesse, dit d'Argentré, était vertueuse outre tout le naturel de « son sexe, vaillante de sa personne autant que nul « homme; elle montait à cheval, elle le maniait « mieux que nul écuyer; elle combattait à la main; « elle courait, donnait parmi une troupe d'hommes « d'armes comme le plus vaillant capitaine; elle « combattait par mer et par terre tout de même assurance, etc. »

On la voyait parcourir, l'épée à la main, ses états envahis par son compétiteur Charles de Blois. Non seulement elle soutint deux assauts sur la brèche d'Hennebon, armée de pied en cap, mais elle fondit sur le camp des ennemis, suivie de cinq cents hommes, y mit le feu, et le réduisit en cendres.

Les exploits de Jeanne d'Arc, si connue sous le nom de *la Pucelle d'Orléans*, sont moins étonnans que ceux de Marguerite d'Anjou et de la comtesse de Montfort. Ces deux princesses ayant été élevées dans la mollesse des cours, et Jeanne d'Arc dans le rude exercice des travaux de la campagne, il était plus singulier et plus beau de quitter sa cour que sa chaumière pour les combats.

L'héroïne qui défendit Beauvais est peut-être supérieure à celle qui fit lever le siége d'Orléans; elle combattit tout aussi bien, et ne se vanta ni d'être pucelle ni d'être inspirée. Ce fut en 1472, quand l'armée bourguignone assiégeait Beauvais, que Jeanne Hachette, à la tête de plusieurs femmes, soutint long-temps un assaut, arracha l'étendard qu'un officier des ennemis allait arborer sur la

brèche, jeta le porte-étendard dans le fossé, et donna le temps aux troupes du roi d'arriver pour secourir la ville. Ses descendans ont été exemptés de la taille; faible et honteuse récompense. Les femmes et les filles de Beauvais sont plus flattées d'avoir le pas sur les hommes à la procession, le jour de l'anniversaire. Toute marque publique d'honneur encourage le mérite, et l'exemption de la taille n'est qu'une preuve qu'on doit être assujetti à cette servitude par le malheur de sa naissance.

Mademoiselle de la Charse, de la maison de la Tour du Pin-Gouvernet, se mit en 1693 à la tête des communes en Dauphiné, et repoussa les Barbets qui fesaient une irruption. Le roi lui donna une pension comme à un brave officier. L'ordre militaire de Saint-Louis n'était pas encore institué.

Il n'est prèsque point de nation qui ne se glorifie d'avoir de pareilles héroïnes; le nombre n'en est pas grand; la nature semble avoir donné aux femmes une autre destination. On a vu, mais rarement, des femmes s'enrôler parmi les soldats. En un mot, chaque peuple a eu des guerrières: mais le royaume des Amazones sur les bords du Thermodon n'est qu'une fiction poétique, comme presque tout ce que l'antiquité raconte.

AME.

SECTION I.

C'est un terme vague, indéterminé, qui exprime un principe inconnu d'effets connus que nous sentons en nous. Ce mot *ame* répond à l'*anima* des Latins, au πνευμα des Grecs, au terme dont se sont servies toutes les nations pour exprimer ce qu'elles n'entendaient pas mieux que nous.

Dans le sens propre et littéral du latin et des langues qui en sont dérivées, il signifie *ce qui anime.* Ainsi on a dit, l'ame des hommes, des animaux, quelquefois des plantes, pour signifier leur principe de végétation et de vie. On n'a jamais eu, en prononçant ce mot, qu'une idée confuse, comme lorsqu'il est dit dans la Genèse : « Dieu souffla au visage « de l'homme un souffle de vie, et il devint ame « vivante; et l'ame des animaux est dans le sang; et « ne tuez point mon ame, etc. »

Ainsi l'ame était prise en général pour l'origine et la cause de la vie, pour la vie même. C'est pourquoi toutes les nations connues imaginèrent longtemps que tout mourait avec le corps. Si l'on peut démêler quelque chose dans le chaos des histoires anciennes, il semble qu'au moins les Egyptiens furent les premiers qui distinguèrent l'intelligence et l'ame : et les Grecs apprirent d'eux à distinguer aussi leur *noüs* et leur *pneuma*. Les Latins, à leur exemple, distinguèrent *animus* et *anima ;* et nous

enfin, nous avons aussi eu notre *ame* et notre *entendement*. Mais ce qui est le principe de notre vie, ce qui est le principe de nos pensées, sont-ce deux choses différentes? est-ce le même être? Ce qui nous fait digérer et ce qui nous donne des sensations et de la mémoire, ressemble-t-il à ce qui est dans les animaux la cause de la digestion et la cause de leurs sensations et de leur mémoire?

Voilà l'éternel objet des disputes des hommes; je dis l'éternel objet, car, n'ayant point de notion primitive dont nous puissions descendre dans cet examen, nous ne pouvons que rester à jamais dans un labyrinthe de doutes et de faibles conjectures.

Nous n'avons pas le moindre degré où nous puissions poser le pied pour arriver à la plus légère connaissance de ce qui nous fait vivre et de ce qui nous fait penser. Comment en aurions-nous? Il faudrait avoir vu la vie et la pensée entrer dans un corps. Un père sait-il comment il a produit son fils? une mère sait-elle comment elle l'a concu? Quelqu'un a-t-il jamais pu deviner comment il agit, comment il veille, et comment il dort? Quelqu'un sait-il comment ses membres obéissent à sa volonté? a-t-il découvert par quel art des idées se tracent dans son cerveau et en sortent à son commandement? Faibles automates mus par la main invisible qui nous dirige sur cette scene du monde, qui de nous a pu appercevoir le fil qui nous conduit?

Nous osons mettre en question si l'ame intelligente est *esprit* ou *matière;* si elle est créée avant nous; si elle sort du néant dans notre naissance; si après nous avoir animés un jour sur la terre, elle

vit après nous dans l'éternité. Ces questions paraissent sublimes : que sont-elles? des questions d'aveugles qui disent à d'autres aveugles : Qu'est-ce que la lumière?

Quand nous voulons connaître grossièrement un morceau de métal, nous le mettons au feu dans un creuset. Mais avons-nous un creuset pour y mettre l'ame? Elle est *esprit*, dit l'un. Mais qu'est-ce qu'esprit? Personne assurément n'en sait rien; c'est un mot si vide de sens, qu'on est obligé de dire ce que l'esprit n'est pas, ne pouvant dire ce qu'il est. L'ame est *matière*, dit l'autre. Mais qu'est-ce que matière? Nous n'en connaissons que quelques apparences et quelques propriétés; et nulle de ces propriétés, nulle de ces apparences ne paraît avoir le moindre rapport avec la pensée?

C'est quelque chose de distinct de la matière, dites-vous. Mais quelle preuve en avez-vous? Est-ce parceque la matière est divisible et figurable, et que la pensée ne l'est pas? Mais qui vous a dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? Il est très vraisemblable qu'ils ne le sont point; des sectes entières de philosophes prétendent que les élémens de la matière n'ont ni figure ni étendue. Vous criez d'un air triomphant : La pensée n'est ni du bois, ni de la pierre, ni du sable, ni du métal; donc la pensée n'appartient pas à la matière. Faibles et hardis raisonneurs! la gravitation n'est ni bois, ni sable, ni métal, ni pierre; le mouvement, la végétation, la vie, ne sont rien non plus de tout cela; et cependant la vie, la végétation, le mouvement, la gravitation, sont donnés à la ma-

tière. Dire que Dieu ne peut rendre la matière pensante, c'est dire la chose la plus insolemment absurde que jamais on ait osé proférer dans les écoles privilégiées de la démence. Nous ne sommes pas assurés que Dieu en ait usé ainsi ; nous sommes seulement assurés qu'il le peut. Mais qu'importe tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on dira sur l'ame ? qu'importe qu'on l'ait appelée entéléchie, quintessence, flamme, éther, qu'on l'ait crue universelle, incréée, transmigrante ? etc.

Qu'importent, dans ces questions inaccessibles à la raison, ces romans de nos imaginations incertaines ? Qu'importe que les pères des quatre premiers siecles aient cru l'ame corporelle ? Qu'importe que Tertullien, par une contradiction qui lui est familiere, ait décidé qu'elle est à la fois corporelle, figurée et simple ? Nous avons mille témoignages d'ignorance, et pas un qui nous donne une lueur de vraisemblance.

Comment donc sommes-nous assez hardis pour affirmer ce que c'est que l'ame ? Nous savons certainement que nous existons, que nous sentons, que nous pensons. Voulons-nous faire un pas au-delà, nous tombons dans un abyme de ténèbres ; et dans cet abyme nous avons encore la folle témérité de disputer si cette ame, dont nous n'avons pas la moindre idée, est faite avant nous ou avec nous, et si elle est périssable ou immortelle.

L'article *Ame*, et tous les articles qui tiennent à la métaphysique, doivent commencer par une soumission sincère aux dogmes indubitables de l'Eglise. La révélation vaut mieux sans doute que toute la

philosophie. Les systèmes exercent l'esprit ; mais la foi l'éclaire et le guide.

Ne prononce-t-on pas souvent des mots dont nous n'avons qu'une idée très confuse, ou même dont nous n'en avons aucune ? Le mot d'*ame* n'est-il pas dans ce cas ? Lorsque la languette ou la soupape d'un soufflet est dérangée, et que l'air qui est entré dans la capacité du soufflet en sort par quelque ouverture survenue à cette soupape, qu'il n'est plus comprimé contre les deux palettes, et qu'il n'est pas poussé avec violence vers le foyer qu'il doit allumer, les servantes disent : « L'ame du soufflet « est crevée. » Elles n'en savent pas davantage ; et cette question ne trouble point leur tranquillité.

Le jardinier prononce le mot d'*ame des plantes*, et les cultive très bien sans savoir ce qu'il entend par ce terme.

Le luthier pose, avance ou recule l'*ame d'un violon* sous le chevalet, dans l'intérieur des deux tables de l'instrument ; un chétif morceau de bois de plus ou de moins lui donne ou lui ôte une ame harmonieuse.

Nous avons plusieurs manufactures dans lesquelles les ouvriers donnent la qualification d'*ame* à leurs machines. Jamais on ne les entend disputer sur ce mot ; il n'en est pas ainsi des philosophes.

Le mot d'*ame* parmi nous signifie en général ce qui anime. Nos devanciers, les Celtes, donnaient à leur ame le nom de *seel*, dont les Anglais ont fait le mot *soul*, les Allemands *seel;* et probablement les anciens Teutons et les anciens Bretons n'eurent

point de querelles dans les universités pour cette expression.

Les Grecs distinguaient trois sortes d'ames : *Psyché*, qui signifiait *l'ame sensitive, l'ame des sens;* et voilà pourquoi l'Amour, enfant d'Aphrodite, eut tant de passion pour Psyché, et que Psyché l'aima si tendrement : *Pneuma*, le souffle qui donnait la vie et le mouvement à toute la machine, et que nous avons traduit par *spiritus*, esprit; mot vague auquel on a donné mille acceptions différentes : et enfin *Noüs*, l'intelligence.

Nous possédions donc trois ames, sans avoir la plus légère notion d'aucune. S. Thomas d'Aquin (1) admet ces trois ames, en qualité de péripatéticien; et distingue chacune de ces trois ames en trois parties.

Psyché était dans la poitrine; *Pneuma* se répandait dans tout le corps, et *Noüs* était dans la tête. Il n'y a point eu d'autre philosophie dans nos écoles jusqu'à ce jour; et malheur à tout homme qui aurait pris une de ces ames pour l'autre!

Dans ce chaos d'idées il y avait pourtant un fondement. Les hommes s'étaient bien apperçus que dans leurs passions d'amour, de colère, de crainte, il s'excitait des mouvemens dans leurs entrailles. Le foie et le cœur furent le siége des passions. Lorsqu'on pense profondément, on sent une contention dans les organes de la tête; donc l'ame intellec-

(1) Somme de saint Thomas, édition de Lyon, 1738.

tuelle est dans le cerveau. Sans respiration point de végétation, point de vie ; donc l'ame végétative est dans la poitrine, qui reçoit le souffle de l'air.

Lorsque les hommes virent en songe leurs parens ou leurs amis morts, il fallut bien chercher ce qui leur était apparu. Ce n'était pas le corps, qui avait été consumé sur un bûcher, ou englouti dans la mer et mangé des poissons. C'était pourtant quelque chose, à ce qu'ils prétendaient ; car ils l'avaient vu ; le mort avait parlé ; le songeur l'avait interrogé. Etait-ce *Psyché*, était-ce *Pneuma*, était-ce *Noüs*, avec qui on avait conversé en songe? On imagina un fantôme, une figure légère : c'était *skia*, c'était *daimonos*, une ombre des manes, une petite *ame* d'air et de feu extrêmement déliée, qui errait je ne sais où.

Dans la suite des temps, quand on voulut approfondir la chose, il demeura pour constant que cette ame était corporelle ; et toute l'antiquité n'en eut point d'autre idée. Enfin Platon vint, qui subtilisa tellement cette ame, qu'on douta s'il ne la séparait pas entièrement de la matière ; mais ce fut un problème qui ne fut jamais résolu jusqu'à ce que la foi vînt nous éclairer.

En vain les matérialistes allèguent quelques pères de l'Eglise qui ne s'exprimaient point avec exactitude. S. Irénée dit (1) que l'ame n'est que le souffle de la vie ; qu'elle n'est incorporelle que par compa-

(1) Livre V, chap. VII.

raison avec le corps mortel, et qu'elle conserve la figure de l'homme afin qu'on la reconnaisse.

En vain Tertullien s'exprime ainsi : La corporalité de l'ame éclate dans l'Evangile (1); *corporalitas animæ in ipso Evangelio relucescit.* Car si l'ame n'avait pas un corps, l'image de l'ame n'aurait pas l'image du corps.

En vain même rapporte-t-il la vision d'une sainte femme qui avait vu une ame très brillante, et de la couleur de l'air.

En vain Tatien dit expressément (2) : *Pseukai men oun ei ton anthropon poluméres esti;* l'ame de l'homme est composée de plusieurs parties.

En vain allègue-t-on S. Hilaire, qui dit dans des temps postérieurs (3) : « Il n'est rien de créé qui ne « soit corporel, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni « parmi les visibles, ni parmi les invisibles : tout est « formé d'élémens ; et les ames, soit qu'elles habitent « un corps, soit qu'elles en sortent, ont toujours « une substance corporelle. »

En vain S. Ambroise, au sixième siècle, dit (4) : « Nous ne connaissons rien que de matériel, excepté « la seule vénérable Trinité. »

Le corps de l'Eglise entière a décidé que l'ame est immatérielle. Ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle ; ils étaient hommes ; mais

(1) De anima, cap. VII.
(2) Oraison contre les Grecs.
(3) Saint Hilaire sur Saint Matth. page 633.
(4) Sur Abraham, liv. II, chap. VIII.

ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité, parcequ'elle est évidemment annoncée dans les évangiles.

Nous avons un besoin si évident de la décision de l'Église infaillible sur ces points de philosophie, que nous n'avons en effet par nous-mêmes aucune notion suffisante de ce qu'on appelle *esprit pur*, et de ce qu'on nomme *matière*. L'esprit pur est un mot qui ne nous donne aucune idée; et nous ne connaissons la matière que par quelques phénomènes. Nous la connaissons si peu, que nous l'appelons *substance;* or le mot *substance* veut dire *ce qui est dessous;* mais ce dessous nous sera éternellement caché. Ce *dessous* est le secret du Créateur; et ce secret du Créateur est par-tout. Nous ne savons ni comment nous recevons la vie, ni comment nous la donnons, ni comment nous croissons, ni comment nous digérons, ni comment nous dormons, ni comment nous pensons, ni comment nous sentons.

La grande difficulté est de comprendre comment un être, quel qu'il soit, a des pensées.

SECTION II.

DES DOUTES DE LOCKE SUR L'AME.

L'auteur de l'article *Ame* dans l'Encyclopédie a suivi scrupuleusement Jaquelot; mais Jaquelot ne nous apprend rien. Il s'élève aussi contre Locke, parceque le modeste Locke a dit (1): « Nous ne se-

(1) Traduction de Coste.

« rons peut-être jamais capables de connaître si un « être matériel pense ou non, par la raison qu'il « nous est impossible de découvrir par la contem- « plation de nos propres idées, *sans révélation*, si « Dieu n'a point donné à quelque amas de matière, « disposée comme il le trouve à propos, la puissance « d'appercevoir et de penser; ou s'il a joint et uni à « la matière ainsi disposée une substance immaté- « rielle qui pense. Car, par rapport à nos notions, « il ne nous est pas plus mal-aisé de concevoir que « Dieu peut, s'il lui plaît, ajouter à notre idée de la « matière la faculté de penser, que de comprendre « qu'il y joigne une autre substance avec la faculté « de penser; puisque nous ignorons en quoi con- « siste la pensée, et à quelle espèce de substance cet « Etre tout-puissant a trouvé à propos d'accorder « cette puissance, qui ne saurait être créée qu'en « vertu du bon plaisir et de la bonté du Créateur. Je « ne vois pas quelle contradiction il y a que Dieu, « cet être pensant, éternel et tout-puissant, donne, « s'il veut, quelques degrés de sentiment, de percep- « tion et de pensée à certains amas de matière créée « et insensible qu'il joint ensemble comme il le « trouve à propos. »

C'était parler en homme profond, religieux, et modeste (1).

---

(1) Voyez le discours préliminaire de M. d'Alembert. « On peut dire qu'il créa la métaphysique à-peu-près « comme Newton avait créé la physique... Pour connaître « notre ame, ses idées et ses affections, il n'étudia point « les livres, parcequ'ils l'auraient mal instruit; il se con-

On sait quelles querelles il eut à essuyer sur cette opinion qui parut hasardée, mais qui en effet n'était en lui qu'une suite de la conviction où il était de la toute-puissance de Dieu et de la faiblesse de l'homme. Il ne disait pas que la matière pensât; mais il disait que nous n'en savons pas assez pour démontrer qu'il est impossible à Dieu d'ajouter le don de la pensée à l'être inconnu nommé *matière*, après lui avoir accordé le don de la gravitation et celui du mouvement, qui sont également incompréhensibles.

Locke n'était pas assurément le seul qui eût avancé cette opinion; c'était celle de toute l'antiquité, qui, en regardant l'ame comme une matiere très déliée, assurait par conséquent que la matière pouvait sentir et penser.

C'était le sentiment de Gassendi, comme on le voit dans ses objections à Descartes. « Il est vrai, « dit Gassendi, que vous connaissez que vous pen- « sez; mais vous ignorez quelle espèce de substance « vous êtes, vous qui pensez. Ainsi, quoique l'opé- « ration de la pensée vous soit connue, le principal « de votre essence vous est caché; et vous ne savez « point quelle est la nature de cette substance dont

« tenta de descendre profondément en lui-même; et après « s'être, pour ainsi dire, contemplé long-temps, il ne fit « dans son traité de l'Entendement humain que présenter « aux hommes le miroir dans lequel il s'était vu. En un « mot, il réduisit la métaphysique à ce qu'elle doit être « en effet, la physique expérimentale de l'ame. »

« l'une des opérations est de penser. Vous ressem-« blez à un aveugle qui, sentant la chaleur du soleil « et étant averti qu'elle est causée par le soleil, croi-« rait avoir une idée claire et distincte de cet astre, « parceque si on lui demandait ce que c'est que le « soleil, il pourrait répondre que c'est une chose « qui échauffe, etc. »

Le même Gassendi, dans sa *Philosophie d'Epicure*, répete plusieurs fois qu'il n'y a aucune évidence mathématique de la pure spiritualité de l'ame.

Descartes, dans une de ses lettres à la princesse palatine Elisabeth, lui dit : « Je confesse que par « la seule raison naturelle nous pouvons faire beau-« coup de conjectures sur l'ame, et avoir de flatteuses « espérances, mais non pas aucune assurance ». Et en cela Descartes combat dans ses lettres ce qu'il avance dans ses livres ; contradiction trop ordinaire.

Enfin nous avons vu que tous les pères des premiers siècles de l'Eglise, en croyant l'ame immortelle, la croyaient en même temps matérielle. Ils pensaient qu'il est aussi aisé à Dieu de conserver que de créer. Ils disaient : Dieu la fit pensante, il la conservera pensante.

Mallebranche a prouvé très bien que nous n'avons aucune idée par nous-mêmes, et que les objets sont incapables de nous en donner : de là il conclut que nous voyons tout en Dieu. C'est au fond la même chose que de faire Dieu l'auteur de toutes nos idées ; car avec quoi verrions-nous dans lui, si nous n'avions pas des instrumens pour voir? et ces instrumens, c'est lui seul qui les tient et qui les dirige.

Ce système est un labyrinthe, dont une allée vous mènerait au spinosisme, une autre au stoïcisme, et une autre au chaos.

Quand on a bien disputé sur l'esprit, sur la matière, on finit toujours par ne se point entendre. Aucun philosophe n'a pu lever par ses propres forces ce voile que la nature a étendu sur tous les premiers principes des choses ; ils disputent, et la nature agit.

SECTION III.

DE L'AME DES BÊTES, ET DE QUELQUES IDÉES CREUSES.

Avant l'étrange système qui suppose les animaux de pures machines sans aucune sensation, les hommes n'avaient jamais imaginé dans les bêtes une ame immatérielle ; et personne n'avait poussé la témérité jusqu'à dire qu'une huître possède une ame spirituelle. Tout le monde s'accordait paisiblement à convenir que les bêtes avaient reçu de Dieu du sentiment, de la mémoire, des idées, et non pas un esprit pur. Personne n'avait abusé du don de raisonner au point de dire que la nature a donné aux bêtes tous les organes du sentiment pour qu'elles n'eussent point de sentiment. Personne n'avait dit qu'elles crient quand on les blesse, et qu'elles fuient quand on les poursuit, sans éprouver ni douleur ni crainte.

On ne niait point alors la toute-puissance de Dieu ; il avait pu communiquer à la matière organisée des animaux le plaisir, la douleur, le ressouvenir, la combinaison de quelques idées ; il avait

pu donner à plusieurs d'entre eux, comme au singe, à l'éléphant, au chien de chasse, le talent de se perfectionner dans les arts qu'on leur apprend ; non seulement il avait pu douer presque tous les animaux carnassiers du talent de mieux faire la guerre dans leur vieillesse expérimentée, que dans leur jeunesse trop confiante ; non seulement, dis-je, il l'avait pu, mais il l'avait fait ; l'univers en était témoin.

Pereira et Descartes soutinrent à l'univers qu'il se trompait, que Dieu avait joué des gobelets, qu'il avait donné tous les instrumens de la vie et de la sensation aux animaux, afin qu'ils n'eussent ni sensation, ni vie proprement dite. Mais je ne sais quels prétendus philosophes, pour répondre à la chimere de Descartes, se jeterent dans la chimere opposée ; ils donnèrent libéralement de l'esprit pur aux crapauds et aux insectes. *In vitium ducit culpæ fuga.*

Entre ces deux folies, l'une qui ôte le sentiment aux organes du sentiment, l'autre qui loge un pur esprit dans une punaise, on imagina un milieu ; c'est l'instinct : et qu'est-ce que l'instinct ? Oh, oh ! c'est une forme substantielle ; c'est une forme plastique ; c'est un je ne sais quoi : c'est de l'instinct. Je serai de votre avis, tant que vous appellerez la plupart des choses *je ne sais quoi,* tant que votre philosophie commencera et finira par *je ne sais ;* mais quand vous affirmerez, je vous dirai avec Prior, dans son poëme sur la vanité du monde :

Osez-vous assigner, pédans insupportables,

Une cause diverse à des effets semblables?
Avez-vous mesuré cette mince cloison
Qui semble séparer l'instinct de la raison?
Vous êtes mal pourvus et de l'un et de l'autre.
Aveugles insensés, quelle audace est la vôtre?
L'orgueil est votre instinct. Conduirez-vous nos pas
Dans ces chemins glissans que vous ne voyez pas?

L'auteur de l'article *Ame* dans l'Encyclopédie s'explique ainsi : « Je me représente l'ame des bêtes « comme une substance immatérielle et intelligente; « mais de quelle espèce? Ce doit être, ce me semble, « un principe actif qui a des sensations, et qui n'a « que cela... Si nous réfléchissons sur la nature de « l'ame des bêtes, elle ne nous fournit rien de son « fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la « sauvera de l'anéantissement. »

Je n'entends pas comment on se représente une substance immatérielle. Se représenter quelque chose, c'est s'en faire une image; et jusqu'à présent personne n'a pu peindre l'esprit. Je veux que, par le mot *représente*, l'auteur entende *je conçois*; pour moi, j'avoue que je ne le conçois pas. Je conçois encore moins qu'une ame spirituelle soit anéantie, parceque je ne conçois ni la création ni le néant; parceque je n'ai jamais assisté au conseil de Dieu; parceque je ne sais rien du tout du principe des choses.

Si je veux prouver que l'ame est un être réel, on m'arrête en me disant que c'est une faculté. Si j'affirme que c'est une faculté, et que j'ai celle de penser, on me répond que je me trompe; que Dieu, le maître éternel de toute la nature, fait tout en moi,

et dirige toutes mes actions et toutes mes pensées ; que si je produisais mes pensées, je saurais celles que j'aurai dans une minute ; que je ne le sais jamais ; que je ne suis qu'un automate à sensations et à idées, nécessairement dépendant, et entre les mains de l'Etre suprême, infiniment plus soumis à lui que l'argile ne l'est au potier.

J'avoue donc mon ignorance ; j'avoue que quatre mille tomes de métaphysique ne nous enseigneront pas ce que c'est que notre ame.

Un philosophe orthodoxe disait à un philosophe hétérodoxe : Comment avez-vous pu parvenir à imaginer que l'ame est mortelle de sa nature, et qu'elle n'est éternelle que par la pure volonté de Dieu ? Par mon expérience ; dit l'autre. — Comment ! est-ce que vous êtes mort ? — Oui ; fort souvent. Je tombais en épilepsie dans ma jeunesse, et je vous assure que j'étais parfaitement mort pendant plusieurs heures. Nulle sensation, nul souvenir même du moment où j'étais tombé. Il m'arrive à présent la même chose presque toutes les nuits. Je ne sens jamais précisément le moment où je m'endors ; mon sommeil est absolument sans rêves. Je ne peux imaginer que par conjectures combien de temps j'ai dormi. Je suis mort régulièrement six heures en vingt-quatre. C'est le quart de ma vie.

L'orthodoxe alors lui soutint qu'il pensait toujours pendant son sommeil sans qu'il en sût rien. L'hétérodoxe lui répondit : Je crois par la révélation que je penserai toujours dans l'autre vie ; mais je vous assure que je pense rarement dans celle-ci.

L'orthodoxe ne se trompait pas en assurant l'im-

mortalité de l'ame, puisque la foi et la raison démontrent cette vérité; mais il pouvait se tromper en assurant qu'un homme endormi pense toujours.

Locke avouait franchement qu'il ne pensait pas toujours quand il dormait : un autre philosophe a dit : « Le propre de l'homme est de penser; mais ce n'est pas son essence.»

Laissons à chaque homme la liberté et la consolation de se chercher soi-même, et de se perdre dans ses idées.

Cependant il est bon de savoir qu'en 1730 un philosophe (1) essuya une persécution assez forte pour avoir avoué, avec Locke, que son entendement n'était pas exercé tous les momens du jour et de la nuit, de même qu'il ne se servait pas à tout moment de ses bras et de ses jambes. Non seulement l'ignorance de cour le persécuta, mais l'ignorance maligne de quelques prétendus littérateurs se déchaîna contre le persécuté. Ce qui n'avait produit en Angleterre que quelques disputes philosophiques, produisit en France les plus lâches atrocités; un Français fut la victime de Locke.

Il y a eu toujours dans la fange de notre littérature plus d'un de ces misérables qui ont vendu leur plume, et cabalé contre leurs bienfaiteurs mêmes. Cette remarque est bien étrangère à l'article *Ame*; mais faudrait-il perdre une occasion d'effrayer ceux qui se rendent indignes du nom d'homme de lettres, qui prostituent le peu d'esprit et de conscience

(1) M. de Voltaire. Voyez ce qui est relatif aux Lettres philosophiques dans la Correspondance de 1730 à 1736.

qu'ils ont, à un vil intérêt, à une politique chimérique, qui trahissent leurs amis pour flatter des sots, qui broyent en secret la ciguë dont l'ignorant puissant et méchant veut abreuver des citoyens utiles ?

Arriva-t-il jamais dans la véritable Rome qu'on dénonçât aux consuls un Lucrèce pour avoir mis en vers le système d'Epicure, un Cicéron pour avoir écrit plusieurs fois qu'après la mort on ne ressent aucune douleur; qu'on accusât un Pline, un Varron d'avoir eu des idées particulières sur la Divinité? La liberté de penser fut illimitée chez les Romains. Les esprits durs, jaloux et retrécis, qui se sont efforcés d'écraser parmi nous cette liberté, mère de nos connaissances et premier ressort de l'entendement humain, ont prétexté des dangers chimériques. Ils n'ont pas songé que les Romains, qui poussaient cette liberté beaucoup plus loin que nous, n'en ont pas moins été nos vainqueurs, nos législateurs, et que les disputes de l'école n'ont pas plus de rapport au gouvernement que le tonneau de Diogène n'en eut avec les victoires d'Alexandre.

Cette leçon vaut bien une leçon sur l'ame. Nous aurons peut-être plus d'une occasion d'y revenir.

Enfin, en adorant Dieu de toute notre ame, confessons toujours notre profonde ignorance sur cette ame, sur cette faculté de sentir et de penser que nous tenons de sa bonté infinie. Avouons que nos faibles raisonnemens ne peuvent rien ôter, rien ajouter à la révélation et à la foi. Concluons enfin que nous devons employer cette intelligence, dont la nature est inconnue, à perfectionner les sciences

qui sont l'objet de l'Encyclopédie, comme les horlogers emploient des ressorts dans leurs montres sans savoir ce que c'est que le ressort.

SECTION IV.

SUR L'AME, ET SUR NOS IGNORANCES.

Sur la foi de nos connaissances acquises nous avons osé mettre en question si l'ame est créée avant nous, si elle arrive du néant dans notre corps; à quel âge elle est venue se placer entre une vessie et les intestins *cæcum* et *rectum;* si elle y a reçu ou apporté quelques idées, et quelles sont ces idées; si, après nous avoir animés quelques momens, son essence est de vivre après nous dans l'éternité sans l'intervention de Dieu même; si étant esprit, et Dieu étant esprit, ils sont l'un et l'autre d'une nature semblable (1).

---

(1) Ce n'était pas sans doute l'opinion de saint Augustin, qui, dans le livre VIII de la Cité de Dieu, s'exprime ainsi : « Que ceux-là se taisent qui n'ont pas osé, à la vérité, dire que Dieu est un corps, mais qui ont cru que « nos ames sont de même nature que lui. Ils n'ont pas été « frappés de l'extrême mutabilité de notre ame, qu'il n'est « pas permis d'attribuer à Dieu. »

« Cedant et illi quos quidem puduit dicere Deum cor- « pus esse, verumtamen ejusdem naturæ cujus ille est « animos nostros esse putaverunt; ita non eos movet tanta « mutabilitas animæ, quam Dei naturæ tribuere nefas « est. »

Que nous ont appris tous les philosophes anciens et modernes? un enfant est plus sage qu'eux, il ne pense pas à ce qu'il ne peut concevoir.

Qu'il est triste, direz-vous, pour notre insatiable curiosité, pour notre soif intarissable du bien-être, de nous ignorer ainsi! j'en conviens, et il y a des choses encore plus tristes; mais je vous répondrai:

Sors tua mortalis, non est mortale quod optas.

Tes destins sont d'un homme, et tes vœux sont d'un Dieu.

Il paraît, encore une fois, que la nature de tout principe des choses est le secret du Créateur. Comment les airs portent-ils des sons? comment se forment les animaux? comment quelques uns de nos membres obéissent-ils constamment à nos volontés? quelle main place des idées dans notre mémoire, les y garde comme dans un registre, et les en tire tantôt à notre gré et tantôt malgré nous? Notre nature, celle de l'univers, celle de la moindre plante, tout est plongé pour nous dans un gouffre de ténèbres.

L'homme est un être agissant, sentant et pensant; voilà tout ce que nous en savons: il ne nous est donné de connaître ni ce qui nous rend sentans et pensans, ni ce qui nous fait agir, ni ce qui nous fait être. La faculté agissante est aussi incompréhensible pour nous que la faculté pensante. La difficulté est moins de concevoir comment ce corps de fange a des sentimens et des idées, que de concevoir comment un être, quel qu'il soit, a des idées et des sentimens.

Voilà d'un côté l'ame d'Archimède, de l'autre celle d'un imbécille : sont-elles de même nature ? Si leur essence est de penser, elles pensent toujours, et indépendamment du corps qui ne peut agir sans elles. Si elles pensent par leur propre nature, l'espèce d'une ame qui ne peut faire une règle d'arithmétique sera-t-elle la même que celle qui a mesuré les cieux? Si ce sont les organes du corps qui ont fait penser Archimède, pourquoi mon idiot, mieux constitué qu'Archimède, plus vigoureux, digérant mieux, fesant mieux toutes ses fonctions, ne pense-t-il point? C'est, dites-vous, que sa cervelle n'est pas si bonne. Mais vous le supposez, vous n'en savez rien. On n'a jamais trouvé de différences entre les cervelles saines qu'on a disséquées; il est même très vraisemblable que le cervelet d'un sot sera en meilleur état que celui d'Archimède qui a fatigué prodigieusement, et qui pourrait être usé et raccourci.

Concluons donc ce que nous avons déja conclu, que nous sommes des ignorans sur tous les premiers principes. A l'égard des ignorans qui font les suffisans, ils sont fort au-dessous des singes.

Disputez maintenant, colériques argumentans; présentez des requètes les uns contre les autres, dites des injures, prononcez vos sentences, vous qui ne savez pas un mot de la question.

SECTION IV.

DU PARADOXE DE WARBURTON SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

WARBURTON, éditeur et commentateur de Shakespeare, et évêque de Glocester, usant de la liberté anglaise, et abusant de la coutume de dire des injures à ses adversaires, a composé quatre volumes pour prouver que l'immortalité de l'ame n'a jamais été annoncée dans le Pentateuque, et pour conclure de cette preuve même que la mission de Moïse, qu'il appelle *légation*, est divine. Voici le précis de son livre qu'il donne lui-même, pages 7 et 8 du premier tome :

« 1° La doctrine d'une vie à venir, des récompen-« ses et des châtimens après la mort, est nécessaire « à toute société civile.

« 2° Tout le genre humain *(et c'est en quoi il se « trompe)*, et spécialement les plus sages et les plus « savantes nations de l'antiquité, se sont accordées « à croire et à enseigner cette doctrine.

« 3° Elle ne peut se trouver en aucun endroit de « la loi de Moïse ; donc la loi de Moïse est d'un ori-« ginal divin ; ce que je vais prouver par les deux « syllogismes suivans.

PREMIER SYLLOGISME.

« Toute religion, toute société qui n'a pas l'im-« mortalité de l'ame pour son principe, ne peut être

« soutenue que par une providence extraordinaire « la religion juive n'avait pas l'immortalité de l'ame « pour principe; donc la religion juive était soute- « nue par une providence extraordinaire.

SECOND SYLLOGISME.

« Les anciens législateurs ont tous dit qu'une « religion qui n'enseignerait pas l'immortalité de « l'ame, ne pouvait être soutenue que par une pro- « vidence extraordinaire: Moïse a institué une reli- « gion qui n'est pas fondée sur l'immortalité de « l'ame; donc Moïse croyait sa religion maintenue « par une providence extraordinaire. »

Ce qui est bien plus extraordinaire c'est cette assertion de Warburton, qu'il a mise en gros caractère à la tête de son livre. On lui a reproché souvent l'extrême témérité et la mauvaise foi avec laquelle il ose dire que tous les anciens législateurs ont cru qu'une religion qui n'est pas fondée sur les peines et les récompenses après la mort, ne peut être soutenue que par une providence extraordinaire; il n'y en a pas un seul qui l'ait jamais dit. Il n'entreprend pas même d'en apporter aucun exemple dans son énorme livre, farci d'une immense quantité de citations, qui toutes sont étrangères à son sujet. Il s'est enterré sous un amas d'auteurs grecs et latins, anciens et modernes, de peur qu'on ne pénétrât jusqu'à lui à travers une multitude horrible d'enveloppes. Lorsqu'enfin la critique a fouillé jusqu'au fond, il est ressuscité d'entre tous ces morts pour charger d'outrages tous ses adversaires.

Il est vrai que, vers la fin de son quatrième volume, après avoir marché par cent labyrinthes, et s'être battu avec tous ceux qu'il a rencontrés en chemin, il vient enfin à sa grande question qu'il avait laissée là. Il s'en prend au livre de Job, qui passe chez les savans pour l'ouvrage d'un Arabe, et il veut prouver que Job ne croyait point l'immortalité de l'ame. Ensuite il explique à sa façon tous les textes de l'Ecriture par lesquels on a voulu combattre son sentiment.

Tout ce qu'on en doit dire, c'est que, s'il avait raison, ce n'était pas à un évêque d'avoir ainsi raison. Il devait sentir qu'on en pouvait tirer des conséquences trop dangereuses (1). Mais il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde; cet homme, qui est devenu délateur et persécuteur, n'a été fait

---

(1) On les a tirées en effet ces dangereuses conséquences. On lui a dit: La créance de l'ame immortelle est nécessaire ou non. Si elle n'est pas nécessaire, pourquoi Jésus-Christ l'a-t-il annoncée? Si elle est nécessaire, pourquoi Moïse n'en a-t-il pas fait la base de sa religion? Ou Moïse était instruit de ce dogme, ou il ne l'était pas. S'il l'ignorait, il était indigne de donner des lois. S'il le savait et le cachait, quel nom voulez-vous qu'on lui donne? De quelque côté que vous vous tourniez, vous tombez dans un abyme qu'un évêque ne devait pas ouvrir. Votre dédicace aux francs-pensans, vos fades plaisanteries avec eux, et vos bassesses auprès de milord Hardwicke ne vous sauveront pas de l'opprobre dont vos contradictions continuelles vous ont couvert; et vous apprendrez que, quand on dit des choses hardies, il faut les dire modestement.

évêque par la protection d'un ministre d'état qu'immédiatement après avoir fait son livre.

A Salamanque, à Coimbre, à Rome, il aurait été obligé de se rétracter et de demander pardon. En Angleterre, il est devenu pair du royaume avec cent mille livres de rente: c'était de quoi adoucir ses mœurs.

SECTION VI.

DU BESOIN DE LA RÉVÉLATION.

Le plus grand bienfait dont nous soyons redevables au nouveau Testament c'est de nous avoir révélé l'immortalité de l'ame. C'est donc bien vainement que ce Warburton a voulu jeter des nuages sur cette importante vérité en représentant continuellement dans sa Légation de Moïse « que les an-« ciens Juifs n'avaient aucune connaissance de ce « dogme nécessaire, et que les saducéens ne l'admet-« taient pas du temps de notre Seigneur Jésus. »

Il interprète à sa manière les propres mots qu'on fait prononcer à Jésus-Christ (1): « N'avez-vous pas « lu ces paroles que Dieu vous a dites? Je suis le « Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de « Jacob; or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais « des vivans ». Il donne à la parabole du mauvais riche un sens contraire à celui de toutes les églises. Sherlok, évêque de Londres, et vingt autres savants l'ont réfuté. Les philosophes anglais même lui ont

(1) Saint Matthieu, chap. XXII, v. 31 et 32.

proché combien il est scandaleux dans un évêque anglican de manifester une opinion si contraire à l'église anglicane : et cet homme, après cela, s'avise de traiter les gens d'impies ; semblable au personnage d'Arlequin, dans la comédie du Dévaliseur de maisons, qui, après avoir jeté les meubles par la fenêtre, voyant un homme qui en emportait quelques uns, cria de toutes ses forces : Au voleur!

Il faut d'autant plus bénir la révélation de l'immortalité de l'ame, et des peines et des récompenses après la mort, que la vaine philosophie des hommes en a toujours douté. Le grand César n'en croyait rien ; il s'en expliqua clairement en plein sénat lorsque, pour empêcher qu'on fît mourir Catilina, il représenta que la mort ne laissait à l'homme aucun sentiment, que tout mourait avec lui ; et personne ne réfuta cette opinion.

L'empire romain était partagé entre deux grandes sectes principales ; celle d'Epicure qui affirmait que la Divinité était inutile au monde, et que l'ame périt avec le corps ; et celle des stoïciens qui regardaient l'ame comme une portion de la Divinité, laquelle après la mort se réunissait à son origine, au grand tout dont elle était émanée. Ainsi, soit que l'on crût l'ame mortelle, soit qu'on la crût immortelle, toutes les sectes se réunissaient à se moquer des peines et des récompenses après la mort.

Il nous reste encore cent monuments de cette croyance des Romains. C'est en vertu de ce sentiment, profondément gravé dans tous les cœurs, que tant de héros et tant de simples citoyens romains se donnèrent la mort sans le moindre scrupule ; ils

n'attendaient point qu'un tyran les livrât à des bourreaux.

Les hommes les plus vertueux même, et les plus persuadés de l'existence d'un Dieu, n'espéraient alors aucune récompense, et ne craignaient aucune peine. Nous verrons à l'article *Apocryphe* que Clément, qui fut depuis pape et saint, commença par douter lui-même de ce que les premiers chrétiens disaient d'une autre vie, et qu'il consulta S. Pierre à Césarée. Nous sommes bien loin de croire que S. Clément ait écrit cette Histoire qu'on lui attribue; mais elle fait voir quel besoin avait le genre humain d'une révélation précise. Tout ce qui peut nous surprendre, c'est qu'un dogme si réprimant et si salutaire ait laissé en proie à tant d'horribles crimes des hommes qui ont si peu de temps à vivre, et qui se voient pressés entre deux éternités.

SECTION VII.

AMES DES SOTS ET DES MONSTRES.

Un enfant mal conformé naît absolument imbécille, n'a point d'idées, vit sans idées; et on en a vu de cette espèce. Comment définira-t-on cet animal? des docteurs ont dit que c'est quelque chose entre l'homme et la bête; d'autres ont dit qu'il avait une ame sensitive, mais non pas une ame intellectuelle. Il mange, il boit, il dort, il veille, il a des sensations, mais il ne pense pas.

Y a t-il pour lui une autre vie, n'y en a-t-il point?

Le cas a été proposé, et n'a pas encore été entièrement résolu.

Quelques uns ont dit que cette créature devait avoir une ame, parceque son père et sa mère en avaient une. Mais par ce raisonnement on prouverait que si elle était venue au monde sans nez, elle serait réputée en avoir un, parceque son père et sa mère en avaient.

Une femme accouche, son enfant n'a point de menton, son front est écrasé et un peu noir, son nez est effilé et pointu, ses yeux sont ronds, sa mine ne ressemble pas mal à celle d'une hirondelle ; cependant il a le reste du corps fait comme nous. Les parens le font baptiser à la pluralité des voix. Il est décidé homme et possesseur d'une ame immortelle. Mais si cette petite figure ridicule a des ongles pointus, la bouche faite en bec, il est déclaré monstre ; il n'a point d'ame ; on ne le baptise pas.

On sait qu'il y eut à Londres, en 1726, une femme qui accouchait tous les huit jours d'un lapereau. On ne fesait nulle difficulté de refuser le baptême à cet enfant, malgré la folie épidémique qu'on eut pendant trois semaines à Londres de croire qu'en effet cette pauvre fripponne fesait des lapins de garenne. Le chirurgien qui l'accouchait, nommé Saint-André, jurait que rien n'était plus vrai, et on le croyait. Mais quelle raison avaient les crédules pour refuser une ame aux enfans de cette femme? elle avait une ame, ses enfans devaient en être pourvus aussi ; soit qu'ils eussent des mains, soit qu'ils eussent des pattes, soit qu'ils fussent nés avec un

petit museau ou avec un visage. L'Etre suprême ne peut-il pas accorder le don de la pensée et de la sensation à un petit je ne sais quoi, né d'une femme, figuré en lapin, ussi-bien qu'à un petit je ne sais quoi, figuré en homme? L'ame qui était prête à se loger dans le fœtus de cette femme s'en retournera-t-elle à vide?

Locke observe très bien, à l'égard des monstres, qu'il ne faut pas attribuer l'immortalité à l'extérieur d'un corps; que la figure n'y fait rien. Cette immortalité, dit-il, n'est pas plus attachée à la forme de son visage ou de sa poitrine, qu'à la manière dont sa barbe est faite, ou dont son habit est taillé.

Il demande quelle est la juste mesure de difformité à laquelle vous pouvez reconnaître qu'un enfant a une ame ou n'en a point; quel est le degré précis auquel il doit être déclaré monstre et privé d'ame.

On demande encore ce que serait une ame qui n'aurait jamais que des idées chimériques; il y en a quelques unes qui ne s'en éloignent pas. Méritent-elles? déméritent-elles? que faire de leur esprit pur?

Que penser d'un enfant à deux têtes, d'ailleurs très bien conformé? Les uns disent qu'il a deux ames puisqu'il est muni de deux glandes pinéales, de deux corps calleux, de deux *sensorium commune*. Les autres répondent qu'on ne peut avoir deux ames quand on n'a qu'une poitrine et un nombril.

Enfin on a fait tant de questions sur cette pauvre ame humaine, que s'il fallait les déduire toutes, cet examen de sa propre personne lui causerait le plus

insupportable ennui. Il lui arriverait ce qui arriva au cardinal de Polignac dans un conclave. Son intendant, lassé de n'avoir jamais pu lui faire arrêter ses comptes, fit le voyage de Rome, et vint à la petite fenêtre de sa cellule, chargé d'une immense liasse de papiers. Il lut près de deux heures. Enfin, voyant qu'on ne lui répondait rien, il avança la tête: il y avait près de deux heures que le cardinal était parti. Nos ames partiront avant que leurs intendans les aient mises au fait; mais soyons justes devant Dieu, quelque ignorans que nous soyons, nous et nos intendans.

Voyez dans les Lettres de Memmius ce que l'on dit de l'ame (1).

SECTION VIII.

DE L'ANTIQUITÉ DU DOGME DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

FRAGMENT.

Le dogme de l'immortalité de l'ame est l'idée la plus consolante, et en même temps la plus réprimante que l'esprit humain ait pu recevoir. Cette belle philosophie était chez les Egyptiens aussi ancienne que leurs pyramides: elle était avant eux connue chez les Perses. J'ai déja rapporté ailleurs cette allégorie du premier Zoroastre, citée dans le

(1) OEuvres philosophiques, tome I.

Sadder, dans laquelle Dieu fit voir à Zoroastre un lieu de châtiment, tel que le *dardarot* ou le *keron* des Egyptiens, l'*hadès* et le *tartare* des Grecs, que nous n'avons traduit qu'imparfaitement dans nos langues modernes par le mot *enfer, souterrain*. Dieu montre à Zoroastre, dans ce lieu de châtimens, tous les mauvais rois. Il y en avait un auquel il manquait un pied : Zoroastre en demanda la raison ; Dieu lui répondit que ce roi n'avait fait qu'une bonne action en sa vie, en approchant d'un coup de pied une auge qui n'était pas assez près d'un pauvre âne mourant de faim. Dieu avait mis le pied de ce méchant homme dans le ciel; le reste du corps était en enfer.

Cette fable, qu'on ne peut trop répéter, fait voir de quelle antiquité était l'opinion d'une autre vie. Les Indiens en étaient persuadés, leur métempsycose en est la preuve. Les Chinois révéraient les ames de leurs ancêtres. Tous ces peuples avaient fondé de puissans empires long-temps avant les Egyptiens. C'est une vérité très importante, que je crois avoir déja prouvée par la nature même du sol de l'Egypte. Les terrains les plus favorables ont dû être cultivés les premiers; le terrain d'Egypte était le moins praticable de tous, puisqu'il est submergé quatre mois de l'année ; ce ne fut qu'après des travaux immenses, et par conséquent après un espace de temps prodigieux, qu'on vint à bout d'élever des villes que le Nil ne pût inonder.

Cet empire si ancien l'était donc bien moins que les empires de l'Asie; et dans les uns et dans les autres on croyait que l'ame subsistait après la mort. Il est vrai que tous ces peuples, sans exception,

regardaient l'ame comme une forme éthérée, légère, une image du corps; le mot grec, qui signifie *souffle*, ne fut long-temps après inventé que par les Grecs Mais enfin, on ne peut douter qu'une partie de nous-mêmes ne fût regardée comme immortelle. Les châtimens et les récompenses dans une autre vie étaient le grand fondement de l'ancienne théologie.

Phérécide fut le premier chez les Grecs qui crut que les ames existaient de toute éternité, et non le premier, comme on l'a cru, qui ait dit que les ames survivaient aux corps. Ulysse, long-temps avant Phérécide, avait vu les ames des héros dans les enfers; mais que les ames fussent aussi anciennes que le monde, c'était un système né dans l'Orient, apporté dans l'Occident par Phérécide. Je ne crois pas que nous ayons parmi nous un seul système qu'on ne retrouve chez les anciens : ce n'est qu'avec les décombres de l'antiquité que nous avons élevé tous nos édifices modernes.

SECTION IX.

Ce serait une belle chose de voir son ame. *Connais-toi toi-même* est un excellent précepte, mais il n'appartient qu'à Dieu de le mettre en pratique : quel autre que lui peut connaître son essence ?

Nous appelons ame ce qui anime. Nous n'en savons guère davantage, graces aux bornes de notre intelligence. Les trois quarts du genre humain ne vont pas plus loin, et ne s'embarrassent pas de l'être pensant; l'autre quart cherche; personne n'a trouvé ni ne trouvera.

Pauvre pédant! tu vois une plante qui végète, et tu dis *végétation*, ou même *ame végétative*. Tu remarques que les corps ont et donnent du mouvement, et tu dis *force;* tu vois ton chien de chasse apprendre sous toi son métier, et tu cries *instinct, ame sensitive:* tu as des idées combinées, et tu dis *esprit.*

Mais, de grace, qu'entends-tu par ces mots? Cette fleur végète : mais y a-t-il un être réel qui s'appelle *végétation?* ce corps en pousse un autre, mais possède-t-il en soi un être distinct qui s'appelle *force?* ce chien te rapporte une perdrix, mais y a-t-il un être qui s'appelle *instinct?* Ne rirais-tu pas d'un raisonneur (eût-il été précepteur d'Alexandre) qui te dirait : Tous les animaux vivent, donc il y a dans eux un être, une forme substantielle qui est la vie?

Si une tulipe pouvait parler, et qu'elle te dît : Ma végétation et moi, nous sommes deux êtres joints évidemment ensemble, ne te moquerais-tu pas de la tulipe?

Voyons d'abord ce que tu sais, et de quoi tu es certain; que tu marches avec tes pieds; que tu digères par ton estomac; que tu sens par tout ton corps, et que tu penses par ta tête. Voyons si ta seule raison a pu te donner assez de lumières pour conclure sans un secours surnaturel que tu as une ame.

Les premiers philosophes, soit chaldéens, soit égyptiens, dirent : il faut qu'il y ait en nous quelque chose qui produise nos pensées; ce quelque chose doit être très subtil, c'est un souffle, c'est

du feu, c'est de l'éther, c'est une quintessence, c'est un simulacre léger, c'est une entéléchie, c'est un nombre, c'est une harmonie. Enfin, selon le divin Platon, c'est un composé du *même* et de l'*autre :* ce sont des atomes qui pensent en nous, a dit Epicure apres Démocrite. Mais, mon ami, comment un atome pense-t-il? avoue que tu n'en sais rien.

L'opinion à laquelle on doit s'attacher sans doute, c'est que l'ame est un être immatériel : mais certainement vous ne concevez pas ce que c'est que cet être immatériel. Non, répondent les savans; mais nous savons que sa nature est de penser. Et d'où le savez-vous? Nous le savons, parcequ'il pense. O savans! j'ai bien peur que vous ne soyez aussi ignorans qu'Epicure; la nature d'une pierre est de tomber, parcequ'elle tombe; mais je vous demande qui la fait tomber?

Nous savons, poursuivent-ils, qu'une pierre n'a point d'ame. D'accord, je le crois comme vous. Nous savons qu'une négation et une affirmation ne sont point divisibles, ne sont point des parties de la matière. Je suis de votre avis. Mais la matière, à nous d'ailleurs inconnue, possede des qualités qui ne sont pas matérielles, qui ne sont pas divisibles; elle a la gravitation vers un centre, que Dieu lui a donnée. Or cette gravitation n'a point de parties, n'est point divisible. La force motrice des corps n'est pas un être composé de parties. La végétation des corps organisés, leur vie, leur instinct, ne sont pas non plus des êtres à part, des êtres divisibles, vous ne pouvez pas plus couper en deux la

végétation d'une rose, la vie d'un cheval, l'instinct d'un chien, que vous ne pourrez couper en deux une sensation, une négation, une affirmation. Votre bel argument, tiré de l'indivisibilité de la pensée, ne prouve donc rien du tout.

Qu'appelez-vous donc votre ame? quelle idée en avez-vous? Vous ne pouvez par vous-même, sans révélation, admettre autre chose en vous qu'un pouvoir à vous inconnu de sentir, de penser.

A présent, dites-moi de bonne foi, ce pouvoir de sentir et de penser est-il le même que celui qui vous fait digérer et marcher? Vous m'avouez que non, car votre entendement aurait beau dire à votre estomac *digère*, il n'en fera rien s'il est malade; en vain votre être immatériel ordonnerait à vos pieds de marcher, ils resteront là s'ils ont la goutte.

Les Grecs ont bien senti que la pensée n'avait souvent rien à faire avec le jeu de nos organes; ils ont admis pour ces organes une ame animale, et pour les pensées une ame plus fine, plus subtile, un *noüs*.

Mais voilà cette ame de la pensée qui, en mille occasions, a l'intendance sur l'ame animale. L'ame pensante commande à ses mains de prendre, et elles prennent. Elle ne dit point à son cœur de battre, à son sang de couler, à son chyle de se former, tout cela se fait sans elle: voilà deux ames bien embarrassées et bien peu maîtresses à la maison.

Or, cette première ame animale n'existe certainement point, elle n'est autre chose que le mouvement de vos organes. Prends garde, ô homme, que tu n'as pas plus de preuves par ta faible raison que

l'autre ame existe. Tu ne peux le savoir que par la foi : tu es né, tu agis, tu penses, tu veilles, tu dors, sans savoir comment. Dieu t'a donné la faculté de penser, comme il t'a donné tout le reste; et s'il n'était pas venu t'apprendre dans les temps marqués par sa providence que tu as une ame immatérielle et immortelle, tu n'en aurais aucune preuve.

Voyons les beaux systèmes que ta philosophie a fabriqués sur ces ames.

L'un dit que l'ame de l'homme est partie de la substance de Dieu même; l'autre, qu'elle est partie du grand tout; un troisième, qu'elle est créée de toute éternité; un quatrième, qu'elle est faite et non créée; d'autres assurent que Dieu les forme à mesure qu'on en a besoin, et qu'elles arrivent à l'instant de la copulation; elles se logent dans les animalcules séminaux, crie celui-ci; non, dit celui-là, elles vont habiter dans les trompes de Fallope. Vous avez tous tort, dit un survenant; l'ame attend six semaines que le fœtus soit formé, et alors elle prend possession de la glande pinéale : mais si elle trouve un faux germe, elle s'en retourne, en attendant une meilleure occasion. La dernière opinion est que sa demeure est dans le corps calleux; c'est le poste que lui assigne la Peironie; il fallait être premier chirurgien du roi de France pour disposer ainsi du logement de l'ame. Cependant son corps calleux n'a pas fait la même fortune que ce chirurgien avait faite.

S. Thomas, dans sa question soixante-quinzième et suivantes, dit que l'ame est une forme *subsistante per se*, qu'elle est toute en tout, que son essence

diffère de sa puissance, qu'il y a trois ames *végétatives*, savoir, la *nutritive*, l'*augmentative*, la *générative*; que la mémoire des choses spirituelles est spirituelle, et la mémoire des corporelles est corporelle; que l'ame raisonnable est une forme *immatérielle quant aux opérations*, et *matérielle quant à l'être*. S. Thomas a écrit deux mille pages de cette force et de cette clarté; aussi est-il l'ange de l'école.

On n'a pas fait moins de systèmes sur la manière dont cette ame sentira quand elle aura quitté son corps avec lequel elle sentait, comment elle entendra sans oreilles, flairera sans nez, et touchera sans mains; quel corps ensuite elle reprendra, si c'est celui qu'elle avait à deux ans ou à quatre-vingts; comment le *moi*, l'identité de la même personne subsistera; comment l'ame d'un homme devenu imbécille à l'âge de quinze ans, et mort imbécille à l'âge de soixante et dix, reprendra le fil des idées qu'elle avait dans son âge de puberté; par quel tour d'adresse une ame dont la jambe aura été coupée en Europe, et qui aura perdu un bras en Amérique, retrouvera cette jambe et ce bras, lesquels, ayant été transformés en légumes, auront passé dans le sang de quelque autre animal. On ne finirait point si on voulait rendre compte de toutes les extravagances que cette pauvre ame humaine a imaginées sur elle-même.

Ce qui est très singulier, c'est que dans les lois du peuple de Dieu il n'est pas dit un mot de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame, rien dans le Décalogue, rien dans le Lévitique ni dans le Deutéronome.

Il est très certain, il est indubitable que Moïse en aucun endroit ne propose aux Juifs des récompenses et des peines dans une autre vie, qu'il ne leur parle jamais de l'immortalité de leurs ames, qu'il ne leur fait point espérer le ciel, qu'il ne les menace point des enfers; tout est temporel.

Il leur dit avant de mourir, dans son Deutéronome : « Si, après avoir eu des enfans et des petits-« enfans, vous prévariquez, vous serez exterminés « du pays, et réduits à un petit nombre dans les na-« tions.

« Je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité « des pères jusqu'à la troisième et quatrième géné-« tion.

» Honorez père et mère, afin que vous viviez long « temps.

« Vous aurez de quoi manger sans en manquer « jamais.

« Si vous suivez des dieux étrangers, vous serez « détruits...

« Si vous obéissez, vous aurez de la pluie au « printemps et en automne, du froment, de l'huile, « du vin; du foin pour vos bêtes; afin que vous « mangiez et que vous soyez souls.

« Mettez ces paroles dans vos cœurs, dans vos « mains, entre vos yeux, écrivez-les sur vos portes, « afin que vos jours se multiplient.

« Faites ce que je vous ordonne, sans y rien ajou-« ter ni retrancher.

« S'il s'élève un prophète qui prédise des choses « prodigieuses, si sa prédiction est véritable, et si « ce qu'il a dit arrive, et s'il vous dit : Allons, sui-

« vons des dieux étrangers... tuez-le aussitôt, et que « tout le peuple frappe après vous.

« Lorsque le Seigneur vous aura livré les nations, « égorgez tout sans épargner un seul homme, et « n'ayez aucune pitié de personne.

« Ne mangez point des oiseaux impurs, comme « l'aigle, le griffon, l'ixion, etc.

« Ne mangez point des animaux qui ruminent et « dont l'ongle n'est point fendu, comme chameau, « lièvre, porc-épic, etc.

« En observant toutes les ordonnances, vous serez « bénis dans la ville et dans les champs; les fruits « de votre ventre, de votre terre, de vos bestiaux, « seront bénis...

« Si vous ne gardez pas toutes les ordonnances et « toutes les cérémonies, vous serez maudits dans « la ville et dans les champs... vous éprouverez la « famine, la pauvreté; vous mourrez de misère, de « froid, de pauvreté, de fièvre; vous aurez la ro- « gne, la gale, la fistule... vous aurez des ulcères « dans les genoux et dans les gras de jambes.

« L'étranger vous prêtera à usure, et vous ne lui « prêterez point à usure... parceque vous n'aurez pas « servi le Seigneur.

« Et vous mangerez le fruit de votre ventre, et « la chair de vos fils et de vos filles, etc. »

Il est évident que dans toutes ces promesses et dans toutes ces menaces il n'y a rien que de temporel, et qu'on ne trouve pas un mot sur l'immortalité de l'ame et sur la vie future.

Plusieurs commentateurs illustres ont cru que Moïse était parfaitement instruit de ces deux grands

dogmes ; et ils le prouvent par les paroles de Jacob, qui, croyant que son fils avait été dévoré par les bêtes, disait dans sa douleur, *Je descendrai avec mon fils dans la fosse*, in infernum, *dans l'enfer*; c'est-à dire je mourrai, puisque mon fils est mort.

Ils le prouvent encore par des passages d'Isaïe et d'Ezéchiel ; mais les Hébreux auxquels parlait Moïse ne pouvaient avoir lu ni Ezéchiel ni Isaïe, qui ne vinrent que plusieurs siècles après.

Il est très inutile de disputer sur les sentimens secrets de Moïse. Le fait est que dans les lois publiques il n'a jamais parlé d'une vie à venir, qu'il borne tous les châtimens et toutes les récompenses au temps présent. S'il connaissait la vie future, pourquoi n'a-t-il pas expressément étalé ce dogme? et s'il ne l'a pas connu, quel était l'objet et l'étendue de sa mission? C'est une question que font plusieurs grands personnages ; ils répondent que le maître de Moïse et de tous les hommes se réservait le droit d'expliquer dans son temps aux Juifs une doctrine qu'ils n'étaient pas en état d'entendre lorsqu'ils étaient dans le désert.

Si Moïse avait annoncé le dogme de l'immortalité de l'ame, une grande école des Juifs ne l'aurait pas toujours combattue. Cette grande école des saducéens n'aurait pas été autorisée dans l'état : les saducéens n'auraient pas occupé les premières charges, on n'aurait pas tiré de grands pontifes de leur corps.

Il paraît que ce ne fut qu'après la fondation d'Alexandrie que les Juifs se partagèrent en trois sectes ; les pharisiens, les saducéens, et les esséniens. L'historien Josephe, qui était pharisien, nous ap-

prend, au livre treize de ses antiquités, que les pharisiens croyaient la métempsycose : les saducéens croyaient que l'ame périssait avec le corps : les esséniens, dit encore Josephe, tenaient les ames immortelles ; les ames, selon eux, descendaient en forme aérienne dans les corps, de la plus haute région de l'air ; elles y sont reportées par un attrait violent, et après la mort celles qui ont appartenu à des gens de bien demeurent au-delà de l'océan, dans un pays où il n'y a ni chaud ni froid, ni vent, ni pluie. Les ames des méchans vont dans un climat tout contraire. Telle était la théologie des Juifs.

Celui qui seul devait instruire tous les hommes vint condamner ces trois sectes ; mais sans lui nous n'aurions jamais pu rien connaître de notre ame, puisque les philosophes n'en ont jamais eu aucune idée déterminée, et que Moïse, seul vrai législateur du monde avant le nôtre, Moïse qui parlait à Dieu face à face, a laissé les hommes dans une ignorance profonde sur ce grand article. Ce n'est donc que depuis dix-sept cents ans qu'on est certain de l'existence de l'ame et de son immortalité.

Cicéron n'avait que des doutes; son petit-fils et sa petite-fille purent apprendre la vérité des premiers Galiléens qui vinrent à Rome.

Mais avant ce temps-là, et depuis dans tout le reste de la terre où les apôtres ne pénétrèrent pas, chacun devait dire à son ame : Qui es-tu? d'où viens-tu? que fais-tu? où vas-tu? Tu es je ne sais quoi, pensant et sentant, et quand tu sentirais et penserais cent mille millions d'années, tu n'en sau-

ras jamais davantage par tes propres lumières, sans le secours d'un Dieu.

O homme! ce Dieu t'a donné l'entendement pour te bien conduire, et non pour pénétrer dans l'essence des choses qu'il a créées.

C'est ainsi qu'a pensé Locke, et avant Locke Gassendi, et avant Gassendi une foule de sages; mais nous avons des bacheliers qui savent tout ce que ces grands hommes ignoraient.

De cruels ennemis de la raison ont osé s'élever contre ces vérités reconnues par tous les sages. Ils ont porté la mauvaise foi et l'impudence jusqu'à imputer aux auteurs de cet ouvrage (1) d'avoir assuré que l'ame est matiere. Vous savez bien, persécuteurs de l'innocence, que nous avons dit tout le contraire. Vous avez dû lire ces propres mots contre Epicure, Démocrite, et Lucrèce: *Mon ami, comment un atome pense-t-il? avoue que tu n'en sais rien.* Vous êtes donc évidemment des calomniateurs.

Personne ne sait ce que c'est que l'être appelé *esprit*, auquel même vous donnez ce nom matériel d'esprit qui signifie *vent*. Tous les premiers pères de l'Eglise ont cru l'ame corporelle. Il est impossible à nous autres êtres bornés de savoir si notre intelligence est substance ou faculté: nous ne pouvons connaître à fond ni l'être étendu, ni l'être pensant, ou le mécanisme de la pensée.

---

(1) Le dictionnaire Philosophique.

On vous crie, avec les respectables Gassendi et Locke, que nous ne savons rien par nous-mêmes des secrets du Créateur. Etes-vous donc des dieux qui savez tout? On vous répète que nous ne pouvons connaître la nature et la destination de l'ame que par la révélation. Quoi! cette révélation ne vous suffit-elle pas? Il faut bien que vous soyez ennemis de cette révélation que nous réclamons, puisque vous persécutez ceux qui attendent tout d'elle, et qui ne croient qu'en elle.

Nous nous en rapportons, disons-nous, à la parole de Dieu; et vous, ennemis de la raison et de Dieu, vous qui blasphémez l'un et l'autre, vous traitez l'humble doute et l'humble soumission du philosophe comme le loup traita l'agneau dans les fables d'Esope; vous lui dites: Tu médis de moi l'an passé, il faut que je suce ton sang. La philosophie ne se venge point; elle rit en paix de vos vains efforts; elle éclaire doucement les hommes, que vous voulez abrutir pour les rendre semblables à vous.

AMÉRIQUE.

Puisqu'on ne se lasse point de faire des systêmes sur la manière dont l'Amérique a pu se peupler, ne nous lassons point de dire que celui qui fit naître des mouches dans ces climats, y fit naître des hommes. Quelque envie qu'on ait de disputer, on ne peut nier que l'Etre suprême, qui vit dans toute la nature, n'ait fait naître, vers le quarante-huitième degré, des animaux à deux pieds sans plumes,

dont la peau est mêlée de blanc et d'incarnat, avec de longues barbes tirant sur le roux; des nègres sans barbe vers la ligne, en Afrique et dans les isles; d'autres negres avec barbe sous la même latitude, les uns portant de la laine sur la tête, les autres des crins; et au milieu d'eux des animaux tout blancs, n'ayant ni crin ni laine, mais portant de la soie blanche.

On ne voit pas trop ce qui pourrait avoir empêché Dieu de placer dans un autre continent une espèce d'animaux du même genre, laquelle est couleur de cuivre dans la même latitude où ces animaux sont noirs en Afrique et en Asie, et qui est absolument imberbe et sans poil dans cette même latitude où les autres sont barbus.

Jusqu'où nous emporte la fureur des systèmes, jointe à la tyrannie du préjugé! On voit ces animaux; on convient que Dieu a pu les mettre où ils sont, et l'on ne veut pas convenir qu'il les y ait mis. Les mêmes gens qui ne font nulle difficulté d'avouer que les castors sont originaires du Canada prétendent que les hommes ne peuvent y être venus que par bateau, et que le Mexique n'a pu être peuplé que par quelques descendans de Magog. Autant vaudrait-il dire que s'il y a des hommes dans la lune, ils ne peuvent y avoir été menés que par Astolphe, qui les y porta sur son hippogriffe, lorsqu'il alla chercher le bon sens de Roland renfermé dans une bouteille.

Si de son temps l'Amérique eût été découverte, et que dans notre Europe il y eût eu des hommes assez systématiques pour avancer, avec le jésuite

Lafitau, que les Caraïbes descendent des habitans de Carie, et que les Hurons viennent des Juifs, il aurait bien fait de rapporter à ces raisonneurs la bouteille de leur bon sens, qui sans doute était dans la lune avec celle de l'amant d'Angélique.

La première chose qu'on fait quand on découvre une isle peuplée dans l'Océan indien, ou dans la mer du Sud, c'est de dire : D'où ces gens-là sont-ils venus? mais pour les arbres et les tortues du pays, on ne balance pas à les croire originaires : comme s'il était plus difficile à la nature de faire des hommes que des tortues. Ce qui peut servir d'excuse à ce système, c'est qu'il n'y a presque point d'isle dans les mers d'Amérique et d'Asie où l'on n'ait trouvé des jongleurs, des joueurs de gibecière, des charlatans, des frippons et des imbécilles. C'est probablement ce qui a fait penser que ces animaux étaient de la même race que nous.

AMITIÉ.

On a parlé depuis long-temps du temple de l'Amitié, et l'on sait qu'il a été peu fréquenté.

En vieux langage on voit sur la façade
Les noms sacrés d'Oreste et de Pilade,
Le médaillon du bon Pirythoüs,
Du sage Acathe et du tendre Nisus,
Tous grands héros, tous amis véritables :
Ces noms sont beaux, mais ils sont dans les fables.

On sait que l'amitié ne se commande pas plus

que l'amour et l'estime. *Aime ton prochain* signifie *secours ton prochain ;* mais non pas *jouis avec plaisir de sa conversation s'il est ennuyeux, confie-lui tes secrets s'il est un babillard, prête-lui ton argent s'il est un dissipateur.*

L'amitié est le mariage de l'ame ; et ce mariage est sujet au divorce. C'est un contrat tacite entre deux personnes sensibles et vertueuses. Je dis *sensibles,* car un moine, un solitaire peut n'être point méchant et vivre sans connaître l'amitié. Je dis *vertueuses,* car les méchans n'ont que des complices ; les voluptueux ont des compagnons de débauche ; les intéressés ont des associés ; les politiques assemblent des factieux ; le commun des hommes oisifs a des liaisons ; les princes ont des courtisans : les hommes vertueux ont seuls des amis.

Céthégus était le complice de Catilina, et Mécène le courtisan d'Octave ; mais Cicéron était l'ami d'Atticus.

Que porte ce contrat entre deux ames tendres et honnêtes ? les obligations en sont plus fortes ou plus faibles, selon les degrés de sensibilité et le nombre des services rendus, etc.

L'enthousiasme de l'amitié a été plus fort chez les Grecs et chez les Arabes que chez nous (1). Les contes que ces peuples ont imaginés sur l'amitié sont admirables ; nous n'en avons point de pareils. Nous sommes un peu secs en tout. Je ne vois nul

---

(1) Voyez ARABES.

grand trait d'amitié dans nos romans, dans nos histoires, sur notre théâtre.

Il n'est parlé d'amitié chez les Juifs qu'entre Jonathas et David. Il est dit que David l'aimait d'un amour plus fort que celui des femmes : mais aussi il est dit que David, après la mort de son ami, dépouilla Miphibozeth son fils, et le fit mourir.

L'amitié était un point de religion et de législation chez les Grecs. Les Thébains avaient le régiment des amans : beau régiment ! quelques uns l'ont pris pour un régiment de non-conformistes ; ils se trompent ; c'est prendre un accessoire honteux pour le principal honnête. L'amitié chez les Grecs était prescrite par la loi et la religion. La pédérastie était malheureusement tolérée par les mœurs ; il ne faut pas imputer à la loi des abus indignes (1).

AMOUR.

Il y a tant de sortes d'amour, qu'on ne sait à qui s'adresser pour le définir. On nomme hardiment *amour* un caprice de quelques jours, une liaison sans attachement, un sentiment sans estime, des simagrées de Sigisbé, une froide habitude, une fantaisie romanesque, un goût suivi d'un prompt dégoût : on donne ce nom à mille chimères.

Si quelques philosophes veulent examiner à fond cette matière peu philosophique, qu'ils méditent le

(1) Voyez AMOUR SOCRATIQUE.

Banquet de Platon, dans lequel Socrate, amant honnête d'Alcibiade et d'Agathon, converse avec eux sur la métaphysique de l'amour.

Lucrèce en parle plus en physicien : Virgile suit les pas de Lucrèce; *amor omnibus idem.*

C'est l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée. Veux-tu avoir une idée de l'amour? vois les moineaux de ton jardin, vois tes pigeons, contemple le taureau qu'on amène à la génisse; regarde ce fier cheval que deux de tes valets conduisent à la cavale paisible qui l'attend, et qui détourne sa queue pour le recevoir; vois comme ses yeux étincèlent; entends ces hennissemens; contemple ces sauts, ces courbettes, ces oreilles dressées, cette bouche qui s'ouvre avec de petites convulsions, ces narines qui s'enflent, ce souffle enflammé qui en sort, ces crins qui se relèvent et qui flottent, ce mouvement impétueux dont il s'élance sur l'objet que la nature lui a destiné : mais n'en sois point jaloux, et songe aux avantages de l'espèce humaine; ils compensent en amour tous ceux que la nature a donnés aux animaux, force, beauté, légèreté, rapidité.

Il y a même des animaux qui ne connaissent point la jouissance. Les poissons écaillés sont privés de cette douceur : la femelle jette sur la vase des millions d'œufs; le mâle qui les rencontre passe sur eux, et les féconde par sa semence, sans se mettre en peine à quelle femelle ils appartiennent.

La plupart des animaux qui s'accouplent ne goûtent de plaisir que par un seul sens; et dès que cet appétit est satisfait, tout est éteint. Aucun animal,

hors toi, ne connaît les embrassemens; tout ton corps est sensible; tes lèvres sur-tout jouissent d'une volupté que rien ne lasse; et ce plaisir n'appartient qu'à ton espèce : enfin tu peux dans tous les temps te livrer à l'amour, et les animaux n'ont qu'un temps marqué. Si tu réfléchis sur ces prééminences, tu diras avec le comte de Rochester : « L'a-« mour, dans un pays d'athées, ferait adorer la « Divinité. »

Comme les hommes ont reçu le don de perfectionner tout ce que la nature leur accorde, ils ont perfectionné l'amour. La propreté, le soin de soi-même, en rendant la peau plus délicate, augmente le plaisir du tact; et l'attention sur sa santé rend les organes de la volupté plus sensibles. Tous les autres sentimens entrent ensuite dans celui de l'amour, comme des métaux qui s'amalgament avec l'or : l'amitié, l'estime, viennent au secours; les talens du corps et de l'esprit sont encore de nouvelles chaînes.

Nam facit ipsa suis interdùm femina factis,
Morigerisque modis et mundo corpore culta,
Ut facilè insuescat secum vir degere vitam.

LUCRECE, liv. IV.

On peut, sans être belle, être long-temps aimable.
L'attention, le goût, les soins, la propreté,
Un esprit naturel, un air toujours affable,
Donnent à la laideur les traits de la beauté.

L'amour-propre sur-tout resserre tous ces liens. On s'applaudit de son choix, et les illusions en

foule font les ornemens de cet ouvrage dont la nature a posé les fondemens.

Voilà ce que tu as au-dessus des animaux ; mais si tu goûtes tant de plaisirs qu'ils ignorent, que de chagrins aussi dont les bêtes n'ont point d'idée ! Ce qu'il y a d'affreux pour toi, c'est que la nature a empoisonné dans les trois quarts de la terre les plaisirs de l'amour et les sources de la vie, par une maladie épouvantable à laquelle l'homme seul est sujet, et qui n'infecte que chez lui les organes de la génération.

Il n'en est point de cette peste comme de tant d'autres maladies qui sont la suite de nos excès. Ce n'est point la débauche qui l'a introduite dans le monde. Les Phryné, les Laïs, les Flora, les Messaline, n'en furent point attaquées ; elle est née dans des isles où les hommes vivaient dans l'innocence, et de là elle s'est répandue dans l'ancien monde.

Si jamais on a pu accuser la nature de mépriser son ouvrage, de contredire son plan, d'agir contre ses vues, c'est dans ce fléau détestable qui a souillé la terre d'horreur et de turpitude. Est-ce là le meilleur des mondes possibles ? Eh quoi ! si César, Antoine, Octave, n'ont point eu cette maladie, n'était-il pas possible qu'elle ne fît point mourir François I ? Non, dit-on, les choses étaient ainsi ordonnées pour le mieux : je le veux croire ; mais cela est triste pour ceux à qui Rabelais a dédié son livre.

Les philosophes érotiques ont souvent agité la question, si Héloïse put encore aimer véritablement Abélard quand il fut moine et châtré ? L'une de ces qualités fesait très grand tort à l'autre.

Mais consolez-vous, Abélard, vous fûtes aimé; la racine de l'arbre coupé conserve encore un reste de séve; l'imagination aide le cœur. On se plaît encore à table, quoiqu'on n'y mange plus. Est-ce de l'amour? est-ce un simple souvenir? est-ce de l'amitié? C'est un je ne sais quoi composé de tout cela. C'est un sentiment confus qui ressemble aux passions fantastiques que les morts conservaient dans les Champs Elysées. Les héros qui pendant leur vie avaient brillé dans la course des chars, conduisaient après leur mort des chars imaginaires. Héloïse vivait avec vous d'illusions et de supplémens. Elle vous caressait quelquefois, et avec d'autant plus de plaisir qu'ayant fait vœu au Paraclet de ne vous plus aimer, ses caresses en devenaient plus précieuses comme plus coupables. Une femme ne peut guère se prendre de passion pour un eunuque; mais elle peut conserver sa passion pour son amant devenu eunuque, pourvu qu'il soit encore aimable.

Il n'en est pas de même, mesdames, pour un amant qui a vieilli dans le service; l'extérieur ne subsiste plus; les rides effraient; les sourcils blanchis rebutent; les dents perdues dégoûtent; les infirmités éloignent: tout ce qu'on peut faire, c'est d'avoir la vertu d'être garde-malade, et de supporter ce qu'on a aimé. C'est ensevelir un mort.

AMOUR DE DIEU.

Les disputes sur l'amour de Dieu ont allumé autant de haines qu'aucune querelle théologique. Les

jésuites et les jansénistes se sont battus pendant cent ans, à qui aimerait Dieu d'une façon plus convenable, et à qui désolerait plus son prochain.

Dès que l'auteur du Télémaque, qui commençait à jouir d'un grand crédit à la cour de Louis XIV, voulut qu'on aimât Dieu d'une manière qui n'était pas celle de l'auteur des Oraisons funèbres, celui-ci, qui était un grand ferrailleur, lui déclara la guerre, et le fit condamner dans l'ancienne ville de Romulus, où Dieu était ce qu'on aimait le mieux après la domination, les richesses, l'oisiveté, le plaisir, et l'argent.

Si madame Guyon avait su le conte de la bonne vieille qui apportait un réchaud pour brûler le paradis, et une cruche d'eau pour éteindre l'enfer, afin qu'on n'aimât Dieu que pour lui-même, elle n'aurait peut-être pas tant écrit. Elle eût dû sentir qu'elle ne pouvait rien dire de mieux. Mais elle aimait Dieu et le galimatias si cordialement qu'elle fut quatre fois en prison pour sa tendresse: traitement rigoureux et injuste. Pourquoi punir comme une criminelle une femme qui n'avait d'autre crime que celui de faire des vers dans le style de l'abbé Cotin, et de la prose dans le goût de Polichinelle? Il est étrange que l'auteur du Télémaque et des froides amours d'Eucharis ait dit dans ses Maximes des Saints, d'après le bienheureux François de Sales: « Je n'ai presque point de desirs; mais si j'étais « à renaître je n'en aurais point du tout. Si Dieu « venait à moi j'irais aussi à lui; s'il ne voulait pas « venir à moi, je me tiendrais là et n'irais pas à lui. »

C'est sur cette proposition que roule tout son

livre. On ne condamna point S. François de Sales; mais on condamna Fénélon. Pourquoi? c'est que François de Sales n'avait point un violent ennemi à la cour de Turin, et que Fénélon en avait un à Versailles.

Ce qu'on a écrit de plus sensé sur cette controverse mystique se trouve peut-être dans la satire de Boileau sur l'*Amour* de Dieu, quoique ce ne soit pas assurément son meilleur ouvrage :

> Qui fait exactement ce que ma loi commande,
> A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.

S'il faut passer des épines de la théologie à celles de la philosophie, qui sont moins longues et moins piquantes, il paraît clair qu'on peut aimer un objet sans aucun retour sur soi-même, sans aucun mélange d'amour-propre intéressé. Nous ne pouvons comparer les choses divines aux terrestres, l'amour de Dieu à un autre amour. Il manque précisément un infini d'échelons pour nous élever de nos inclinations humaines à cet amour sublime. Cependant, puisqu'il n'y a pour nous d'autre point d'appui que la terre, tirons nos comparaisons de la terre. Nous voyons un chef-d'œuvre de l'art en peinture, en sculpture, en architecture, en poésie, en éloquence ; nous entendons une musique qui enchante nos oreilles et notre ame, nous l'admirons, nous l'aimons sans qu'il nous en revienne le plus léger avantage ; c'est un sentiment pur ; nous allons même jusqu'à sentir quelquefois de la vénération, de l'amitié pour l'auteur, et s'il était là nous l'embrasserions.

C'est à peu-près la seule manière dont nous puissions expliquer notre profonde admiration et les élans de notre cœur envers l'éternel architecte du monde. Nous voyons l'ouvrage avec un étonnement de respect et d'anéantissement, et notre cœur s'élève autant qu'il le peut vers l'ouvrier.

Mais quel est ce sentiment? je ne sais quoi de vague et d'indéterminé, un saisissement qui ne tient rien de nos affections ordinaires; une ame plus sensible qu'une autre, plus désoccupée, peut-être si touchée du spectacle de la nature qu'elle voudrait s'élancer jusqu'au maître éternel qui l'a formée. Une telle affection de l'esprit, un si puissant attrait peut-il encourir la censure? A-t-on pu condamner le tendre archevêque de Cambrai? Malgré les expressions de S. François de Sales que nous avons rapportées, il s'en tenait à cette assertion qu'on peut aimer l'auteur uniquement pour la beauté de ses ouvrages. Quelle hérésie avait-on à lui reprocher? les extravagances du style d'une dame de Montargis, et quelques expressions peu mesurées de sa part lui nuisirent.

Où était le mal? On n'en sait plus rien aujourd'hui. Cette querelle est anéantie comme tant d'autres. Si chaque ergoteur voulait bien se dire à soi-même : Dans quelques années personne ne se souciera de mes ergotismes, on ergoterait beaucoup moins. Ah! Louis XIV! Louis XIV! il fallait laisser deux hommes de génie sortir de la sphère de leurs talens au point d'écrire ce qu'on a jamais écrit de plus obscur et de plus ennuyeux dans votre royaume.

Pour finir tous ces débats-là,
Tu n'avais qu'à les laisser faire.

Remarquons à tous les articles de morale et d'histoire par quelle chaîne invisible, par quels ressorts inconnus toutes les idées qui troublent nos têtes, et tous les évènemens qui empoisonnent nos jours, sont liés ensemble, se heurtent, et forment nos destinées. Fénelon meurt dans l'exil pour avoir eu deux ou trois conversations mystiques avec une femme un peu extravagante. Le cardinal de Bouillon, le neveu du grand Turenne, est persécuté pour n'avoir pas lui-même persécuté à Rome l'archevêque de Cambrai son ami : il est contraint de sortir de France, et il perd toute sa fortune.

C'est par ce même enchaînement que le fils d'un procureur de Vire trouve, dans une douzaine de phrases obscures d'un livre imprimé dans Amsterdam, de quoi remplir de victimes tous les cachots de la France; et à la fin il sort de ces cachots mêmes un cri, dont le retentissement fait tomber par terre toute une société habile et tyrannique, fondée par un fou ignorant.

AMOUR PROPRE.

Nicole, dans ses Essais de morale, faits après deux ou trois mille volumes de morale (dans son Traité de la Charité, chap. II), dit que « par le « moyen des gibets et des roues qu'on a établis en « commun, on réprime les pensées et les desseins

« tyranniques de l'amour-propre de chaque parti-
« culier. »

Je n'examinerai point si on a des gibets en commun comme on a des prés et des bois en commun, et une bourse commune, et si on réprime des pensées avec des roues ; mais il me semble fort étrange que Nicole ait pris le vol de grand chemin et l'assassinat pour de l'amour-propre Il faut distinguer un peu mieux les nuances. Celui qui dirait que Néron a fait assassiner sa mère par amour-propre, que Cartouche avait beaucoup d'amour-propre, ne s'exprimerait pas fort correctement. L'amour-propre n'est point une scélératesse, c'est un sentiment naturel à tous les hommes : il est beaucoup plus voisin de la vanité que du crime.

Un gueux des environs de Madrid demandait noblement l'aumône ; un passant lui dit : N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infame quand vous pouvez travailler ? Monsieur, répondit le mendiant, je vous demande de l'argent et non pas des conseils ; puis il lui tourna le dos en conservant toute la dignité castillane. C'était un fier gueux que ce seigneur, sa vanité était blessée pour peu de chose. Il demandait l'aumône par amour de soi-même, et ne souffrait pas la réprimande par un autre amour de soi-même.

Un missionnaire, voyageant dans l'Inde, rencontra un fakir chargé de chaînes, nu comme un singe, couché sur le ventre, et se fesant fouetter pour les péchés de ses compatriotes les Indiens, qui lui donnaient quelques liards du pays. Quel renoncement à soi-même ! disait un des spectateurs.

Renoncement à moi-même ! reprit le fakir ; apprenez que je ne me fais fesser dans ce monde que pour vous le rendre dans l'autre, quand vous serez chevaux et moi cavalier.

Ceux qui ont dit que l'amour de nous-mêmes est la base de tous nos sentimens et de toutes nos actions ont donc eu grande raison dans l'Inde, en Espagne, et dans toute la terre habitable : et comme on n'écrit point pour prouver aux hommes qu'ils ont un visage, il n'est pas besoin de leur prouver qu'ils ont de l'amour-propre. Cet amour-propre est l'instrument de notre conservation ; il ressemble à l'instrument de la perpétuité de l'espèce : il est nécessaire, il nous est cher, il nous fait plaisir, et il faut le cacher.

AMOUR SOCRATIQUE.

Si l'amour qu'on a nommé *socratique* et *platonique* n'était qu'un sentiment honnête, il faut y applaudir ; si c'était une débauche, il faut en rougir pour la Grèce.

Comment s'est-il pu faire qu'un vice destructeur du genre humain s'il était général, qu'un attentat infame contre la nature, soit pourtant si naturel ? Il paraît être le dernier degré de la corruption réfléchie ; et cependant il est le partage ordinaire de ceux qui n'ont pas encore eu le temps d'être corrompus. Il est entré dans des cœurs tout neufs, qui n'ont connu encore ni l'ambition, ni la fraude, ni la soif des richesses. C'est la jeunesse aveugle qui,

par un instinct mal démêlé, se précipite dans ce désordre au sortir de l'enfance, ainsi que dans l'onanisme. (1)

Le penchant des deux sexes l'un pour l'autre se déclare de bonne heure; mais quoi qu'on ait dit des Africaines et des femmes de l'Asie méridionale, ce penchant est généralement beaucoup plus fort dans l'homme que dans la femme; c'est une loi que la nature a établie pour tous les animaux, c'est toujours le mâle qui attaque la femelle.

Les jeunes mâles de notre espèce, élevés ensemble, sentant cette force que la nature commence à déployer en eux, et ne trouvant point l'objet naturel de leur instinct, se rejettent sur ce qui lui ressemble. Souvent un jeune garçon, par la fraîcheur de son teint, par l'éclat de ses couleurs, et par la douceur de ses yeux, ressemble pendant deux ou trois ans à une belle fille; si on l'aime, c'est parceque la nature se méprend; on rend hommage au sexe en s'attachant à ce qui en a les beautés; et quand l'âge fait évanouir cette ressemblance la méprise cesse.

Citraque juventam
AEtatis breve ver et primos carpere flores.

On n'ignore pas que cette méprise de la nature est beaucoup plus commune dans les climats doux que dans les glaces du Septentrion, parceque le sang y est plus allumé, et l'occasion plus fréquente; aussi ce qui ne paraît qu'une faiblesse dans le jeune Alci-

---

(1) Voyez ONANISME.

biade est une abomination dégoûtante dans un ma telot hollandais et dans un vivandier moscovite.

Je ne puis souffrir qu'on prétende que les Grec ont autorisé cette licence. On cite le législateur Solon, parcequ'il a dit en deux mauvais vers:

Tu chériras un beau garçon,
Tant qu'il n'aura barbe au menton (1).

Mais en bonne foi Solon était-il législateur quand il fit ces deux vers ridicules (2)? il était jeune alors et quand le débauché fut devenu sage, il ne mit point une telle infamie parmi les lois de sa république. Accusera-t-on Théodore de Bèze d'avoir prêché la pédérastie dans son église, parceque dans sa jeunesse il fit des vers pour le jeune Candide? et qu'il dit:

Amplector hunc et illam.

Je suis pour lui, je suis pour elle.

Il faudra dire qu'ayant chanté des amours honteux dans son jeune âge, il eut dans l'âge mûr l'ambition d'être chef de parti, de prêcher la réforme, de se faire un nom. *Hic vir, et ille puer.*

---

(1) Traduction d'Amiot, grand aumônier de France.

(2) Un écrivain moderne, nommé Larcher, répétiteur de collège, dans un libelle rempli d'erreurs en tout genre, et de la critique la plus grossière, ose citer je ne sais quel bouquin, dans lequel on appelle Socrate SANCTUS PEDERASTES, Socrate saint b..... Il n'a pas été suivi dans ces horreurs par l'abbé Foucher; mais cet abbé, non moins grossier, s'est trompé encore lourdement sur Zoroastre et sur les anciens Persans. Il en a été vivement repris par un homme savant dans les langues orientales.

On abuse du texte de Plutarque, qui dans ses bavarderies, au dialogue de l'Amour, fait dire à un interlocuteur que les femmes ne sont pas *dignes du véritable amour* (1); mais un autre interlocuteur soutient le parti des femmes comme il le doit. On a pris l'objection pour la décision.

Il est certain, autant que la science de l'antiquité peut l'être, que l'amour socratique n'était point un amour infâme : c'est ce nom d'*amour* qui a trompé. Ce qu'on appelait *les amans d'un jeune homme* étaient précisément ce que sont parmi nous les menins de nos princes ; ce qu'étaient les enfans d'honneur, des jeunes gens attachés à l'éducation d'un enfant distingué, partageant les mêmes études, les mêmes travaux militaires ; institution guerriere et sainte dont on abusa comme des fêtes nocturnes et des orgies.

La troupe des amans, instituée par Laïus, était une troupe invincible de jeunes guerriers engagés par serment à donner leur vie les uns pour les autres ; et c'est ce que la discipline antique a jamais eu de plus beau.

Sextus Empiricus et d'autres ont beau dire que ce vice était recommandé par les lois de la Perse. Qu'ils citent le texte de la loi ; qu'ils montrent le code des Persans ; et si cette abomination s'y trouvait je ne la croirais pas ; je dirais que la chose n'est pas vraie, par la raison qu'elle est impossible. Non, il n'est pas dans la nature humaine de faire une loi

---

(1) Voyez FEMME.

qui contredit et qui outrage la nature, une loi qui anéantirait le genre humain si elle était observée à la lettre. Mais moi, je vous montrerai l'ancienne loi des Persans, rédigée dans le *Sadder*. Il est dit, à l'article ou porte 9, qu'*il n'y a point de plus grand péché*. C'est en vain qu'un écrivain moderne a voulu justifier Sextus Empiricus et la pédérastie; les lois de Zoroastre, qu'il ne connaissait pas, sont un témoignage irréprochable que ce vice ne fut jamais recommandé par les Perses. C'est comme si on disait qu'il est recommandé par les Turcs. Ils le commettent hardiment; mais les lois le punissent.

Que de gens ont pris des usages honteux et tolérés dans un pays pour les lois du pays! Sextus Empiricus, qui doutait de tout, devait bien douter de cette jurisprudence. S'il eût vécu de nos jours, et qu'il eût vu deux ou trois jeunes jésuites abuser de quelques écoliers, aurait-il eu droit de dire que ce jeu leur est permis par les constitutions d'Ignace de Loyola?

Il me sera permis de parler ici de l'amour socratique du révérend P. Polycarpe, carme chaussé de la petite ville de Gex, lequel, en 1771, enseignait la religion et le latin à une douzaine de petits écoliers. Il était à la fois leur confesseur et leur régent, et il se donna auprès d'eux tous un nouvel emploi. On ne pouvait guère avoir plus d'occupations spirituelles et temporelles. Tout fut découvert; il se retira en Suisse, pays fort éloigné de la Grèce.

Ces amusemens ont été assez communs entre les

précepteurs et les écoliers (1). Les moines chargés d'élever la jeunesse ont été toujours un peu adonnés à la pédérastie. C'est la suite nécessaire du célibat auquel ces pauvres gens sont condamnés.

Les seigneurs turcs et persans font, à ce qu'on nous dit, élever leurs enfans par des eunuques; étrange alternative pour un pédagogue d'être châtré ou Sodomite!

L'amour des garçons était si commun à Rome, qu'on ne s'avisait pas de punir cette turpitude, dans laquelle presque tout le monde donnait tête baissée. Octave-Auguste, ce meurtrier débauché et poltron, qui osa exiler Ovide, trouva très bon que Virgile chantât Alexis; Horace, son autre favori, fesait de petites odes pour Ligurinus. Horace, qui louait Auguste d'avoir réformé les mœurs, proposait également dans ses satires un garçon et une fille (2); mais l'ancienne loi *Scantinia*, qui défend la pédérastie, subsista toujours: l'empereur Philippe la remit en vigueur, et chassa de Rome les petits garçons qui fesaient le métier. S'il y eut des écoliers spirituels et licencieux comme Pétrone, Rome eut des professeurs tels que Quintilien. Voyez quelles précautions il apporte dans le chapitre du *Précepteur* pour conserver la pureté de la première jeunesse, *Cavendum non solùm crimine turpitudinis, sed etiam suspicione.* Enfin je ne crois pas qu'il y

(1) Voyez PETRONE.

(2) . . . . . Præsto puer impetus in quem
Continuò fiat.

ait jamais eu aucune nation policée qui ait fait des lois (1) contre les mœurs.

AMPLIFICATION.

On prétend que c'est une belle figure de rhétorique; peut-être aurait-on plus raison si on l'appelait *un défaut.* Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas; et quand on l'a dit, si on amplifie, on dit trop. Présenter aux juges une bonne ou

(1) On devrait condamner messieurs les non-conformistes à présenter tous les ans à la police un enfant de leur façon. L'ex-jésuite Desfontaines fut sur le point d'être brûlé en place de Grève, pour avoir abusé de quelques petits savoyards qui ramonaient sa cheminée; des protecteurs le sauvèrent. Il fallait une victime; on brûla Deschaufours à sa place. Cela est bien fort; EST MODUS IN REBUS: on doit proportionner les peines aux délits. Qu'auraient dit César, Alcibiade, le roi de Bythinie Nicomède, le roi de France Henri III, et tant d'autres rois?

Quand on brûla Deschaufours, on se fonda sur les établissemens de saint Louis, mis en nouveau français au quinzième siècle. « Si aucun est soupçonné de b.... doit « être mené à l'évêque; et se il en était prouvé, l'on le « doit ardoir, et tuit li meuble sont au baron, etc. » Saint Louis ne dit pas ce qu'il faut faire au baron, si le baron est soupçonné, et se il en est prouvé. Il faut observer que par le mot de b...., saint Louis entend les hérétiques, qu'on n'appelait point alors d'un autre nom. Une équivoque fit brûler à Paris Deschaufours, gentilhomme lorrain. Despréaux eut bien raison de faire une satire contre l'équivoque; elle a causé bien plus de mal qu'on ne croit.

mauvaise action sous toutes ses faces, ce n'est point amplifier, mais ajouter; c'est exagérer et ennuyer.

J'ai vu autrefois dans les colleges donner des prix d'amplification. C'était réellement enseigner l'art d'être diffus. Il eût mieux valu peut-être donner des prix à celui qui aurait resserré ses pensées, et qui par-là aurait appris à parler avec plus d'énergie et de force: mais en évitant l'amplification craignez la sécheresse.

J'ai entendu des professeurs enseigner que certains vers de Virgile sont une amplification, par exemple ceux-ci :

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, silvæque et sæva quierant
AEquora; quum medio volvuntur sidera lapsu;
Quum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres;
Quæque lacus latè liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas, et corda oblita laborum :
At non infelix animi Phænissa.

Voici une traduction libre de ces vers de Virgile, qui ont tous été si difficiles à traduire par les poëtes français, excepté par M. Delille :

Les astres de la nuit roulaient dans le silence;
Eole a suspendu les haleines des vents;
Tout se tait sur les eaux, dans les bois, dans les champs;
Fatigué des travaux qui vont bientôt renaître,
Le tranquille taureau s'endort avec son maître;
Les malheureux humains ont oublié leurs maux;
Tout dort, tout s'abandonne aux charmes du repos :
Phénisse veille et pleure.

Si la longue description du regne du sommeil

dans toute la nature ne fesait pas un contraste admirable avec la cruelle inquiétude de Didon, ce morceau ne serait qu'une amplification puérile; c'est le mot *at non infelix animi Phœnissa*, qui en fait le charme.

La belle ode de Sapho, qui peint tous les symptômes de l'amour, et qui a été traduite heureusement dans toutes les langues cultivées, ne serait pas sans doute si touchante, si Sapho avait parlé d'une autre que d'elle-même: cette ode pourrait être alors regardée comme une amplification.

La description de la tempête au premier livre de l'Enéide n'est point une amplification; c'est une image vraie de tout ce qui arrive dans une tempête; il n'y a aucune idée répétée, et la répétition est le vice de tout ce qui n'est qu'amplification.

Le plus beau rôle qu'on ait jamais mis sur le théâtre dans aucune langue est celui de Phèdre. Presque tout ce qu'elle dit serait une amplification fatigante si c'était une autre qui parlât de la passion de Phèdre.

Athènes me montra mon superbe ennemi.
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue.
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler:
Je sentis tout mon corps et transir et brûler;
Je reconnus Vénus et ses traits redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.

Il est bien clair que puisqu'Athènes lui montra son superbe ennemi Hippolyte, elle vit Hippolyte. Si elle rougit et pâlit à sa vue, elle fut sans doute troublée. Ce serait un pléonasme, une rédondance

oiseuse dans une étrangère qui raconterait les amours de Phèdre; mais c'est Phèdre amoureuse, et honteuse de sa passion; son cœur est plein; tout lui échappe.

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.

Peut-on mieux imiter Virgile?

Je sentis tout mon corps et transir et brûler;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.

Peut-on mieux imiter Sapho? Ces vers, quoiqu'imités, coulent de source; chaque mot trouble les ames sensibles et les pénètre; ce n'est point une amplification, c'est le chef-d'œuvre de la nature et de l'art.

Voici, à mon avis, un exemple d'une amplification dans une tragédie moderne, qui d'ailleurs a de grandes beautés.

Tidée est à la cour d'Argos; il est amoureux d'une sœur d'Electre; il regrette son ami Oreste et son père; il est partagé entre sa passion pour Electre et le dessein de punir le tyran. Au milieu de tant de soins et d'inquiétudes il fait à son confident une longue description d'une tempête qu'il a essuyée il y a long-temps :

Tu sais ce qu'en ces lieux nous venions entreprendre;
Tu sais que Palamède, avant que de s'y rendre,
Ne voulut point tenter son retour dans Argos
Qu'il n'eût interrogé l'oracle de Délos.
A de si justes soins on souscrivit sans peine:
Nous partîmes comblés des bienfaits de Thyrrène;
Tout nous favorisait; nous voguâmes long-temps

Au gré de nos desirs, bien plus qu'au gré des vents:
Mais, signalant bientôt toute son inconstance,
La mer en un moment se mutine et s'élance;
L'air mugit, le jour fuit; une épaisse vapeur
Couvre d'un voile affreux les vagues en fureur;
La foudre, éclairant seule une nuit si profonde,
A sillons redoublés ouvre le ciel et l'onde,
Et comme un tourbillon, embrassant nos vaisseaux,
Semble en sources de feu bouillonner sur les eaux.
Les vagues quelquefois, nous portant sur leurs cimes,
Nous font rouler après sur de vastes abymes,
Où les éclairs pressés, pénétrant avec nous,
Dans des gouffres de feu semblaient nous plonger tous,
Le pilote effrayé, que la flamme environne,
Aux rochers qu'il fuyait lui-même s'abandonne.
A travers les écueils notre vaisseau poussé
Se brise, et nage enfin sur les eaux dispersé.

On voit peut-être dans cette description le poëte qui veut surprendre les auditeurs par le récit d'un naufrage, et non le personnage qui veut venger son père et son ami, tuer le tyran d'Argos, et qui est partagé entre l'amour et la vengeance.

Lorsqu'un personnage s'oublie, et qu'il veut absolument être poëte, il doit alors embellir ce défaut par les vers les plus corrects et les plus élégans.

Ne voulut point tenter son retour dans Argos
Qu'il n'eût interrogé l'oracle de Délos.

Ce tour familier semble ne devoir entrer que rarement dans la poésie noble : *Je ne voulus point aller à Orléans que je n'eusse vu Paris.* Cette phrase n'est admise, ce me semble, que dans la liberté de la conversation.

À de si justes soins on souscrivit sans peine.

On souscrit à des volontés, à des ordres, à des desirs; je ne crois pas qu'on souscrive *à des soins.*

Nous voguâmes long-temps
Au gré de nos desirs, bien plus qu'au gré des vents.

Outre l'affectation et une sorte de jeu de mots du *gré des desirs* et du *gré des vents,* il y a là une contradiction évidente. Tout l'équipage *souscrivit* sans peine *aux justes soins* d'interroger l'oracle de Délos. Les desirs des navigateurs étaient donc d'aller à Délos; ils ne voguaient donc pas au gré de leurs desirs; puisque le gré des vents les écartoit de Délos, à ce que dit Tidée.

Si l'auteur a voulu dire, au contraire, que Tidée voguait au gré de ses desirs aussi-bien, et encore plus qu'au gré des vents, il s'est mal exprimé. *Bien plus qu'au gré des vents,* signifie que les vents ne secondaient pas ses desirs et l'écartaient de sa route. *J'ai été favorisé dans cette affaire par la moitié du conseil bien plus que par l'autre,* signifie, par tout pays, la moitié du conseil a été pour moi et l'autre contre. Mais si je dis, *la moitié du conseil a opiné au gré de mes desirs, et l'autre encore davantage,* cela veut dire que j'ai été secondé par tout le conseil, et qu'une partie m'a encore plus favorisé que l'autre.

J'ai réussi auprès du parterre bien plus qu'au gré des connaisseurs, veut dire, les connaisseurs m'ont condamné.

Il faut que la diction soit pure et sans équivoque. Le confident de Tidée pouvait lui dire: Je ne vous

entends pas; si le vent vous a mené à Délos et à Epidaure, qui est dans l'Argolide, c'était précisément votre route, et vous n'avez pas dû *voguer longtemps*. On va de Samos à Epidaure en moins de trois jours avec un bon vent d'est. Si vous avez essuyé une tempête, vous n'avez pas vogué au gré de vos desirs; d'ailleurs vous deviez instruire plutôt le public que vous veniez de Samos. Les spectateurs veulent savoir d'où vous venez, et ce que vous voulez. La longue description recherchée d'une tempête me détourne de ces objets. C'est une amplification qui paraît oiseuse, quoiqu'elle présente de grandes images.

« *La mer signala bientôt toute son inconstance.* » Toute l'inconstance que la mer signale ne semble pas une expression convenable à un héros, qui doit peu s'amuser à ces recherches. Cette mer, qui se *mutine et qui s'élance en un moment*, après avoir signalé *toute son inconstance*, intéresse-t-elle assez à la situation présente de Tidée occupé de la guerre? Est-ce à lui de s'amuser à dire que la mer est inconstante, à débiter des lieux communs?

L'air mugit, le jour fuit; une épaisse vapeur
Couvre d'un voile affreux les vagues en fureur.

Les vents dissipent les vapeurs et ne les épaississent pas; mais quand même il serait vrai qu'une épaisse vapeur eût couvert les vagues en fureur d'un *voile affreux*, ce héros, plein de ses malheurs présens, ne doit pas s'appesantir sur ce prélude de tempête, sur ces circonstances qui n'appartiennent qu'au poëte.

Non erat his locus.

La foudre, éclairant seule une nuit si profonde,
A sillons redoublés ouvre le ciel et l'onde;
Et comme un tourbillon, embrassant nos vaisseaux,
Semble en sources de feu bouillonner sur les eaux.

N'est-ce pas là une véritable amplification un peu trop ampoulée? Un tonnerre qui ouvre l'eau et le ciel par des sillons; qui en même temps est un tourbillon de feu, lequel embrasse un vaisseau et qui bouillonne, n'a-t-il pas quelque chose de trop peu naturel, de trop peu vrai, sur-tout dans la bouche d'un homme qui doit s'exprimer avec une simplicité noble et touchante, sur-tout après plusieurs mois que le péril est passé?

Des cimes de vagues, qui font rouler sous des abymes des éclairs pressés et des gouffres de feu, semblent des expressions un peu boursouflées qui seraient souffertes dans une ode, et qu'Horace réprouvait avec tant de raison dans la tragédie:

Projicit ampullas et sesquipedalia verba.

Le pilote effrayé, que la flamme environne,
Aux rochers qu'il fuyait lui-même s'abandonne.

On peut s'abandonner aux vents; mais il me semble qu'on ne s'abandonne pas aux rochers.

« *Notre vaisseau poussé, nage dispersé.* » Un vaisseau ne nage point dispersé; Virgile a dit, non en parlant d'un vaisseau, mais des hommes qui ont fait naufrage:

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Voilà où le mot *nager* est à sa place. Les débris

d'un vaisseau flottent et ne nagent pas. Desfontaines a traduit ainsi ce beau vers de l'Enéide : *A peine un petit nombre de ceux qui montaient le vaisseau purent se sauver à la nage.*

C'est traduire Virgile en style de gazette. Où est ce vaste gouffre que peint le poëte, *gurgite vasto ?* où est l'*apparent rari nantes ?* Ce n'est pas avec cette sécheresse qu'on doit traduire l'Enéide. Il faut rendre image pour image, beauté pour beauté. Nous fesons cette remarque en faveur des commençans. On doit les avertir que Desfontaines n'a fait que le squelette informe de Virgile, comme il faut leur dire que la description de la tempête par Tidée est fautive et déplacée. Tidée devait s'étendre avec attendrissement sur la mort de son ami, et non sur la vaine description d'une tempête.

On ne présente ces réflexions que pour l'intérêt de l'art, et non pour attaquer l'artiste.

> Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis.

> En faveur des beautés on pardonne aux défauts.

Quand j'ai fait ces critiques, j'ai tâché de rendre raison de chaque mot que je critiquais. Les satiriques se contentent d'une plaisanterie, d'un bon mot, d'un trait piquant ; mais celui qui veut s'instruire et éclairer les autres, est obligé de tout discuter avec le plus grand scrupule.

Plusieurs hommes de goût, et entre autres l'auteur du Télémaque, ont regardé comme une amplification le récit de la mort d'Hippolyte dans Racine. Les longs récits étaient à la mode alors. La vanité

d'un acteur veut se faire écouter. On avait pour eux cette complaisance ; elle a été fort blâmée. L'archevêque de Cambrai prétend que Théramène ne devait pas, après la catastrophe d'Hippolyte, avoir la force de parler si long-temps ; qu'il se plaît trop à décrire *les cornes menaçantes* du monstre, et *ses écailles jaunissantes*, et *sa croupe qui se recourbe ;* qu'il devait dire d'une voix entrecoupée : « Hippolyte est mort : « un monstre l'a fait périr : je l'ai vu. »

Je ne prétends point défendre les écailles jaunissantes et la croupe qui se recourbe ; mais en général cette critique souvent répétée me paraît injuste. On veut que Théramène dise seulement : « Hippolyte est « mort : je l'ai vu, c'en est fait. »

C'est précisément ce qu'il dit, et en moins de mots encore........ *Hippolyte n'est plus.* Le père s'écrie ; Théramene ne reprend ses sens que pour dire :

J'ai vu des mortels périr le plus aimable,

et il ajoute ce vers si nécessaire, si touchant, si désespérant pour Thésée :

Et j'ose dire encor, Seigneur, le moins coupable.

La gradation est pleinement observée, les nuances se font sentir l'une après l'autre.

Le père attendri demande « quel dieu lui a ravi « son fils, quelle foudre soudaine ?.... » Et il n'a pas le courage d'achever, il reste muet dans sa douleur ; il attend ce récit fatal ; le public l'attend de même. Théramène doit répondre ; on lui demande des détails ; il doit en donner.

Etait-ce à celui qui fait discourir Mentor et tous ses personnages si long-temps, et quelquefois jusqu'à la satiété, de fermer la bouche à Théramène ? Quel est le spectateur qui voudrait ne le pas entendre, ne pas jouir du plaisir douloureux d'écouter les circonstances de la mort d'Hippolyte ? qui voudrait même qu'on en retranchât quatre vers ? Ce n'est pas là une vaine description d'une tempête inutile à la piece ; ce n'est pas là une amplification mal écrite ; c'est la diction la plus pure et la plus touchante ; enfin c'est Racine.

On lui reproche *le héros expiré*. Quelle misérable vétille de grammaire ? Pourquoi ne pas dire, *ce héros expiré*, comme on dit, *il est expiré*, *il a expiré ?* Il faut remercier Racine d'avoir enrichi la langue, à laquelle il a donné tant de charmes, en ne disant jamais que ce qu'il doit, lorsque les autres disent tout ce qu'ils peuvent.

Boileau fut le premier qui fit remarquer l'amplification vicieuse de la première scène de Pompée.

Quand les dieux étonnés semblaient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osaient juger.
Ces fleuves teints de sang, et rendus plus rapides
Par le débordement de tant de parricides ;
Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars,
Sur ces champs empestés confusément épars ;
Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
Que la nature force à se venger eux-mêmes,
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
De quoi faire la guerre au reste des vivans, etc.

Ces vers boursouflés sont sonores : ils surprirent long-temps la multitude, qui, sortant à peine de la

grossièreté, et qui plus est, de l'insipidité où elle avait été plongée tant de siècles, était étonnée et ravie d'entendre des vers harmonieux ornés de grandes images. On n'en savait pas assez pour sentir l'extrême ridicule d'un roi d'Egypte qui parle comme un écolier de rhétorique, d'une bataille livrée au-delà de la mer Méditerranée, dans une province qu'il ne connaît pas, entre des étrangers qu'il doit également haïr. Que veulent dire des dieux qui n'ont osé juger entre le gendre et le beau-père, et qui cependant ont jugé par l'événement, seule manière dont ils étaient censés juger? Ptolomée parle de fleuves près d'un champ de bataille où il n'y avait point de fleuves. Il peint ces prétendus fleuves rendus rapides par des débordemens de parricides; un horrible débris de perches qui portaient des figures d'aigles, des charrettes cassées (car on ne connaissait plus alors les chars de guerre); enfin des troncs pourris qui se vengent, et qui font la guerre aux vivans. Voilà le galimatias le plus complet qu'on pût jamais étaler sur le théâtre. Il fallait cependant plusieurs années pour dessiller les yeux du public, et pour lui faire sentir qu'il n'y a qu'à retrancher ces vers pour faire une ouverture de scène parfaite.

L'amplification, la déclamation, l'exagération, furent de tout temps les défauts des Grecs, excepté de Démosthènes et d'Aristote.

Le temps même a mis le sceau de l'approbation presque universelle à des morceaux de poésie absurdes, parcequ'ils étaient mêlés à des traits éblouissans qui répandaient leur éclat sur eux; parceque

les poëtes qui vinrent après ne firent pas mieux ; parceque les commencemens informes de tout art ont toujours plus de réputation que l'art perfectionné ; parceque celui qui joua le premier du violon fut regardé comme un demi-dieu, et que Rameau n'a eu que des ennemis ; parcequ'en général les hommes jugent rarement par eux-mêmes, qu'ils suivent le torrent, et que le goût épuré est presque aussi rare que les talens.

Parmi nous aujourd'hui, la plupart des sermons, des oraisons funèbres, des discours d'appareil, des harangues dans de certaines cérémonies, sont des amplifications ennuyeuses, des lieux communs cent et cent fois répétés. Il faudrait que tous ces discours fussent très rares pour être un peu supportables. Pourquoi parler quand on n'a rien à dire de nouveau ? Il est temps de mettre un frein à cette extrême intempérance, et par conséquent de finir cet article.

FIN DU TOME I.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE
DE VOLTAIRE.

TOME SECOND.

LETT. ANA. — ARIS.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS

LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE,

L'OPINION EN ALPHABET,

LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,

ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME SECOND.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,

D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES

DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.

1816.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE A.

ANA, ANECDOTES.

Si on pouvait confronter Suétone avec les valets de chambre des douze Césars, pense-t-on qu'ils seraient toujours d'accord avec lui? et en cas de dispute, quel est l'homme qui ne parierait pas pour les valets de chambre contre l'historien?

Parmi nous, combien de livres ne sont fondés que sur des bruits de ville, ainsi que la physique ne fut fondée que sur des chimères répétées de siècle en siècle jusqu'à notre temps!

Ceux qui se plaisent à transcrire le soir dans leur cabinet ce qu'ils ont entendu dans le jour, devraient, comme S. Augustin, faire un livre de rétractations au bout de l'année.

Quelqu'un raconte au grand audiencier l'Etoile que Henri IV, chassant vers Creteil, entra seul dans un cabaret, où quelques gens de loi de Paris dînaient dans une chambre haute. Le roi, qui ne se fait pas connaître, et qui cependant devait être très connu, leur fait demander par l'hôtesse s'ils veulent l'admettre à leur table, ou lui céder une partie de leur rôti pour son argent. Les Parisiens répondent

qu'ils ont des affaires particulières à traiter ensemble, que leur dîner est court, et qu'ils prient l'inconnu de les excuser.

Henri IV appelle ses gardes, et fait fouetter outrageusement les convives, « pour leur apprendre, « dit l'Etoile, une autre fois à être plus courtois à « l'endroit des gentilshommes. »

Quelques auteurs, qui de nos jours se sont mêlés d'écrire la vie de Henri IV, copient l'Etoile sans examen, rapportent cette anecdote ; et ce qu'il y a de pis, ils ne manquent pas de la louer comme une belle action de Henri IV.

Cependant le fait n'est ni vrai ni vraisemblable ; et loin de mériter des éloges, c'eût été à la fois dans Henri IV l'action la plus ridicule, la plus lâche, la plus tyrannique et la plus imprudente.

Premièrement, il n'est pas vraisemblable qu'en 1602, Henri IV, dont la physionomie était si remarquable, et qui se montrait à tout le monde avec tant d'affabilité, fût inconnu dans Creteil auprès de Paris.

Secondement, l'Etoile, loin de constater ce conte impertinent, dit qu'il le tient d'un homme qui le tenait de M. de Vitri. Ce n'est donc qu'un bruit de ville.

Troisièmement, il serait bien lâche et bien odieux de punir d'une maniere infamante des citoyens assemblés pour traiter d'affaires, qui certainement n'avaient commis aucune faute en refusant de partager leur dîner avec un inconnu très indiscret, qui pouvait fort aisément trouver à manger dans le même cabaret.

Quatriemement, cette action si tyrannique, si indigne d'un roi, et même de tout honnête homme, si punissable par les lois dans tout pays, aurait été aussi imprudente que ridicule et criminelle ; elle eût rendu Henri IV exécrable à toute la bourgeoisie de Paris, qu'il avait tant d'intérêt de ménager.

Il ne fallait donc pas souiller l'histoire d'un conte si plat; il ne fallait pas déshonorer Henri IV par une si impertinente anecdote.

Dans un livre intitulé *Anecdotes littéraires*, imprimé chez Durand, en 1752, avec privilége, voici ce qu'on trouve, tome III, page 183 : « Les amours « de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, ce « prince voulut aussi faire jouer celles du roi Guil- « laume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy « de faire la pièce : mais quoique applaudie, elle ne « fut pas jouée, parceque celui qui en était l'objet « mourut sur ces entrefaites. »

Il y a autant de mensonges absurdes que de mots dans ce peu de lignes. Jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur le théâtre de Londres. Jamais Louis XIV ne fut assez petit pour ordonner qu'on fît une comédie sur les amours du roi Guillaume. Jamais le roi Guillaume n'eut de maîtresse ; ce n'était pas d'une telle faiblesse qu'on l'accusait. Jamais le marquis de Torcy ne parla à l'abbé Brueys. Jamais il ne put faire, ni à lui ni à personne, une proposition si indiscrete et si puérile. Jamais l'abbé Brueys ne fit la comédie dont il est question. Fiez-vous après cela aux anecdotes.

Il est dit dans le même livre que « Louis XIV fut « si content de l'opéra d'Isis, qu'il fit rendre un ar-

« rêt du conseil par lequel il est permis à un homme « de condition de chanter à l'opéra, et d'en retirer « des gages sans déroger. Cet arrêt a été enregistré « au parlement de Paris. »

Jamais il n'y eut une telle déclaration enregistrée au parlement de Paris. Ce qui est vrai, c'est que Lulli obtint en 1672, long-temps avant l'opéra d'Isis, des lettres portant permission d'établir son opéra, et fit insérer dans ces lettres que « les gen-« tilshommes et les demoiselles pourraient chanter « sur ce théâtre sans déroger. » Mais il n'y eut point de déclaration enregistrée (1).

Je lis dans l'*Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes*, tome IV, page 66, qu'on est fondé à croire que « Louis XIV n'eut de « vaisseaux que pour fixer sur lui l'admiration, « pour châtier Gênes et Alger. » C'est écrire, c'est juger au hasard; c'est contredire la vérité avec ignorance; c'est insulter Louis XIV sans raison : ce monarque avait cent vaisseaux de guerre et soixante mille matelots dès l'an 1678; et le bombardement de Gênes est de 1684.

De tous les *ana*, celui qui mérite le plus d'être mis au rang des mensonges imprimés, et sur-tout des mensonges insipides, est le *Segraisiana*. Il fut compilé par un copiste de Ségrais, son domestique, et imprimé long-temps après la mort du maître.

Le *Ménagiana*, revu par la Monnoye, est le seul dans lequel on trouve des choses instructives.

---

(1) Voyez OPÉRA

Rien n'est plus commun dans la plupart de nos petits livres nouveaux, que de voir de vieux bons mots attribués à nos contemporains; des inscriptions, des épigrammes faites pour certains princes, appliquées à d'autres.

Il est dit, dans cette même *Histoire philosophique*, etc. tome I, page 63, que les Hollandais ayant chassé les Portugais de Malaca, le capitaine hollandais demanda au commandant portugais quand il reviendrait; à quoi le vaincu répondit : *Quand vos péchés seront plus grands que les nôtres.* Cette réponse avait déja été attribuée à un anglais du temps du roi de France, Charles VII, et auparavant à un émir sarrazin en Sicile : au reste cette réponse est plus d'un capucin que d'un politique. Ce n'est pas parce que les Français étaient plus grands pécheurs que les Anglais, que ceux-ci leur ont pris le Canada.

L'auteur de cette même *Histoire philosophique*, etc. rapporte sérieusement, tome V, page 197, un petit conte inventé par Steele et inséré dans le *Spectateur*, et il veut faire passer ce conte pour une des causes réelles des guerres entre les Anglais et les Sauvages. Voici l'historiette que Steele oppose à l'historiette beaucoup plus plaisante de la matrone d'Ephèse. Il s'agit de prouver que les hommes ne sont pas plus constans que les femmes. Mais dans Pétrone, la matrone d'Ephèse n'a qu'une faiblesse amusante et pardonnable; et le marchand Inkle, dans le *Spectateur*, est coupable de l'ingratitude la plus affreuse.

Ce jeune voyageur Inkle est sur le point d'être pris par les Caraïbes dans le continent de l'Amérique, sans qu'on dise ni en quel endroit ni à quelle

occasion. La jeune Jarika, jolie caraïbe, lui sauve la vie, et enfin s'enfuit avec lui à la Barbade. Dès qu'ils y sont arrivés, Inkle va vendre sa bienfaitrice au marché. Ah, ingrat! ah, barbare! lui dit Jarika; tu veux me vendre, et je suis grosse de toi! Tu es grosse, répondit le marchand anglais; tant mieux, je te vendrai plus cher.

Voilà ce qu'on nous donne pour une histoire véritable, pour l'origine d'une longue guerre. Le discours d'une fille de Boston à ses juges, qui la condamnaient à la correction pour la cinquième fois, parcequ'elle était accouchée d'un cinquième enfant, est une plaisanterie, un pamphlet de l'illustre Franklin, et il est rapporté dans le même ouvrage comme une pièce authentique. Que de contes ont orné et défiguré toutes les histoires!

Dans un livre qui a fait beaucoup de bruit (1), et où l'on trouve des réflexions aussi vraies que profondes, il est dit que le père Mallebranche est l'auteur de la *Prémotion physique.* Cette inadvertance embarrasse plus d'un lecteur qui voudrait avoir la prémotion physique du père Mallebranche, et qui la chercherait très vainement.

Il est dit dans ce livre que Galilée trouva la raison pour laquelle les pompes ne pouvaient élever les eaux au-dessus de trente-deux pieds. C'est précisément ce que Galilée ne trouva pas. Il vit bien que la pesanteur de l'air fesait élever l'eau; mais il ne put savoir pourquoi cet air n'agissait plus au-

(1) Le livre de l'Esprit.

dessus de trente-deux pieds. Ce fut Toricelli qui devina qu'une colonne d'air équivalait à trente-deux pieds d'eau et à vingt-sept pouces de mercure ou environ.

Le même auteur, plus occupé de penser que de citer juste, prétend qu'on fit pour Cromwell cette épitaphe :

Ci gît le destructeur d'un pouvoir légitime,
Jusqu'à son dernier jour favorisé des cieux,
Dont les vertus méritaient mieux
Que le sceptre acquis par un crime.
Par quel destin faut-il, par quelle étrange loi,
Qu'à tous ceux qui sont nés pour porter la couronne,
Ce soit l'usurpateur qui donne
L'exemple des vertus que doit avoir un roi?

Ces vers ne furent jamais faits pour Cromwell, mais pour le roi Guillaume. Ce n'est point une épitaphe, ce sont des vers pour mettre au bas du portrait de ce monarque : Il n'y a point *Ci gît;* il y a : « Tel fut le destructeur d'un pouvoir légitime. » Jamais personne en France ne fut assez sot pour dire que Cromwel avait donné l'exemple de toutes les vertus. On pouvait lui accorder de la valeur et du génie ; mais le nom de *vertueux* n'était pas fait pour lui.

Dans un mercure de France du mois de septembre 1769, on attribue à Pope une épigramme faite en impromptu sur la mort d'un fameux usurier. Cette épigramme est reconnue depuis deux cents ans en Angleterre pour être de Shakespeare. Elle fut faite en effet sur-le-champ par ce célèbre poëte. Un agent de change, nommé Jean Dacombe, qu'on appelait

vulgairement *dix pour cent*, lui demandait en plaisantant quelle épitaphe il lui ferait s'il venait à mourir. Shakespeare lui répondit :

Ci gît un financier puissant,
Que nous appelons dix pour cent;
Je gagerais cent contre dix
Qu'il n'est pas dans le paradis.
Lorsque Belzébuth arriva
Pour s'emparer de cette tombe,
On lui dit, qu'emportez-vous la,
Eh? c'est notre ami Jean Dacombe.

On vient de renouveler encore cette ancienne plaisanterie.

Je sais bien qu'un homme d'église,
Qu'on redoutait fort en ce lieu,
Vient de rendre son ame à Dieu;
Mais je ne sais si Dieu l'a prise.

Il y a cent facéties, cent contes qui font le tour du monde depuis trente siècles. On farcit les livres de maximes qu'on donne comme neuves, et qui se retrouvent dans Plutarque, dans Athénée, dans Sénèque, dans Plaute, dans toute l'antiquité.

Ce ne sont là que des méprises aussi innocentes que communes; mais pour les faussetés volontaires, pour les mensonges historiques qui portent des atteintes à la gloire des princes et à la réputation des particuliers, ce sont des délits sérieux.

De tous les livres grossis de fausses anecdotes, celui dans lequel les mensonges les plus absurdes sont entassés avec le plus d'impudence, c'est la compilation des prétendus *Mémoires de madame de*

Maintenon. Le fond en était vrai ; l'auteur avait eu quelques lettres de cette dame, qu'une personne élevée à Saint-Cyr lui avait communiquées. Ce peu de vérités a été noyé dans un roman de sept tomes.

C'est là que l'auteur peint Louis XIV supplanté par un de ses valets de chambre ; c'est là qu'il suppose des lettres de mademoiselle Mancini, depuis connétable Colonne, à Louis XIV. C'est là qu'il fait dire à cette nièce du cardinal Mazarin, dans une lettre au roi : « Vous obéissez à un prêtre, vous « n'êtes pas digne de moi si vous aimez à servir. Je « vous aime comme mes yeux, mais j'aime encore « mieux votre gloire. » Certainement l'auteur n'avait pas l'original de cette lettre.

« Mademoiselle de la Vallière (dit-il dans un autre « endroit) s'était jetée sur un fauteuil dans un dés- « habillé léger ; là elle pensait à loisir à son amant. « Souvent le jour la retrouvait assise dans une chai- « se, accoudée sur une table, l'œil fixe, l'ame atta- « chée au même objet dans l'extase de l'amour. Uni- « quement occupée du roi, peut-être se plaignait- « elle en ce moment de la vigilance des espions « d'Henriette et de la sévérité de la reine-mère. Un « bruit léger la retire de sa rêverie ; elle recule de « surprise et d'effroi. Louis tombe à ses genoux. Elle « veut s'enfuir ; il l'arrête : elle menace ; il l'appaise : « elle pleure ; il essuie ses larmes. »

Une telle description ne serait pas même reçue aujourd'hui dans le plus fade de ces romans qui sont faits à peine pour les femmes de chambre.

Après la révocation de l'édit de Nantes, on trouve un chapitre intitulé *Etat du cœur.* Mais à ces ridi-

cules succèdent les calomnies les plus grossières contre le roi, contre son fils, son petit-fils, le duc d'Orléans son neveu, tous les princes du sang, les ministres et les généraux. C'est ainsi que la hardiesse, animée par la faim, produit des monstres (1).

On ne peut trop précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles atroces qui ont inondé si long-temps l'Europe.

Anecdote hasardée de du Haillan.

Du Haillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI. C'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation, et le tint toujours éloigné de lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI, ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à du Haillan; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes le sont.

La dissemblance entre les pères et les enfans est encore moins une preuve d'illégitimité, que la ressemblance n'est une preuve du contraire. Que Louis XI ait haï Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père.

Quand même douze du Haillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lec-

---

(1) Voyez histoire.

eur sage doit, ce me semble, prononcer comme les uges ; *pater est is quem nuptiæ demonstrant.*

Anecdote sur Charles-Quint.

Charles-Quint avait-il couché avec sa sœur Marguerite, gouvernante des Pays-Bas ? en avait-il eu lon Juan d'Autriche, frère intrépide du prudent Philippe II ? Nous n'avons pas plus de preuve que ious n'en avons des secrets du lit de Charlemagne, qui coucha, dit-on, avec toutes ses filles. Pourquoi lonc l'affirmer ? Si la Sainte Ecriture ne m'assurait pas que les filles de Loth eurent des enfans de leur propre père, et Thamar de son beau-père, j'hésiterais beaucoup à les en accuser. Il faut être discret.

Autre anecdote plus hasardée.

On a écrit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément, pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner. Mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel et non une femme. Son prieur Bourgoing était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettres d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

Anecdote sur Henri IV.

Jean Châtel ni Ravaillac n'eurent aucun complice ; leur crime avait été celui du temps, le cri de la religion fut leur seul complice. On a souvent imprimé que Ravaillac avait fait le voyage de Naples, et que le jésuite Alagona avait prédit dans Naples la mort du roi, comme le répète encore je ne sais quel Chiniac. Les jésuites n'ont jamais été prophètes : s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction ; mais, au contraire, ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

De l'abjuration de Henri IV.

Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très sèche et très fautive histoire de France, que Henri IV, avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique. J'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel. Sa lettre à la belle Gabrielle, « c'est demain que je fais le saut périlleux », prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que le catholicisme. Si son grand *cœur* avait été depuis long-temps si pénétré de la grace efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : « Ces évêques « m'édifient » ; mais il lui dit : « Ces gens-là m'en« nuient. » Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène ?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andouin

comtesse de Grammont ; elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes. En voici des morceaux curieux :

« Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. — « J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prê- « cheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus « qu'une mort à voir ; ils admonestent tout bon ca- « tholique de prendre exemple (sur l'empoisonne- « ment du prince de Condé) ; — et vous êtes de cette « religion ! — Si je n'étais huguenot, je me ferais « turc. »

Il est difficile, après ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

Autre bévue sur Henri IV.

Un autre historien moderne de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme : « C'est, « dit-il, l'opinion la mieux établie. » Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne, et il n'y eut en France que le continuateur du président de Thou qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire, sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément Ravaillac l'aurait nommé lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger.

Il nomma bien le jésuite d'Aubigny, auquel il n'avait fait que montrer un couteau; pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme? C'est une obstination bien étrange que celle de n'en pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

La nation espagnole n'a guère recours à des crimes honteux; et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligni; et depuis, celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles. Mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

Bévue sur le maréchal d'Ancre.

Le même auteur dit « que le maréchal d'Ancre et « sa femme furent écrasés, pour ainsi dire, par la « foudre. » L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolet, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je

ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : « Si ces deux misérables n'étaient pas complices de « la mort du roi, ils méritaient du moins les plus « rigoureux châtimens. Il est certain que, du vivant « même du roi, Concini et sa femme avaient avec « l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du « roi. »

C'est ce qui n'est point du tout certain; cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins; le grand duc de Florence avait le premier reconnu Henri IV. Il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie. Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que par la reine : c'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari. Et, encore une fois, il n'est point permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi ! un écrivain, dans son grenier, pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal !

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux misérables?* Le maréchal d'Ancre, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics ?

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complice. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire, qu'il n'a commis son crime

que par *principe de religion*. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur; tant leur démence était atroce! La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage. Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir ces têtes superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une ame insensée et atroce; quand un ignorant furieux croit imiter saintement Phinées, Aod, Judith, et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrètes et violentes; un domestique les répète, il les amplifie, il les *enfuneste* encore, comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens les recueille; ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait. Ils sont complices involontaires, mais il n'y a eu ni complot, ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

Anecdote sur l'homme au masque de fer.

L'auteur du Siècle de Louis XIV est le premier qui ait parlé de l'homme au masque de fer dans une histoire avérée. C'est qu'il était très instruit de cette anecdote qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si sin-

gulièrement infortuné. Il fut enterré à Saint-Paul, le 3 mars 1703, et non en 1704.

Il avait été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux isles de Sainte-Marguerite, et ensuite à la bastille, toujours sous la garde du même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le père Grifet, jésuite, a communiqué au public le journal de la bastille, qui fait foi des dates. Il a eu aisément ce journal, puisqu'il avait l'emploi délicat de confesseur des prisonniers renfermés à la bastille.

L'homme au masque de fer est une énigme dont chacun veut deviner le mot. Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort; mais le duc de Beaufort fut tué par les Turcs à la défense de Candie, en 1669; et l'homme au masque de fer était à Pignerol en 1662. D'ailleurs, comment aurait-on arrêté le duc de Beaufort au milieu de son armée? comment l'aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien? et pourquoi l'eût-on mis en prison, et pourquoi ce masque?

Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole, en 1683, à l'armée, et enterré dans la ville d'Arras. (1)

(1) Dans les premières éditions de cet ouvrage, on avait dit que le duc de Vermandois fut enterré dans la ville d'Aire. On s'était trompé.

Mais que ce soit dans Arras ou dans Aire, il est toujours constant qu'il mourut de la petite vérole, et qu'on lui fit des obsèques magnifiques. Il faut être fou pour imaginer

On a ensuite imaginé que le duc de Montmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement dans Londres en 1685, était l'homme au masque de fer. Il aurait fallu qu'il eût ressuscité, et qu'ensuite il eût changé l'ordre des temps, qu'il eût mis l'année 1662 à la place de 1685; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui par là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, et eût fait mourir, au lieu de lui, un homme qui lui ressemblait parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie, qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il aurait fallu que toute l'Angleterre s'y fût méprise; qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de vouloir bien lui servir de sergent et de geolier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre; et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geolier dont le roi Jacques l'avait honoré.

Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce prisonnier toujours masqué, à quel âge il mourut, et sous quel nom il fut enterré. Il est clair que si on ne le laissait passer dans la cour de

---

qu'on enterra une bûche à sa place, que Louis XIV fit faire un service solennel à cette bûche, et que pour achever la convalescence de son propre fils, il l'envoya prendre l'air à la bastille pour le reste de sa vie, avec un masque de fer sur le visage.

la bastille, si on ne lui permettait de parler à son médecin, que couvert d'un masque, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance trop frappante. Il pouvait montrer sa langue, et jamais son visage. Pour son âge, il dit lui-même à l'apothicaire de la bastille, peu de jours avant sa mort, qu'il croyait avoir environ soixante ans; et le sieur Marsolan, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plus d'une fois.

Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? on le nomma toujours Marchiali. Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le père Grifet, et n'en dira pas davantage.

Anecdote sur Nicolas Fouquet surintendant des finances.

Il est vrai que ce ministre eut beaucoup d'amis dans sa disgrace, et qu'ils persévérèrent jusqu'à son jugement. Il est vrai que le chancelier qui présidait à ce jugement traita cet illustre captif avec trop de dureté. Mais ce n'était pas Michel le Tellier, comme on l'a imprimé dans quelques unes des éditions du Siecle de Louis XIV, c'était Pierre Seguier. Cette inadvertance d'avoir pris l'un pour l'autre est une faute qu'il faut corriger.

Ce qui est très remarquable, c'est qu'on ne sait où mourut ce célèbre surintendant: non qu'il importe de le savoir, car sa mort n'ayant pas causé le moindre événement, elle est au rang de toutes les choses indifférentes; mais ce fait prouve à quel point

il était oublié sur la fin de sa vie, combien la considération qu'on recherche avec tant de soins est peu de chose ; qu'heureux sont ceux qui veulent vivre et mourir inconnus. Cette science serait plus utile que celle des dates.

Petite anecdote.

Il importe fort peu que le Pierre Broussel pour lequel on fit les barricades ait été conseiller clerc. Le fait est qu'il avait acheté une charge de conseiller clerc, parcequ'il n'était pas riche, et que ces offices coûtaient moins que les autres. Il avait des enfans, et n'était clerc en aucun sens. Je ne sais rien de si inutile que de savoir ces minuties.

Anecdote sur le testament attribué au cardinal de Richelieu.

Le père Grifet veut à toute force que le cardinal de Richelieu ait fait un mauvais livre : à la bonne heure ; tant d'hommes d'état en ont fait ! Mais c'est une belle passion de combattre si long-temps pour tâcher de prouver que, selon le cardinal de Richelieu, les *Espagnols nos alliés*, gouvernés si heureusement par un Bourbon, *sont tributaires de l'enfer, et rendent les Indes tributaires de l'enfer.* — Le testament du cardinal de Richelieu n'était pas d'un homme poli.

« Que la France avait plus de bons ports sur la « Méditerranée que toute la monarchie espagnole. » — Ce testament était exagérateur.

« Que pour avoir cinquante mille soldats, il en « faut lever cent mille. » — Ce testament jette l'argent par les fenêtres.

« Que lorsqu'on établit un nouvel impôt, on aug- « mente la paye des soldats. » — Ce qui n'est jamais arrivé ni en France ni ailleurs.

« Qu'il faut faire payer la taille aux parlemens et « aux autres cours supérieures. » — Moyen infaillible pour gagner leurs cœurs, et pour rendre la magistrature respectable.

« Qu'il faut forcer la noblesse de servir, et l'enrôler « dans la cavalerie. » — Pour mieux conserver tous ses priviléges.

« Que de trente millions à supprimer il y en a « près de *sept* dont le remboursement ne devant être « fait *qu'au denier cinq*, la suppression se fera en « sept années et demie de jouissance. » — De façon que, suivant ce calcul, cinq pour cent en sept ans et demi feraient cent francs, au lieu qu'ils ne font que trente-sept et demi : et si on entend par le denier cinq la cinquième partie du capital, les cent francs seront remboursés en cinq années juste. Le compte n'y est pas ; le testateur calcule assez mal.

« Que Gènes était la plus riche ville d'Italie. » — Ce que je lui souhaite.

« Qu'il faut être bien chaste. » — Le testateur ressemblait à certains prédicateurs. Faites ce qu'ils disent, et non ce qu'ils font.

« Qu'il faut donner une abbaye à la sainte Cha- « pelle de Paris. » — Chose importante dans la crise où l'Europe était alors, et dont il ne parle pas.

« Que le pape Benoît XI embarrassa beaucoup les

« cordeliers, piqués sur le sujet de la pauvreté, « savoir des revenus de S. François, qui s'animèrent à « tel point, qu'ils lui firent la guerre par livres. » — Chose plus importante encore, et plus savante ; surtout quand on prend Jean XXII pour Benoît XI, et quand dans un testament politique on ne parle ni de la manière dont il faut conduire la guerre contre l'Empire et l'Espagne, ni des moyens de faire la paix, ni des dangers présens, ni des ressources, ni des alliances, ni des généraux, ni des ministres qu'il faut employer, ni même du dauphin, dont l'éducation importait tant à l'état; enfin d'aucun objet du ministère.

Je consens de tout mon cœur qu'on charge, puisqu'on le veut, la mémoire du cardinal de Richelieu, de ce malheureux ouvrage rempli d'anachronismes, d'ignorances, de calculs ridicules, de faussetés reconnues, dont tout commis un peu intelligent aurait été incapable; qu'on s'efforce de persuader que le plus grand ministre a été le plus ignorant et le plus ennuyeux, comme le plus extravagant de tous les écrivains. Cela peut faire quelque plaisir à tous ceux qui détestent sa tyrannie.

Il est bon même, pour l'histoire de l'esprit humain, qu'on sache que ce détestable ouvrage fut loué pendant plus de trente ans, tandis qu'on le croyait d'un grand ministre.

Mais il ne faut pas trahir la vérité pour faire croire que le livre est du cardinal de Richelieu. Il ne faut pas dire *qu'on a trouvé une suite du premier chapitre du testament politique, corrigée en plusieurs endroits de la main du cardinal de Richelieu*, parce-

que cela n'est pas vrai. On a trouvé au bout de cent ans un manuscrit intitulé *Narration succincte;* cette narration succincte n'a aucun rapport au testament politique. Cependant on a eu l'artifice de la faire imprimer comme un premier chapitre du testament avec des notes.

A l'égard des notes, on ne sait de quelles mains elles sont.

Ce qui est très vrai, c'est que le testament prétendu ne fit du bruit dans le monde que trente-huit ans après la mort du cardinal; qu'il ne fut imprimé que quarante-deux ans après cette mort; qu'on n'en a jamais vu l'original signé de lui; que le livre est très mauvais; et qu'il ne mérite guère qu'on en parle.

Autres anecdotes.

Charles I, cet infortuné roi d'Angleterre, est-il l'auteur du fameux livre *Eikôn basiliké?* ce roi aurait-il mis un titre grec à son livre?

Le comte de Moret, fils de Henri IV, blessé à la petite escarmouche de Castelnaudari, vécut-il jusqu'en 1693 sous le nom de l'hermite frère Jean-Baptiste? quelle preuve a-t-on que cet hermite était fils de Henri IV? Aucune.

Jeanne d'Albret de Navarre, mère de Henri IV, épousa-t-elle après la mort d'Antoine un gentilhomme nommé Goyon, tué à la Saint-Barthélemi? en eut-elle un fils prédicant à Bordeaux? Ce fait se trouve très détaillé dans les Remarques sur les réponses de Bayle aux questions d'un provincial, *in-folio*, page 689.

Marguerite de Valois, épouse de Henri IV, accoucha-t-elle de deux enfans secrétement pendant son mariage? On remplirait des volumes de ces singularités.

C'est bien la peine de faire tant de recherches pour découvrir des choses si inutiles au genre humain! Cherchons comment nous pourrons guérir les écrouelles, la goutte, la pierre, la gravelle et mille maladies chroniques ou aiguës. Cherchons des remèdes contre les maladies de l'ame, non moins funestes et non moins mortelles; travaillons à perfectionner les arts, à diminuer les malheurs de l'espèce humaine; et laissons là les Ana, les Anecdotes, les Histoires curieuses de notre temps; le Nouveau choix de vers si mal choisis, cité à tout moment dans le Dictionnaire de Trévoux; et les Recueils des prétendus bons mots, etc; et les Lettres d'un ami à un ami; et les Lettres anonymes; et les Réflexions sur la tragédie nouvelle, etc. etc. etc.

Je lis dans un livre nouveau, que Louis XIV exempta de tailles, pendant cinq ans, tous les nouveaux mariés. Je n'ai trouvé ce fait dans aucun recueil d'édits, dans aucun mémoire du temps.

Je lis dans le même livre, que le roi de Prusse fait donner cinquante écus à toutes les filles grosses. On ne pourrait à la vérité mieux placer son argent, et mieux encourager la propagation; mais je ne crois pas que cette profusion royale soit vraie; du moins je ne l'ai pas vue.

Anecdote ridicule sur Théodoric.

Voici une anecdote plus ancienne qui me tombe

sous la main, et qui me semble fort étrange. Il est dit dans une histoire chronologique d'Italie que le grand Théodoric, arien, cet homme qu'on nous peint si sage, « avait parmi ses ministres un catholique « qu'il aimait beaucoup, et qu'il trouvait digne de « toute sa confiance. Ce ministre croit s'assurer de « plus en plus la faveur de son maître en embrassant « l'arianisme; et Théodoric lui fait aussitôt couper « la tête, en disant : « Si cet homme n'a pas été fidèle « à Dieu, comment le sera-t-il envers moi qui ne suis « qu'un homme? »

Le compilateur ne manque pas de dire, « que ce « trait fait beaucoup d'honneur à la manière de « penser de Théodoric à l'égard de la religion. »

Je me pique de penser, à l'égard de la religion, mieux que l'ostrogot Théodoric, assassin de Symmaque et de Boëce, puisque je suis bon catholique, et que Théodoric était arien. Mais je déclarerais ce roi digne d'être lié comme enragé, s'il avait eu la bêtise atroce dont on le loue. Quoi! il aurait fait couper la tête sur-le-champ à son ministre favori, parceque ce ministre aurait été à la fin de son avis! Comment un adorateur de Dieu, qui passe de l'opinion d'Athanase à l'opinion d'Arius et d'Eusèbe, est-il infidèle à Dieu? Il était tout au plus infidèle à Athanase et à ceux de son parti, dans un temps où le monde était partagé entre les athanasiens et les eusébiens. Mais Théodoric ne devait pas le regarder comme un homme infidèle à Dieu, pour avoir rejeté le terme de *consubstantiel* après l'avoir admis. Faire couper la tête à son favori sur une pareille raison, c'est certainement l'action du plus méchant

fou et du plus barbare sot qui ait jamais existé.

Que diriez-vous de Louis XIV s'il eût fait couper sur-le-champ la tête au duc de la Force, parceque le duc de la Force avait quitté le calvinisme pour la religion de Louis XIV?

Anecdote sur le maréchal de Luxembourg.

J'ouvre dans ce moment une histoire de Hollande, et je trouve que le maréchal de Luxembourg, en 1672, fit cette harangue à ses troupes : « Allez, mes « enfans, pillez, volez, tuez, violez; et s'il y a « quelque chose de plus abominable ne manquez pas « de le faire, afin que je voie que je ne me suis pas « trompé en vous choisissant comme les plus braves « des hommes. »

Voilà certainement une jolie harangue : elle n'est pas plus vraie que celles de Tite-Live; mais elle n'est pas dans son goût. Pour achever de déshonorer la typographie, cette belle pièce se retrouve dans des dictionnaires nouveaux, qui ne sont que des impostures par ordre alphabétique.

Anecdote sur Louis XIV.

C'est une petite erreur dans l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France, de supposer que Louis XIV, après la paix d'Utrecht dont il était redevable à l'Angleterre, après neuf années de malheurs, après les grandes victoires que les Anglais avaient remportées, ait dit à l'ambassadeur d'Angleterre : « J'ai toujours été le maître chez moi,

« quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » J'ai dit ailleurs que ce discours aurait été très déplacé, très faux à l'égard des Anglais, et aurait exposé le roi à une réponse accablante. L'auteur même m'avoua que le marquis de Torcy, qui fut toujours présent à toutes les audiences du comte de Stairs, ambassadeur d'Angleterre, avait toujours démenti cette anecdote. Elle n'est assurément ni vraie ni vraisemblable, et n'est restée dans les dernières éditions de ce livre que parcequ'elle avait été mise dans la première. Cette erreur ne dépare point du tout un ouvrage d'ailleurs très utile, où tous les grands événemens, rangés dans l'ordre le plus commode, sont d'une vérité reconnue.

Tous ces petits contes dont on a voulu orner l'histoire la déshonorent; et malheureusement presque toutes les anciennes histoires ne sont guère que des contes. Mallebranche, à cet égard, avait raison de dire qu'il ne fesait pas plus de cas de l'histoire que des nouvelles de son quartier.

Lettre de M. de Voltaire sur plusieurs anecdotes.

Nous croyons devoir terminer cet article des *Anecdotes* par une lettre de M. de Voltaire à M. Damilaville, philosophe intrépide, et qui seconda plus que personne son ami M. de Voltaire dans la catastrophe mémorable des Calas et des Sirven. Nous prenons cette occasion de célébrer autant qu'il est en nous la mémoire de ce citoyen, qui dans une vie obscure a montré des vertus qu'on ne rencontre

guère dans le grand monde. Il fesait le bien pour le bien même, fuyant les hommes brillans, et servant les malheureux avec le zèle de l'enthousiasme. Jamais homme n'eut plus de courage dans l'adversité et à la mort. Il était l'ami intime de M. de Voltaire et de M. Diderot. Voici la lettre en question :

Au château de Ferney, 7 mai 1762.

« Par quel hasard s'est-il pu faire, mon cher ami, « que vous ayez lu quelques feuilles de l'Année littéraire de maître Aliboron ? Chez qui avez-vous « trouvé ces rapsodies ? Il me semble que vous ne « voyez pas d'ordinaire mauvaise compagnie. Le « monde est inondé des sottises de ces folliculaires « qui mordent parcequ'ils ont faim, et qui gagnent « leur pain à dire de plates injures.

« Ce pauvre Fréron (1), à ce que j'ai ouï dire, est

---

(1) Le folliculaire dont on parle est celui-là même qui, ayant été chassé des jésuites, a composé des libelles pour vivre, et qui a rempli ces libelles d'anecdotes prétendues littéraires. En voici une sur son compte :

Lettre du sieur Royou, avocat au parlement de Bretagne, beau-frere du nommé Fréron. *Mardi matin*, 6 *mars* 1770.

« Fréron épousa ma sœur, il y a trois ans, en Bretagne : « mon père donna vingt mille livres de dot. Il les dissipa « avec des filles, et donna du mal à ma sœur. Après quoi « il la fit partir pour Paris, dans le panier du coche, et la « fit coucher en chemin sur la paille. Je courus demander « raison à ce malheureux. Il feignit de se repentir. Mais « comme il fesait le métier d'espion, et qu'il sut qu'en

« comme les gueuses des rues de Paris, qu'on tolère « quelque temps pour le service des jeunes gens « désœuvrés, qu'on renferme à l'hôpital trois ou « quatre fois par an, et qui en sortent pour repren- « dre leur premier métier.

« J'ai lu les feuilles que vous m'avez envoyées. Je « ne suis pas étonné que maître Aliboron crie un « peu sous les coups de fouet que je lui ai donnés. « Depuis que je me suis amusé à immoler ce polisson « à la risée publique sur tous les théâtres de l'Eu- « rope, il est juste qu'il se plaigne un peu. Je ne l'ai « jamais vu, Dieu merci. Il m'écrivit une grande « lettre il y a environ vingt ans. J'avais entendu « parler de ses mœurs, et par conséquent je ne lui « fis point de réponse. Voilà l'origine de toutes les « calomnies qu'on dit qu'il débita contre moi dans « ses feuilles. Il faut le laisser faire; les gens con- « damnés par leurs juges ont permission de leur « dire des injures.

« Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne « qu'il m'impute, intitulée, *Quand me mariera-t-on?*

« qualité d'avocat j'avais pris parti dans les troubles de « Bretagne, il m'accusa auprès de M. de . . . ., et obtint « une lettre de cachet pour me faire enfermer. Il vint lui- « même avec des archers dans la rue des Noyers, un lundi « à dix heures du matin, me fit charger de chaînes, se « mit à côté de moi dans un fiacre, et tenait lui-même le « bout de la chaîne.... etc. »

Nous ne jugeons point ici entre les deux beaux-frères. Nous avons la lettre originale. On dit que ce Fréron n'a pas laissé de parler de religion et de vertu dans ses feuilles. Adressez-vous à son marchand de vin.

« Voilà la première fois que j'en ai entendu parler.
« C'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aie
« fait des pièces de théâtre pour mes péchés ; mais
« je n'ai jamais fait de farce italienne. Rayez cela de
« vos anecdotes.

« Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à
« milord Littleton et sa réponse sont tombées entre
« les mains de ce Fréron ; mais je puis vous assurer
« qu'elles sont toutes deux entierement falsifiées.
« Jugez-en ; je vous envoie les originaux.

« Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez
« aux chiffonniers, qui vont ramassant des ordures
« pour faire du papier.

« Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote, et
« bien digne du public, qu'une lettre de moi au pro-
« fesseur Haller, et une lettre du professeur Haller
« à moi ! Et de quoi s'avisa M. Haller de faire courir
« mes lettres et les siennes ? et de quoi s'avise un
« folliculaire de les imprimer et de les falsifier pour
« gagner cinq sous ? Il me la fait signer du château
« de Tourney, ou je n'ai jamais demeuré.

« Ces impertinences amusent un moment des jeu-
« nes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans
« l'éternel oubli où tous les riens de ce temps-ci
« tombent en foule.

« L'anecdote du cardinal de Fleury sur le *quem-*
« *admodùm*, que Louis XIV n'entendait pas, est
« très vraie. Je ne l'ai rapportée dans le *Siècle de*
« *Louis XIV* que parceque j'en étais sûr ; et je n'ai
« point rapporté celle du *nycticorax*, parceque je
« n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me

« fesait dans mon enfance au collége des jésuites, « pour me faire sentir la supériorité du père de la « Chaise sur le grand-aumônier de France. On pré- « tendait que le grand-aumônier, interrogé sur la « signification de *nycticorax*, dit que c'était un ca- « pitaine du roi David, et que le révérend père la « Chaise assura que c'était un hibou : peu m'im- « porte; et très peu m'importe encore qu'on fre- « donne pendant un quart d'heure, dans un latin ridi- « cule, un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

« Je n'ai point prétendu blâmer Louis XIV d'i- « gnorer le latin; il savait gouverner, il savait faire « fleurir tous les arts; cela vaut mieux que d'enten- « dre Cicéron. D'ailleurs cette ignorance du latin ne « venait pas de sa faute, puisque dans sa jeunesse il « apprit de lui-même l'italien et l'espagnol.

« Je ne sais pas pourquoi l'homme que le follicu- « laire fait parler me reproche de citer le cardinal « de Fleuri, et s'égaie à dire que *j'aime à citer de* « *grands noms*. Vous savez, mon cher ami, que mes « grands noms sont ceux de Newton, de Locke, de « Corneille, de Racine, de La Fontaine, de Boileau. « Si le nom de Fleuri était grand pour moi, ce serait « le nom de l'abbé Fleury, auteur des discours pa- « triotiques et savans, qui ont sauvé de l'oubli son « Histoire ecclésiastique; et non pas le cardinal de « Fleuri que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre, « et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus res- « pectables hommes de France, l'abbé Pucelle, et « empêcha bénignement pendant tout son ministère « qu'on ne soutînt les quatre fameuses propositions

« sur lesquelles est fondée la liberté française dans « les choses ecclésiastiques.

« Je ne connais de grands hommes que ceux qui « ont rendu de grands services au genre humain.

« Quand j'amassai des matériaux pour écrire le « *Siècle de Louis XIV*, il fallut bien consulter des « généraux, des ministres, des aumôniers, des da- « mes, et des valets de chambre. Le cardinal de « Fleuri avait été aumônier, et il m'apprit fort peu « de chose. M. le maréchal de Villars m'apprit beau- « coup pendant quatre ou cinq années de temps, « comme vous le savez; et je n'ai pas dit tout ce « qu'il voulut bien m'apprendre.

« M. le duc d'Antin me fit part de plusieurs anec- « dotes, que je n'ai données que pour ce qu'elles « valaient.

« M. de Torcy fut le premier qui m'apprit, par « une seule ligne en marge de mes questions, que « Louis XIV n'eut jamais de part à ce fameux tes- « tament du roi d'Espagne Charles II, qui changea « la face de l'Europe.

« Il n'est pas permis d'écrire une histoire con- « temporaine, autrement qu'en consultant avec as- « siduité et en confrontant tous les témoignages. Il « y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres « par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vé- « rité sur les choses essentielles.

« Le roi régnant m'a rendu publiquement cette « justice : je crois ne m'être guère trompé sur les « petites anecdotes, dont je fais très peu de cas; elles « ne sont qu'un vain amusement. Les grands événe- « mens instruisent.

« Le roi Stanislas, duc de Lorraine, m'a rendu le « témoignage authentique que j'avais parlé de toutes « les choses importantes arrivées sous le règne de « Charles XII, ce héros imprudent, comme si j'en « avais été le témoin oculaire.

« A l'égard des petites circonstances, je les abán- « donne à qui voudra; je ne m'en soucie pas plus « que de l'histoire des quatre fils Aymon.

« J'estime bien autant celui qui ne sait pas une « anecdote inutile que celui qui la sait.

« Puisque vous voulez être instruit des bagatelles « et des ridicules, je vous dirai que votre malheu- « reux folliculaire se trompe, quand il prétend « qu'il a été joué sur le théâtre de Londres, avant « d'avoir été berné sur celui de Paris par Jérôme « Carré. La traduction, ou plutôt l'imitation de la « comédie de l'Ecossaise et de Fréron, faite par « M. Georges Colman, n'a été jouée sur le théâtre « de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en « 1767, chez Beket et de Hondt. Elle a eu autant de « succès à Londres qu'à Paris, parceque par tout « pays on aime la vertu des Lindane et des Fréeport, « et qu'on déteste les folliculaires qui barbouillent « du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'il- « lustre Garrick qui composa l'épilogue. M. Georges « Colman m'a fait l'honneur de m'envoyer sa pièce; « Elle est intitulée *The English Merchant*.

« C'est une chose assez plaisante, qu'à Londres, « à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme, et jus- « qu'en Suisse, on se soit également moqué de ce « Fréron. Ce n'est pas à sa personne qu'on en vou- « lait; il prétend que l'Ecossaise ne réussit à Paris

« que parcequ'il y est détesté. Mais la pièce a réussi « à Londres, à Vienne, où il est inconnu. Personne « n'en voulait à Pourceaugnac, quand Pourceaugnac « fit rire l'Europe.

« Ce sont là des anecdotes littéraires assez bien « constatées ; mais ce sont, sur ma parole, les vérités « les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, « un chapitre de Cicéron, *de Officiis*, et *de Naturâ* « *deorum*, un chapitre de Locke, une lettre provin- « ciale, une bonne fable de LaFontaine, des vers de « Boileau et de Racine, voilà ce qui doit occuper un « vrai littérateur.

« Je voudrais bien savoir quelle utilité le public « retirera de l'examen que fait le folliculaire, si je « demeure dans un château ou dans une maison de « campagne. J'ai lu dans une des quatre cents bro- « chures faites contre moi par mes confrères de la « plume, que madame la duchesse de Richelieu m'a- « vait fait présent un jour d'un carrosse fort joli et « de deux chevaux gris pommelés, que cela déplut « fort à M. le duc de Richelieu. Et là-dessus on bâtit « une longue histoire. Le bon de l'affaire, c'est que « dans ce temps-là M. le duc de Richelieu n'avait « point de femme.

« D'autres impriment mon *Porte-feuille retrouvé ;* « d'autres mes *Lettres à M. B. et à madame D.*, à qui « je n'ai jamais écrit ; et dans ces lettres, toujours « des anecdotes.

« Ne vient-on pas d'imprimer les lettres préten- « dues de la reine Christine, de Ninon Lenclos ! « etc. etc. Des curieux mettent ces sottises dans « leurs bibliothèques, et un jour quelque érudit aux

« gages d'un libraire les fera valoir comme des mo-
« numens précieux de l'histoire. Quel fatras! quelle « pitié! quel opprobre de la littérature! quelle perte « de temps! »

On ferait bien aisément un très gros volume sur ces anecdotes; mais en général on peut assurer qu'elles ressemblent aux vieilles chartes des moines. Sur mille il y en a huit cents de fausses. Mais, et vieilles chartes en parchemin, et nouvelles anecdotes imprimées chez Pierre Marteau, tout cela est fait pour gagner de l'argent.

Anecdote singulière sur le P. Fouquet, ci-devant jésuite.

(Ce morceau est inséré en partie dans les Lettres juives.)

En 1723, le père Fouquet jésuite revint en France, de la Chine où il avait passé vingt-cinq ans. Des disputes de religion l'avaient brouillé avec ses confrères. Il avait porté à la Chine un évangile différent du leur, et rapportait en Europe des mémoires contre eux. Deux lettrés de la Chine avaient fait le voyage avec lui. L'un de ces lettrés était mort sur le vaisseau; l'autre vint à Paris avec le père Fouquet. Ce jésuite devait emmener son lettré à Rome, comme un témoin de la conduite de ces bons pères à la Chine. La chose était secrète.

Fouquet et son lettré logeaient à la maison professe, rue Saint-Antoine, à Paris. Les révérends pères furent avertis des intentions de leur confrère. Le père Fouquet sut aussi incontinent les desseins des

révérends pères ; il ne perdit pas un moment, et partit la nuit en poste pour Rome.

Les révérends pères eurent le crédit de faire courir après lui. On n'attrapa que le lettré. Ce pauvre garçon ne savait pas un mot de français. Les bons pères allèrent trouver le cardinal du Bois, qui alors avait besoin d'eux. Ils dirent au cardinal qu'ils avaient parmi eux un jeune homme qui était devenu fou, et qu'il fallait l'enfermer.

Le cardinal, qui, par intérêt, eût dû le protéger sur cette seule accusation, donna sur-le-champ une lettre de cachet, la chose du monde dont un ministre est quelquefois le plus libéral.

Le lieutenant de police vint prendre ce fou qu'on lui indiqua ; il trouva un homme qui fesait des révérences autrement qu'à la française, qui parlait comme en chantant, et qui avait l'air tout étonné. Il le plaignit beaucoup d'être tombé en démence, le fit lier, et l'envoya à Charenton où il fut fouetté, comme l'abbé Desfontaines, deux fois par semaine.

Le lettré chinois ne comprenait rien à cette manière de recevoir les étrangers. Il n'avait passé que deux ou trois jours à Paris ; il trouvait les mœurs des Français assez étranges ; il vécut deux ans au pain et à l'eau, entre des fous et des pères correcteurs. Il crut que la nation française était composée de ces deux espèces, dont l'une dansait, tandis que l'autre fouettait l'espèce dansante.

Enfin au bout de deux ans le ministère changea ; on nomma un nouveau lieutenant de police. Ce magistrat commença son administration par aller visiter les prisons. Il vit les fous de Charenton. Après

qu'il se fut entretenu avec eux, il demanda s'il ne restait plus personne à voir. On lui dit qu'il y avait encore un pauvre malheureux, mais qu'il parlait une langue que personne n'entendait.

Un jésuite, qui accompagnait le magistrat, dit que c'était la folie de cet homme de ne jamais répondre en français, qu'on n'en tirerait rien, et qu'il conseillait qu'on ne se donnât pas la peine de le faire venir.

Le ministre insista. Le malheureux fut amené; il se jeta aux genoux du lieutenant de police. Il envoya chercher les interprètes du roi; on lui parla espagnol, latin, grec, anglais: il disait toujours *Kanton, Kanton*. Le jésuite assura qu'il était possédé.

Le magistrat, qui avait entendu dire autrefois qu'il y a une province de la Chine appelée Kanton, s'imagina que cet homme en était peut-être. On fit venir un interprète des missions étrangères, qui écorchait le chinois; tout fut reconnu; le magistrat ne sut que faire, et le jésuite que dire. M. le duc de Bourbon était alors premier ministre; on lui conta la chose; il fit donner de l'argent et des habits au Chinois, et on le renvoya dans son pays, d'où l'on ne croit pas que beaucoup de lettrés viennent jamais nous voir.

Il eût été plus politique de le garder et de le bien traiter, que de l'envoyer donner à la Chine la plus mauvaise opinion de la France.

Autre anecdote sur un jésuite chinois.

Les jésuites de France, missionnaires secrets à la

Chine, dérobèrent il y a environ trente ans un enfant de Kanton à ses parens, le menèrent à Paris, et l'élevèrent dans leur couvent de la rue S.-Antoine. Cet enfant se fit jésuite à l'âge de quinze ans, et resta encore dix ans en France. Il sait parfaitement le français et le chinois, et il est assez savant. M. Bertin, contrôleur-général et depuis secrétaire d'état, le renvoya à la Chine en 1763, après l'abolissement des jésuites.

Il s'appelle Ko ; il signe Ko, jésuite.

Il y avait en 1772 quatorze jésuites français à Pékin, parmi lesquels était le frère Ko, qui demeure encore dans leur maison.

L'empereur Kien-Long a conservé auprès de lui ces moines d'Europe en qualité de peintres, de graveurs, d'horlogers, de mécaniciens, avec défense expresse de disputer jamais sur la religion, et de causer le moindre trouble dans l'empire.

Le jésuite Ko a envoyé de Pékin à Paris des manuscrits de sa composition, intitulés *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois, par les missionnaires de Pékin.* Ce livre est imprimé, et se débite actuellement à Paris chez le libraire Nyon.

L'auteur se déchaîne contre tous les philosophes de l'Europe, à la page 271. Il donne le nom d'illustre martyr de Jésus-Christ à un prince du sang tartare que les jésuites avaient séduit, et que le feu empereur Yont-Chin avait exilé.

Ce Ko se vante de faire beaucoup de néophytes; c'est un esprit ardent, capable de troubler plus la

Chine que les jésuites n'ont autrefois troublé le Japon.

On prétend qu'un seigneur russe, indigné de cette insolence jésuitique, qui s'étend au bout du monde, même après l'extinction de cette société, veut faire parvenir à Pékin, au président du tribunal des rites, un extrait en chinois de ce mémoire, qui puisse faire connaître le nommé Ko et les autres jésuites qui travaillent avec lui.

ANATOMIE.

L'ANATOMIE ancienne est à la moderne ce qu'étaient les cartes géographiques grossières du seizième siècle, qui ne représentaient que les lieux principaux, et encore infidèlement tracés, en comparaison des cartes topographiques de nos jours, où l'on trouve jusqu'au moindre buisson mis à sa place.

Depuis Vésale jusqu'à Bertin, on a fait de nouvelles découvertes dans le corps humain; on peut se flatter d'avoir pénétré jusqu'à la ligne qui sépare à jamais les tentatives des hommes et les secrets impénétrables de la nature.

Interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa dilatation, dans sa diastole; il vous assure qu'elle est égale à un poids de quatre-vingt mille livres dont il rabat ensuite quelques milliers. Adressez-vous à Keil, il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces. Jurin vient qui décide qu'ils se sont trompés; et il fait un nouveau calcul: mais un

quatrième survenant prétend que Jurin s'est trompé aussi. La nature se moque d'eux tous, et pendant qu'ils disputent, elle a soin de notre vie; elle fait contracter et dilater le cœur par des voies que l'esprit humain ne peut découvrir.

On dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion; les uns accordent à l'estomac des sucs digestifs; d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire. Hecquet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Elle nous donne des appétits, des goûts et des aversions pour certains alimens dont nous ne pourrons jamais savoir la cause.

On dit que notre chyle se trouve déjà tout formé dans les alimens mêmes, dans une perdrix rôtie. Mais que tous les chimistes ensemble mettent des perdrix dans une cornue, ils n'en retireront rien qui ressemble ni à une perdrix ni au chyle. Il faut avouer que nous digérons ainsi que nous recevons la vie, que nous la donnons, que nous dormons, que nous sentons, que nous pensons, sans savoir comment. On ne peut trop le redire.

Nous avons des bibliothèques entières sur la génération; mais personne ne sait encore seulement quel ressort produit l'intumescence dans la partie masculine.

On parle d'un suc nerveux qui donne la sensibilité à nos nerfs; mais ce suc n'a pu être découvert pa aucun anatomiste.

Les esprits animaux, qui ont une si grande réputation, sont encore à découvrir.

Votre médecin vous fera prendre une médecine, et ne sait pas comment elle vous purge.

La manière dont se forment nos cheveux et nos ongles nous est aussi inconnue que la manière dont nous avons des idées. Le plus vil excrément confond tous les philosophes.

Winslow et Lémeri entassent mémoire sur mémoire concernant la génération des mulets; les savans se partagent; l'âne fier et tranquille, sans se mêler de la dispute, subjugue cependant sa cavale qui lui donne un beau mulet, sans que Lémeri et Winslow se doutent par quel art ce mulet naît avec des oreilles d'âne et un corps de cheval.

Borelli dit que l'œil gauche est beaucoup plus fort que l'œil droit. D'habiles physiciens ont soutenu le parti de l'œil droit contre lui.

Vossius attribuait la couleur des Nègres à une maladie. Ruysch a mieux rencontré en les disséquant, et en enlevant avec une adresse singulière le corps muqueux réticulaire qui est noir; et malgré cela il se trouve encore des physiciens qui croient les noirs originairement blancs. Mais qu'est-ce qu'un systême que la nature désavoue?

Boërhaave assure que le sang dans les vésicules des poumons est *pressé, chassé, foulé, brisé, atténué*.

Le Cat prétend que rien de tout cela n'est vrai. Il attribue la couleur rouge du sang à un fluide caustique; et on lui nie son caustique.

Les uns font des nerfs un canal par lequel passe un fluide invisible, les autres en font un violon dont les cordes sont pincées par un archet qu'on ne voit pas davantage.

La plupart des médecins attribuent les règles des femmes à la pléthore du sang. Terenzoni et Vieussens croient que la cause de ces évacuations est dans un esprit vital, dans le froissement des nerfs, enfin dans le besoin d'aimer.

On a recherché jusqu'à la cause de la sensibilité, et on est allé jusqu'à la trouver dans la trépidation des membres à demi animés. On a cru les membranes du fœtus irritables, et cette idée a été fortement combattue.

Celui-ci dit que la palpitation d'un membre coupé est le *ton* que le membre conserve encore ; cet autre dit que c'est l'*élasticité ;* un troisième l'appelle *irritabilité.* La cause, tous l'ignorent, tous sont à la porte du dernier asile où la nature se renferme ; elle ne se montre jamais à eux, et ils devinent dans son antichambre.

Heureusement ces questions sont étrangères à la médecine utile, qui n'est fondée que sur l'expérience, sur la connaissance du tempérament d'un malade, sur des remèdes très simples donnés à propos ; le reste est pure curiosité, et souvent charlatanerie.

Si un homme à qui on sert un plat d'écrevisses qui étaient toutes grises avant la cuisson, et qui sont devenues toutes rouges dans la chaudière, croyait n'en devoir manger que lorsqu'il saurait bien précisément comment elles sont devenues rouges, il ne mangerait d'écrevisses de sa vie.

ANCIENS ET MODERNES.

Le grand procès des anciens et des modernes n'est pas encore vidé; il est sur le bureau depuis l'âge d'argent, qui succéda à l'âge d'or. Les hommes ont toujours prétendu que le bon vieux temps valait beaucoup mieux que le temps présent. Nestor, dans l'Iliade, en voulant s'insinuer comme un sage conciliateur dans l'esprit d'Achille et d'Agamemnon, débute par leur dire : .... « J'ai vécu autrefois avec « des hommes qui valaient mieux que vous; non, je « n'ai jamais vu et je ne verrai jamais de si grands « personnages que Drias, Cénée, Exadius, Poly- « phème égal aux dieux, etc. »

La postérité a bien vengé Achille du mauvais compliment de Nestor, vainement loué par ceux qui ne louent que l'antique. Personne ne connaît plus Drias; on n'a guere entendu parler d'Exadius, ni de Cénée; et pour Polyphème égal aux dieux, il n'a pas une trop bonne réputation, à moins que ce ne soit tenir de la Divinité que d'avoir un grand œil au front, et de manger des hommes tout crus.

Lucrèce ne balance pas à dire que la nature a dégénéré.

Ipsa dedit dulces fœtus et pabula læta,
Quæ nunc vix nostro grandescunt aucta labore;
Conterimusque boves, et vires agricolarum, etc.

La nature languit; la terre est épuisée;
L'homme dégénéré, dont la force est usée,
Fatigue un sol ingrat par ses bœufs affaiblis.

L'antiquité est pleine des éloges d'une autre antiquité plus reculée.

Les hommes, en tout temps, ont pensé qu'autrefois
De longs ruisseaux de lait serpentaient dans nos bois;
La lune était plus grande, et la nuit moins obscure;
L'hiver se couronnait de fleurs et de verdure;
L'homme, ce roi du monde, et roi très fainéant,
Se contemplait à l'aise, admirait son néant,
Et, formé pour agir, se plaisait à rien faire, etc.

Horace combat ce préjugé avec autant de finesse que de force dans sa belle épître à Auguste (1): « Faut-il donc, dit-il, que nos poëmes soient comme nos vins, dont les plus vieux sont toujours préférés? » Il dit ensuite :

(2) Indignor quidquam reprehendi, non quia crassè
Compositum illepidève putetur, sed quia nuper;
Nec veniam antiquis, sed honorem et præmia posci.
. . . .
Ingeniis non ille favet plauditque sepultis;
Nostra sed impugnat; nos nostraque lividus odit, etc.

J'ai vu ce passage imité ainsi en vers familiers :

Rendons toujours justice au beau.
Est-il laid pour être nouveau?
Pourquoi donner la préférence
Aux méchants vers du temps jadis?
C'est en vain qu'ils sont applaudis;
Ils n'ont droit qu'à notre indulgence.
Les vieux livres sont des trésors,
Dit la sotte et maligne Envie.
Ce n'est pas qu'elle aime les morts:
Elle hait ceux qui sont en vie.

---

(1) *Epist. I, lib. II.* — (2) *Ibid.*

Le savant et ingénieux Fontenelle s'exprime ainsi sur ce sujet :

« Toute la question de la prééminence entre les « anciens et les modernes, étant une fois bien enten- « due, se réduit à savoir si les arbres qui étaient « autrefois dans nos campagnes étaient plus grands « que ceux d'aujourd'hui. En cas qu'ils l'aient été, « Homère, Platon, Démosthènes, ne peuvent être « égalés dans ces derniers siècles ; mais si nos arbres « sont aussi grands que ceux d'autrefois, nous pou- « vons égaler Homère, Platon et Démosthènes.

« Eclaircissons ce paradoxe. Si les anciens avaient « plus d'esprit que nous, c'est donc que les cerveaux « de ce temps-là étaient mieux disposés, formés de « fibres plus fermes ou plus délicates, remplis de « plus d'esprits animaux ; mais en vertu de quoi les « cerveaux de ce temps-là auraient-ils été mieux « disposés ? Les arbres auraient donc été aussi « plus grands et plus beaux ; car si la nature était « alors plus jeune et plus vigoureuse, les arbres, « aussi bien que les cerveaux des hommes, auraient « dû se sentir de cette vigueur et de cette jeunesse. » (Digression sur les anciens et les modernes, tome IV, édition de 1742).

Avec la permission de cet illustre académicien, ce n'est point là du tout l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir si la nature a pu produire de nos jours d'aussi grands génies, et d'aussi bons ouvrages que ceux de l'antiquité grecque et latine ; mais de savoir si nous en avons en effet. Il n'est pas impossible sans doute qu'il y ait d'aussi grands chênes dans la forêt de Chantilli que dans celle de Dodone :

mais, supposé que les chênes de Dodone eussent parlé, il serait très clair qu'ils auraient un grand avantage sur les nôtres, qui probablement ne parleront jamais.

La Motte, homme d'esprit et de talens, qui a mérité des applaudissemens dans plus d'un genre, a soutenu, dans une ode remplie de vers heureux, le parti des modernes. Voici une de ses stances :

Et pourquoi veut-on que j'encense
Ces prétendus dieux dont je sors?
En moi la même intelligence
Fait mouvoir les mêmes ressorts.
Croit-on la nature bizarre,
Pour nous aujourd'hui plus avare
Que pour les Grecs et les Romains?
De nos aînés mère idolâtre,
N'est-elle plus que la marâtre
Du reste grossier des humains?

On pouvait lui répondre : Estimez vos aînés sans les adorer. Vous avez une intelligence et des ressorts comme Virgile et Horace en avaient; mais ce n'est pas peut-être absolument la même intelligence. Peut-être avaient-ils un talent supérieur au vôtre ; et ils l'exerçaient dans une langue plus riche et plus harmonieuse que les langues modernes, qui sont un mélange de l'horrible jargon des Celtes et d'un latin corrompu.

La nature n'est point bizarre ; mais il se pourrait qu'elle eût donné aux Athéniens un terrain et un ciel plus propres que la Westphalie et que le Limousin à former certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant

le climat, eût mis dans la tête de Démosthènes quelque chose que l'air de Clamar et de la Grenouillière, et le gouvernement du cardinal de Richelieu, ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon.

Quelqu'un répondit alors à la Motte par le petit couplet suivant :

Cher la Motte, imite et révère
Ces dieux dont tu ne descends pas.
Si tu crois qu'Horace est ton père,
Il a fait des enfans ingrats.
La nature n'est point bizarre ;
Pour Danchet elle est fort avare ;
Mais Racine en fut bien traité ;
Tibulle était guidé par elle ;
Mais pour notre ami la Chapelle (1),
Hélas! qu'elle a peu de bonté!

Cette dispute est donc une question de fait. L'antiquité a-t-elle été plus féconde en grands monumens de tout genre, jusqu'au temps de Plutarque, que les siècles modernes ne l'ont été depuis le siècle des Médicis jusqu'à Louis XIV inclusivement?

Les Chinois, plus de deux cents ans avant notre ère vulgaire, construisirent cette grande muraille qui n'a pu les sauver de l'invasion des Tartares. Les Egyptiens, trois mille ans auparavant avaient surchargé la terre de leurs étonnantes pyramides, qui avaient environ quatre-vingt-dix mille pieds carrés

(1) Ce la Chapelle était un receveur général des finances, qui traduisit très platement Tibulle ; mais ceux qui dînaient chez lui trouvaient ses vers fort bons.

de base. Personne ne doute que si on voulait entreprendre aujourd'hui ces inutiles ouvrages, on n'en vînt aisément à bout en prodiguant beaucoup d'argent. La grande muraille de la Chine est un monument de la crainte ; les pyramides sont des monumens de la vanité et de la superstition. Les unes et les autres attestent une grande patience dans les peuples, mais aucun génie supérieur. Ni les Chinois, ni les Egyptiens n'auraient pu faire seulement une statue telle que nos sculpteurs en forment aujourd'hui.

Du chevalier Temple.

Le chevalier Temple, qui a pris à tâche de rabaisser tous les modernes, prétend qu'ils n'ont rien en architecture de comparable aux temples de la Grèce et de Rome : mais tout Anglais qu'il était, il devait convenir que l'église de Saint-Pierre est incomparablement plus belle que n'était le Capitole.

C'est une chose curieuse que l'assurance avec laquelle il prétend qu'il n'y a rien de neuf dans notre astronomie, rien dans la connaissance du corps humain, si ce n'est peut-être, dit-il, la circulation du sang. L'amour de son opinion, fondé sur son extrême amour propre, lui fait oublier la découverte des satellites de Jupiter, des cinq lunes et de l'anneau de Saturne, de la rotation du soleil sur son axe, de la position calculée de trois mille étoiles, des lois données parKépler et par Newton aux orbes célestes, des causes de la précession des équinoxes et de cent autres connaissances dont les anciens ne soupçonnaient pas même la possibilité.

Les découvertes dans l'anatomie sont en aussi grand nombre. Un nouvel univers en petit, découvert avec le microscope, était compté pour rien par le chevalier Temple ; il fermait les yeux aux merveilles de ses contemporains, et ne les ouvrait que pour admirer l'ancienne ignorance.

Il va jusqu'à nous plaindre de n'avoir plus aucun reste de la magie des Indiens, des Chaldéens, des Egyptiens ; et par cette magie il entend une profonde connaissance de la nature, par laquelle ils produisaient des miracles, sans qu'il en cite aucun, parcequ'en effet il n'y en a jamais eu. « Que sont « devenus, dit-il, les charmes de cette musique qui « enchantait si souvent les hommes et les bêtes, les « poissons, les oiseaux, les serpens, et changeait « leur nature ? »

Cet ennemi de son siècle croit bonnement à la fable d'Orphée, et n'avait apparemment entendu ni la belle musique d'Italie, ni même celle de France, qui à la vérité ne charment pas les serpens, mais qui charment les oreilles des connaisseurs.

Ce qui est encore plus étrange, c'est qu'ayant toute sa vie cultivé les belles-lettres, il ne raisonne pas mieux sur nos bons auteurs que sur nos philosophes. Il regarde Rabelais comme un grand homme ; il cite les *Amours des Gaules* comme un de nos meilleurs ouvrages. C'était pourtant un homme savant, un homme de cour, un homme de beaucoup d'esprit, un ambassadeur, qui avait fait de profondes réflexions sur tout ce qu'il avait vu. Il possédait de grandes connaissances : un préjugé suffit pour gâter tout ce mérite.

De Boileau et de Racine.

Boileau et Racine, en écrivant en faveur des anciens contre Perrault, furent plus adroits que le chevalier Temple. Ils se garderent bien de parler d'astronomie et de physique. Boileau s'en tient à justifier Homère contre Perrault, mais en glissant adroitement sur les défauts du poëte grec, et sur le sommeil que lui reproche Horace. Il ne s'étudie qu'à tourner Perrault, l'ennemi d'Homère, en ridicule. Perrault entend-il mal un passage, ou traduit-il mal un passage qu'il entend? voilà Boileau qui saisit ce petit avantage, qui tombe sur lui en ennemi redoutable, qui le traite d'ignorant, de plat écrivain; mais il se pouvait très bien faire que Perrault se fût souvent trompé, et que pourtant il eût souvent raison sur les contradictions, les répétitions, l'uniformité des combats, les longues harangues dans la mêlée, les indécences, les inconséquences de la conduite des dieux dans le poëme, enfin sur toutes les fautes où il prétendait que ce grand poëte étai tombé. En un mot, Boileau se moqua de Perrault beaucoup plus qu'il ne justifia Homère.

De l'injustice et de la mauvaise foi de Racine dans la dispute contre Perrault, au sujet d'Euripide, et des infidélités de Brumoy.

Racine usa du même artifice; car il était tout aussi malin que Boileau pour le moins. Quoiqu'il n'eût

pas fait comme lui son capital de la satire, il jouit du plaisir de confondre ses ennemis sur une petite méprise très pardonnable où ils étaient tombés au sujet d'Euripide, et en même temps de se sentir très supérieur à Euripide même. Il raille autant qu'il le peut ce même Perrault et ses partisans sur leur critique de l'*Alceste* d'Euripide; parceque ces messieurs malheureusement avaient été trompés par une édition fautive d'Euripide, et qu'ils avaient pris quelques répliques d'Admète pour celles d'*Alceste :* mais cela n'empêche pas qu'Euripide n'eût grand tort en tout pays, dans la manière dont il fait parler Admète à son père. Il lui reproche violemment de n'être pas mort pour lui.

« Quoi donc, lui répond le roi son père, à qui « adressez-vous, s'il vous plaît, un discours si hau- « tain? Est-ce à quelque esclave de Lydie ou de « Phrygie? ignorez-vous que je suis né libre et Thes- « salien? » (Beau discours pour un roi et pour un père!) « Vous m'outragez comme le dernier des hom- « mes. Où est la loi qui dit que les pères doivent « mourir pour leurs enfans? chacun est ici-bas pour « soi. J'ai rempli mes obligations envers vous. Quel « tort vous fais-je? demandé-je que vous mouriez « pour moi? La lumière vous est précieuse; me l'est- « elle moins?... Vous m'accusez de lâcheté... Lâche « vous-même; vous n'avez pas rougi de presser votre « femme de vous faire vivre en mourant pour vous... « Ne vous sied-il pas bien après cela de traiter de lâ- « ches ceux qui refusent de faire pour vous ce que vous « n'avez pas le courage de faire vous-même... Croyez- « moi, taisez-vous... Vous aimez la vie; les autres

« ne l'aiment pas moins... Soyez sûr que si vous « m'injuriez encore, vous entendrez de moi des du- « retés qui ne seront pas des mensonges. »

Le chœur prend alors la parole. « C'est assez et « déja trop des deux côtés : cessez, vieillard, cessez « de maltraiter de paroles votre fils. »

Le chœur aurait dû plutôt, ce semble, faire une forte réprimande au fils d'avoir très brutalement parlé à son propre père, et de lui avoir reproché si aigrement de n'être pas mort.

Tout le reste de la scène est dans ce goût.

PHÉRÈS, *à son fils.*

Tu parles contre ton père, sans en avoir reçu d'outrage.

ADMÈTE.

Oh! j'ai bien vu que vous aimez à vivre long-temps.

PHÉRÈS.

Et toi, ne portes-tu pas au tombeau celle qui est morte pour toi?

ADMÈTE.

Ah! le plus infâme des hommes, c'est la preuve de ta lâcheté.

PHÉRÈS.

Tu ne pourras pas au moins dire qu'elle est morte pour moi.

ADMÈTE.

Plût au ciel que tu fusses dans un état où tu eusses besoin de moi!

LE PÈRE.

Fais mieux, épouse plusieurs femmes, afin qu'elles meurent pour te faire vivre plus long-temps.

Après cette scène, un domestique vient parler tout seul de l'arrivée d'Hercule. « C'est un étranger, « dit-il, qui a ouvert la porte lui-même, s'est d'a« bord mis à table ; il se fâche de ce qu'on ne lui « sert pas assez vîte à manger ; il remplit de vin à « tout moment sa coupe, boit à longs traits du rouge « et du paillet, et ne cesse de boire et de chanter de « mauvaises chansons qui ressemblent à des hurle« mens, sans se mettre en peine du roi et de sa « femme que nous pleurons. C'est sans doute quel« que frippon adroit, un vagabond, un assassin. »

Il peut être assez étrange qu'on prenne Hercule pour un frippon adroit ; il ne l'est pas moins qu'Hercule, ami d'Admète, soit inconnu dans la maison. Il l'est encore plus qu'Hercule ignore la mort d'Alceste, dans le temps même qu'on la porte au tombeau.

Il ne faut pas disputer des goûts ; mais il est sûr que de telles scènes ne seraient pas souffertes chez nous à la Foire.

Brumoy, qui nous a donné le *Théâtre des Grecs*, et qui n'a pas traduit Euripide avec une fidélité scrupuleuse, fait ce qu'il peut pour justifier la scène d'Admète et de son père ; on ne devinerait pas le tour qu'il prend.

Il dit d'abord que « les Grecs n'ont pas trouvé à « redire à ces mêmes choses qui sont à notre égard « des indécences, des horreurs ; qu'ainsi il faût con« venir qu'elles ne sont pas tout-à-fait telles que « nous les imaginons ; en un mot, que les idées ont « changé. »

On peut répondre que les idées des nations poli-

cées n'ont jamais changé sur le respect que les enfans doivent à leurs pères.

« Qui peut douter, ajoute-t-il, que les idées « n'aient changé en différens siècles sur des points de « morale plus importans?

On répond qu'il n'y en a guère de plus importans.

« Un Français, continue-t-il, est insulté; le pré- « tendu bon sens français veut qu'il coure les ris- « ques du duel, et qu'il tue ou meure pour recou- « vrer son honneur. »

On répond que ce n'est pas le seul prétendu bon sens français, mais celui de toutes les nations de l'Europe sans exception.

« On ne sent pas assez combien cette maxime pa- « raîtra ridicule dans deux mille ans, et de quel air « on l'aurait sifflée du temps d'Euripide. »

Cette maxime est cruelle et fatale, mais non pas ridicule; et on ne l'eût sifflée d'aucun air du temps d'Euripide. Il y avait beaucoup d'exemples de duels chez les Asiatiques. On voit, dès le commencement du premier livre de l'*Iliade*, Achille tirant à moitié son épée; et il était prêt à se battre contre Agamemnon, si Minerve n'était venue le prendre par les cheveux, et lui faire remettre son épée dans le fourreau.

Plutarque rapporte qu'Ephestion et Cratère se battirent en duel, et qu'Alexandre les sépara. Quinte-Curce raconte (1) que deux autres officiers d'Alexandre se battirent en duel en présence d'Alexandre;

(1) Quinte-Curce, liv. IV.

l'un armé de toutes pièces, l'autre, qui était un athlète, armé seulement d'un bâton, et que celui-ci vainquit son adversaire.

Et puis, quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre un duel et les reproches que se font Admète et son père Phérès tour-à-tour d'aimer trop la vie, et d'être des lâches?

Je ne donnerai que cet exemple de l'aveuglement des traducteurs et des commentateurs ; puisque Brumoy, le plus impartial de tous, s'est égaré à ce point, que ne doit-on pas attendre des autres ? Mais si les Brumoy et les Dacier étaient là, je leur demanderais volontiers s'ils trouvent beaucoup de sel dans le discours que Poliphême tient dans Euripide : « Je ne crains point le foudre de Jupiter. Je « ne sais si ce Jupiter est un dieu plus fier et plus « fort que moi. Je me soucie très peu de lui. S'il fait « tomber de la pluie, je me renferme dans ma ca- « verne; j'y mange un veau rôti ou quelque bête sau- « vage; après quoi je m'étends tout de mon long ; « j'avale un grand pot de lait; je défais mon sayon ; « et je fais entendre un certain bruit qui vaut bien « celui du tonnerre. »

Il faut que les scoliastes n'aient pas le nez bien fin, s'ils ne sont pas dégoûtés de ce bruit que fait Poliphême quand il a bien mangé.

Ils disent que le parterre d'Athènes riait de cette plaisanterie, et *que jamais les Athéniens n'ont ri d'une sottise.* Quoi ! toute la populace d'Athènes avait plus d'esprit que la cour de Louis XIV ? Et la populace n'est pas la même par-tout ?

Ce n'est pas qu'Euripide n'ait des beautés, et

Sophocle encore davantage; mais ils ont de bien plus grands défauts. On ose dire que les belles scènes de Corneille et les touchantes tragédies de Racine l'emportent autant sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide que ces deux Grecs l'emportent sur Thespis. Racine sentait bien son extrême supériorité sur Euripide; mais il louait ce poëte grec pour humilier Perrault.

Molière, dans ses bonnes pièces, est aussi supérieur au pur, mais froid Térence, et au farceur Aristophane, qu'au baladin Dancourt.

Il y a donc des genres dans lesquels les modernes sont de beaucoup supérieurs aux anciens, et d'autres, en très petit nombre, dans lesquels nous leur sommes inférieurs. C'est à quoi se réduit toute la dispute.

De quelques comparaisons entre des ouvrages célèbres.

La raison et le goût veulent, ce me semble, qu'on distingue dans un ancien, comme dans un moderne, le bon et le mauvais, qui sont très souvent à côté l'un de l'autre.

On doit sentir avec transport ce vers de Corneille, ce vers tel qu'on n'en trouve pas un seul, ni dans Homère, ni dans Sophocle, ni dans Euripide, qui en approche:

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût.

Et l'on doit avec la même sagacité et la même justice réprouver les vers suivans.

En admirant le sublime tableau de la dernière scène de Rodogune, les contrastes frappans des personnages et la force du coloris, l'homme de goût verra par combien de fautes cette situation terrible est amenée, quelles invraisemblances l'ont préparée, à quel point il a fallu que Rodogune ait démenti son caractère, et par quels chemins raboteux il a fallu passer pour arriver à cette grande et tragique catastrophe.

Ce même juge équitable ne se lassera point de rendre justice à l'artificieuse et fine contexture des tragédies de Racine, les seules peut-être qui aient été bien ourdies d'un bout à l'autre depuis Eschile jusqu'au grand siècle de Louis XIV. Il sera touché de cette élégance continue, de cette pureté de langage, de cette vérité dans les caractères qui ne se trouve que chez lui; de cette grandeur sans enflure qui seule est grandeur; de ce naturel qui ne s'égare jamais dans de vaines déclamations, dans des disputes de sophiste, dans des pensées aussi fausses que recherchées, souvent exprimées en solécismes; dans des plaidoyers de rhétorique plus faits pour les écoles de province que pour la tragédie.

Le même homme verra dans Racine de la faiblesse et de l'uniformité dans quelques caractères; de la galanterie, et quelquefois de la coquetterie même; des déclarations d'amour qui tiennent de l'idylle et de l'élégie plutôt que d'une grande passion théâtrale. Il se plaindra de ne trouver, dans plus d'un morceau très bien écrit, qu'une élégance qui lui plaît, et non pas un torrent d'éloquence qui l'entraîne; il sera fâché de n'éprouver qu'une faible émotion, et

de se contenter d'approuver, quand il voudrait que son esprit fût étonné et son cœur déchiré.

C'est ainsi qu'il jugera les anciens, non pas sur leurs noms, non pas sur le temps où ils vivaient, mais sur leurs ouvrages même ; ce n'est pas trois mille ans qui doivent plaire, c'est la chose même. Si une darique a été mal frappée, que m'importe qu'elle représente le fils d'Hystaspe? La monnaie de Varin est plus récente, mais elle est infiniment plus belle.

Si le peintre Timante venait aujourd'hui présenter à côté des tableaux du Palais-Royal son tableau du sacrifice d'Iphigénie, peint de quatre couleurs ; s'il nous disait : Des gens d'esprit m'ont assuré en Grèce que c'est un artifice admirable d'avoir voilé le visage d'Agamemnon, dans la crainte que sa douleur n'égalât pas celle de Clytemnestre, et que les larmes du père ne déshonorassent la majesté du monarque ; il se trouverait des connaisseurs qui lui répondraient : C'est un trait d'esprit, et non pas un trait de peintre ; un voile sur la tête de votre principal personnage fait un effet affreux dans un tableau : vous avez manqué votre art. Voyez le chef-d'œuvre de Rubens, qui a su exprimer sur le visage de Marie de Médicis la douleur de l'enfantement, l'abattement, la joie, le sourire et la tendresse, non pas avec quatre couleurs, mais avec toutes les teintes de la nature. Si vous vouliez qu'Agamemnon cachât un peu son visage, il fallait qu'il en cachât une partie avec ses mains posées sur son front et sur ses yeux, et non pas avec un voile que les hommes n'ont jamais porté, et qui est aussi désagréable

à la vue, aussi peu pittoresque qu'il est opposé au costume : vous deviez alors laisser voir des pleurs qui coulent, et que le héros veut cacher; vous deviez exprimer dans ses muscles les convulsions d'une douleur qu'il veut surmonter; vous deviez peindre dans cette attitude la majesté et le désespoir. Vous êtes Grec, et Rubens est Belge; mais le Belge l'emporte.

D'un passage d'Homère.

Un Florentin, homme de lettres, d'un esprit juste et d'un goût cultivé, se trouva un jour dans la bibliothèque de milord Chesterfield, avec un professeur d'Oxford et un Ecossais qui vantait le poëme de Fingal, composé, disait-il, dans la langue du pays de Galles, laquelle est encore en partie celle des Bas-Bretons. Que l'antiquité est belle! s'écriait-il; le poëme de Fingal a passé de bouche en bouche jusqu'à nous depuis près de deux mille ans, sans avoir été jamais altéré; tant les beautés véritables ont de force sur l'esprit des hommes! Alors il lut à l'assemblée ce commencement de Fingal :

« Cuchulin était assis près de la muraille de Tura, « sous l'arbre de la feuille agitée; sa pique reposait « contre un rocher couvert de mousse, son bouclier « était à ses pieds sur l'herbe. Il occupait sa mémoire « du souvenir du grand Carbar, héros tué par lui à « la guerre. Moran, né de Fitilh, Moran, sentinelle « de l'Océan, se présenta devant lui.

« Lève-toi, lui dit-il, lève-toi, Cuchulin; je vois « les vaisseaux de Suaran, les ennemis sont nom-

« breux, plus d'un héros s'avance sur les vagues « noires de la mer.

« Cuchulin aux yeux bleus lui répliqua : Moran, « fils de Fitilh, tu trembles toujours ; tes craintes « multiplient le nombre des ennemis. Peut-être est-ce « le roi des montagnes désertes qui vient à mon se- « cours dans les plaines d'Ullin. Non, dit Moran, « c'est Suaran lui-même ; il est aussi haut qu'un ro- « cher de glace : j'ai vu sa lance, elle est comme un « haut sapin ébranché par les vents ; son bouclier est « comme la lune qui se lève ; il était assis au rivage « sur un rocher ; il ressemblait à un nuage qui cou- « vre une montagne, etc. »

Ah ! voilà le véritable style d'Homère, dit alors le professeur d'Oxford ; mais ce qui m'en plaît davantage, c'est que j'y vois la sublime éloquence hébraïque. Je crois lire les passages de ces beaux cantiques.

(1) « Tu gouverneras toutes les nations que tu « nous soumettras avec une verge de fer ; tu les bri- « seras comme le potier fait un vase.

(2) « Tu briseras les dents des pécheurs.

(3) « La terre a tremblé, les fondemens des mon- « tagnes se sont ébranlés, parceque le Seigneur s'est « fâché contre les montagnes, et il a lancé la grêle « et des charbons.

(4) « Il a logé dans le soleil, et il en est sorti « comme un mari sort de son lit.

(5) « Dieu brisera leurs dents dans leur bouche,

---

(1) Psaume II. — (2) Psaume III. — (3) Psaume XVII. — (4) Psaume XVIII. — (5) Psaume LVII.

« il mettra en poudre leurs dents mâchelières ; ils « deviendront à rien comme de l'eau, car il a tendu « son arc pour les abattre ; ils seront engloutis tout « vivans dans sa colère, avant d'attendre que les « épines soient aussi hautes qu'un prunier.

(1) « Les nations viendront vers le soir, affamées « comme des chiens ; et toi, Seigneur, tu te moque- « ras d'elles, et tu les réduiras à rien.

(2) « La montagne du Seigneur est une montagne « coagulée ; pourquoi regardez-vous les monts coa- « gulés ? Le Seigneur a dit : Je jetterai Basan ; je le « jetterai dans la mer, afin que ton pied soit teint de « sang, et que la langue de tes chiens lèche leur « sang.

(3) « Ouvre la bouche bien grande, et je la rem- « plirai.

(4) « Rends les nations comme une roue qui « tourne toujours, comme la paille devant la face « du vent, comme un feu qui brûle une forêt, com- « me une flamme qui brûle des montagnes ; tu les « poursuis dans ta tempête, et ta colere les trou- « blera.

(5) « Il jugera dans les nations ; il les remplira « de ruines ; il cassera les têtes dans la terre de plu- « sieurs.

(6) « Bienheureux celui qui prendra tes petits en- « fans, et qui les écrasera contre la pierre ! etc. etc. »

Le Florentin ayant écouté avec une grande atten-

---

(1) Psaume LVIII. —(2) Psaume LXVII. —(3) Psaume LXXX. — (4) Psaume LXXXII. — (5) Psaume CIX. — (6) Psaume CXXXVI.

tion les versets des cantiques récités par le docteur, et les premiers vers de Fingal beuglés par l'Ecossais, avoua qu'il n'était pas fort touché de toutes ces figures asiatiques, et qu'il aimait beaucoup mieux le style simple et noble de Virgile.

L'Ecossais pâlit de colère à ce discours, le docteur d'Oxford leva les épaules de pitié; mais milord Chesterfield encouragea le Florentin par un sourire d'approbation.

Le Florentin échauffé, et se sentant appuyé, leur dit : Messieurs, rien n'est plus aisé que d'outrer la nature, rien n'est plus difficile que de l'imiter. Je suis un peu de ceux qu'on appelle en Italie *Improvisatori*, et je vous parlerais huit jours de suite en vers dans ce style oriental, sans me donner la moindre peine, parcequ'il n'en faut aucune pour être ampoulé en vers négligés, chargés d'épithètes, qui sont presque toujours les mêmes ; pour entasser combats sur combats, et pour peindre des chimères.

Qui ? vous ! lui dit le professeur, vous feriez un poëme épique sur-le-champ ? Non pas un poëme épique raisonnable et en vers corrects, comme Virgile, répliqua l'Italien ; mais un poëme dans lequel je m'abandonnerais à toutes mes idées, sans me piquer d'y mettre de la régularité.

Je vous en défie, dirent l'Ecossais et l'Oxfordien. Eh bien, donnez-moi un sujet, répliqua le Florentin. Milord Chesterfield lui donna le sujet du Prince noir, vainqueur à la journée de Poitiers, et donnant la paix après la victoire.

L'improvisateur se recueillit, et commença ainsi :

« Muse d'Albion, Génie qui présidez aux héros,

« chantez avec moi, non la colere oisive d'un homme « implacable envers ses amis et ses ennemis ; non des « héros que les dieux favorisent tour à tour sans « avoir aucune raison de les favoriser ; non le siège « d'une ville qui n'est point prise, non les exploits « extravagans du fabuleux Fingal, mais les victoires « véritables d'un héros aussi modeste que brave, qui « mit des rois dans ses fers, et qui respecta ses enne-« mis vaincus.

« Déja Georges, le Mars de l'Angleterre, était « descendu du haut de l'empyrée, monté sur le cour-« sier immortel devant qui les plus fiers chevaux du « Limousin fuient, comme les brebis bêlantes et les « tendres agneaux se précipitent en foule les uns sur « les autres pour se cacher dans la bergerie à la vue « d'un loup terrible, qui sort du fond des forêts, les « yeux étincelans, le poil hérissé, la gueule écu-« mante, menaçant les troupeaux et le berger de la « fureur de ses dents avides de carnage.

« Martin, le céleste protecteur des habitans de la « fertile Touraine; Geneviève, douce divinité des « peuples qui boivent les eaux de la Seine et de la « Marne; Denis qui porta sa tête entre ses bras à « l'aspect des hommes et des immortels, tremblaient « en voyant le superbe Georges traverser le vaste « sein des airs. Sa tête est couverte d'un casque d'or « orné des diamans qui pavaient autrefois les places « publiques de la Jérusalem céleste, quand elle « apparut aux mortels pendant quarante révolutions « journalières de l'astre de la lumière et de sa sœur « inconstante qui prête une douce clarté aux sombres « nuits.

« Sa main porte la lance épouvantable et sacrée « dont le demi-dieu Michaël, exécuteur des ven- « geances du Très-Haut, terrassa dans les premiers « jours du monde l'éternel ennemi du monde et du « Créateur. Les plus belles plumes des anges qui « assistent autour du trône, détachées de leurs dos « immortels, flottaient sur son casque, autour du- « quel volent la terreur, la guerre homicide, la « vengeance impitoyable, et la mort qui termine « toutes les calamités des malheureux mortels. Il « ressemblait à une comète qui, dans sa course « rapide, franchit les orbites des astres étonnés, « laissant loin derrière elle des traits d'une lumière « pâle et terrible, qui annoncent aux faibles hu- « mains la chûte des rois et des nations.

« Il s'arrête sur les rives de la Charente, et le « bruit de ses armes immortelles retentit jusqu'à la « sphère de Jupiter et de Saturne. Il fit deux pas, et « il arriva jusqu'aux lieux où le fils du magnanime « Edouard attendait le fils de l'intrépide Philippe de « Valois. »

Le Florentin continua sur ce ton pendant plus d'un quart-d'heure. Les paroles sortaient de sa bouche, comme dit Homère, plus serrées et plus abondantes que les neiges qui tombent pendant l'hiver; cependant ses paroles n'étaient pas froides, elles ressemblaient plutôt aux rapides étincelles qui s'échappent d'une forge enflammée, quand les cyclopes frappent les foudres de Jupiter sur l'enclume retentissante.

Ses deux antagonistes furent enfin obligés de le faire taire, en lui avouant qu'il était plus aisé qu'il

ne l'avaient cru, de prodiguer les images gigantesques, et d'appeler le ciel, la terre et les enfers à son secours; mais ils soutinrent que c'était le comble de l'art, de mêler le tendre et le touchant au sublime.

Y a-t-il rien par exemple, dit l'Oxfordien, de plus moral, et en même temps de plus voluptueux, que de voir Jupiter qui couche avec sa femme sur le mont Ida?

Milord Chesterfield prit alors la parole: Messieurs, dit-il, je vous demande pardon de me mêler de la querelle; peut-être chez les Grecs c'était une chose très intéressante qu'un dieu qui couche avec son épouse sur une montagne; mais je ne vois pas ce qu'on peut trouver là de bien fin et de bien attachant. Je conviendrai avec vous que le fichu qu'il a plu aux commentateurs et aux imitateurs d'appeler *la ceinture de Vénus* est une image charmante; mais je n'ai jamais compris que ce fût un soporatif, ni comment Junon imaginait de recevoir les caresses du maître des dieux pour le faire dormir. Voilà un plaisant dieu de s'endormir pour si peu de chose! je vous jure que quand j'étais jeune, je ne m'assoupissais pas si aisément. J'ignore s'il est noble, agréable, intéressant, spirituel et décent, de faire dire par Junon à Jupiter: « Si vous voulez absolu-
« ment me caresser, allons-nous en au ciel dans votre
« appartement, qui est l'ouvrage de Vulcain, et dont
« la porte ferme si bien qu'aucun des dieux n'y peut
« entrer. »

Je n'entends pas non plus comment le Sommeil, que Junon prie d'endormir Jupiter, peut être un

dieu si éveillé. Il arrive en un moment des isles de Lemnos et d'Imbros au mont Ida ; il est beau de partir de deux isles à la fois : de là il monte sur un sapin, il court aussitôt aux vaisseaux des Grecs, il cherche Neptune ; il le trouve, il le conjure de donner la victoire ce jour-là à l'armée des Grecs, et il retourne à Lemnos d'un vol rapide. Je n'ai rien vu de si fretillant que ce Sommeil.

Enfin, s'il faut absolument coucher avec quelqu'un dans un poëme épique, j'avoue que j'aime cent fois mieux les rendez-vous d'Alcine avec Roger, et d'Armide avec Renaud.

Venez, mon cher Florentin, me lire ces deux chants admirables de l'Arioste et du Tasse.

LeFlorentin ne se fit pas prier. Milord Chesterfield fut enchanté. L'Ecossais pendant ce temps-là relisait Fingal ; le professeur d'Oxford relisait Homère ; et tout le monde était content.

On conclut enfin qu'heureux est celui qui, dégagé de tous les préjugés, est sensible au mérite des anciens et des modernes, apprécie leurs beautés, connaît leurs fautes, et les pardonne.

ANE.

AJOUTONS quelque chose à l'article *Ane* de l'Encyclopédie, concernant l'âne de Lucien, qui devint d'or entre les mains d'Apulée. Le plus plaisant de l'aventure est pourtant dans Lucien ; et ce plaisant est qu'une dame devint amoureuse de ce monsieur lorsqu'il était âne, et n'en voulut plus lorsqu'il ne

ut qu'homme. Ces métamorphoses étaient fort communes dans toute l'antiquité. L'âne de Silène avait parlé, et les savans ont cru qu'il s'était expliqué en arabe : c'était probablement un homme changé en âne par le pouvoir de Bacchus; car on sait que Bacchus était Arabe.

Virgile parle de la métamorphose de Mœris en loup comme d'une chose très ordinaire :

Sæpè lupum fieri Mœrim, et se condere sylvis.

Mœris devenu loup se cacha dans les bois.

Cette doctrine des métamorphoses était-elle dérivée des vieilles fables d'Egypte, qui débitèrent que les dieux s'étaient changés en animaux dans la guerre contre les géans?

Les Grecs, grands imitateurs et grands enchérisseurs sur les fables orientales, métamorphosèrent presque tous les dieux en hommes ou en bêtes, pour les faire mieux réussir dans leurs desseins amoureux.

Si les dieux se changeaient en taureaux, en chevaux, en cygnes, en colombes, pourquoi n'aurait-on pas trouvé le secret de faire la même opération sur les hommes?

Plusieurs commentateurs, en oubliant le respect qu'ils devaient aux saintes Ecritures, ont cité l'exemple de Nabuchodonosor changé en bœuf; mais c'était un miracle, une vengeance divine, une chose entièrement hors de la sphère de la nature, qu'on ne devait pas examiner avec des yeux profanes, et qui ne peut être l'objet de nos recherches.

D'autres savans, non moins indiscrets peut être, se sont prévalus de ce qui est rapporté dans l'*Evangile de l'enfance*. Une jeune fille en Egypte étant entrée dans la chambre de quelques femmes, y vit un mulet couvert d'une housse de soie, ayant à son cou un pendant d'ébène. Ces femmes lui donnaient des baisers, et lui présentaient à manger en répandant des larmes. Ce mulet était le propre frère de ces femmes. Des magiciennes lui avaient ôté la figure humaine, et le maître de la nature la lui rendit bientôt. Quoique cet évangile soit apocryphe, la vénération pour le seul nom qu'il porte nous empêche de détailler cette aventure. Elle doit servir seulement à faire voir combien les métamorphoses étaient à la mode dans presque toute la terre. Les chrétiens qui composerent cet évangile étaient sans doute de bonne foi. Ils ne voulaient point composer un roman; ils rapportaient avec simplicité ce qu'ils avaient entendu dire. L'Eglise, qui rejeta dans la suite cet évangile avec quarante-neuf autres, n'accusa pas les auteurs d'impiété et de prévarication; ces auteurs obscurs parlaient à la populace selon les préjugés de leur temps. La Chine était peut-être le seul pays exempt de ces superstitions.

L'aventure des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé était beaucoup plus ancienne que le dogme de la métempsycose annoncé en Grèce et en Italie par Pythagore.

Sur quoi se fondent les gens qui prétendent qu'il n'y a point d'erreur universelle qui ne soit l'abus de quelque vérité? Ils disent qu'on n'a vu des charlatans que parcequ'on a vu de vrais médecins, et

qu'on n'a cru aux faux prodiges qu'à cause des véritables (1).

Mais avait-on des témoignages certains que des hommes étaient devenus loups, bœufs, ou chevaux, ou ânes? Cette erreur universelle n'avait donc pour principe que l'amour du merveilleux et l'inclination naturelle pour la superstition.

Il suffit d'une opinion erronée pour remplir l'univers de fables. Un docteur indien voit que les bêtes ont du sentiment et de la mémoire. Il conclut qu'elles ont une ame. Les hommes en ont une aussi. Que devient l'ame de l'homme après sa mort? que devient l'ame de la bête? il faut bien qu'elles logent quelque part. Elles s'en vont dans le premier corps venu qui commence à se former. L'ame d'un brachmane loge dans le corps d'un éléphant, l'ame d'un âne se loge dans le corps d'un petit brachmane. Voilà le dogme de la métempsycose qui s'établit sur un simple raisonnement.

Mais il y a loin de là au dogme de la métamorphose. Ce n'est plus une ame sans logis qui cherche un gîte; c'est un corps qui est changé en un autre corps, son ame demeurant toujours la même. Or, certainement nous n'avons dans la nature aucun exemple d'un pareil tour de gobelets.

Cherchons donc quelle peut être l'origine d'une opinion si extravagante et si générale. Sera-t-il arrivé qu'un père ayant dit à son fils plongé dans de sales débauches et dans l'ignorance : *Tu es un cochon,*

(1) Voyez les Remarques sur les Pensées de Pascal, Philosophie, tome I.

un cheval, un âne; ensuite l'ayant mis en pénitence avec un bonnet d'âne sur la tête, une servante du voisinage aura dit que ce jeune homme a été changé en âne en punition de ses fautes? ses voisines l'auront redit à d'autres voisines, et de bouche en bouche ces histoires, accompagnées de mille circonstances, auront fait le tour du monde. Une équivoque aura trompé toute la terre.

Avouons donc encore ici, avec Boileau, que l'équivoque a été la mère de la plupart de nos sottises.

Joignez à cela le pouvoir de la magie, reconnu incontestable chez toutes les nations; et vous ne serez plus étonné de rien (1).

Encore un mot sur les ânes. On dit qu'ils sont guerriers en Mésopotamie, et que Mervan, le vingt-unieme calife, fut surnommé l'*âne* pour sa valeur.

Le patriarche Photius rapporte, dans l'Extrait de la vie d'Isidore, qu'Ammonius avait un âne qui se connaissait très bien en poésie, et qui abandonnait son ratelier pour aller entendre des vers.

La fable de Midas vaut mieux que le conte de Photius.

De l'ane d'or de Machiavel.

On connaît peu l'âne de Machiavel. Les dictionnaires qui en parlent disent que c'est un ouvrage de sa jeunesse; il paraît pourtant qu'il était dans l'âge mûr, puisqu'il parle des malheurs qu'il a essuyés autrefois et très long-temps. L'ouvrage est une sa-

---

(1) Voyez MAGIE

tire de ses contemporains. L'auteur voit beaucoup de Florentins, dont l'un est changé en chat, l'autre en dragon, celui-ci en chien qui aboie à la lune, cet autre en renard qui ne s'est pas laissé prendre. Chaque caractère est peint sous le nom d'un animal. Les factions des Médicis et de leurs ennemis y sont figurées sans doute; et qui aurait la clef de cette apocalypse comique saurait l'histoire secrète du pape Léon X et des troubles de Florence. Ce poëme est plein de morale et de philosophie. Il finit par de très bonnes réflexions d'un gros cochon, qui parle à-peu-près ainsi à l'homme:

Animaux à deux pieds, sans vêtemens, sans armes;
Point d'ongle, un mauvais cuir, ni plumes, ni toison,
Vous pleurez en naissant, et vous avez raison·
Vous prévoyez vos maux; ils méritent vos larmes.
Les perroquets et vous ont le don de parler.
La nature vous fit des mains industrieuses;
Mais vous fit-elle, hélas! des ames vertueuses?
Et quel homme en ce point nous pourrait égaler?
L'homme est plus vil que nous, plus méchant, plus sauvage:
Poltrons ou furieux, dans le crime plongés,
Vous éprouvez toujours ou la crainte ou la rage.
Vous tremblez de mourir, et vous vous égorgez.
Jamais de porc à porc on ne vit d'injustices.
Notre bauge est pour nous le temple de la paix.
Ami, que le bon Dieu me préserve à jamais
De redevenir homme et d'avoir tous tes vices!

Ceci est l'original de la satire de l'homme que fit Boileau, et de la fable des compagnons d'Ulysse, écrite par La Fontaine. Mais il est très vraisemblable que ni La Fontaine, ni Boileau n'avaient entendu parler de l'âne de Machiavel.

De l'ane de Vérone.

Il faut être vrai, et ne point tromper son lecteur, Je ne sais pas bien positivement si l'âne de Vérone subsiste encore dans toute sa splendeur, parceque je ne l'ai pas vu; mais les voyageurs qui l'ont vu, il y a quarante ou cinquante ans, s'accordent à dire que ses reliques étaient renfermées dans le ventre d'un âne artificiel fait exprès; qu'il était sous la garde de quarante moines du couvent de Notre-Dame des Orgues à Vérone, et qu'on le portait en procession deux fois l'an. C'était une des plus anciennes reliques de la ville. La tradition disait que cet âne, ayant porté (1) notre Seigneur dans son entrée à Jérusalem, n'avait plus voulu vivre en cette ville; qu'il avait marché sur la mer aussi endurcie que sa corne; qu'il avait pris son chemin par Chypre, Rhodes, Candie, Malte, et la Sicile; que delà il était venu séjourner à Aquilée; et qu'enfin il s'établit à Vérone, où il vécut très long-temps.

Ce qui donna lieu à cette fable, c'est que la plupart des ânes ont une espèce de croix noire sur le dos. Il y eut apparemment quelque vieil âne aux environs de Vérone chez qui la populace remarqua une plus belle croix qu'à ses confrères : une bonne femme ne manqua pas de dire que c'était celui qui avait servi de monture à l'entrée dans Jérusalem; on fit de magnifiques funérailles à l'âne. La fête de Vérone s'établit; elle passa de Vérone dans les au-

---

(1) Voyez Misson, tome I, pages 101 et 102.

tres pays; elle fut sur-tout célébrée en France : on chanta la prose de l'âne à la messe,

Orientis partibus
Adventabit asinus
Pulcher et fortissimus.

Une fille représentant la Sainte Vierge allant en Egypte montait sur un âne, et tenant un enfant entre ses bras, conduisait une longue procession. Le prêtre à la fin de la messe (1), au lieu de dire, *Ite, missa est,* se mettait à braire trois fois de toute sa force, et le peuple répondait en chœur.

Nous avons des livres sur la fête de l'âne et sur celle des fous; ils peuvent servir à l'histoire universelle de l'esprit humain.

ANGE.

SECTION I.

Anges des Indiens, des Perses, etc.

L'auteur de l'article *Ange* dans l'Encyclopédie dit que *toutes les religions ont admis l'existence des anges, quoique la raison naturelle ne la démontre pas.*

Nous n'avons point d'autre raison que la naturelle. Ce qui est surnaturel est au-dessus de la raison. Il fallait dire (si je ne me trompe) que plu-

(1) Voyez du Cange, et l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

sieurs religions, et non pas *toutes*, ont reconnu des anges. Celle de Numa, celle du sabéisme, celle des druides, celle de la Chine, celle des Scythes, celle des anciens Phéniciens et des anciens Egyptiens, n'admirent point les anges.

Nous entendons par ce mot des ministres de Dieu, des députés, des êtres mitoyens entre Dieu et les hommes, envoyés pour nous signifier ses ordres.

Aujourd'hui, en 1772, il y a juste quatre mille huit cent soixante et dix-huit ans que les brachmanes se vantent d'avoir par écrit leur première loi sacrée, intitulée le *Shasta*, quinze cents ans avant leur seconde loi, nommée *Veidam*, qui signifie *la parole de* Dieu. Le Shasta contient cinq chapitres. Le premier, *de Dieu et de ses attributs :* le second, *de la création des anges :* le troisième, *de la chûte des anges :* le quatrième, *de leur punition :* le cinquième, *de leur pardon et de la création de l'homme*.

Il est utile de remarquer d'abord la manière dont ce livre parle de Dieu.

Premier chapitre du Shasta.

« Dieu est un; il a créé tout; c'est une sphère par« faite sans commencement ni fin. Dieu conduit « toute la création par une providence générale ré« sultante d'un principe déterminé. Tu ne recher« cheras point à découvrir l'essence et la nature de « l'Eternel, ni par quelles lois il gouverne; une telle « entreprise est vaine et criminelle ; c'est assez que « jour et nuit tu contemples dans ses ouvrages sa sa« gesse, son pouvoir et sa bonté. »

Après avoir payé à ce début du Shasta le tribut d'admiration que nous lui devons, voyons la création des anges.

Second chapitre du Shasta.

« L'Eternel, absorbé dans la contemplation de sa « propre existence, résolut, dans la plénitude des « temps, de communiquer sa gloire et son essence à « des êtres capables de sentir et de partager sa béatitude, comme de servir à sa gloire. L'Eternel voulut, et ils furent. Il les forma en partie de son essence, capables de perfection et d'imperfection « selon leur volonté.

« L'Eternel créa d'abord Birma, Vitsnou, et Sib; « ensuite Mozazor et toute la multitude des anges. « L'Eternel donna la prééminence à Birma, à Vitsnou, et à Sib. Birma fut le prince de l'armée angélique; Vitsnou et Sib furent ses coadjuteurs. L'Eternel divisa l'armée angélique en plusieurs bandes, et leur donna à chacune un chef. Ils adorèrent « l'Eternel, rangés autour de son trône, chacun dans « le degré assigné. L'harmonie fut dans les cieux. « Mozazor, chef de la première bande, entonna le « cantique de louange et d'adoration au Créateur, et « la chanson d'obéissance à Birma sa première créature; et l'Eternel se réjouit dans sa nouvelle création. »

Chapitre III. De la chute d'une partie des anges.

« Depuis la création de l'armée céleste, la joie

« et l'harmonie environnèrent le trône de l'Eternel « dans l'espace de mille ans, multipliés par mille « ans ; et auraient duré jusqu'à ce que le temps ne « fût plus, si l'envie n'avait pas saisi Mozazor et « d'autres princes des bandes angéliques. Parmi « eux était Raabon, le premier en dignité après Mo- « zazor. Immémorans du bonheur de leur création « et de leur devoir, ils rejetèrent le pouvoir de « perfection, et exercèrent le pouvoir d'imperfec- « tion. Ils firent le mal à l'aspect de l'Eternel ; ils « lui désobéirent, et refusèrent de se soumettre au « lieutenant de Dieu, et à ses associés Vitsnou et « Sib ; et ils dirent : Nous voulons gouverner ; et « sans craindre la puissance et la colère de leur « Créateur, ils répandirent leurs principes séditieux « dans l'armée céleste. Ils séduisirent les anges, et « entraînèrent une grande multitude dans la rebel- « lion ; et elle s'éloigna du trône de l'Eternel ; et la « tristesse saisit les esprits angéliques fidèles, et la « douleur fut connue pour la première fois dans le « ciel. »

Chapitre IV. Chatiment des anges coupables.

« L'Eternel, dont la toute-science, la prescience « et l'influence s'étend sur toutes choses, excepté « sur l'action des êtres qu'il a créés libres, vit avec « douleur et colère la défection de Mozazor, de Raa- « bon, et des autres chefs des anges.

« Miséricordieux dans son courroux, il envoya « Birma, Vitsnou et Sib pour leur reprocher leur « crime, et pour les porter à rentrer dans leur de-

« voir ; mais, confirmés dans leur esprit d'indépen-
« dance, ils persistèrent dans la révolte. L'Eternel
« alors commanda à Sib de marcher contre eux, ar-
« mé de la toute-puissance, et de les précipiter du
« lieu *éminent* dans le lieu de *ténèbres,* dans l'*On-*
« *dera,* pour y être punis pendant mille ans multi-
« pliés par mille ans. »

Précis du cinquième chapitre.

Au bout de mille ans, Birma, Vitsnou et Sib sollicitèrent la clémence de l'Eternel en faveur des délinquans. L'Eternel daigna les délivrer de la prison de l'*Ondera,* et les mettre dans un état de probation pendant un grand nombre de révolutions du soleil. Il y eut encore des rebellions contre Dieu dans ce temps de pénitence.

Ce fut dans un de ces périodes que Dieu créa la terre ; les anges pénitens y subirent plusieurs métamorphoses : une des dernières fut leur changement en vaches. C'est de là que les vaches devinrent sacrées dans l'Inde. Et enfin ils furent métamorphosés en hommes. De sorte que le système des Indiens sur les anges est précisément celui du jésuite Bougeant, qui prétend que les corps des bêtes sont habités par des anges pécheurs. Ce que les brachmanes avaient inventé sérieusement, Bougeant l'imagina plus de quatre mille ans après par plaisanterie ; si pourtant ce badinage n'était pas en lui un reste de superstition mêlé avec l'esprit systématique, ce qui est arrivé assez souvent.

Telle est l'histoire des anges chez les anciens

brachmanes, qu'ils enseignent encore depuis environ cinquante siecles. Nos marchands qui ont trafiqué dans l'Inde n'en ont jamais été instruits; nos missionnaires ne l'ont pas été davantage; et les brames, qui n'ont jamais été édifiés, ni de leur science, ni de leurs mœurs, ne leur ont point communiqué leurs secrets. Il a fallu qu'un Anglais, nommé M. Holwell, ait habité trente ans à Bénarès sur le Gange, ancienne école des brachmanes; qu'il ait appris l'ancienne langue sacrée du *Hanscrit*, et qu'il ait lu les anciens livres de la religion indienne, pour enrichir enfin notre Europe de ces connaissances singulières; comme M. Sale avait demeuré long-temps en Arabie pour nous donner une traduction fidèle de l'Alcoran, et des lumières sur l'ancien sabisme, auquel a succédé la religion musulmane; de même encore que M. Hyde a recherché, pendant vingt années en Perse, tout ce qui concerne la religion des mages.

Des anges des Perses.

Les Perses avaient trente et un anges. Le premier de tous, et qui est servi par quatre autres anges, s'appelle Bahaman; il a l'inspection de tous les animaux, excepté de l'homme, sur qui Dieu s'est réservé une juridiction immédiate.

Dieu préside au jour où le soleil entre dans le bélier, et ce jour est un jour de sabbat; ce qui prouve que la fête du sabbat était observée chez les Perses dans les temps les plus anciens.

Le second ange préside au huitième jour, et s'appelle Débadur.

Le troisième est Kur, dont on a fait depuis probablement Cyrus; et c'est l'ange du soleil.

Le quatrième s'appelle Ma, et il préside à la lune.

Ainsi chaque ange a son district. C'est chez les Perses que la doctrine de l'ange gardien et du mauvais ange fut d'abord reconnue. On croit que Raphaël était l'ange gardien de l'empire persan.

Des anges chez les Hébreux.

Les Hébreux ne connurent jamais la chûte des anges jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. Il faut qu'alors cette doctrine secrète des anciens brachmanes fût parvenue jusqu'à eux; car ce fut dans ce temps qu'on fabriqua le livre attribué à Enoch, touchant les anges pécheurs chassés du ciel.

Enoch devait être un auteur fort ancien, puisqu'il vivait, selon les Juifs, dans la septième génération avant le déluge; mais puisque Seth, plus ancien encore que lui, avait laissé des livres aux Hébreux, ils pouvaient se vanter d'en avoir aussi d'Enoch. Voici donc ce qu'Enoch écrivit selon eux:

« Le nombre des hommes s'étant prodigieusement « accru, ils eurent de très belles filles; les anges, « les brillans, Egregori, en devinrent amoureux, « et furent entraînés dans beaucoup d'erreurs. Ils « s'animèrent entre eux, ils se dirent: Choisissons-

« nous des femmes parmi les filles des hommes de « la terre. Semiaxas leur prince dit : Je crains que « vous n'osiez pas accomplir un tel dessein, et que « je ne demeure seul chargé du crime. Tous répon- « dirent : Fesons serment d'exécuter notre dessein, « et dévouons-nous à l'anathême si nous y man- « quons. Ils s'unirent donc par serment, et firent « des imprécations. Ils étaient au nombre de deux « cents. Ils partirent ensemble du temps de Jared, « et allèrent sur la montagne appelée Hermonim à « cause de leur serment. Voici les noms des princi- « paux : Semiaxas, Atarculph, Araciel, Chobabiel, « Hosampsich, Zaciel, Parmar, Thausaël, Samiel, « Tiriel, Sumiel.

« Eux et les autres prirent des femmes l'an onze « cent soixante et dix de la création du monde. De « ce commerce naquirent trois genres d'hommes, « les géans, Nephilim, etc. »

L'auteur de ce fragment écrit de ce style qui semble appartenir aux premiers temps ; c'est la même naïveté. Il ne manque pas de nommer les personnages ; il n'oublie pas les dates ; point de réflexions, point de maximes : c'est l'ancienne manière orientale.

On voit que cette histoire est fondée sur le sixième chapitre de la Genèse : « Or, en ce temps, il y avait « des géans sur la terre ; car les enfans de Dieu ayant « eu commerce avec les filles des hommes, elles en- « fantèrent les puissances du siècle. »

Le livre d'Enoch et la Genèse sont entièrement d'accord sur l'accouplement des anges avec les filles des hommes, et sur la race des géans qui en naquit :

mais ni cet Enoch, ni aucun livre de l'ancien Testament ne parle de la guerre des anges contre Dieu, ni de leur défaite, ni de leur chûte dans l'enfer, ni de leur haine contre le genre humain.

Presque tous les commentateurs de l'ancien Testament disent unanimement qu'avant la captivité de Babylone les Juifs ne surent le nom d'aucun ange. Celui qui apparut à Manué, père de Samson, ne voulut point dire le sien.

Lorsque les trois anges apparurent à Abraham, et qu'il fit cuire un veau entier pour les régaler, ils ne lui apprirent point leurs noms. L'un d'eux lui dit: « Je viendrai vous voir, si Dieu me donne « vie, l'année prochaine, et Sara votre femme aura « un fils. »

Dom Calmet trouve un très grand rapport entre cette histoire et la fable qu'Ovide raconte dans ses Fastes, de Jupiter, de Neptune, et de Mercure, qui ayant soupé chez le vieillard Irié, et le voyant affligé de ne pouvoir faire des enfans, pissèrent sur le cuir du veau qu'Irié leur avait servi, et ordonnèrent à Irié d'enfouir sous terre et d'y laisser pendant neuf mois ce cuir arrosé de l'urine céleste. Au bout de neuf mois Irié découvrit son cuir, il y trouva un enfant, qu'on appela Orion, et qui est actuellement dans le ciel. Calmet dit même que les termes dont se servirent les anges avec Abraham peuvent se traduire ainsi : *Il naîtra un fils de votre veau.*

Quoi qu'il en soit, les anges ne dirent point leur nom à Abraham ; ils ne le dirent pas même à Moïse ; et nous ne voyons le nom de Raphaël que dans Tobie, du temps de la captivité. Tous les autres noms

d'anges sont pris évidemment des Chaldéens et des Perses. Raphaël, Gabriel, Uriel, etc. sont persans et babyloniens. Il n'y a pas jusqu'au nom l'Israël qui ne soit chaldéen. Le savant juif Philon le dit expressément dans le récit de sa députation vers Caligula.

Nous ne répéterons point ici ce qu'on a dit ailleurs des anges.

Savoir si les Grecs et les Romains admirent des anges.

Ils avaient assez de dieux et de demi-dieux pour se passer d'autres êtres subalternes. Mercure fesait les commissions de Jupiter, Iris celles de Junon; cependant ils admirent encore des génies, des démons. La doctrine des anges gardiens fut mise en vers par Hésiode, contemporain d'Homère. Voici comme il s'explique dans le poëme *des Travaux* et *des Jours :*

Dans les temps bienheureux de Saturne et de Rhée.
Le mal fut inconnu, la fatigue ignorée;
Les dieux prodiguaient tout: les humains satisfaits,
Ne se disputant rien, forcés de vivre en paix,
N'avaient point corrompu leurs mœurs inaltérables.
La mort, l'affreuse mort, si terrible aux coupables,
N'était qu'un doux passage, en ce séjour mortel,
Des plaisirs de la terre aux délices du ciel.
Les hommes de ces temps sont nos heureux génies,
Nos démons fortunés, les soutiens de nos vies;
Ils veillent près de nous : ils voudraient de nos cœurs
Ecarter, s'il se peut, le crime et les douleurs, etc.

Plus on fouille dans l'antiquité, plus on voit combien les nations modernes ont puisé tour-à-tour dans ces mines aujourd'hui presque abandonnées. Les Grecs, qui ont si long-temps passé pour inventeurs, avaient imité l'Egypte, qui avait copié les Chaldéens, qui devaient presque tout aux Indiens. La doctrine des anges gardiens, qu'Hésiode avait si bien chantée, fut ensuite sophistiquée dans les écoles; c'est tout ce qu'elles purent faire. Chaque homme eut son bon et son mauvais génie, comme chacun eut son étoile.

Est genius natale comes qui temperat astrum.

Socrate, comme on sait, avait un bon ange; mais il faut que ce soit le mauvais qui l'ait conduit. Ce ne peut être qu'un très mauvais ange qui engage un philosophe à courir de maison en maison pour dire aux gens, par demandes et par réponses, que le père et la mère, le précepteur et le petit garçon, sont des ignorans et des imbécilles. L'ange gardien a bien de la peine à garantir alors son protégé de la ciguë.

On ne connaît de Marcus Brutus que son mauvais ange, qui lui apparut avant la bataille de Philippes.

SECTION II.

La doctrine des anges est une des plus anciennes du monde, elle a précédé celle de l'immortalité de l'ame : cela n'est pas étrange. Il faut de la philosophie pour croire immortelle l'ame de l'homme mortel : il ne faut que de l'imagination et de la faiblesse pour inventer des êtres supérieurs à nous, qui nous

protègent ou qui nous persécutent. Cependant il ne paraît pas que les anciens Egyptiens eussent aucune notion de ces êtres célestes, revêtus d'un corps éthéré, et ministres des ordres d'un Dieu. Les anciens Babyloniens furent les premiers qui admirent cette théologie. Les livres hébreux emploient les anges dès le premier livre de la Genèse; mais la Genèse ne fut écrite que lorsque les Chaldéens étaient une nation déja puissante; et ce ne fut même que dans la captivité à Babylone, plus de mille ans après Moïse, que les Juifs apprirent les noms de Gabriel, de Raphaël, Michaël, Uriel, etc. qu'on donnait aux anges. C'est une chose très singulière, que les religions judaïque et chrétienne étant fondées sur la chûte d'Adam, cette chûte étant fondée sur la tentation du mauvais ange, du diable, cependant il ne soit pas dit un seul mot dans le Pentateuque de l'existence des mauvais anges, encore moins de leur punition et de leur demeure dans l'enfer.

La raison de cette omission est évidente; c'est que les mauvais anges ne leur furent connus que dans la captivité à Babylone; c'est alors qu'il commence à être question d'Asmodée, que Raphaël alla enchaîner dans la haute Egypte; c'est alors que les Juifs entendent parler de Satan. Ce mot Satan était chaldéen, et le livre de Job, habitant de Chaldée, est le premier qui en fasse mention.

Les anciens Perses disaient que Satan était un génie qui avait fait la guerre aux Dives et aux Péris, c'est-à-dire aux fées.

Ainsi, selon les règles ordinaires de la probabi-

lité, il serait permis à ceux qui ne se serviraient que de leur raison, de penser que c'est dans cette théologie qu'on a enfin pris l'idée, chez les Juifs et les chrétiens, que les mauvais anges avaient été chassés du ciel, et que leur prince avait tenté Eve sous la figure d'un serpent.

On a prétendu qu'Isaïe (dans son chapitre XIV) avait cette allégorie en vue quand il dit : « *Quomodò « cecidisti de cœlo, Lucifer, qui manè oriebaris ?* « Comment es-tu tombé du ciel, astre de lumière, « qui te levais au matin ? »

C'est même ce verset latin, traduit d'Isaïe, qui a procuré au diable le nom de Lucifer. On n'a pas songé que Lucifer signifie celui qui répand la lumiere. On a encore moins réfléchi aux paroles d'Isaïe. Il parle du roi de Babylone détrôné, et par une figure commune il lui dit, Comment es-tu tombé des cieux, astre éclatant ?

Il n'y a pas d'apparence qu'Isaïe ait voulu établir par ce trait de rhétorique la doctrine des anges précipités dans l'enfer : aussi ce ne fut guère que dans le temps de la primitive Eglise chrétienne, que les PP. et les rabbins s'efforcèrent d'encourager cette doctrine, pour sauver ce qu'il y avait d'incroyable dans l'histoire d'un serpent qui séduisit la mère des hommes, et qui, condamné pour cette mauvaise action à marcher sur le ventre, a depuis été l'ennemi de l'homme, qui tâche toujours de l'écraser, tandis que celui-ci tâche toujours de le mordre. Des substances célestes, précipitées dans l'abyme, qui en sortent pour persécuter le genre humain, ont eu quelque chose de plus sublime.

On ne peut prouver par aucun raisonnement que ces puissances célestes et infernales existent ; mais aussi on ne saurait prouver qu'elles n'existent pas. Il n'y a certainement aucune contradiction à reconnaître des substances bienfesantes et malignes, qui ne soient ni de la nature de Dieu, ni de la nature des hommes ; mais il ne suffit pas qu'une chose soit possible pour la croire.

Les anges qui présidaient aux nations chez les Babyloniens et chez les Juifs sont précisément ce qu'étaient les dieux d'Homère, des êtres célestes subordonnés à un être suprême. L'imagination qui a produit les uns a probablement produit les autres. Le nombre des dieux inférieurs s'accrut avec la religion d'Homère. Le nombre des anges s'augmenta chez les chrétiens avec le temps.

Les auteurs connus sous le nom de Denis l'aréopagite et de Grégoire I fixèrent le nombre des anges à neuf chœurs dans trois hiérarchies ; la première, des *séraphins*, des *chérubins*, et des *trônes ;* la seconde, des *dominations*, des *vertus*, et des *puissances ;* la troisieme, des *principautés*, des *archanges*, et enfin des *anges*, qui donnent la dénomination à tout le reste. Il n'est guère permis qu'à un pape de régler ainsi les rangs dans le ciel.

SECTION III.

Ange, en grec *envoyé ;* on n'en sera guère plus instruit quand on saura que les Perses avaient des *Péris*, les Hébreux des *Malakim*, les Grecs leurs *Demonoi*.

Mais ce qui nous instruira peut-être davantage,

ce sera qu'une des premieres idées des hommes a toujours été de placer des êtres intermédiaires entre la Divinité et nous ; ce sont ces démons, ces génies que l'antiquité inventa; l'homme fit toujours les dieux à son image. On voyait les princes signifier leurs ordres par des messagers; donc la Divinité envoie aussi ses courriers ; Mercure, Iris, étaient des courriers, des messagers.

Les Hébreux, ce seul peuple conduit par la Divinité même, ne donnèrent point d'abord de noms aux anges que Dieu daignait enfin leur envoyer ; ils empruntèrent les noms que leur donnaient les Chaldéens quand la nation juive fut captive dans la Babylonie ; Michel et Gabriel sont nommés pour la première fois par Daniel, esclave chez ces peuples. Le Juif Tobie, qui vivait à Ninive, connut l'ange Raphaël qui voyagea avec son fils pour l'aider à retirer de l'argent que lui devait le Juif Gabaël.

Dans les lois des Juifs, c'est-à-dire dans le Lévitique et le Deutéronome, il n'est pas fait la moindre mention de l'existence des anges, à plus forte raison de leur culte; aussi les saducéens ne croyaient-ils point aux anges.

Mais dans les histoires des Juifs il en est beaucoup parlé. Ces anges étaient corporels; ils avaient des ailes au dos, comme les gentils feignirent que Mercure en avait aux talons ; quelquefois ils cachaient leurs ailes sous leurs vêtemens. Comment n'auraient-ils pas eu de corps, puisqu'ils buvaient et mangeaient, et que les habitans de Sodome voulurent commettre le péché de la pédérastie avec les anges qui allèrent chez Loth ?

L'ancienne tradition juive, selon Ben Maimon, admet dix degrés, dix ordres d'anges. 1 Les *chaios acodesh*, purs, saints. 2 Les *ofamin*, rapides. 3 Les *oralim*, les forts. 4 Les *chasmalim*, les flammes. 5 Les *séraphim*, étincelles. 6 Les *malakim*, anges, messagers, députés. 7 Les *eloim*, les dieux ou juges. 8 Les *ben eloim*, enfans des dieux. 9 *cherubim*, images. 10 *ychim*, les animés.

L'histoire de la chûte des anges ne se trouve point dans les livres de Moïse: le premier témoignage qu'on en rapporte est celui du prophète Isaïe qui, apostrophant le roi de Babylone, s'écrie: Qu'est devenu l'exacteur des tributs! les sapins et les cèdres se réjouissent de sa chûte; comment es-tu tombé du ciel, ô Hellel, étoile du matin? On a traduit cet *Hellel* par le mot latin *Lucifer;* et ensuite par un sens allégorique on a donné le nom de Lucifer au prince des anges qui firent la guerre dans le ciel; et enfin ce nom, qui signifie *phosphore* et *aurore*, est devenu le nom du diable.

La religion chrétienne est fondée sur la chûte des anges. Ceux qui se révoltèrent furent précipités des sphères qu'ils habitaient dans l'enfer au centre de la terre, et devinrent diables. Un diable tenta Eve sous la figure d'un serpent, et damna le genre humain. Jésus vint racheter le genre humain, et triompher du diable, qui nous tente encore. Cependant cette tradition fondamentale ne se trouve que dans le livre apocryphe d'Enoch, et encore y est-elle d'une manière toute différente de la tradition reçue.

S. Augustin, dans sa cent neuvième lettre, ne fait nulle difficulté d'attribuer des corps déliés et agiles

aux bons et aux mauvais anges. Le pape Grégoire I a réduit à neuf chœurs, à neuf hiérarchies ou ordres, les dix chœurs des anges reconnus par les Juifs.

Les Juifs avaient dans leur temple deux chérubins ayant chacun deux têtes, l'une de bœuf et l'autre d'aigle, avec six ailes. Nous les peignons aujourd'hui sous l'image d'une tête volante ayant deux petites ailes au-dessous des oreilles. Nous peignons les anges et les archanges sous la figure de jeûnes gens, ayant deux ailes au dos. A l'égard des trônes et des dominations, on ne s'est pas encore avisé de les peindre.

S. Thomas, à la question CVIII, article 2, dit que les trônes sont aussi près de Dieu que les chérubins et les séraphins, parceque c'est sur eux que Dieu est assis. Scot a compté mille millions d'anges. L'ancienne mythologie des bons et des mauvais génies ayant passé de l'Orient en Grèce et à Rome, nous consacrâmes cette opinion, en admettant pour chaque homme un bon et un mauvais ange, dont l'un l'assiste, et l'autre lui nuit, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; mais on ne sait pas encore si ces bons et mauvais anges passent continuellement de leur poste à un autre, ou s'ils sont relevés par d'autres. Consultez sur cet article la Somme de S. Thomas.

On ne sait pas précisément où les anges se tiennent, si c'est dans l'air, dans le vuide, dans les planètes; Dieu n'a pas voulu que nous en fussions instruits.

ANNALES.

Que de peuples ont subsisté long-temps et subsistent encore sans annales ! Il n'y en avait dans l'Amérique entière, c'est-à-dire dans la moitié de notre globe, qu'au Mexique et au Pérou, encore n'étaient-elles pas fort anciennes. Et des cordelettes nouées ne sont pas des livres qui puissent entrer dans de grands détails.

Les trois quarts de l'Afrique n'eurent jamais d'annales : et encore aujourd'hui chez les nations les plus savantes, chez celles même qui ont le plus usé et abusé de l'art d'écrire, on peut compter toujours, du moins jusqu'à présent, quatre-vingt-dix-neuf parties du genre humain sur cent qui ne savent pas ce qui s'est passé chez elles au-delà de quatre générations, et qui à peine connaissent le nom d'un bisaïeul. Presque tous les habitans des bourgs et des villages sont dans ce cas ; très peu de familles ont des titres de leurs possessions. Lorsqu'il s'élève des procès sur les limites d'un champ ou d'un pré, le juge décide suivant le rapport des vieillards : le titre est la possession. Quelques grands événemens se transmettent des pères aux enfans, et s'altèrent entièrement en passant de bouche en bouche ; ils n'ont point d'autres annales.

Voyez tous les villages de notre Europe si policée, si éclairée, si remplie de bibliotheques immenses, et qui semble gémir aujourd'hui sous l'amas énorme des livres. Deux hommes tout au plus par

village, l'un portant l'autre, savent lire et écrire. La société n'y perd rien. Tous les travaux s'exécutent, on bâtit, on plante, on sème, on recueille, comme on fesoit dans les temps les plus reculés. Le laboureur n'a pas seulement le loisir de regretter qu'on ne lui ait pas appris à consumer quelques heures de la journée dans la lecture. Cela prouve que le genre humain n'avait pas besoin de monumens historiques pour cultiver les arts véritablement nécessaires à la vie.

Il ne faut pas s'étonner que tant de peuplades manquent d'annales, mais que trois ou quatre nations en aient conservé qui remontent à cinq mille ans ou environ, après tant de révolutions qui ont bouleversé la terre. Il ne reste pas une ligne des anciennes annales égyptiennes, chaldéennes, persanes, ni de celles des Latins et des Etrusques. Les seules annales un peu antiques sont les indiennes, les chinoises, les hébraïques. (1)

Nous ne pouvons appeler *annales* des morceaux d'histoire vagues et décousus, sans aucune date, sans suite, sans liaison, sans ordre; ce sont des énigmes proposées par l'antiquité à la postérité qui n'y entend rien.

Nous n'osons assurer que Sanchoniaton, qui vivait, dit-on, avant le temps où l'on place Moïse (2)

---

(1) Voyez HISTOIRE.

(2) On a dit que si Sanchoniaton avait vécu du temps de Moïse, ou après lui, l'évêque de Césarée, Eusèbe, qui cite plusieurs de ses fragments, aurait indubitablement cité ceux où il eût été fait mention de Moïse et des pro-

ait composé des annales. Il aura probablement borné ses recherches à sa cosmogonie, comme fit depuis Hésiode en Grèce. Nous ne proposons cette opinion que comme un doute, car nous n'écrivons que pour nous instruire, et non pour enseigner.

Mais ce qui mérite la plus grande attention c'est que Sanchoniaton cite les livres de l'Egyptien Thot, qui vivait, dit-il, huit cents ans avant lui. Or Sanchoniaton écrivait probablement dans le siècle où l'on place l'aventure de Joseph en Egypte.

Nous mettons communément l'époque de la promotion du Juif Joseph au premier ministère d'Egypte à l'an 2300 de la création.

Si les livres de Thot furent écrits huit cents ans auparavant, ils furent donc écrits l'an 1500 de la création. Leur date était donc de cent cinquante-six ans avant le déluge. Ils auraient donc été gravés sur la pierre, et se seraient conservés dans l'inondation universelle.

Une autre difficulté, c'est que Sanchoniaton ne parle point du déluge, et qu'on n'a jamais cité au-

---

diges épouvantables qui avaient étonné la nature. Sanchoniaton n'aurait pas manqué d'en parler; Eusèbe aurait fait valoir son témoignage; il aurait prouvé l'existence de Moïse par l'aveu authentique d'un savant contemporain, d'un homme qui écrivait dans un pays où les juifs se signalaient tous les jours par des miracles. Eusèbe ne cite jamais Sanchoniaton sur les actions de Moïse. Donc Sanchoniaton avait écrit auparavant. On le présume, mais avec la défiance que tout homme doit avoir de son opinion, excepté quand il ose assurer que deux et deux font quatre.

cun auteur égyptien qui en eût parlé. Mais ces difficultés s'évanouissent devant la Genèse inspirée par l'Esprit saint.

Nous ne prétendons point nous enfoncer ici dans le chaos que quatre-vingts auteurs ont voulu débrouiller en inventant des chronologies différentes ; nous nous en tenons toujours à l'ancien Testament. Nous demandons seulement si du temps de Thot on écrivait en hiéroglyphes ou en caracteres alphabétiques.

Si on avait déja quitté la pierre et la brique pour du vélin ou quelque autre matière.

Si Thot écrivit, des annales, ou seulement une cosmogonie.

S'il y avait déja quelques pyramides bâties du temps de Thot.

Si la basse Egypte était déja habitée.

Si on avait pratiqué des canaux pour recevoir les eaux du Nil.

Si les Chaldéens avaient déja enseigné les arts aux Egyptiens, et si les Chaldéens les avaient reçus des brachmanes.

Il y a des gens qui ont résolu toutes ces questions. Sur quoi un homme d'esprit et de bon sens disait un jour d'un grave docteur, *Il faut que cet homme-là soit un grand ignorant, car il répond à tout ce qu'on lui demande.*

ANNATES.

A cet article du Dictionnaire encyclopédique, savamment traité, comme le sont tous les objets de jurisprudence dans ce grand et important ouvrage, on peut ajouter que l'époque de l'établissement des annates étant incertaine, c'est une preuve que l'exaction des annates n'est qu'une usurpation, une coutume tortionnaire. Tout ce qui n'est pas fondé sur une loi authentique est un abus. Tout abus doit être réformé, à moins que la réforme ne soit plus dangereuse que l'abus même. L'usurpation commence par se mettre peu-à-peu en possession; l'équité, l'intérêt public, jettent des cris et réclament. La politique vient, qui ajuste comme elle peut l'usurpation avec l'équité; et l'abus reste.

A l'exemple des papes, dans plusieurs diocèses, les évêques, les chapitres et les archidiacres établirent des annates sur les cures. Cette exaction se nomme *droit de déport* en Normandie. La politique n'ayant aucun intérêt à maintenir ce pillage, il fut aboli en plusieurs endroits; il subsiste en d'autres: tant le culte de l'argent est le premier culte!

En 1409, au concile de Pise, le pape Alexandre V renonça expressément aux annates; Charles VII les condamna par un édit du mois d'avril 1418: le concile de Basle les déclara simoniaques; et la pragmatique sanction les abolit de nouveau.

François I, suivant un traité particulier qu'il avait fait avec Léon X, qui ne fut point inséré dans

le concordat, permit au pape de lever ce tribut, qui lui produisit chaque année, sous le règne de ce prince, cent mille écus de ce temps-là, suivant le calcul qu'en fit alors Jacques Capelle, avocat-général au parlement de Paris.

Les parlements, les universités, le clergé, la nation entière, réclamaient contre cette exaction; et Henri II, cédant enfin aux cris de son peuple, renouvela la loi de Charles VII par un édit du 3 septembre 1551.

La défense de payer l'annate fut encore réitérée par Charles IX, aux états d'Orléans, en 1560 : « Par « avis de notre conseil, et suivant les décrets des « saints conciles, anciennes ordonnances de nos « prédécesseurs rois, et arrêts de nos cours de par- « lement; ordonnons que tout transport d'or et « d'argent hors de notre royaume, et paiement de « deniers, sous couleur d'*annates*, vacant et autre- « ment, cesseront, à peine de quadruple contre les « contrevenans. »

Cette loi, promulguée dans l'assemblée générale de la nation, semblait devoir être irrévocable; mais deux ans après, le même prince, subjugué par la cour de Rome alors puissante, rétablit ce que la nation entière et lui-même avaient abrogé.

Henri IV, qui ne craignait aucun danger, mais qui craignait Rome, confirma les annates par un édit du 22 janvier 1596.

Trois célèbres jurisconsultes, Dumoulin, Lannoy, et Duaren, ont fortement écrit contre les annates, qu'ils appellent *une véritable simonie*. Si, à défaut de les payer, le pape refuse des bulles, Dua-

ren conseille à l'Eglise gallicane d'imiter celle d'Espagne, qui, dans le douzieme concile de Tolède, chargea l'archevêque de cette ville de donner, sur le refus du pape, des provisions aux prélats nommés par le roi.

C'est une maxime des plus certaines du droit français, consacrée par l'article XIV de nos *libertés* (1), que l'évêque de Rome n'a aucun droit sur le temporel des bénéfices, qu'il ne jouit des annates que par la permission du roi. Mais cette permission ne doit-elle pas avoir un terme? à quoi nous servent nos lumières si nous conservons toujours nos abus?

Le calcul des sommes qu'on a payées et que l'on paie encore au pape est effrayant. Le procureur-général Jean de Saint-Romain a remarqué que du temps de Pie II, vingt-deux évêchés ayant vaqué en France pendant trois années, il fallut porter à Rome cent vingt mille écus; que soixante et une abbayes ayant aussi vaqué, on avait payé pareille somme à la cour de Rome; que vers le même temps on avait encore payé à cette cour, pour les provisions des prieurés, doyennés et des autres dignités sans crosse, cent mille écus; que pour chaque curé il y avait eu au moins une grace expectative qui était vendue vingt-cinq écus; outre une infinité de dispenses dont le calcul montait à deux millions d'écus. Le procureur-général de Saint-Romain vivait du temps de Louis XI. Jugez à combien ces sommes monteraient aujourd'hui. Jugez combien les autres

(1) Voyez *Libertés*; mot très impropre pour signifier des droits naturels et imprescriptibles.

états ont donné. Jugez si la république romaine, au temps de Lucullus, a plus tiré d'or et d'argent des nations vaincues par son épée, que les papes, les pères de ces mêmes nations, n'en ont tiré par leur plume.

Supposons que le procureur-général de Saint-Romain se soit trompé de moitié, ce qui est bien difficile, ne reste-t-il pas encore une somme assez considérable pour qu'on soit en droit de compter avec la chambre apostolique, et de lui demander une restitution, attendu que tant d'argent n'a rien d'apostolique?

ANNEAU DE SATURNE.

Ce phénomène étonnant, mais pas plus étonnant que les autres, ce corps solide et lumineux qui entoure la planète de Saturne, qui l'éclaire et qui en est éclairé, soit par la faible réflexion des rayons solaires, soit par quelque cause inconnue, était autrefois une mer, à ce que prétend un rêveur qui se disait philosophe (1). Cette mer, selon lui, s'est endurcie; elle est devenue terre ou rocher; elle gravitait jadis vers deux centres, et ne gravite plus aujourd'hui que vers un seul.

Comme vous y allez, mon rêveur! comme vous métamorphosez l'eau en rocher! Ovide n'était rien auprès de vous. Quel merveilleux pouvoir vous

(1) Maupertuis.

avez sur la nature! cette imagination ne dément pas vos autres idées. O démangeaison de dire des choses nouvelles! ô fureur des systêmes! ô folies de l'esprit humain! si on a parlé dans le grand Dictionnaire encyclopédique de cette rêverie, c'est sans doute pour en faire sentir l'énorme ridicule; sans quoi les autres nations seraient en droit de dire, Voilà l'usage que font les Français des découvertes des autres peuples! Huyghens découvrit l'anneau de Saturne, il en calcula les apparences. Hook et Flamstead les ont calculées comme lui. Un Français a découvert que ce corps solide avait été un océan circulaire, et ce Français n'est pas Cyrano de Bergerac.

ANTI-LUCRÈCE.

LA lecture de tout le poëme de feu M. le cardinal de Polignac m'a confirmé dans l'idée que j'en avais conçue lorsqu'il m'en lut le premier chant. Je suis encore étonné qu'au milieu des dissipations du monde, et des épines des affaires, il ait pu écrire un si long ouvrage en vers dans une langue étrangere, lui qui aurait à peine fait quatre bons vers dans sa propre langue. Il me semble qu'il réunit souvent la force de Lucrèce à l'élégance de Virgile. Je l'admire sur-tout dans cette facilité avec laquelle il exprime toujours des choses si difficiles.

Il est vrai que son Anti-Lucrece est peut-être trop diffus et trop peu varié; mais ce n'est pas en qualité de poëte que je l'examine ici, c'est comme philoso-

phe. Il me paraît qu'une aussi belle ame que la sienne devait rendre plus de justice aux mœurs d'Épicure, qui étant à la vérité un très mauvais physicien, n'en était pas moins un très honnête homme, et qui n'enseigna jamais que la douceur, la tempérance, la modération, la justice, vertus que son exemple enseignait encore mieux.

Voici comme ce grand homme est apostrophé dans l'Anti-Lucrèce :

Si virtutis eras avidus, rectique bonique
Tam sitiens, quid relligio tibi sancta nocebat?
Aspera quippè nimis visa est. Asperrima certè
Gaudenti vitiis, sed non virtutis amanti.
Ergo perfugium culpæ, solisque benignus
Perjuris ac fœdifragis, Epicure, parabas.
Solam hominum fæcem poteras devotaque furcis
Corpora, etc.

On peut rendre ainsi ce morceau en français, en lui prêtant, si je l'ose dire, un peu de force :

Ah, si par toi le vice eût été combattu,
Si ton cœur pur et droit eût chéri la vertu!
Pourquoi donc rejeter, au sein de l'innocence,
Un Dieu qui nous la donne, et qui la récompense :
Tu le craignais, ce Dieu; son règne redouté
Mettait un frein trop dur à ton impiété.
Précepteur des méchants, et professeur du crime,
Ta main de l'injustice ouvrit le vaste abyme,
Y fit tomber la terre, et le couvrit de fleurs.

Mais Epicure pouvait répondre au cardinal: Si j'avais eu le bonheur de connaître comme vous le vrai Dieu, d'être né comme vous dans une religion pure et sainte, je n'aurais pas certainement rejeté

ce Dieu révélé, dont les dogmes étaient necessairement inconnus à mon esprit, mais dont la morale était dans mon cœur. Je n'ai pu admettre des dieux tels qu'ils m'étaient annoncés dans le paganisme. J'étais trop raisonnable pour adorer des divinités qu'on fesait naître d'un père et d'une mère comme les mortels, et qui comme eux se fesaient la guerre. J'étais trop ami de la vertu pour ne pas haïr une religion qui tantôt invitait au crime par l'exemple de ces dieux mêmes, et tantôt vendait à prix d'argent la rémission des plus horribles forfaits. D'un côté, je voyais par-tout des hommes insensés, souillés de vices, qui cherchaient à se rendre purs devant des dieux impurs; et de l'autre, des fourbes qui se vantaient de justifier les plus pervers, soit en les initiant à des mystères, soit en fesant couler sur eux goutte à goutte le sang des taureaux, soit en les plongeant dans les eaux du Gange. Je voyais les guerres les plus injustes entreprises saintement, dès qu'on avait trouvé sans tache le foie d'un bélier, ou qu'une femme, les cheveux épars et l'œil troublé, avait prononcé des paroles dont ni elle ni personne ne comprenait le sens. Enfin je voyais toutes les contrées de la terre souillées du sang des victimes humaines que des pontifes barbares sacrifiaient à des dieux barbares. Je me sais bon gré d'avoir détesté de telles religions. La mienne est la vertu. J'ai invité mes disciples à ne se point mêler des affaires de ce monde, parcequ'elles étaient horriblement gouvernées. Un véritable épicurien était un homme doux, modéré, juste, aimable, duquel

aucune société n'avait à se plaindre, et qui ne payait pas des bourreaux pour assassiner en public ceux qui ne pensaient pas comme lui. De ce terme à celui de la religion sainte qui vous a nourri il n'y a qu'un pas à faire. J'ai détruit les faux dieux; et si j'avais vécu avec vous, j'aurais connu le véritable.

C'est ainsi qu'Epicure pourrait se justifier sur son erreur; il pourrait même mériter sa grace sur le dogme de l'immortalité de l'ame, en disant: Plaignez-moi d'avoir combattu une vérité que Dieu a révélée cinq cents ans après ma naissance. J'ai pensé comme tous les premiers législateurs païens du monde, qui tous ignoraient cette vérité.

J'aurais donc voulu que le cardinal de Polignac eût plaint Epicure en le condamnant; et ce tour n'en eût pas été moins favorable à la belle poésie.

A l'égard de la physique, il me paraît que l'auteur a perdu beaucoup de temps et beaucoup de vers à réfuter la déclinaison des atomes, et les autres absurdités dont le poëme de Lucrèce fourmille. C'est employer de l'artillerie pour détruire une chaumière. Pourquoi encore vouloir mettre à la place des rêveries de Lucrèce les rêveries de Descartes?

Le cardinal de Polignac a inséré dans son poëme de très beaux vers sur les découvertes de Newton; mais il y combat, malheureusement pour lui, des vérités démontrées. La philosophie de Newton ne souffre guère qu'on la discute en vers; à peine peut-on la traiter en prose: elle est toute fondée sur la géométrie. Le génie poétique ne trouve point là de

prise. On peut orner de beaux vers l'écorce de ces vérités ; mais pour les approfondir il faut du calcul, et point de vers.

ANTIQUITÉ.

SECTION I.

Avez-vous quelquefois vu dans un village Pierre Aoudri et sa femme Péronelle vouloir précéder leurs voisins à la procession? *Nos grands-pères*, disent-ils, *sonnaient les cloches avant que ceux qui nous coudoient aujourd'hui fussent seulement propriétaires d'une étable.*

La vanité de Pierre Aoudri, de sa femme et de ses voisins n'en sait pas davantage. Les esprits s'échauffent. La querelle est importante ; il s'agit de l'honneur. Il faut des preuves. Un savant qui chante au lutrin, découvre un vieux pot de fer rouillé, marqué d'un *A*, premiere lettre du nom du chaudronnier qui fit ce pot. Pierre Aoudri se persuade que c'était un casque de ses ancêtres. Ainsi César descendait d'un héros et de la déesse Vénus. Telle est l'histoire des nations ; telle est, à peu de chose près, la connaissance de la premiere antiquité.

Les savans d'Arménie *démontrent* que le paradis terrestre était chez eux. De profonds Suédois *démontrent* qu'il était vers le lac Vener, qui en est visiblement un reste. Des Espagnols *démontrent* aussi qu'il était en Castille ; tandis que les Japonais, les Chinois, les Tartares, les Indiens, les Africains,

les Américains, sont assez malheureux pour ne savoir pas seulement qu'il y eut jadis un paradis terrestre à la source du Phison, du Gehon, du Tigre et de l'Euphrate, ou bien à la source du Guadalquivir, de la Guadiana, du Duero et de l'Ebre; car de Phison on fait aisément Phætis; et de Phætis on fait le Bætis, qui est le Guadalquivir. Le Gehon est visiblement la Guadiana, qui commence par un *G*. L'Ebre, qui est en Catalogne, est incontestablement l'Euphrate, dont un *E* est la lettre initiale.

Mais un Ecossais survient qui *démontre* à son tour que le jardin d'Eden était à Edimbourg, qui en a retenu le nom; et il est à croire que dans quelques siècles cette opinion fera fortune.

Tout le globe a été brûlé autrefois, dit un homme versé dans l'histoire ancienne et moderne; car j'ai lu dans un journal qu'on a trouvé en Allemagne des charbons tout noirs à cent pieds de profondeur, entre des montagnes couvertes de bois. Et on soupçonne même qu'il y avait des charbonniers en cet endroit.

L'aventure de Phaéton fait assez voir que tout a bouilli jusqu'au fond de la mer. Le soufre du mont Vésuve prouve invinciblement que les bords du Rhin, du Danube, du Gange, du Nil, et du grand fleuve Jaune, ne sont que du soufre, du nitre, et de l'huile de gaïac, qui n'attendent que le moment de l'explosion pour réduire la terre en cendres, comme elle l'a déja été. Le sable sur lequel nous marchons est une preuve évidente que l'univers a été vitrifié, et que notre globe n'est réellement qu'une boule de verre, ainsi que nos idées.

Mais si le feu a changé notre globe, l'eau a produit de plus belles révolutions. Car vous voyez bien que la mer, dont les marées montent jusqu'à huit pieds dans nos climats (1), a produit les montagnes qui ont seize à dix-sept mille pieds de hauteur. Cela est si vrai que des savans, qui n'ont jamais été en Suisse, y ont trouvé un gros vaisseau, avec tous ses agrès, pétrifié sur le mont Saint-Gothard (2), ou au fond d'un précipice, on ne sait pas bien où; mais il est certain qu'il était là. Donc originairement les hommes étaient poissons; *quod erat demonstrandum*.

Pour descendre à une antiquité moins antique, parlons des temps où la plupart des nations barbares quittèrent leurs pays pour en aller chercher d'autres qui ne valaient guère mieux. Il est vrai, s'il est quelque chose de vrai dans l'histoire ancienne, qu'il y eut des brigands gaulois qui allèrent piller Rome du temps de Camille. D'autres brigands des Gaules avaient passé, dit-on, par l'Illyrie, pour aller louer leurs services de meurtriers à d'autres meurtriers vers la Thrace; ils échangèrent leur sang contre du pain, et s'établirent ensuite en Galatie. Mais quels étaient ces Gaulois? était-ce des Bérichons et des Angevins? Ce furent sans doute des Gaulois que les Romains appelaient Cisalpins, et que nous nommons Transalpins, des montagnards affamés, voisins des Alpes et de l'Apennin. Les

(1) Voyez les articles MER et MONTAGNE.

(2) Voyez Telliamed et tous les systêmes forgés sur cette belle découverte.

Gaulois de la Seine et de la Marne ne savaient pas alors si Rome existait, et ne pouvaient s'aviser de passer le mont Cénis, comme fit depuis Annibal, pour aller voler les garde-robes des sénateurs romains, qui avaient alors pour tous meubles une robe d'un mauvais drap gris, ornée d'une bande couleur de sang de bœuf; deux petits pommeaux d'ivoire, ou plutôt d'os de chien, aux bras d'une chaise de bois; et dans leurs cuisines un morceau de lard rance.

Les Gaulois qui mouraient de faim, ne trouvant pas de quoi manger à Rome, s'en allèrent donc chercher fortune plus loin, ainsi que les Romains en usèrent depuis, quand ils ravagèrent tant de pays l'un après l'autre; ainsi que firent ensuite les peuples du Nord quand ils détruisirent l'empire romain.

Et par qui encore est-on très faiblement instruit de ces émigrations? c'est par quelques lignes que les Romains ont écrites au hasard; car pour les Celtes, Velches ou Gaulois, ces hommes, qu'on veut faire passer pour éloquens, ne savaient alors, eux et leurs bardes (1), ni lire, ni écrire.

Mais inférer de là que les Gaulois ou Celtes, conquis depuis par quelques légions de César, et ensuite par une horde de Goths, et puis par une horde de Bourguignons, et enfin par une horde de Sicambres, sous un Clodivic, avaient auparavant subjugué la terre entière, et donné leur nom et leurs

(1) Bardes, *bardi; recitantes carmina bardi;* c'étaient les poëtes, les philosophes des Velches.

lois à l'Asie, cela me paraît bien fort; la chose n'est pas mathématiquement impossible; et si elle est démontrée, je me rends; il serait fort incivil de refuser aux Velches ce qu'on accorde aux Tartares.

SECTION II.

De l'antiquité des usages.

Qui étaient les plus fous et les plus anciennement fous, de nous ou des Egyptiens, ou des Syriens, ou des autres peuples? Que signifiait notre gui de chêne? Qui le premier a consacré un chat? c'est apparemment celui qui était le plus incommodé des souris. Quelle nation a dansé la première sous des rameaux d'arbres à l'honneur des dieux? Qui la première a fait des processions, et mis des fous avec des grelots à la tête de ces processions? Qui promena un priape par les rues, et en plaça aux portes en guise de marteaux? Quel Arabe imagina de pendre le caleçon de sa femme à la fenêtre le lendemain de ses noces?

Toutes les nations ont dansé autrefois à la nouvelle lune: s'étaient-elles donné le mot? non, pas plus que pour se réjouir à la naissance de son fils, et pour pleurer, ou faire semblant de pleurer, à la mort de son père. Chaque homme est fort aise de revoir la lune après l'avoir perdue pendant quelques nuits. Il est cent usages qui sont si naturels à tous les hommes, qu'on ne peut dire que ce sont les Basques qui les ont enseignés aux Phrygiens, ni les Phrygiens aux Basques.

On s'est servi de l'eau et du feu dans les temples, cette coutume s'introduit d'elle-même. Un prêtre ne veut pas toujours avoir les mains sales. Il faut du feu pour cuire les viandes immolées, et pour brûler quelques brins de bois résineux, quelques aromates qui combattent l'odeur de la boucherie sacerdotale.

Mais les cérémonies mystérieuses dont il est si difficile d'avoir l'intelligence, les usages que la nature n'enseigne point, en quel lieu, quand, où, pourquoi les a-t-on inventés? qui les a communiqués aux autres peuples? Il n'est pas vraisemblable qu'il soit tombé en même temps dans la tête d'un Arabe et d'un Egyptien de couper à son fils un bout du prépuce, ni qu'un Chinois et un Persan aient imaginé à-la-fois de châtrer des petits garçons.

Deux pères n'auront pas eu en même temps, dans différentes contrées, l'idée d'égorger leur fils pour plaire à Dieu. Il faut certainement que des nations aient communiqué à d'autres leurs folies sérieuses, ou ridicules, ou barbares.

C'est dans cette antiquité qu'on aime à fouiller pour découvrir, si on peut, le premier insensé et le premier scélérat qui ont perverti le genre humain.

Mais comment savoir si Jéhud en Phénicie fut l'inventeur des sacrifices de sang humain, en immolant son fils?

Comment s'assurer que Lycaon mangea le premier de la chair humaine, quand on ne sait pas qui s'avisa le premier de manger des poules?

On recherche l'origine des anciennes fêtes. La

plus antique et la plus belle est celle des empereurs de la Chine, qui labourent et qui sèment avec les premiers mandarins (1). La seconde est celle des thesmophories d'Athènes. Célébrer à-la-fois l'agriculture et la justice, montrer aux hommes combien l'une et l'autre sont nécessaires, joindre le frein des lois à l'art qui est la source de toutes les richesses, rien n'est plus sage, plus pieux, et plus utile.

Il y a de vieilles fêtes allégoriques qu'on retrouve par-tout, comme celles du renouvellement des saisons. Il n'est pas nécessaire qu'une nation soit venue de loin enseigner à une autre qu'on peut donner des marques de joie et d'amitié à ses voisins le jour de l'an. Cette coutume était celle de tous les peuples. Les saturnales des Romains sont plus connues que celles des Allobroges et des Pictes, parce-qu'il nous est resté beaucoup d'écrits et de monumens romains, et que nous n'en avons aucun des autres peuples de l'Europe occidentale.

La fête de Saturne était celle du temps; il avait quatre ailes : le temps va vîte. Ses deux visages figuraient évidemment l'année finie et l'année commencée. Les Grecs disaient qu'il avait dévoré son père, et qu'il dévorait ses enfans; il n'y a point d'allégorie plus sensible; le temps dévore le passé et le présent, et dévorera l'avenir.

Pourquoi chercher de vaines et tristes explications d'une fête si universelle, si gaie, et si connue? A bien examiner l'antiquité, je ne vois pas une fête annuelle triste; ou du moins si elles commencent

(1) Voyez AGRICULTURE, tome I, page 123.

par des lamentations, elles finissent par danser, rire, et boire. Si on pleure Adoni ou Adonaï, que nous nommons Adonis, il ressuscite bientôt, et on se réjouit. Il en est de même aux fêtes d'Isis, d'Osiris, et d'Horus. Les Grecs en font autant pour Cérès et pour Proserpine. On célébrait avec gaieté la mort du serpent Python. Jour de fête et jour de joie était la même chose. Cette joie n'était que trop emportée aux fêtes de Bacchus.

Je ne vois pas une seule commémoration générale d'un évènement malheureux. Les instituteurs des fètes n'auraient pas eu le sens commun, s'ils avaient établi dans Athènes la célébration de la bataille perdue à Chéronée; et à Rome celle de la bataille de Cannes.

On perpétuait le souvenir de ce qui pouvait encourager les hommes, et non de ce qui pouvait leur inspirer la lâcheté du désespoir. Cela est si vrai qu'on imaginait des fables pour avoir le plaisir d'instituer des fêtes. Castor et Pollux n'avaient pas combattu pour les Romains auprès du lac Regile; mais des prêtres le disaient au bout de trois ou quatre cents ans, et tout le peuple dansait. Hercule n'avait point délivré la Grèce d'une hydre à sept têtes, mais on chantait Hercule et son hydre.

SECTION III.

Fêtes instituées sur des chimères.

Je ne sais s'il y eut dans toute l'antiquité une seule fête fondée sur un fait avéré. On a remarqué

ailleurs à quel point sont ridicules les scoliastes qui vous disent magistralement : Voila une ancienne hymne à l'honneur d'Apollon qui visita Claros, donc Apollon est venu à Claros. On a bâti une chapelle à Persée; donc il a délivré Andromède. Pauvres gens! dites plutôt : Donc il n'y a point eu d'Andromède.

Eh que deviendra donc la savante antiquité qui a précédé les olympiades? Elle deviendra ce qu'elle est, un temps inconnu, un temps perdu, un temps d'allégories et de mensonges, un temps méprisé par les sages, et profondément discuté par les sots qui se plaisent à nager dans le *vide* comme les atomes d'Epicure.

Il y avait par-tout des jours de pénitence, des jours d'expiation dans les temples; mais ces jours ne s'appelèrent jamais d'un mot qui répondît à celui de fêtes. Toute fête était consacrée au divertissement; et cela est si vrai que les prêtres égyptiens jeûnaient la veille pour manger mieux le lendemain; coutume que nos moines ont conservée. Il y eut sans doute des cérémonies lugubres; on ne dansait pas le *branle* des Grecs en enterrant ou en portant au bûcher son fils et sa fille; c'était une cérémonie publique, mais certainement ce n était pas une fête.

SECTION IV.

De l'antiquité des fêtes, qu'on prétend avoir toutes été lugubres.

Des gens ingénieux et profonds, des creuseurs d'antiquité, qui sauraient comment la terre était faite il y a cent mille ans, si le génie pouvait le

savoir, ont prétendu que les hommes, réduits à un très petit nombre dans notre continent et dans l'autre, encore effrayés des révolutions innombrables que ce triste globe avait essuyées, perpétuèrent le souvenir de leurs malheurs par des commémorations funestes et lugubres. « Toute fête, disent-ils, « fut un jour d'horreur, institué pour faire souve- « nir les hommes que leurs pères avaient été détruits « par les feux échappés des volcans, par des rochers « tombés des montagnes, par l'irruption des mers, « par les dents et les griffes des bêtes sauvages, par « la famine, la peste, et les guerres. »

Nous ne sommes donc pas faits comme les hommes l'étaient alors. On ne s'est jamais tant réjoui à Londres qu'après la peste et l'incendie de la ville entière sous Charles II. Nous fîmes des chansons lorsque les massacres de la Saint-Barthelémi duraient encore. On a conservé des pasquinades faites le lendemain de l'assassinat de Coligni ; on imprima dans Paris : *Passio domini nostri Gaspardi Colignii secundùm Bartholomæum.*

Il est arrivé mille fois que le sultan qui règne à Constantinople a fait danser ses châtrés et ses odalisques dans des salons teints du sang de ses frères et de ses visirs.

Que fait-on dans Paris le jour qu'on apprend la perte d'une bataille et la mort de cent braves officiers? on court à l'opéra et à la comédie.

Que fesait-on quand la maréchale d'Ancre était immolée dans la Grève à la barbarie de ses persécuteurs? quand le maréchal de Marillac était traîné au supplice dans une charrette, en vertu d'un pa-

pier signé par des valets en robe, dans l'anti-chambre du cardinal de Richelieu? quand un lieutenant-général des armées, un étranger qui avait versé son sang pour l'Etat, condamné par les cris de ses ennemis acharnés, allait sur l'échafaud dans un tombereau d'ordures avec un bâillon à la bouche? quand un jeune homme de dix-neuf ans, plein de candeur, de courage, et de modestie, mais très imprudent, était conduit au plus affreux des supplices? on chantait des vaudevilles.

Tel est l'homme, ou du moins l'homme des bords de la Seine. Tel il fut dans tous les temps; par la seule raison que les lapins ont toujours eu du poil, et les alouettes des plumes.

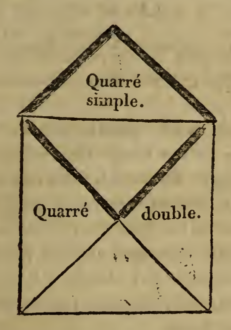
SECTION V.

DE L'ORIGINE DES ARTS.

Quoi! nous voudrions savoir quelle était précisément la théologie de Thot, de Zerdust, de Sanchoniaton, des premiers brachmanes; et nous ignorons qui a inventé la navette! Le premier tisserand, le premier maçon, le premier forgeron, ont été sans doute de grands génies; mais on n'en a tenu aucun compte. Pourquoi? c'est qu'aucun d'eux n'inventa un art perfectionné. Celui qui creusa un chêne pour traverser un fleuve ne fit point de galères; ceux qui arrangerent des pierres brutes avec des traverses de bois n'imaginèrent point les pyramides: tout se fait par degrés, et la gloire n'est à personne.

Tout se fit à tâtons jusqu'à ce que des philosophes, à l'aide de la géométrie, apprirent aux hommes à procéder avec justesse et sûreté.

Il fallut que Pythagore, au retour de ses voyages, montrât aux ouvriers la manière de faire une équerre qui fût parfaitement juste (1). Il prit trois règles, une de trois pieds, une de quatre, une de cinq, et il en fit un triangle rectangle. De plus, il se trouvait que le côté 5 fournissait un carré qui était juste le double des carrés produits par les côtés 4 et 3; méthode importante pour tous les ouvrages réguliers. C'est ce fameux théorème qu'il avait rapporté de l'Inde, et que nous avons dit ailleurs (2) avoir été connu long-temps auparavant à la Chine, suivant le rapport de l'empereur Cang-hi. Il y avait long-temps qu'avant Platon les Grecs avaient su doubler le carré par cette seule figure géométrique.



Archytas et Eratosthènes inventèrent une méthode

(1) Voyez Vitruve, liv. IX.
(2) Essai sur les mœurs, tome II, p. 28, édit. stéréot.

pour doubler un cube, ce qui était impraticable à la géométrie ordinaire, et ce qui aurait honoré Archimède.

Cet Archimède trouva la manière de supputer au juste combien on avait mêlé d'alliage à de l'or; et on travaillait en or depuis des siècles avant qu'on pût découvrir la fraude des ouvriers. La fripponnerie exista long-temps avant les mathématiques. Les pyramides construites d'équerre, et correspondant juste aux quatre points cardinaux, font voir assez que la géométrie était connue en Egypte de temps immémorial; et cependant il est prouvé que l'Egypte était un pays tout nouveau.

Sans la philosophie nous ne serions guère au-dessus des animaux qui se creusent des habitations, qui en élèvent, et qui s'y préparent leur nourriture, qui prennent soin de leurs petits dans leurs demeures, et qui ont par-dessus nous le bonheur de naître vêtus.

Vitruve, qui avait voyagé en Gaule et en Espagne, dit qu'encore de son temps les maisons étaient bâties d'une espèce de torchis, couvertes de chaume ou de bardeau de chêne, et que les peuples n'avaient pas l'usage des tuiles. Quel était le temps de Vitruve? celui d'Auguste. Les arts avaient pénétré à peine chez les Espagnols, qui avaient des mines d'or et d'argent, et chez les Gaulois, qui avaient combattu dix ans contre César.

Le même Vitruve nous apprend que, dans l'opulente et ingénieuse Marseille, qui commerçait avec tant de nations, les toits n'étaient que de terre grasse pêtrie avec de la paille.

Il nous instruit que les Phrygiens se creusaient des habitations dans la terre. Ils fichaient des perches autour de la fosse, et les assemblaient en pointes ; puis ils élevaient de la terre tout autour. Les Hurons et les Algonquins sont mieux logés. Cela ne donne pas une grande idée de cette Troie bâtie par les dieux et du magnifique palais de Priam.

Apparet domus intùs, et atria longa patescunt :
Apparent Priami et veterum penetralia regum.

Mais aussi le peuple n'est pas logé comme les rois : on voit des huttes près du Vatican et de Versailles.

De plus, l'industrie tombe et se relève chez les peuples par mille révolutions.

Et campos ubi Troja fuit.

Nous avons nos arts ; l'antiquité eut les siens. Nous ne saurions faire aujourd'hui une trirème ; mais nous construisons des vaisseaux de cent pièces de canon.

Nous ne pouvons élever des obélisques de cent pieds de haut d'une seule pièce ; mais nos méridiennes sont plus justes.

Le bissus nous est inconnu ; les étoffes de Lyon valent bien le bissus.

Le Capitole était admirable, l'église de Saint-Pierre est beaucoup plus grande et plus belle.

LeLouvre est un chef-d'œuvre en comparaison du palais de Persépolis, dont la situation et les ruines n'attestent qu'un vaste monument d'une riche barbarie.

La musique de Rameau vaut probablement celle de Timothée; et il n'est point de tableau présenté dans Paris au salon d'Apollon, qui ne l'emporte sur les peintures qu'on a déterrées dans Herculanum. (1)

ANTI-TRINITAIRES.

Ce sont des hérétiques qui pourraient ne pas passer pour chrétiens. Cependant ils reconnaissent Jésus comme sauveur et médiateur; mais ils osent soutenir que rien n'est plus contraire à la droite raison que ce qu'on enseigne parmi les chrétiens touchant la *trinité* des personnes dans une seule essence divine, dont la seconde est engendrée par la première, et la troisième procède des deux autres.

Que cette doctrine inintelligible ne se trouve dans aucun endroit de l'Ecriture.

Qu'on ne peut produire aucun passage qui l'autorise, et auquel on ne puisse, sans s'écarter en aucune façon de l'esprit du texte, donner un sens plus clair, plus naturel, plus conforme aux notions communes et aux vérités primitives et immuables.

Que soutenir, comme font leurs adversaires, qu'il y a plusieurs *personnes* distinctes dans l'essence divine, et que ce n'est pas l'Eternel qui est le seul vrai Dieu, mais qu'il y faut joindre le Fils et le Saint-Esprit, c'est introduire dans l'église de Jésus-

---

(1) Voyez ANCIENS ET MODERNES.

Christ l'erreur la plus grossière et la plus dangereuse, puisque c'est favoriser ouvertement le polythéisme.

Qu'il implique contradiction de dire qu'il n'y a qu'un Dieu, et que néanmoins il y a trois *personnes*, chacune desquelles est véritablement Dieu.

Que cette distinction, un en essence, et trois en personnes, n'a jamais été dans l'Ecriture.

Qu'elle est manifestement fausse, puisqu'il est certain qu'il n'y a pas moins d'*essences* que de *personnes*, et de *personnes* que d'*essences*.

Que les trois personnes de la Trinité sont ou trois substances différentes, ou des accidens de l'essence divine, ou cette essence même sans distinction.

Que dans le premier cas on fait trois dieux.

Que dans le second on fait Dieu composé d'accidens, on adore des accidens, et on métamorphose des accidens en des personnes.

Que dans le troisième, c'est inutilement et sans fondement qu'on divise un sujet indivisible, et qu'on distingue en *trois* ce qui n'est point distingué en soi.

Que si on dit que les trois *personnalités* ne sont ni des substances différentes dans l'essence divine, ni des accidens de cette essence, on aura de la peine à se persuader qu'elles soient quelque chose.

Qu'il ne faut pas croire que les *trinitaires* les plus rigides et les plus décidés aient eux-mêmes quelque idée claire de la manière dont les trois *hypostases* subsistent en Dieu, sans diviser sa substance, et par conséquent sans la multiplier.

Que S. Augustin lui-même, après avoir avancé sur ce sujet mille raisonnemens aussi faux que ténébreux, a été forcé d'avouer qu'on ne pouvait rien dire sur cela d'intelligible.

Ils rapportent ensuite le passage de ce père qui en effet est très singulier : « Quand on demande, « dit-il, ce que c'est que les *trois*, le langage des « hommes se trouve court, et l'on manque de termes « pour les exprimer : on a pourtant dit *trois per-* « *sonnes*, non pas pour dire quelque chose, mais « parcequ'il faut parler et ne pas demeurer muet. » *Dictum est tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* De Trinit. Aug. V, cap. IX.

Que les théologiens modernes n'ont pas mieux éclairci cette matière.

Que quand on leur demande ce qu'ils entendent par ce mot de *personne*, ils ne l'expliquent qu'en disant que c'est une certaine distinction incompréhensible, qui fait que l'on distingue dans une nature unique en nombre, un Père, un Fils et un Saint-Esprit.

Que l'explication qu'ils donnent des termes d'*engendrer* et de *procéder* n'est pas plus satisfesante; puisqu'elle se réduit à dire que ces termes marquent certaines relations incompréhensibles qui sont entre les trois personnes de la Trinité.

Que l'on peut recueillir de là que l'état de la question entre les orthodoxes et eux, consiste à savoir s'il y a en Dieu trois distinctions dont on n'a aucune idée, et entre lesquelles il y a certaines relations dont on n'a point d'idées non plus.

De tout cela ils concluent qu'il serait plus sage de s'en tenir à l'autorité des apôtres, qui n'ont jamais parlé de la Trinité, et de bannir à jamais de la religion tous les termes qui ne sont pas dans l'Ecriture, comme ceux de *Trinité*, de *personne*, d'*essence*, d'*hypostase*, d'*union hypostatique* et *personnelle*, d'*incarnation*, de *génération*, de *procession*, et tant d'autres semblables qui, étant absolument vides de sens, puisqu'ils n'ont dans la nature aucun être réel représentatif, ne peuvent exciter dans l'entendement que des notions fausses, vagues, obscures et incomplètes.

(Tiré en grande partie de l'article *Unitaires*, de l'Encyclopédie.)

Ajoutons à cet article ce que dit dom Calmet dans sa dissertation sur le passage de l'épître de Jean l'évangéliste : « Il y en a trois qui donnent témoi- « gnage en terre, l'esprit, l'eau et le sang; et ces « trois sont un. Il y en a trois qui donnent témoignage « au ciel, le père, le verbe et l'esprit; et ces trois « sont un. » Dom Calmet avoue que ces deux passages ne sont dans aucune bible ancienne, et il serait en effet bien étrange que S. Jean eût parlé de la Trinité dans une lettre, et n'en eût pas dit un seul mot dans son évangile. On ne voit nulle trace de ce dogme, ni dans les évangiles canoniques, ni dans les apocryphes. Toutes ces raisons et beaucoup d'autres pourraient excuser les anti-trinitaires, si les conciles n'avaient pas décidé. Mais comme les hérétiques ne font nul cas des conciles, on ne sait

plus comment s'y prendre pour les confondre. Bornons-nous à croire et à souhaiter qu'ils croyent. (1

ANTHROPOMORPHITES.

C'EST, dit-on, une petite secte du quatrième siècle de notre ère vulgaire, mais c'est plutôt la secte de tous les peuples qui eurent des peintres et des sculpteurs. Dès qu'on sut un peu dessiner ou tailler une figure, on fit l'image de la Divinité.

Si les Egyptiens consacraient des chats et des boucs, ils sculptaient Isis et Osiris; on sculpta Bel à Babylone, Hercule à Tyr, Brama dans l'Inde.

Les musulmans ne peignirent point Dieu en homme. Les Guèbres n'eurent point d'image du grand Etre. Les Arabes sabéens ne donnèrent point la figure humaine aux étoiles; les Juifs ne la donnerent point à Dieu dans leur temple. Aucun de ces peuples ne cultivait l'art du dessin; et si Salomon mit des figures d'animaux dans son temple, il est vraisemblable qu'il les fit sculpter à Tyr : mais tous les Juifs ont parlé de Dieu comme d'un homme.

Quoiqu'ils n'eussent point de simulacres, ils semblèrent faire de Dieu un homme dans toutes les occasions. Il descend dans le jardin, il s'y promène tous les jours à midi ; il parle à ses créatures, il parle au serpent, il se fait entendre à Moïse dans le buisson, il ne se fait voir à lui que par derrière

(1) Voyez TRINITÉ.

sur la montagne; il lui parle pourtant face à face comme un ami à un ami.

Dans l'Alcoran même, Dieu est toujours regardé comme un roi. On lui donne, au chapitre XII, un trône qui est au-dessus des eaux. Il a fait écrire ce Koran par un secrétaire, comme les rois font écrire leurs ordres. Il a envoyé ce Koran à Mahomet par l'ange Gabriel, comme les rois signifient leurs ordres par les grands officiers de la couronne. En un mot, quoique Dieu soit déclaré dans l'Alcoran *non engendreur et non engendré*, il y a toujours un petit coin d'anthropomorphisme.

On a toujours peint Dieu avec une grande barbe dans l'Eglise grecque et dans la latine. (1)

ANTHROPOPHAGES.

SECTION I.

Nous avons parlé de l'amour (2). Il est dur de passer de gens qui se baisent à gens qui se mangent. Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages; nous en avons trouvé en Amérique; il y en a peut-être encore; et les cyclopes n'étaient pas les seuls dans l'antiquité qui se nourrissaient quelquefois de chair humaine. Juvénal rapporte que chez les Egyptiens, ce peuple si sage, si renommé

(1) Voyez à l'article EMBLÊME les vers d'Orphée et de Xénophanes.

(2) Voyez AMOUR.

pour les lois, ce peuple si pieux qui adorait des crocodiles et des oignons, les Tintirites mangèrent un de leurs ennemis tombé entre leurs mains ; il ne fait pas ce conte sur un ouï-dire ; ce crime fut commis presque sous ses yeux ; il était alors en Egypte, et à peu de distance de Tintire. Il cite à cette occasion les Gascons et les Sagontins qui se nourrirent autrefois de la chair de leurs compatriotes.

En 1725 on amena quatre sauvages du Missisipi à Fontainebleau, j'eus l'honneur de les entretenir ; il y avait parmi eux une dame du pays, à qui je demandai si elle avait mangé des hommes ; elle me répondit tres naïvement qu'elle en avait mangé. Je parus un peu scandalisé ; elle s'excusa en disant qu'il valait mieux manger son ennemi mort que de le laisser dévorer aux bêtes, et que les vainqueurs méritaient d'avoir la préférence. Nous tuons en bataille rangée ou non rangée nos voisins, et pour la plus vile récompense nous travaillons à la cuisine des corbeaux et des vers. C'est là qu'est l'horreur, c'est là qu'est le crime ; qu'importe quand on est tué d'être mangé par un soldat, ou par un corbeau et un chien ?

Nous respectons plus les morts que les vivans. Il aurait fallu respecter les uns et les autres. Les nations qu'on nomme policées ont eu raison de ne pas mettre leurs ennemis vaincus à la broche ; car s'il était permis de manger ses voisins, on mangerait bientôt ses compatriotes ; ce qui serait un grand inconvénient pour les vertus sociales. Mais les nations policées ne l'ont pas toujours été ; toutes ont été

long-temps sauvages; et dans le nombre infini de révolutions que ce globe a éprouvées, le genre humain a été tantôt nombreux, tantôt très rare. Il est arrivé aux hommes ce qui arrive aujourd'hui aux éléphans, aux lions, aux tigres, dont l'espece a beaucoup diminué. Dans les temps où une contrée était peu peuplée d'hommes, ils avaient peu d'arts, ils étaient chasseurs. L'habitude de se nourrir de ce qu'ils avaient tué fit aisément qu'ils traitèrent leurs ennemis comme leurs cerfs et leurs sangliers. C'est la superstition qui a fait immoler des victimes humaines, c'est la nécessité qui les a fait manger.

Quel est le plus grand crime, ou de s'assembler pieusement pour plonger un couteau dans le cœur d'une jeune fille ornée de bandelettes, à l'honneur de la Divinité, ou de manger un vilain homme qu'on a tué à son corps défendant?

Cependant, nous avons beaucoup plus d'exemples de filles et de garçons sacrifiés, que de filles et de garçons mangés; presque toutes les nations connues ont sacrifié des garçons et des filles. Les Juifs en immolaient. Cela s'appelait l'*anathême;* c'était un véritable sacrifice; et il est ordonné, au vingt-unième chapitre du Lévitique, de ne point épargner les ames vivantes qu'on aura vouées; mais il ne leur prescrit en aucun endroit d'en manger; on les en menace seulement. Moïse, comme nous avons vu, dit aux Juifs que, s'ils n'observent pas ses cérémonies, non seulement ils auront la gale, mais que les mères mangeront leurs enfans. Il est vrai que du temps d'Ezéchiel les Juifs devaient être dans l'usage

de manger de la chair humaine, car il leur prédit, au chapitre XXXIX (1), que Dieu leur fera manger non seulement les chevaux de leurs ennemis, mais encore les cavaliers et les autres guerriers. Et en effet, pourquoi les Juifs n'auraient-ils pas été anthropophages? C'eût été la seule chose qui eût manqué au peuple de Dieu pour être le plus abominable peuple de la terre.

SECTION II.

On lit dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* tome III, ce passage singulier:

« Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent tous que les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuplades, mangeaient les captifs faits à la guerre; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'anthropophages, qu'il est difficile de les nier... Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiliens et les Canadiens, des insulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages. La famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture; et quand nous voyons dans les siècles les plus civilisés, le peuple de

(1) Voyez la seconde note de la section II.

« Paris dévorer les restes sanglans du maréchal « d'Ancre, et le peuple de la Haye manger le cœur « du grand pensionnaire de Witt, nous ne devons « pas être surpris qu'une horreur chez-nous passa- « gère ait duré chez les sauvages.

« Les plus anciens livres que nous ayons ne nous « permettent pas de douter que la faim n'ait poussé « les hommes à cet excès. Le prophète Ezéchiel, « suivant quelques commentateurs (1), promet aux « Hébreux, de la part de Dieu (2), que s'ils se dé-

---

(1) Ezéchiel, chap. XXXIX.

(2) Voici les raisons de ceux qui ont soutenu qu'Ezéchiel, en cet endroit, s'adresse aux Hébreux de son temps, aussi bien qu'aux autres animaux carnassiers; car assurément les juifs d'aujourd'hui ne le sont pas, et c'est plutôt l'inquisition qui a été carnassière envers eux. Ils disent qu'une partie de cette apostrophe regarde les bêtes sauvages, et que l'autre est pour les juifs. La première partie est ainsi conçue :

« Dis à tout ce qui court, à tous les oiseaux, à toutes les « bêtes des champs : Assemblez-vous, hâtez-vous, courez « à la victime que je vous immole, afin que vous mangiez « la chair et que vous buviez le sang. Vous mangerez la « chair des forts, vous boirez le sang des princes de la « terre, et des béliers, et des agneaux, et des boucs, et « des taureaux, et des volailles, et de tous les gras. »

Ceci ne peut regarder que les oiseaux de proie et les bêtes féroces. Mais la seconde partie a paru adressée aux Hébreux mêmes : « Vous vous rassasierez sur ma table du « cheval et du fort cavalier, et de tous les guerriers, dit « le Seigneur, et je mettrai ma gloire dans les na- « tions », etc.

Il est très certain que les rois de Babylone avaient des

« fendent bien contre le roi de Perse, ils auront à « manger *de la chair de cheval et de la chair de « cavalier.*

« Marco Paolo ou Marc Paul dit que de son « temps, dans une partie de la Tartarie, les magi- « ciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient « le droit de manger la chair des criminels condam- « nés à mort. Tout cela soulève le cœur; mais le

---

Scythes dans leurs armées. Ces Scythes buvaient du sang dans les crânes de leurs ennemis vaincus, et mangeaient leurs chevaux, et quelquefois de la chair humaine. Il se peut très bien que le prophète ait fait allusion à cette coutume barbare, et qu'il ait menacé les Scythes d'être traités comme ils traitaient leurs ennemis.

Ce qui rend cette conjecture vraisemblable, c'est le mot de *table; vous mangerez à ma table le cheval et le cavalier.* Il n'y a pas d'apparence qu'on ait adressé ce discours aux animaux, et qu'on leur ait parlé de se mettre à table. Ce serait le seul endroit de l'Ecriture où l'on aurait employé une figure si étonnante. Le sens commun nous apprend qu'on ne doit point donner à un mot une acception qui ne lui a jamais été donnée dans aucun livre. C'est une raison très puissante pour justifier les écrivains qui ont cru les animaux désignés par les versets 17 et 18, et les juifs désignés par les versets 19 et 20. De plus, ces mots, *je mettrai ma gloire dans les nations*, ne peuvent s'adresser qu'aux juifs, et non pas aux oiseaux; cela paraît décisif. Nous ne portons point notre jugement sur cette dispute, mais nous remarquons avec douleur qu'il n'y a jamais eu de plus horribles atrocités sur la terre que dans la Syrie, pendant douze cents années presque consécutives.

« tableau du genre humain doit souvent produire « cet effet.

« Comment des peuples toujours séparés les uns « des autres ont-ils pu se réunir dans une si hor- « rible coutume ? faut-il croire qu'elle n'est pas ab- « solument aussi opposée à la nature humaine qu'elle « le paraît? Il est sûr qu'elle est rare, mais il est sûr « qu'elle a existé. On ne voit pas que ni les Tartares « ni les Juifs aient mangé souvent leurs semblables. « La faim et le désespoir contraignirent, aux sièges « de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de « religion, des mères à se nourrir de la chair de « leurs enfans. Le charitable Las Casas, évêque de « Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en « Amérique que par quelques peuples chez lesquels « il n'a pas voyagé. Dampierre assure qu'il n'a jamais « rencontré d'anthropophages, et il n'y a peut-être « pas aujourd'hui de peuplade où cette horrible cou- « tume soit en usage. »

Améric Vespuce dit, dans une de ses lettres, que les Brasiliens furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européans ne mangeaient point leurs prisonniers de guerre depuis long-temps.

Les Gascons et les Espagnols avaient commis autrefois cette barbarie, à ce que rapporte Juvénal dans sa quinzième satire. Lui-même fut témoin en Égypte d'une pareille abomination sous le consulat de Junius ; une querelle survint entre les habitans de Tintire et ceux d'Ombo ; on se battit; et un Ombien étant tombé entre les mains des Tintiriens, ils le firent cuire, et le mangèrent jusqu'aux os.

Mais il ne dit pas que ce fût un usage reçu ; au contraire, il en parle comme d'une fureur peu commune.

Le jésuite Charlevoix, que j'ai fort connu, et qui était un homme très véridique, fait assez entendre, dans son Histoire du Canada, pays où il a vécu trente années, que tous les peuples de l'Amérique septentrionale étaient anthropophages, puisqu'il remarque comme une chose fort extraordinaire que les Acadiens ne mangeaient point d'hommes en 1711.

Le jésuite Brébeuf raconte qu'en 1640 le premier Iroquois qui fut converti, étant malheureusement ivre d'eau-de-vie, fut pris par les Hurons ennemis alors des Iroquois. Le prisonnier, baptisé par le père Brébeuf sous le nom de Joseph, fut condamné à la mort. On lui fit souffrir mille tourmens, qu'il soutint toujours en chantant, selon la coutume du pays. On finit par lui couper un pied, une main, et la tête, après quoi les Hurons mirent tous ses membres dans la chaudiere ; chacun en mangea, et on en offrit un morceau au père Brebeuf. (1)

Charlevoix parle, dans un autre endroit, de vingt-deux Hurons mangés par les Iroquois. On ne peut donc douter que la nature humaine ne soit parvenue dans plus d'un pays à ce dernier degré d'horreur ; et il faut bien que cette exécrable coutume soit de la plus haute antiquité, puisque nous

(1) Voyez la lettre de Brébeuf, et l'Histoire de Charlevoix, tome I, pages 327 et suivantes.

voyons dans la sainte Ecriture que les Juifs sont menacés de manger leurs enfans s'ils n'obéissent pas à leurs lois. Il est dit aux Juifs (1) : « Que non « seulement ils auront la gale, que leurs femmes « s'abandonneront à d'autres, mais qu'ils mange- « ront leurs filles et leurs fils dans l'angoisse et la « dévastation ; qu'ils se disputeront leurs enfans « pour s'en nourrir ; que le mari ne voudra pas don- « ner à sa femme un morceau de son fils, parcequ'il « dira qu'il n'en a pas trop pour lui. »

Il est vrai que de très hardis critiques prétendent que le Deutéronome ne fut composé qu'après le siège mis devant Samarie par Benadad ; siège pendant lequel il est dit, au quatrième livre des Rois, que les mères mangèrent leurs enfans. Mais ces critiques, en ne regardant le Deutéronome que comme un livre écrit après ce siège de Samarie, ne font que confirmer cette épouvantable aventure. D'autres prétendent qu'elle ne peut être arrivée comme elle est rapportée dans le quatrième livre des Rois. Il y est dit (2) que le roi d'Israël, en passant par le mur ou sur le mur de Samarie, une femme lui dit : « Sauvez-moi, seigneur roi ; il lui « répondit : Ton Dieu ne te sauvera pas, comment « pourrais-je te sauver ? serait-ce de l'aire ou du « pressoir ? Et le roi ajouta : Que veux-tu ? et elle « répondit : O roi ! voici une femme qui m'a dit : « Donnez-moi votre fils, nous le mangerons aujour-

(1) Deutéronome, chap. XXVIII, v. 53 et suiv.
(2) Chap. VI, v. 26 et suivans.

« d'hui, et demain nous mangerons le mien. Nous « avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons « mangé, je lui ai dit aujourd'hui, donnez-moi « votre fils afin que nous le mangions, et elle a « caché son fils. »

Ces censeurs prétendent qu'il n'est pas vraisemblable que, le roi Benadad assiégeant Samarie, le roi Joram ait passé tranquillement par le mur ou sur le mur pour y juger des causes entre des Samaritains. Il est encore moins vraisemblable que deux femmes ne se soient pas contentées d'un enfant pour deux jours. Il y avoit là de quoi les nourrir quatre jours au moins : mais, de quelque manière qu'ils raisonnent, on doit croire que les pères et les mères mangèrent leurs enfans au siege de Samarie, comme il est prédit expressément dans le Deutéronome.

La même chose arriva au siege de Jérusalem par Nabuchodonosor (1); elle est encore prédite par Ezéchiel (2).

Jérémie s'écrie dans ses Lamentations (3): *Quoi donc, les femmes mangeront-elles leurs petits enfans qui ne sont pas plus grands que la main ?* Et dans un autre endroit (4) : *Les mères compatissantes ont cuit leurs enfans de leurs mains, et les ont mangés.* On peut encore citer ces paroles de Baruch : *L'homme a mangé la chair de son fils et de sa fille.*

Cette horreur est répétée si souvent qu'il faut

---

(1) Liv. IV des Rois, chap. XXV, v. 3. — (2) Ezéch., chap. V, v. 10. — (3) Lament., chap. II, v. 20. — (4) Chap. IV, v. 10.

bien qu'elle soit vraie (1); enfin on connaît l'histoire rapportée dans Josephe de cette femme qui se nourrit de la chair de son fils lorsque Titus assiégeait Jérusalem.

Le livre attribué à Enoch, cité par S. Jude, dit que les géans nés du commerce des anges et des filles des hommes furent les premiers anthropophages.

Dans la huitième homélie attribuée à S. Clément, S. Pierre, qu'on fait parler, dit que les enfans de ces mêmes géans s'abreuvèrent de sang humain, et mangèrent la chair de leurs semblables. Il en résulta, ajoute l'auteur, des maladies jusqu'alors inconnues ; des monstres de toute espèce naquirent sur la terre; et ce fut alors que Dieu se résolut à noyer le genre humain. Tout cela fait voir combien l'opinion régnante de l'existence des anthropophages était universelle.

Ce qu'on fait dire à S. Pierre dans l'homélie de S. Clément a un rapport sensible à la fable de Lycaon, qui est une des plus anciennes de la Grèce, et qu'on retrouve dans le premier livre des métamorphoses d'Ovide.

La relation des Indes et de la Chine, faite au huitieme siècle par deux Arabes, et traduite par l'abbé Renaudot, n'est pas un livre qu'on doive croire sans examen ; il s'en faut beaucoup : mais il ne faut pas rejeter tout ce que ces deux voyageurs disent, sur-tout lorsque leur rapport est confirmé par d'autres auteurs qui ont mérité quelque créance. Ils as-

(1) Liv. VII. chap. VIII.

surent que dans la mer des Indes il y a des isles peuplées de nègres qui mangeaient des hommes. Ils appellent ces isles Ramni; le géographe de Nubie les nomme Rammi, ainsi que la Bibliotheque orientale d'Herbelot.

Marc Paul, qui n'avait point lu la relation de ces deux Arabes, dit la même chose quatre cents ans après eux. L'archevêque Navarette, qui a voyagé depuis dans ces mers, confirme ce témoignage : *Los europeos que cogen, es constante que vivos se los van comiendo.*

Texeira prétend que les Javans se nourrissaient de chair humaine, et qu'ils n'avaient quitté cette abominable coutume que deux cents ans avant lui. Il ajoute qu'ils n'avaient connu des mœurs plus douces qu'en embrassant le mahométisme.

On a dit la même chose de la nation du Pégu, des Cafres et de plusieurs peuples de l'Afrique. Marc Paul, que nous venons déja de citer, dit que chez quelques hordes tartares, quand un criminel avait été condamné à mort, on en fesait un repas : *Hanno costoro un bestiale e orribile costume, che quando alcuno e giudicato a morte, lo tolgono e cuocono e mangian'selo.*

Ce qui est plus extraordinaire et plus incroyable, c'est que les deux Arabes attribuent aux Chinois même ce que Marc Paul avance de quelques Tartares, *qu'en général les Chinois mangent tous ceux qui ont été tués.* Cette horreur est si éloignée des mœurs chinoises, qu'on ne peut la croire. Le P. Parennin l'a réfutée en disant qu'elle ne mérite pas de réfutation.

Cependant il faut bien observer que le huitième siècle, temps auquel ces Arabes écrivirent leur voyage, était un des siecles les plus funestes pour les Chinois. Deux cent mille Tartares passèrent la grande muraille, pillèrent Pékin, et répandirent par-tout la désolation la plus horrible. Il est très vraisemblable qu'il y eut alors une grande famine. La Chine était aussi peuplée qu'aujourd'hui. Il se peut que dans le petit peulpe quelques misérables aient mangé des corps morts. Quel intérêt auraient eu ces Arabes à inventer une fable si dégoûtante? Ils auront pris peut-être, comme presque tous les voyageurs, un exemple particulier pour une coutume du pays.

Sans aller chercher des exemples si loin, en voici un dans notre patrie, dans la province même où j'écris; il est attesté par notre vainqueur, par notre maître Jules-César (1). Il assiégeoit Alexie dans l'Auxois; les assiégés, résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et manquant de vivres, assemblèrent un grand conseil, où l'un des chefs, nommé Critognat, proposa de manger tous les enfans l'un après l'autre, pour soutenir les forces des combattans. Son avis passa à la pluralité des voix. Ce n'est pas tout; Critognat, dans sa harangue, dit que leurs ancètres avaient déja eu recours à une telle nourriture dans la guerre contre les Teutons et les Cimbres.

Finissons par le témoignage de Montaigne. Il parle de ce que lui ont dit les compagnons de Ville-

(1) *Bell. Gall.* lib. VII.

gagnon, qui revenaient du Brésil, et de ce qu'il a vu en France. Il certifie que les Brasiliens mangeaient leurs ennemis tués à la guerre ; mais lisez ce qu'il ajoute (1) : « Où est plus de barbarie à manger « un homme mort qu'à le faire rôtir par le menu, et « le faire meurtrir aux chiens et pourceaux, comme « nous avons vu de fraîche mémoire, non entre en« nemis anciens, mais entre voisins et concitoyens ; « et, qui pis est, sous prétexte de piété et de reli« gion »? Quelles cérémonies pour un philosophe tel que Montaigne! Si Anacréon et Tibulle étaient nés Iroquois, ils auraient donc mangé des hommes?... Hélas !

SECTION III

Hé bien ! voilà deux Anglais qui ont fait le voyage du tour du monde. Ils ont découvert que la nouvelle Hollande est une isle plus grande que l'Europe, et que les hommes s'y mangent encore les uns les autres, ainsi que dans la nouvelle Zélande. D'où provient cette race, supposé qu'elle existe? Descend-elle des anciens Egyptiens, des anciens peuples de l'Ethiopie, des Africains, des Indiens, ou des vautours ou des loups? Quelle distance des Marc-Aurele, des Epictete, aux anthropophages de la nouvelle Zélande ! cependant ce sont les mêmes organes, les mêmes hommes. J'ai déja parlé de cette propriété de la race humaine ; il est bon d'en dire encore un mot.

Voici les propres paroles de S. Jérôme dans une

(1) Tom. I, p. 240, édit. stéréotype.

de ses lettres : *Quid loquar de cæteris nationibus, quùm ipse adolescentulus in Gallia viderim Scotos gentem britannicam humanis vesci carnibus, et quùm per sylvas porcorum greges pecudumque reperiant, tamen pastorum nates et feminarum papillas solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari!* « Que vous dirai-je des autres nations, puisque « moi-même, étant encore jeune, j'ai vu des Ecos- « sais dans la Gaule, qui, pouvant se nourrir de « porcs et d'autres animaux dans les forêts, aimaient « mieux couper les fesses des jeunes garçons, et les « tetons des jeunes filles! C'étaient pour eux les « mets les plus friands. »

Peloutier, qui a recherché tout ce qui pouvait faire le plus d'honneur aux Celtes, n'a pas manqué de contredire S. Jérôme, et de lui soutenir qu'on s'était moqué de lui. Mais Jérôme parle très sérieusement; il dit qu'il a vu. On peut disputer avec respect contre un P. de l'Eglise sur ce qu'il a entendu dire; mais sur ce qu'il a vu de ses yeux, cela est bien fort. Quoi qu'il en soit, le plus sûr est de se défier de tout, et de ce qu'on a vu soi-même.

Encore un mot sur l'anthropophagie. On trouve dans un livre qui a eu assez de succès chez les honnêtes gens ces paroles ou à-peu-près :

Du temps de Cromwel une chandelière de Dublin vendait d'excellentes chandelles faites avec de la graisse d'Anglais. Au bout de quelque temps un de ses chalands se plaignit de ce que sa chandelle n'était plus si bonne. Monsieur, lui dit-elle, c'est que les Anglais nous ont manqué.

Je demande qui était le plus coupable, ou ceux

qui assassinaient des Anglais, ou la pauvre femme qui fesait de la chandelle avec leur suif. Je demande encore quel est le plus grand crime, ou de faire cuire un Anglais pour son dîner, ou d'en faire des chandelles pour s'éclairer à souper? Le grand mal, ce me semble, est qu'on nous tue. Il importe peu qu'après notre mort nous servions de rôti ou de chandelle; un honnête homme même n'est pas fâché d'être utile après sa mort.

APIS. (1)

Le bœuf *Apis* était-il adoré à Memphis comme dieu, comme symbole, ou comme bœuf? Il est à croire que les fanatiques voyaient en lui un dieu, les sages un simple symbole, et que le sot peuple adorait le bœuf. Cambyse fit-il bien, quand il eut conquis l'Egypte, de tuer ce bœuf de sa main? Pourquoi non? il fesait voir aux imbécilles qu'on pouvait mettre leur dieu à la broche sans que la nature s'armât pour venger ce sacrilege. On a fort vanté les Egyptiens. Je ne connais guère de peuple plus misérable; il faut qu'il y ait toujours eu dans leur caractère et dans leur gouvernement un vice radical qui en a toujours fait de vils esclaves. Je consens que dans les temps presque inconnus ils aient conquis la terre; mais dans les temps de l'histoire ils ont été subjugués par tous ceux qui ont voulu s'en

(1) Voyez BOEUF.

donner la peine, par les Assyriens, par les Grecs, par les Romains, par les Arabes, par les Mammelucs, par les Turcs, enfin par tout le monde, excepté par nos croisés, attendu que ceux-ci étaient plus mal-avisés que les Egyptiens n'étaient lâches.. Ce fut la milice des Mammelucs qui battit les Français. Il n'y a peut-être que deux choses passables dans cette nation; la première, que ceux qui adoraient un bœuf ne voulurent jamais contraindre ceux qui adoraient un singe à changer de religion; la seconde, qu'ils ont fait toujours éclore des poulets dans des fours.

On vante leurs pyramides; mais ce sont des monumens d'un peuple esclave. Il faut bien qu'on y ait fait travailler toute la nation, sans quoi on n'aurait pu venir à bout d'élever ces vilaines masses. A quoi servaient-elles? à conserver dans une petite chambre la momie de quelque prince ou de quelque gouverneur, ou de quelque intendant, que son ame devait ranimer au bout de mille ans. Mais s'ils espéraient cette résurrection des corps, pourquoi leur ôter la cervelle avant de les embaumer? les Egyptiens devaient-ils ressusciter sans cervelle?

APOCALYPSE.

SECTION I.

Justin le martyr, qui écrivait vers l'an 270 de notre ère, est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse; il l'attribue à l'apôtre Jean l'évangéliste:

dans son dialogue avec Triphon ce Juif lui demande s'il ne croit pas que Jérusalem doit être rétablie un jour. Justin lui répond qu'il le croit ainsi avec tous les chrétiens qui pensent juste. *Il y a eu*, dit il, *parmi nous un certain personnage nommé Jean, l'un des douze apôtres de Jésus ; il a prédit que les fideles passeront mille ans dans Jérusalem.*

Ce fut une opinion long-temps reçue parmi les chrétiens que ce règne de mille ans. Cette période était en grand crédit chez les gentils. Les ames des Egyptiens reprenaient leurs corps au bout de mille années ; les ames du purgatoire, chez Virgile, étaient exercées pendant ce même espace de temps, *et mille per annos*. La nouvelle Jérusalem de mille années devait avoir douze portes, en mémoire des douze apôtres ; sa forme devait être carrée ; sa longueur, sa largeur et sa hauteur devaient être de douze mille stades, c'est-à-dire, cinq cents lieues, de façon que les maisons devaient avoir aussi cinq cents lieues de haut. Il eût été assez désagréable de demeurer au dernier étage ; mais enfin c'est ce que dit l'Apocalypse au chapitre XXI.

Si Justin est le premier qui attribua l'Apocalypse à S. Jean ; quelques personnes ont récusé son témoignage, attendu que dans ce même dialogue avec le juif Triphon il dit que, selon le récit des apôtres, Jésus-Christ, en descendant dans le Jourdain, fit bouillir les eaux de ce fleuve, et les enflamma ; ce qui pourtant ne se trouve dans aucun écrit des apôtres.

Le même S. Justin cite avec confiance les oracles des sibylles ; de plus il prétend avoir vu les restes

des petites-maisons où furent enfermés les soixante et douze interprètes dans le phare d'Egypte du temps d'Hérode. Le témoignage d'un homme qui a eu le malheur de voir ces petites-maisons, semble indiquer que l'auteur devait y être renfermé.

S. Irénée, qui vient après, et qui croyait aussi le règne de mille ans, dit qu'il a appris d'un vieillard que S. Jean avait fait l'Apocalypse. Mais on a reproché à S. Irénée d'avoir écrit qu'il ne doit y avoir que quatre évangiles parcequ'il n'y a que quatre parties du monde et quatre vents cardinaux, et qu'Ezéchiel n'a vu que quatre animaux. Il appelle ce raisonnement une démonstration. Il faut avouer que la manière dont Irénée démontre vaut bien celle dont Jutin a vu.

Clément d'Alexandrie ne parle, dans ses *Electa*, que d'une Apocalypse de S. Pierre dont on fesait très grand cas. Tertullien, l'un des grands partisans du règne de mille ans, non seulement assure que S. Jean a prédit cette résurrection et ce règne de mille ans dans la ville de Jérusalem, mais il prétend que cette Jérusalem commençait déjà à se former dans l'air, que tous les chrétiens de la Palestine, et même les païens, l'avaient vue pendant quarante jours de suite à la fin de la nuit: mais malheureusement la ville disparaissait dès qu'il était jour.

Origene, dans sa préface sur l'évangile de S. Jean, et dans ses homélies, cite les oracles de l'Apocalypse; mais il cite également les oracles des sibylles. Cependant saint Denys d'Alexandrie, qui écrivait vers le milieu du troisième siècle, dit dans un de ses fragmens, conservés par Eusèbe, que presque tous les

docteurs rejetaient l'Apocalypse comme un livre destitué de raison; que ce livre n'a point été composé par S. Jean, mais par un nommé Cérinthe, lequel s'était servi d'un grand nom pour donner plus de poids à ses rêveries.

Le concile de Laodicée, tenu en 360, ne compta point l'Apocalypse parmi les livres canoniques. Il était bien singulier que Laodicée, qui était une église à qui l'Apocalypse était adressée, rejetât un trésor destiné pour elle; et que l'évêque d'Ephèse, qui assistait au concile, rejetât aussi ce livre de S. Jean enterré dans Ephèse.

Il était visible à tous les yeux que S. Jean se remuait toujours dans sa fosse, et fesait continuellement hausser et baisser la terre. Cependant les mêmes personnages qui étaient sûrs que S. Jean n'était pas bien mort, étaient sûrs aussi qu'il n'avait pas fait l'Apocalypse. Mais ceux qui tenaient pour le règne de mille ans furent inébranlables dans leur opinion. Sulpice Sévère, dans son Histoire sacrée, liv. IX, traite d'insensés et d'impies ceux qui ne recevaient pas l'Apocalypse. Enfin, après bien des oppositions de concile à concile, l'opinion de Sulpice Sévère a prévalu. La matière ayant été éclaircie, l'église a décidé que l'Apocalypse est incontestablement de S. Jean; ainsi il n'y a pas d'appel.

Chaque communion chrétienne s'est attribué les prophéties contenues dans ce livre; les Anglais y ont trouvé les révolutions de la Grande-Bretagne; les luthériens, les troubles d'Allemagne; les réformés de France, le règne de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis: ils ont tous également raison.

Bossuet et Newton ont commenté tous deux l'Apocalypse ; mais à tout prendre, les déclamations éloquentes de l'un et les sublimes découvertes de l'autre leur ont fait plus d'honneur que leurs commentaires.

SECTION II.

Ainsi deux grands hommes, mais d'une grandeur fort différente, ont commenté l'Apocalypse dans le dix-septième siècle ; Newton, à qui une pareille étude ne convenait guère ; Bossuet, à qui cette entreprise convenait davantage. L'un et l'autre donnèrent beaucoup de prise à leurs ennemis par leurs commentaires; et, comme on l'a déja dit, le premier consola la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle, et l'autre réjouit ses ennemis.

Les catholiques et les protestans ont tous expliqué l'Apocalypse en leur faveur ; et chacun y a trouvé tout juste ce qui convenait à ses intérêts. Ils ont surtout fait de merveilleux commentaires sur la grande bête à sept têtes et à dix cornes, ayant le poil d'un léopard, les pieds d'un ours, la gueule du lion, la force du dragon ; et il fallait, pour vendre et acheter, avoir le caractère et le nombre de la bête; et ce nombre était 666.

Bossuet trouve que cette bête était évidemment l'empereur Dioclétien, en fesant un acrostiche de son nom. Grotius croyait que c'était Trajan. Un curé de Saint-Sulpice, nommé La Chétardie, connu par d'étranges aventures prouve que la bête était Julien. Jurieu prouve que la bête est le pape. Un prédicant a démontré que c'est Louis XIV. Un bon catholique

a démontré que c'est le roi d'Angleterre Guillaume. Il n'est pas aisé de les accorder tous.

Il y a eu de vives disputes concernant les étoiles qui tombèrent du ciel sur la terre, et touchant le soleil et la lune, qui furent frappés à la fois de ténèbres dans leur troisième partie.

Il y a eu plusieurs sentimens sur le livre que l'ange fit manger à l'auteur de l'Apocalypse, lequel livre fut doux à la bouche et amer dans le ventre. Jurieu prétendait que les livres de ses adversaires étaient désignés par là; et on rétorquait son argument contre lui.

On s'est querellé sur ce verset: « J'entendis une « voix dans le ciel, comme la voix des grandes eaux, « et comme la voix d'un grand tonnerre; et cette voix « que j'entendis était comme des harpeurs harpans « sur leurs harpes. » Il est clair qu'il valait mieux respecter l'Apocalypse que la commenter.

Le Camus, évêque du Belley, fit imprimer au siècle précédent un gros livre contre les moines, qu'un moine défroqué abrégea; il fut intitulé *Apocalypse*, parcequ'il y révélait les défauts et les dangers de la vie monacale; *Apocalypse de Méliton*, parceque Méliton, évêque de Sardes au second siècle, avait passé pour prophète. L'ouvrage de cet évêque n'a rien des obscurités de l'Apocalypse de S. Jean; jamais on ne parla plus clairement. L'évêque ressemble à ce magistrat qui disait à un procureur: *Vous êtes un faussaire, un fripon. Je ne sais si je m'explique.*

L'évêque de Belley suppute dans son Apocalypse ou Révélation, qu'il y avait de son temps quatre-

vingt-dix-huit ordres de moines rentés ou mendians, qui vivaient aux dépens des peuples sans rendre le moindre service, sans s'occuper du plus léger travail. Il comptait six cent mille moines dans l'Europe. Le calcul est un peu enflé : mais il est certain que le nombre des moines était un peu trop grand.

Il assure que les moines sont les ennemis des évêques, des curés et des magistrats.

Que parmi les priviléges accordés aux cordeliers, le sixième privilége est la sûreté d'être sauvé, quelque crime horrible qu'on ait commis (1), pourvu qu'on aime l'ordre de S. François.

Que les moines ressemblent aux singes (2) : plus ils montent haut, plus on voit leur cu.

(3) Que le nom de *moine* est devenu si infame et si exécrable, qu'il est regardé par les moines mêmes comme une sale injure et comme le plus violent outrage qu'on leur puisse faire.

Mon cher lecteur, qui que vous soyez, ou ministre ou magistrat, considérez avec attention ce petit morceau du livre de notre évêque :

(4) « Représentez-vous le couvent de l'Escurial, « ou du mont Cassin, où les cénobites ont toutes « sortes de commodités nécessaires, utiles, délec- « tables, superflues, surabondantes, puisqu'ils ont « les cent cinquante mille, les quatre cent mille, les « cinq cent mille écus de rente; et jugez si monsieur

---

(1) Page 89. — (2) Page 105. — (3) Page 101. — (4) Pages 160 et 161.

« l'abbé a de quoi laisser dormir la méridienne à « ceux qui voudront.

« D'un autre côté représentez-vous un artisan, un « laboureur, qui n'a pour tout vaillant que ses bras, « chargé d'une grosse famille, travaillant tous les « jours en toute saison comme un esclave pour la « nourrir du pain de douleur et de l'eau des larmes; « et puis, faites comparaison de la prééminence « de l'une ou de l'autre condition en fait de pau- « vreté. »

Voilà un passage de l'*Apocalypse épiscopal*, qui n'a pas besoin de commentaire : il n'y manque qu'un ange qui vienne remplir sa coupe du vin des moines pour désaltérer les agriculteurs qui labourent, sèment et recueillent pour les monastères.

Mais ce prélat ne fit qu'une satire au lieu de faire un livre utile. Sa dignité lui ordonnait de dire le bien comme le mal. Il fallait avouer que les bénédictins ont donné beaucoup de bons ouvrages, que les jésuites ont rendu de grands services aux belles-lettres. Il fallait bénir les frères de la charité, et ceux de la rédemption des captifs. Le premier devoir est d'être juste. Le Camus se livrait trop à son imagination. S. François de Sales lui conseilla de faire des romans de morale; mais il abusa de ce conseil.

APOCRYPHES.

Du mot grec qui signifie caché.

On remarque très bien dans le Dictionnaire encyclopédique, que les divines Écritures pouvaient être à-la-fois sacrées et apocryphes; sacrées, parcequ'elles sont indubitablement dictées par Dieu même; apocryphes, parcequ'elles étaient cachées aux nations, et même au peuple juif.

Qu'elles fussent cachées aux nations avant la traduction grecque faite dans Alexandrie sous les Ptolomées, c'est une vérité reconnue; Josephe l'avoue (1) dans la réponse qu'il fit à Appion, après la mort d'Appion; et son aveu n'en a pas moins de poids, quoiqu'il prétende le fortifier par une fable. Il dit dans son histoire (2) que les livres juifs étant tous divins, nul historien, nul poëte étranger n'en avait jamais osé parler. Et immédiatement après avoir assuré que jamais personne n'osa s'exprimer sur les lois juives, il ajoute que l'historien Théopompe ayant eu seulement le dessein d'en insérer quelque chose dans son histoire, Dieu le rendit fou pendant trente jours; qu'ensuite ayant été averti dans un songe qu'il n'était fou que pour avoir voulu connaître les choses divines, et les faire connaître aux profanes, il en demanda pardon à Dieu, qui le remit dans son bon sens.

(1) Liv. I, chap. IV. — (2) Liv. XII, chap. II.

Josephe, au même endroit, rapporte encore qu'un poëte, nommé Théodecte, ayant dit un mot des Juifs dans ses tragédies, devint aveugle, et que Dieu ne lui rendit la vue qu'après qu'il eut fait pénitence.

Quant au peuple juif, il est certain qu'il y eut des temps où il ne put lire les divines Ecritures, puisqu'il est dit dans le quatrième livre des Rois (1), et dans le deuxième des Paralipomènes (2), que sous le roi Josias on ne les connaissait pas, et qu'on en trouva par hasard un seul exemplaire dans un coffre chez le grand-prêtre Helcias ou Helkia.

Les dix tribus qui furent dispersées par Salmanazar n'ont jamais reparu; et leurs livres, si elles en avaient, ont été perdus avec elles. Les deux tribus qui furent esclaves à Babylone, et qui revinrent au bout de soixante et dix ans, n'avaient plus leurs livres; ou du moins ils étaient très rares et très défectueux, puisque Esdras fut obligé de les rétablir. Mais quoique ces livres fussent apocryphes pendant la captivité de Babylone, c'est-à-dire cachés, inconnus au peuple, ils étaient toujours sacrés, ils portaient le sceau de la Divinité, ils étaient, comme tout le monde en convient, le seul monument de vérité qui fût sur la terre.

Nous appelons aujourd'hui *apocryphes* les livres qui ne méritent aucune croyance, tant les langues sont sujettes au changement! Les catholiques et les protestans s'accordent à traiter d'apocryphes en ce sens, et à rejeter,

(1) Chap. XXII, v. 8. — (2) Chap. XXXIV, v. 14.

La prière de Manassé, roi de Juda, qui se trouve dans le quatrième livre des Rois;

Le troisième et le quatrième livres des Machabées;

Le quatrième livre d'Esdras; quoiqu'ils soient incontestablement écrits par des Juifs; mais on nie que les auteurs aient été inspirés de Dieu ainsi que les autres Juifs.

Les autres livres juifs, rejetés par les seuls protestans, et regardés par conséquent comme non inspirés par Dieu même, sont:

La Sagesse, quoiqu'elle soit écrite du même style que les Proverbes;

L'Ecclésiastique, quoique ce soit encore le même style;

Les deux premiers livres des Machabées, quoiqu'ils soient écrits par un Juif; mais ils ne croient pas que ce Juif ait été inspiré de Dieu;

Tobie, quoique le fond en soit édifiant. Le judicieux et profond Calmet affirme qu'une partie de ce livre fut écrite par Tobie père, et l'autre par Tobie fils, et qu'un troisième auteur ajouta la conclusion du dernier chapitre, laquelle dit que le jeune Tobie mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, et que ses enfans l'*enterrèrent gaiement.*

Le même Calmet, à la fin de sa préface, s'exprime ainsi (1): « Ni cette histoire en elle-même, ni la « manière dont elle est racontée, ne portent en au- « cune manière le caractère de fable ou de fiction. « S'il fallait rejeter toutes les histoires de l'Ecri- « ture où il paraît du merveilleux et de l'extraordi-

(1) Préface de Tobie.

« naire (1), où serait le livre sacré que l'on pourrait « conserver?... »

Judith, quoique Luther lui-même déclare que « ce livre est beau, bon, saint, utile, et que c'est « le discours d'un saint poëte et d'un prophête animé du Saint-Esprit qui nous instruit, etc. »

Il est difficile, à la vérité, de savoir en quel temps se passa l'aventure de Judith, et où était située la ville de Béthulie. On a disputé aussi beaucoup sur le degré de sainteté de l'action de Judith ; mais le livre ayant été déclaré canonique au concile de Trente, il n'y a plus à disputer.

Baruch, quoiqu'il soit écrit du style de tous les autres prophètes.

Esther. Les protestans n'en rejettent que quelques additions après le chapitre X ; mais ils admettent tout le reste du livre, encore que l'on ne sache pas qui était le roi Assuérus, personnage principal de cette histoire.

Daniel. Les protestans en retranchent l'aventure de Suzanne et des petits enfans dans la fournaise ; mais ils conservent le songe de Nabuchodonosor et son habitation avec les bêtes.

De la vie de Moïse, livre apocryphe de la plus haute antiquité.

L'ancien livre qui contient la vie et la mort de Moïse, paraît écrit du temps de la captivité de Ba-

(1) Luther, dans la préface allemande du livre de Judith.

bylone. Ce fut alors que les Juifs commencèrent à connaître les noms que les Chaldéens et les Perses donnaient aux anges. (1)

C'est là qu'on voit les noms de Zinguiel, Samaël, Tsakon, Lakah, et beaucoup d'autres dont les Juifs n'avaient fait aucune mention.

Le livre de la *Mort de Moïse* paraît postérieur. Il est reconnu que les Juifs avaient plusieurs *Vies de Moïse* très anciennes, et d'autres livres indépendamment du Pentateuque. Il y était appelé Moni, et non pas Moïse; et on prétend que *mo* signifiait l'*eau*, et *ni* la particule *de*. On le nomma aussi du nom général Melk; on lui donna ceux de Joakim, Adamosi, Thetmosi, et sur-tout on a cru que c'était le même personnage que Manethon appelle Ozarziph.

Quelques uns de ces vieux manuscrits hébraïques furent tirés de la poussière des cabinets des Juifs, vers l'an 1517. Le savant Gilbert Gaumin, qui possédait leur langue parfaitement, les traduisit en latin vers l'an 1535. Ils furent imprimés ensuite, et dédiés au cardinal de Bérule. Les exemplaires sont devenus d'une rareté extrême.

Jamais le rabbinisme, le goût du merveilleux, l'imagination orientale, ne se déployerent avec plus d'excès.

Fragment de la vie de Moïse.

Cent trente ans après l'établissement des Juifs en Egypte, et soixante ans après la mort du patriarche

---

(1) Voyez ANGE.

Joseph, le Pharaon eut un songe en dormant. Un vieillard tenait une balance ; dans l'un des bassins étaient tous les habitans de l'Egypte, dans l'autre était un petit enfant, et cet enfant pesait plus que tous les Egyptiens ensemble. Le Pharaon appelle aussitôt ses sothim, ses sages ; l'un des sages lui dit : « O roi ! cet enfant est un Juif qui fera un jour « bien du mal à votre royaume. Faites tuer tous les « enfans des Juifs, vous sauverez par là votre em- « pire, si pourtant on peut s'opposer aux ordres du « destin. »

Ce conseil plut à Pharaon, il fit venir les sages-femmes, et leur ordonna d'étrangler tous les mâles dont les Juives accoucheraient... Il y avait en Egypte un homme nommé Abraham, fils de Keath, mari de Jocabed sœur de son frère. Cette Jocabed lui donna une fille, nommé Marie, qui signifie *persécutée*, parceque les Egyptiens descendans de Cham persécutaient les Israélites descendans évidemment de Sem. Jocabed accoucha ensuite d'Aaron, qui signifie *condamné à mort*, parceque le Pharaon avait condamné à mort tous les enfans juifs. Aaron et Marie furent préservés par les anges du Seigneur, qui les nourrirent aux champs, et qui les rendirent à leurs parens quand ils furent dans l'adolescence.

Enfin Jocabed eut un troisième enfant : ce fut Moïse, qui par conséquent avait quinze ans de moins que son frère. Il fut exposé sur le Nil. La fille du Pharaon le rencontra en se baignant, le fit nourrir, et l'adopta pour son fils, quoiqu'elle ne fût point mariée.

Trois ans après, son père le Pharaon prit une nouvelle femme; il fit un grand festin; sa femme était à sa droite, sa fille était à sa gauche avec le petit Moïse. L'enfant en se jouant lui prit sa couronne et la mit sur sa tête. Balaam le magicien, eunuque du roi, se ressouvint alors du songe de sa majesté. Voilà, dit-il, cet enfant qui doit un jour vous faire tant de mal : l'esprit de Dieu est en lui. Ce qu'il vient de faire est une preuve qu'il a déja un dessein formel de vous détrôner. Il faut le faire périr sur-le-champ. Cette idée plut beaucoup au Pharaon.

On allait tuer le petit Moïse lorsque Dieu envoya sur-le-champ son ange Gabriel déguisé en officier du Pharaon, et qui lui dit : Seigneur, il ne faut pas faire mourir un enfant innocent qui n'a pas encore l'âge de discrétion; il n'a mis votre couronne sur sa tête que parcequ'il manque de jugement. Il n'y a qu'à lui présenter un rubis et un charbon ardent; s'il choisit le charbon, il est clair que c'est un imbécille qui ne sera pas dangereux; mais s'il prend le rubis, c'est signe qu'il y entend finesse, et alors il faut le tuer.

Aussitôt on apporte un rubis et un charbon; Moïse ne manque pas de prendre le rubis; mais l'ange Gabriel, par un *léger tour de main,* glisse le charbon à la place de la pierre précieuse. Moïse mit le charbon dans sa bouche, et se brûla la langue si horriblement qu'il en resta bègue toute sa vie; et c'est la raison pour laquelle le législateur des Juifs ne put jamais articuler.

Moise avait quinze ans et était favori du Pharaon.

Un Hébreu vint se plaindre à lui de ce qu'un Egyptien l'avait battu après avoir couché avec sa femme. Moise tua l'Egyptien. Le Pharaon ordonna qu'on coupât la tête à Moïse. Le bourreau le frappa ; mais Dieu changea sur-le-champ le cou de Moïse en colonne de marbre, et envoya l'ange Michel, qui en trois jours de temps conduisit Moïse hors des frontières.

Le jeune Hébreu se réfugia auprès de Mécano, roi d'Ethiopie, qui était en guerre avec les Arabes. Mécano le fit son général d'armée, et après la mort de Mécano, Moïse fut élu roi et épousa la veuve. Mais Moïse, honteux d'épouser la femme de son seigneur, n'osa jouir d'elle, et mit une épée dans le lit entre lui et la reine. Il demeura quarante ans avec elle sans la toucher. La reine irritée convoqua enfin les états du royaume d'Ethiopie, se plaignit de ce que Moïse ne lui fesait rien, et conclut à le chasser, et à mettre sur le trône le fils du feu roi.

Moïse s'enfuit dans le pays de Madian chez le prêtre Jéthro. Ce prêtre crut que sa fortune était faite, s'il remettait Moïse entre les mains du Pharaon d'Egypte, et il commença par le faire mettre dans un cul de basse fosse, où il fut réduit au pain et à l'eau. Moïse engraissa à vue d'œil dans son cachot. Jéthro en fut tout étonné. Il ne savait pas que sa fille Séphora était dévenue amoureuse du prisonnier, et lui portait elle-même des perdrix et des cailles avec d'excellent vin. Il conclut que Dieu protégeait Moïse, et ne le livra point au Pharaon.

Cependant le prêtre Jéthro voulut marier sa fille : il avait dans son jardin un arbre de saphir sur le-

quel était gravé le nom de Jaho ou Jehovah. Il fit publier dans tout le pays qu'il donnerait sa fille à celui qui pourrait arracher l'arbre de saphir. Les amans de Séphora se présentèrent; aucun d'eux ne put seulement faire pencher l'arbre. Moïse, qui n'avait que soixante et dix-sept ans, l'arracha tout d'un coup sans effort. Il épousa Séphora, dont il eut bientôt un beau garçon, nommé Gerson.

Un jour en se promenant il rencontra Dieu (qui se nommait auparavant Sadaï, et qui alors s'appelait Jehovah) dans un buisson, et Dieu lui ordonna d'aller faire des miracles à la cour du Pharaon; il partit avec sa femme et son fils. Ils rencontrèrent, chemin fesant, un ange qu'on ne nomme pas, qui ordonna à Séphora de circoncire le petit Gerson avec un couteau de pierre. Dieu envoya Aaron sur la route; mais Aaron trouva fort mauvais que son frère eût épousé une Madianite, il la traita de p.... et le petit Gerson de bâtard; il les renvoya dans leur pays par le plus court.

Aaron et Moïse s'en allèrent donc tout seuls dans le palais du Pharaon. La porte du palais était gardée par deux lions d'une grandeur énorme. Balaam, l'un des magiciens du roi, voyant venir les deux frères, lâcha sur eux les deux lions; mais Moïse les toucha de sa verge, et les deux lions humblement prosternés léchèrent les pieds d'Aaron et de Moïse. Le roi tout étonné fit venir les deux pélerins devant tous ses magiciens. Ce fut à qui ferait le plus de miracles.

L'auteur raconte ici les dix plaies d'Egypte à-peu-près comme elles sont rapportées dans l'Exode. Il

ajoute seulement que Moïse couvrit toute l'Egypte de poux jusqu'à la hauteur d'une coudée, et qu'il envoya chez tous les Egyptiens des lions, des loups, des ours, des tigres, qui entraient dans toutes les maisons, quoique les portes fussent fermées aux verroux, et qui mangeaient tous les petits enfans.

Ce ne fut point, selon cet auteur, les Juifs qui s'enfuirent par la mer Rouge, ce fut le Pharaon qui s'enfuit par ce chemin avec son armée ; les Juifs coururent après lui, les eaux se séparèrent à droite et à gauche pour les voir combattre ; tous les Egyptiens, excepté le roi, furent tués sur le sable. Alors ce roi, voyant bien qu'il avait affaire à forte partie, demanda pardon à Dieu. Michaël et Gabriel furent envoyés vers lui ; ils le transportèrent dans la ville de Ninive, où il régna quatre cents ans.

De la mort de Moïse.

Dieu avait déclaré au peuple d'Israël qu'il ne sortirait point de l'Egypte à moins qu'il n'eût retrouvé le tombeau de Joseph. Moïse le retrouva, et le porta sur ses épaules en traversant la mer Rouge. Dieu lui dit qu'il se souviendrait de cette bonne action, et qu'il l'assisterait à la mort.

Quand Moïse eut passé six vingts ans, Dieu vint lui annoncer qu'il fallait mourir, et qu'il n'avait plus que trois heures à vivre. Le mauvais ange Samaël assistait à la conversation. Dès que la première heure fut passée, il se mit à rire de ce qu'il allait bientôt s'emparer de l'ame de Moïse, et Michaël se

mit à pleurer. Ne te réjouis pas tant, méchante bète, dit le bon ange au mauvais; Moïse va mourir, mais nous avons Josué à sa place.

Quand les trois heures furent passées, Dieu commanda à Gabriel de prendre l'ame du mourant. Gabriel s'en excusa, Michaël aussi. Dieu, refusé par ces deux anges, s'adresse à Zinguiel. Celui-ci ne voulut pas plus obéir que les autres; C'est moi, dit-il, qui ai été autrefois son précepteur, je ne tuerai pas mon disciple. Alors Dieu, se fâchant, dit au mauvais ange Samaël: Eh bien! méchant, prends donc son ame. Samaël plein de joie tire son épée, et court sur Moïse. Le mourant se leve en colère, les yeux étincelans: Comment, coquin, lui dit Moïse, oserais-tu bien me tuer, moi qui étant enfant ai mis la couronne d'un Pharaon sur ma tête; qui ai fait des miracles à l'âge de quatre-vingts ans; qui ai conduit hors d'Egypte soixante millions d'hommes; qui ai coupé la mer Rouge en deux, qui ai vaincu deux rois si grands que du temps du déluge l'eau ne leur venait qu'à mi-jambe: va-t'en, maraud, sors de devant moi tout à l'heure.

Cette altercation dura encore quelques momens. Gabriel pendant ce temps-là prépara un brancard pour transporter l'ame de Moïse; Michaël, un manteau de pourpre; Zinguiel, une soutane. Dieu lui mit les deux mains sur la poitrine et emporta son ame.

C'est à cette histoire que l'apôtre S. Jude fait allusion dans son épître, lorsqu'il dit que l'archange Michaël disputa le corps de Moïse au diable. Com-

me ce fait ne se trouve que dans le livre que je viens de citer, il est évident que S. Jude l'avait lu, et qu'il le regardait comme un livre canonique.

La seconde histoire de la mort de Moïse est encore une conversation avec Dieu. Elle n'est pas moins plaisante et moins curieuse que l'autre. Voici quelques traits de ce dialogue.

Moïse. Je vous prie, Seigneur, de me laisser entrer dans la terre promise, au moins pour deux ou trois ans.

Dieu. Non : mon décret porte que tu n'y entreras pas.

Moïse. Que du moins on m'y porte après ma mort.

Dieu. Non, ni mort ni vif.

Moïse. Hélas! bon Dieu, vous êtes si clément envers vos créatures, vous leur pardonnez deux ou trois fois; je n'ai fait qu'un péché, et vous ne me pardonnez pas!

Dieu. Tu ne sais ce que tu dis, tu as commis six péchés... Je me souviens d'avoir juré ta mort ou la perte d'Israël; il faut qu'un de ces deux sermens s'accomplisse. Si tu veux vivre, Israël périra.

Moïse. Seigneur, il y a là trop d'adresse, vous tenez la corde par les deux bouts. Que Moïse périsse plutôt qu'une seule ame d'Israël.

Après plusieurs discours de la sorte, l'écho de la montagne dit à Moïse : Tu n'as plus que cinq heures à vivre. Dieu envoya chercher Gabriel, Zinguiel, et Samaël. Dieu promit à Moïse de l'enterrer et emporta son ame.

Quand on fait réflexion que presque toute la terre a été infatuée de pareils contes, et qu'ils ont fait

l'éducation du genre humain, on trouve les fables de Pilpay, de Lokman, d'Esope, bien raisonnables.

Livres apocryphes de la nouvelle loi.

Cinquante évangiles, tous assez différens les uns des autres, dont il ne nous reste que quatre entiers, celui de Jacques, celui de Nicodème, celui de l'enfance de Jésus, et celui de la naissance de Marie. Nous n'avons des autres que des fragmens et de légères notices. (1)

Le voyageur Tournefort, envoyé par Louis XIV en Asie, nous apprend que les Géorgiens ont conservé l'*Evangile de l'enfance*, qui leur a été probablement communiqué par les Arméniens. (*Tournefort*, lettre XIX.)

Dans les commencemens plusieurs de ces évangiles, aujourd'hui reconnus comme apocryphes, furent cités comme authentiques, et furent même les seuls cités. On trouve dans les Actes des apôtres ces mots que prononce S. Paul (2) : « Il faut se souvenir des paroles du Seigneur Jésus; car lui-même « a dit : Il vaut mieux donner que recevoir. »

S. Barnabé, ou plutôt S. Barnabas, fait parler ainsi Jésus-Christ dans son épître catholique : (3) « Résistons à toute iniquité, et ayons-la en haine... « Ceux qui veulent me voir et parvenir à mon royau-

---

(1) Voyez la Collection d'anciens Evangiles, Philosophie, tome V, in-12, édition de Khel.

(2) Chap. XX, v. 25.— (3) N° 4 et 7.

« me, doivent me suivre par les afflictions et par « les peines. »

S. Clément, dans sa seconde épître aux Corinthiens, met dans la bouche de Jésus-Christ ces paroles : « Si vous êtes assemblés dans mon sein, et « que vous ne suiviez pas mes commandemens (1), « je vous rejetterai et je vous dirai : Retirez-vous de « moi, je ne vous connais pas; retirez-vous de moi, « artisans d'iniquité. »

Il attribue ensuite ces paroles à Jésus-Christ : « Gardez votre chair chaste, et le cachet immaculé, « afin que vous receviez la vie éternelle. » (2)

Dans les *Constitutions apostoliques*, qui sont du second siècle, on trouve ces mots : « Jésus-Christ a « dit : Soyez des agens de change honnêtes. »

Il y a beaucoup de citations pareilles, dont aucune n'est tirée des quatre évangiles reconnus dans l'Eglise pour les seuls canoniques. Elles sont pour la plupart tirées de l'évangile selon les Hébreux, évangile traduit par S. Jérôme, et qui est aujourd'hui regardé comme apocryphe.

S. Clément le Romain dit, dans sa seconde épître : « Le Seigneur étant interrogé quand viendrait son « règne, répondit : Quand deux feront un, quand « ce qui est dehors sera dedans, quand le mâle sera « femelle, et quand il n'y aura ni femelle ni mâle. »

Ces paroles sont tirées de l'évangile selon les Egyptiens, et le texte est rapporté tout entier par S. Clément d'Alexandrie. Mais à quoi pensait l'auteur de l'évangile égyptien, et S. Clément lui-même ?

---

(1) N° 4. — (2) N° 8.

les paroles qu'il cite sont injurieuses à Jésus-Christ; elles font entendre qu'il ne croyait pas que son regne advînt. Dire qu'une chose arrivera *quand deux feront un, quand le mâle sera femelle*, c'est dire qu'elle n'arrivera jamais. C'est comme nous disons, *la semaine des trois jeudis, les calendes grecques:* un tel passage est bien plus rabbinique qu'évangélique.

Il y eut aussi des *Actes des apôtres* apocryphes; S. Epiphane les cite (1). C'est dans ces Actes qu'il est rapporté que S. Paul était fils d'un père et d'une mere idolâtres, et qu'il se fit Juif pour épouser la fille de Gamaliel; et qu'ayant été refusé, ou ne l'ayant pas trouvée vierge, il prit le parti des disciples de Jésus. C'est un blasphême contre S. Paul.

Des autres livres apocryphes du premier et du second siècle.

I. *Livre d'Enoch, septième homme après Adam*, lequel fait mention de la guerre des anges rebelles sous leur capitaine Semexia contre les anges fidèles conduits par Michaël. L'objet de la guerre était de jouir des filles des hommes, comme il est dit à l'article *Ange*. (2)

II. *Les Actes de sainte Thècle et de saint Paul*, écrits par un disciple nommé Jean, attaché à S.

(1) Chap. XXX, paragraphe 16.

(2) Il y a encore un autre livre d'Enoch chez les chrétiens d'Ethiopie, que Peiresc, conseiller au parlement de Provence, fit venir à très grands frais; il est d'un autre imposteur. Faut-il qu'il y en ait aussi en Ethiopie?

Paul. C'est dans cette histoire que Thècle s'échappe des mains de ses persécuteurs pour aller trouver S. Paul, déguisée en homme. C'est là qu'elle baptise un lion; mais cette aventure fut retranchée depuis. C'est là qu'on trouve le portrait de Paul, *staturâ brevi, calvastrum, cruribus curvis, surosum, superciliis junctis, naso aquilino, plenum gratiâ Dei.*

Quoique cette histoire ait été recommandée par S. Grégoire de Nazianze, par S. Ambroise, par S. Jean Chrysostôme, etc. elle n'a eu aucune considération chez les autres docteurs de l'Eglise.

III. *La Prédication de Pierre.* Cet écrit est aussi appelé *l'Evangile, la Révélation de Pierre.* S. Clément d'Alexandrie en parle avec beaucoup d'éloge; mais on s'apperçut bientôt qu'il était d'un faussaire qui avait pris le nom de cet apôtre.

IV. *Les Actes de Pierre*, ouvrage non moins supposé.

V. *Le Testament des douze Patriarches.* On doute si ce livre est d'un Juif ou d'un chrétien. Il est très vraisemblable pourtant qu'il est d'un chrétien des premiers temps; car il est dit, dans le *testament de Lévi*, qu'à la fin de la septième semaine il viendra des prêtres adonnés à l'idolâtrie, *bellatores, avari, scribæ iniqui, impudici, puerorum corruptores et pecorum;* qu'alors il y aura un nouveau sacerdoce; que les cieux s'ouvriront; que la gloire du Très Haut, et l'esprit d'intelligence et de sanctification s'élèvera sur ce nouveau prêtre: ce qui semble prophétiser Jésus-Christ.

VI. *La Lettre d'Abgare*, prétendu roi d'Edesse, *à Jésus-Christ, et la Réponse de Jésus-Christ au roi*

Abgare. On croit qu'en effet il y avait du temps de Tibère un toparque d'Edesse qui avait passé du service des Perses à celui des Romains : mais son commerce épistolaire a été regardé par tous les bons critiques comme une chimère.

VII. *Les Actes de Pilate, les Lettres de Pilate à Tibère sur la mort de Jésus-Christ. La Vie de Procula, femme de Pilate.*

VIII. *Les Actes de Pierre et de Paul*, où l'on voit l'histoire de la querelle de S. Pierre avec Simon le magicien : Abdias, Marcel et Egésippe ont tous trois écrit cette histoire. S. Pierre dispute d'abord avec Simon à qui ressuscitera un parent de l'empereur Néron, qui venait de mourir ; Simon le ressuscite à moitié, et S. Pierre achève la résurrection. Simon vole ensuite dans l'air ; S. Pierre le fait tomber, et le magicien se casse les jambes. L'empereur Néron, irrité de la mort de son magicien, fait crucifier S. Pierre la tête en bas, et fait couper la tête à S. Paul, qui était du parti de S. Pierre.

IX. *Les Gestes du bienheureux Paul, apôtre et docteur des nations.* Dans ce livre on fait demeurer S. Paul à Rome deux ans après la mort de S. Pierre. L'auteur dit que quand on eut coupé la tête à Paul il en sortit du lait au lieu de sang, et que Lucina, femme dévote, le fit enterrer à vingt milles de Rome, sur le chemin d'Ostie, dans sa maison de campagne.

X. *Les Gestes du bienheureux apôtre André.* L'auteur raconte que S. André alla prêcher dans la ville des Myrmidons, et qu'il y baptisa tous les citoyens. Un jeune homme, nommé Sostrate, de la ville d'Ama-

zée, qui est du moins plus connue que celle des Myrmidons, vint dire au bienheureux André : « Je « suis si beau que ma mère a conçu pour moi de la « passion : j'ai eu horreur pour ce crime exécrable, « et j'ai pris la fuite; ma mère en fureur m'accuse « auprès du proconsul de la province de l'avoir « voulu violer. Je ne puis rien répondre, car j'ai« merais mieux mourir que d'accuser ma mère ». Comme il parlait ainsi les gardes du proconsul vinrent se saisir de lui. S. André accompagna l'enfant devant le juge, et plaida sa cause: la mère ne se déconcerta point; elle accusa S. André lui-même d'avoir engagé l'enfant à ce crime. Le proconsul aussitôt ordonne qu'on jette S. André dans la rivière: mais l'apôtre ayant prié Dieu, il se fit un grand tremblement de terre, et la mère mourut d'un coup de tonnerre.

Après plusieurs aventures de ce genre l'auteur fait crucifier S. André à Patras.

XI. *Les Gestes de S. Jacques le majeur.* L'auteur le fait condamner à la mort par le pontife Abiathar à Jérusalem, et il baptise le greffier avant d'être crucifié.

XII. *Les Gestes de S. Jean l'évangéliste.* L'auteur raconte qu'à Ephèse, dont S. Jean était évèque, Drusilla, convertie par lui, ne voulut plus de la compagnie de son mari Andronic, et se retira dans un tombeau. Un jeune homme nommé Callimaque, amoureux d'elle, la pressa quelquefois dans ce tombeau même de condescendre à sa passion. Drusilla, pressée par son mari et par son amant, souhaita la mort et l'obtint. Callimaque, informé de sa perte

fut encore plus furieux d'amour ; il gagna par argent un domestique d'Andronic, qui avait les clefs du tombeau ; il y court ; il dépouille sa maîtresse de son linceul, il s'écrie : « Ce que tu n'as pas voulu « m'accorder vivante, tu me l'accorderas morte ». Et, dans l'excès horrible de sa démence, il assouvit ses desirs sur ce corps inanimé. Un serpent sort à l'instant du tombeau ; le jeune homme tombe évanoui, le serpent le tue ; il en fait autant du domestique complice, et se roule sur son corps. S. Jean arrive avec le mari ; ils sont étonnés de trouver Callimaque en vie. S. Jean ordonne au serpent de s'en aller, le serpent obéit. Il demande au jeune homme comment il est ressuscité ; Callimaque répond qu'un ange lui était apparu et lui avait dit : « Il fallait que « tu mourusses pour revivre chrétien ». Il demanda aussitôt le baptême, et pria S. Jean de ressusciter Drusilla. L'apôtre ayant sur-le-champ opéré ce miracle, Callimaque et Drusilla le supplièrent de vouloir bien aussi ressusciter le domestique. Celui-ci, qui était un païen obstiné, ayant été rendu à la vie, déclara qu'il aimait mieux remourir que d'être chrétien ; et en effet il remourut incontinent. Sur quoi S. Jean dit qu'un mauvais arbre porte toujours de mauvais fruits.

Aristodème, grand-prêtre d'Ephèse, quoique frappé d'un tel prodige, ne voulut pas se convertir : il dit à S. Jean : « Permettez que je vous empoison« ne, et si vous n'en mourez pas je me convertirai ». L'apôtre accepte la proposition ; mais il voulut qu'auparavant Aristodème empoisonnât deux Ephésiens condamnés à mort. Aristodème aussitôt [illegible]

présenta le poison ; ils expirèrent sur-le-champ. S. Jean prit le même poison, qui ne lui fit aucun mal. Il ressuscita les deux morts ; et le grand-prêtre se convertit.

S. Jean ayant atteint l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, Jésus-Christ lui apparut, et lui dit : « Il « est temps que tu viennes à mon festin avec tes frè-« res ». Et bientôt après l'apôtre s'endormit en paix.

XIII. *L'histoire des bienheureux Jacques le mineur, Simon et Jude frères.* Ces apôtres vont en Perse, y exécutent des choses aussi incroyables que celles que l'auteur rapporte de S. André.

XIV. *Les Gestes de S. Matthieu, apôtre et évangéliste.* S. Matthieu va en Ethiopie dans la grande ville de Nadaver ; il y ressuscite le fils de la reine Candace, et il y fonde des églises chrétiennes.

XV. *Les Gestes du bienheureux Barthélemi dans l'Inde.* Barthélemi va d'abord dans le temple d'Astarot. Cette déesse rendait des oracles, et guérissait toutes les maladies : Barthélemi la fait taire, et rend malades tous ceux qu'elle avait guéris. Le roi Polimius dispute avec lui ; le démon déclare devant le roi qu'il est vaincu. S. Barthélemi sacre le roi Polimius évêque des Indes.

XVI. *Les Gestes du bienheureux Thomas, apôtre de l'Inde.* S. Thomas entre dans l'Inde par un autre chemin, et y fait beaucoup plus de miracles que S. Barthélemi ; il est enfin martyrisé, et apparaît à Xiphoro et à Susani.

XVII. *Les Gestes du bienheureux Philippe.* Il alla prêcher en Scythie. On voulut lui faire sacrifier à Mars ; mais il fit sortir un dragon de l'autel qui dé-

vora les enfans des prêtres. Il mourut à Hiérapolis à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On ne sait quelle est cette ville; il y en avait plusieurs de ce nom. Toutes ces histoires passent pour être écrites par Abdias, évêque de Babylone, et sont traduites par Jules Africain.

XVIII. A cet abus des saintes écritures on en a joint un moins révoltant et qui ne manque point de respect au christianisme comme ceux qu'on vient de mettre sous les yeux du lecteur. Ce sont les liturgies attribuées à S. Jacques, à S. Pierre, à S. Marc, dont le savant Tillemont a fait voir la fausseté.

XIX. Fabricius met parmi les écrits apocryphes l'*Homélie*, attribuée à S. Augustin, *sur la manière dont se forma le Symbole :* mais il ne prétend pas, sans doute, que le *Symbole*, que nous appelons *des apôtres*, en soit moins sacré et moins véritable. Il est dit dans cette homélie, dans Rufin, et ensuite dans Isidore, que dix jours après l'ascension, les apôtres étant renfermés ensemble de peur des Juifs, Pierre dit : *Je crois en Dieu le pere tout-puissant;* André, *Et en Jésus-Christ, son fils;* Jacques, *Qui a été conçu du Saint-Esprit;* et qu'ainsi, chaque apôtre ayant prononcé un article, le Symbole fut entièrement achevé.

Cette histoire n'étant point dans les *Actes des apôtres*, on est dispensé de la croire; mais on n'est pas dispensé de croire au Symbole, dont les apôtres ont enseigné la substance. La vérité ne doit point souffrir des faux ornemens qu'on a voulu lui donner.

XX. *Les Constitutions apostoliques.* On met au-

jourd'hui dans le rang des apocryphes les *Constitutions des saints apôtres*, qui passaient autrefois pour être rédigées par S. Clément le Romain. La seule lecture de quelques chapitres suffit pour faire voir que les apôtres n'ont eu aucune part à cet ouvrage.

Dans le chap. IX, on ordonne aux femmes de ne se laver qu'à la neuvième heure.

Au premier chapitre du second livre, on veut que les évêques soient savans: mais du temps des apôtres il n'y avait point d'hiérarchie, point d'évêques attachés à une seule église. Ils allaient instruire de ville en ville, de bourgade en bourgade; ils s'appelaient *apôtres*, et non pas *évêques;* et sur-tout ils ne se piquaient pas d'être savans.

Au chapitre II de ce second livre, il est dit qu'un évêque ne doit avoir *qu'une femme, qui ait grand soin de sa maison;* ce qui ne sert qu'à prouver qu'à la fin du premier, et au commencement du second siecle, lorsque la hiérarchie commença à s'établir, les prêtres étaient mariés.

Dans presque tout le livre, les évêques sont regardés comme les juges des fidèles; et l'on sait assez que les apôtres n'avaient aucune jurisdiction.

Il est dit au chapitre XXI, qu'il faut écouter les deux parties; ce qui suppose une jurisdiction établie.

Il est dit au chapitre XXVI: *L'évêque est votre prince, votre roi, votre empereur, votre Dieu en terre.* Ces expressions sont bien fortes pour l'humilité des apôtres.

Au chapitre XXVIII. Il faut, dans les festins des agapes, donner au diacre le double de ce qu'on donne à une vieille, au prêtre le double de ce qu'on

donne au diacre ; parcequ'ils sont les conseillers de l'évêque et la couronne de l'Eglise. Le lecteur aura une portion en l'honneur des prophètes, aussi-bien que le chantre et le portier. Les laïcs qui voudront avoir quelque chose, doivent s'adresser à l'évêque par le diacre.

Jamais les apôtres ne se sont servis d'aucun terme qui répondît à *laïc,* et qui marquât la différence entre les profanes et les prêtres.

Au chapitre XXXIV. « Il faut révérer l'évêque « comme un roi, l'honorer comme le maître, lui « donner vos fruits, les ouvrages de vos mains, vos « prémices, vos décimes, vos épargnes, les présents « qu'on vous a faits, votre froment, votre vin, votre « huile, votre laine, et tout ce que vous avez ». Cet article est fort.

Au chapitre LVII. « Que l'Eglise soit longue, « qu'elle regarde l'orient, qu'elle ressemble à un « vaisseau, que le trône de l'évêque soit au milieu ; « que le lecteur lise les livres de Moïse, de Josué, « des Juges, des Rois, des Paralipomènes, de « Job, etc. »

Au chapitre XVII du livre III. « Le baptême est « donné pour la mort de Jésus, l'huile pour le Saint-« Esprit. Quand on nous plonge dans la cuve, nous « mourons ; quand nous en sortons, nous ressusci-« tons. *Le père est le* Dieu *de tout ;* Christ est fils « unique de Dieu, fils aimé, et seigneur de gloire. « Le saint Souffle est Paraclet envoyé de Christ, « docteur enseignant, et prédicateur de Christ. »

Cette doctrine serait aujourd'hui exprimée en termes plus canoniques.

Au chapitre VII du livre V, on cite des vers des sibylles sur l'avènement de Jésus et sur sa résurrection. C'est la première fois que les chrétiens supposèrent des vers des sibylles ; ce qui continua pendant plus de trois cents années.

Au chapitre XXVIII du livre VI, la pédérastie et l'accouplement avec les bêtes sont défendus aux fideles.

Au chapitre XXIX il est dit : « qu'un mari et « une femme sont purs en sortant du lit, quoiqu'ils « ne se lavent point. »

Au chapitre V du livre VIII, on trouve ces mots : « Dieu *tout-puissant*, donne à l'évêque par ton « Christ la participation du Saint-Esprit. »

Au chapitre IV. « Recommandez-vous au seul « Dieu par Jésus-Christ » ; ce qui n'exprime pas assez la divinité de notre Seigneur.

Au chapitre XII, est la constitution de Jacques, frère de Zébédée.

Au chapitre XV. Le diacre doit prononcer tout haut : *Inclinez-vous devant Dieu par le Christ.* Ces expressions ne sont pas aujourd'hui assez correctes.

XXI. *Les Canons apostoliques.* Le sixième canon ordonne qu'aucun évêque, ni prêtre, ne se sépare de sa femme sous prétexte de religion ; que s'il s'en sépare, il soit excommunié ; que s'il persévère, il soit chassé.

Le septième, qu'aucun prêtre ne se mêle jamais d'affaires séculières.

Le dix-neuvième, que celui qui a épousé les deux sœurs ne soit point admis dans le clergé.

Les vingt-unième et vingt-deuxième, que les eu-

nuques soient admis à la prêtrise, excepté ceux qui se sont coupé à eux-mêmes les génitoires. Cependant Origène fut prêtre malgré cette loi.

Le cinquante-cinquième, si un évêque, ou un prêtre, ou un diacre, ou un clerc, mange de la chair où il y ait encore du sang, qu'il soit déposé.

Il est assez évident que ces canons ne peuvent avoir été promulgués par les apôtres.

XXII. *Les Reconnaissances de S. Clément à Jacques, frère du Seigneur,* en dix livres, traduites du grec en latin par Rufin.

Ce livre commence par un doute sur l'immortalité de l'ame. *Utrùmne sit mihi aliqua vita post mortem; an nihil omninò posteà sim futurus* (1)? S. Clément, agité par ce doute, et voulant savoir si le monde était éternel, ou s'il avait été créé; s'il y avait un Tartare et un Phlégéton, un Ixion et un Tantale, etc. etc. voulut aller en Egypte apprendre la nécromancie; mais ayant entendu parler de Saint Barnabé, qui prêchait le christianisme, il alla le trouver dans l'Orient, dans le temps que Barnabé célébrait une fête juive. Ensuite il rencontra Saint Pierre à Césarée avec Simon le magicien et Zachée. Ils disputèrent ensemble, et S. Pierre leur raconta tout ce qui s'était passé depuis la mort de Jésus. Clément se fit chrétien, mais Simon demeura magicien.

Simon devint amoureux d'une femme qu'on appelait la Lune, et en attendant qu'il l'épousât, il proposa à S. Pierre, à Zachée, à Lazare, à Nico-

(1) N° XVII, et dans l'exorde.

dême, à Dosithée, et à plusieurs autres de se mettre au rang de ses disciples. Dosithée lui répondit d'abord par un grand coup de bâton; mais le bâton ayant passé au travers du corps de Simon, comme au travers de la fumée, Dosithée l'adora, et devint son lieutenant; après quoi Simon épousa sa maîtresse, et assura qu'elle était la Lune elle-même descendue du ciel pour se marier avec lui.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin les *Reconnaissances* de S. Clément. Il faut seulement remarquer qu'au livre IX il est parlé des Chinois sous le nom de Sères, comme des plus justes et des plus sages de tous les hommes ; après eux viennent les brachmanes, auxquels l'auteur rend la justice que toute l'antiquité leur a rendue. L'auteur les cite comme des modèles de sobriété, de douceur, et de justice.

XXIII. *La Lettre de S. Pierre à S. Jacques, et la Lettre de S. Clément au même S. Jacques, frère du Seigneur, gouvernant la sainte église des Hébreux à Jérusalem, et toutes les églises.* La lettre de Saint Pierre ne contient rien de curieux, mais celle de S. Clément est très remarquable; il prétend que S. Pierre le déclara évêque de Rome avant sa mort, et son coadjuteur; qu'il lui imposa les mains, et qu'il le fit asseoir dans sa chaire épiscopale en présence de tous les fidèles. « Ne manquez pas, lui dit-il, « d'écrire à mon frère Jacques dès que je serai mort. »

Cette lettre semble prouver qu'on ne croyait pas alors que S. Pierre eût été supplicié, puisque cette lettre, attribuée à S. Clément, aurait probablement fait mention du supplice de S. Pierre. Elle prouve

encore qu'on ne comptait pas Clet et Anaclet parmi les évêques de Rome.

XXIV. *Homélies de S. Clément, au nombre de dix-neuf.* Il raconte, dans sa première homélie, ce qu'il avait déja dit dans les *Reconnaissances*, qu'il était allé chercher S. Pierre avec S. Barnabé à Césarée, pour savoir si l'ame est immortelle, et si le monde est éternel.

On lit dans la seconde homélie, n° 38, un passage bien plus extraordinaire ; c'est S. Pierre lui-même qui parle de l'ancien Testament, et voici comme il s'exprime :

« La loi écrite contient certaines choses fausses « contre la loi de Dieu, créateur du ciel et de la « terre : c'est ce que le diable a fait pour une juste « raison ; et cela est arrivé aussi par le jugement de « Dieu, afin de découvrir ceux qui écouteraient avec « plaisir ce qui est écrit contre lui, etc. etc. »

Dans la sixième homélie, S. Clément rencontre Appion, le même qui avait écrit contre les Juifs du temps de Tibère ; il dit à Appion qu'il est amoureux d'une Egyptienne, et le prie d'écrire une lettre en son nom à sa prétendue maîtresse, pour lui persuader, par l'exemple de tous les dieux, qu'il faut faire l'amour. Appion écrit la lettre, et S. Clément fait la réponse au nom de l'Egyptienne ; après quoi il dispute sur la nature des dieux.

XXV. *Deux Epîtres de S. Clément aux Corinthiens.* Il ne paraît pas juste d'avoir rangé ces épîtres parmi les apocryphes. Ce qui a pu engager quelques savans à ne les pas reconnaître, c'est qu'il y est parlé du *phénix d'Arabie qui vit cinq cents ans*, et

qui se brûle en Egypte dans la ville d'Héliopolis. Mais il se peut très bien faire que S. Clément ait cru cette fable que tant d'autres croyaient, et qu'il ait écrit des lettres aux Corinthiens.

On convient qu'il y avait alors une grande dispute entre l'église de Corinthe et celle de Rome. L'église de Corinthe, qui se disait fondée la première, se gouvernait en commun; il n'y avait presque point de distinction entre les prêtres et les séculiers, encore moins entre les prêtres et l'évêque; tous avaient également voix délibérative; du moins plusieurs savans le prétendent. S. Clément dit aux Corinthiens, dans sa première épître: « Vous qui « avez jeté les premiers fondemens de la sédition, « soyez soumis aux prêtres, corrigez-vous par la pé« nitence, et fléchissez les genoux de votre cœur; « apprenez à obéir. » Il n'est point du tout étonnant qu'un évêque de Rome ait employé ces expressions.

C'est dans la seconde épître qu'on trouve encore cette réponse de Jésus-Christ que nous avons déja rapportée, sur ce qu'on lui demandait quand viendrait son royaume des cieux. « Ce sera, dit-il, quand « deux feront un, quand ce qui est dehors sera de« dans, quand le mâle sera femelle, et quand il n'y « aura ni mâle ni femelle.

XXVI. Lettre de S. Ignace, le martyr, à la Vierge Marie, et la réponse de la Vierge à S. Ignace.

A MARIE QUI A PORTÉ CHRIST,

SON DÉVOT IGNACE.

« Vous deviez me consoler, moi néophyte et dis-

« ciple de votre Jean. J'ai entendu plusieurs choses « admirables de votre Jésus, et j'en ai été stupéfait. « Je désire de tout mon cœur d'en être instruit par « vous, qui avez toujours vécu avec lui en familia- « rité, et qui avez su tous ses secrets. Portez-vous « bien, et confortez les néophytes qui sont avec moi « de vous et par vous. *Amen.* »

RÉPONSE DE LA SAINTE VIERGE.

A IGNACE SON DISCIPLE CHÉRI.

L'humble servante de Jésus-Christ.

« Toutes les choses que vous avez apprises de « Jean sont vraies ; croyez-les, persistez-y, gardez « votre vœu de christianisme, conformez-lui vos « mœurs et votre vie ; je viendrai vous voir avec « Jean, vous et ceux qui sont avec vous. Soyez « ferme dans la foi, agissez en homme ; que la sévé- « rité de la persécution ne vous trouble pas, mais « que votre esprit se fortifie et s'exalte en dieu votre « sauveur. *Amen.* »

On prétend que ces lettres sont de l'an 116 de notre ère vulgaire ; mais elles n'en sont pas moins fausses et moins absurdes : ce serait même une insulte à notre sainte religion, si elles n'avaient pas été écrites dans un esprit de simplicité qui peut faire tout pardonner.

XXVII. Fragmens des apôtres. On y trouve ce passage : « Paul, homme de petite taille, au nez « aquilin, au visage angélique, instruit dans le ciel, « a dit à Plantilla la romaine avant de mourir : Adieu,

« Plantilla, petite plante de salut éternel, connais ta « noblesse ; tu es plus blanche que la neige, tu es « enregistrée parmi les soldats de Christ, tu es héri- « tiere du royaume céleste. » Cela ne méritait pas d'être réfuté.

XXVIII. Onze Apocalypses, qui sont attribuées aux patriarches et prophètes, à S. Pierre, à Cérinthe, à S. Thomas, à S. Etienne protomartyr, deux à S. Jean, différentes de la canonique, et trois à S. Paul. Toutes ces Apocalypses ont été éclipsées par celle de S. Jean.

XXIX. Les Visions, les Préceptes et les Similitudes d'Hermas.

Hermas paraît être de la fin du premier siècle. Ceux qui traitent son livre d'apocryphe, sont obligés de rendre justice à sa morale. Il commence par dire que son père nourricier avait vendu une fille à Rome, Hermas reconnut cette fille après plusieurs années, et l'aima, dit-il, comme sa sœur : il la vit un jour se baigner dans le Tibre, il lui tendit la main, et la tira du fleuve ; et il disait dans son cœur : « Que je serais heureux si j'avais une femme sem- « blable à elle pour la beauté et pour les mœurs ! »

Aussitôt le ciel s'ouvrit, et il vit tout d'un coup cette même femme, qui lui fit une révérence du haut du ciel, et lui dit : « Bon jour, Hermas. » Cette femme était l'église chrétienne. Elle lui donna beaucoup de bons conseils.

Un an après, l'esprit le transporta au même endroit où il avait vu cette belle femme, qui pourtant était une vieille; mais sa vieillesse était fraîche, et elle n'était vieille que parcequ'elle avait été créée

dès le commencement du monde, et que le monde avait été fait pour elle.

Le livre des *Préceptes* contient moins d'allégories; mais celui des *Similitudes* en contient beaucoup.

Un jour que je jeûnais, dit Hermas, et que j'étais assis sur une colline, rendant grâces à Dieu de tout ce qu'il avait fait pour moi, un berger vint s'asseoir à mes côtés, et me dit : Pourquoi êtes-vous venu ici de si bon matin? — C'est que je suis en station, lui répondis-je. — Qu'est-ce qu'une station? me dit le le berger. — C'est un jeûne. — Et qu'est-ce que ce jeûne? — C'est ma coutume. — « Allez, me répliqua « le berger, vous ne savez ce que c'est que de jeûner, « cela ne fait aucun profit à Dieu; je vous appren- « drai ce que c'est que le vrai jeûne agréable à la « Divinité (1). Votre jeûne n'a rien de commun avec « la justice et la vertu. Servez dieu d'un cœur pur, « gardez ses commandemens; n'admettez dans votre « cœur aucun desir coupable. Si vous avez toujours « la crainte de Dieu devant les yeux, si vous vous « abstenez de tout mal, ce sera-là le vrai jeûne, le « grand jeûne dont Dieu vous saura gré. »

Cette piété philosophique et sublime est un des plus singuliers monumens du premier siècle. Mais ce qui est assez étrange, c'est qu'à la fin des Similitudes le berger lui donne des filles très affables, *valdè affabiles,* chastes et industrieuses, pour avoir soin de sa maison; et lui déclare qu'il ne peut accomplir les commandemens de Dieu sans ces filles, qui figurent visiblement les vertus.

(1) Similit. V, liv. III.

Ne poussons pas plus loin cette liste; elle serait immense si on voulait entrer dans tous les détails. Finissons par les sibylles.

XXX. Les Sibylles. Ce qu'il y eut de plus apocryphe dans la primitive Eglise, c'est la prodigieuse quantité de vers attribués aux anciennes sibylles en faveur des mystères de la religion chrétienne (1). Diodore de Sicile n'en reconnaissait qu'une, qui fut prise dans Thebes par les Epigones et qui fut placée à Delphes avant la guerre de Troie. De cette sibylle, c'est-à-dire de cette prophétesse, on en fit bientôt dix. Celle de Cume avait le plus grand crédit chez les Romains, et la sibylle Erythrée chez les Grecs.

Comme tous les oracles se rendaient en vers, toutes les sibylles ne manquèrent pas d'en faire; et pour donner plus d'autorité à ces vers, on les fit quelquefois en acrostiches. Plusieurs chrétiens qui n'avaient pas un zèle selon la science, non-seulement détournèrent le sens des anciens vers qu'on supposait écrits par les sibylles, mais ils en firent eux-mêmes, et, qui pis est, en acrostiches. Ils ne songèrent pas que cet artifice pénible de l'acrostiche ne ressemble point du tout à l'inspiration et à l'enthousiasme d'une prophétesse. Ils voulurent soutenir la meilleure des causes par la fraude la plus maladroite. Ils firent donc de mauvais vers grecs, dont les lettres initiales signifiaient en grec, *Jésus, Christ, Fils, Sauveur;* et ces vers disaient qu'*avec cinq pains et deux poissons il nourrirait cinq mille hommes au*

(1) Diodore, liv. IV.

désert, et qu'en ramassant les morceaux qui resteront, il remplirait douze paniers.

Le règne de mille ans, et la nouvelle Jérusalem céleste, que Justin avait vue dans les airs pendant quarante nuits, ne manquèrent pas d'être prédits par les sibylles.

Lactance, au quatrième siècle, recueillit presque tous les vers attribués aux sibylles, et les regarda comme des preuves convaincantes. Cette opinion fut tellement autorisée, et se maintint si long-temps, que nous chantons encore des hymnes dans lesquelles le témoignage des sibylles est joint aux prédictions de David.

Solvet sæclum in favillâ,
Teste David cum sibyllâ.

Ne poussons pas plus loin la liste de ces erreurs ou de ces fraudes; on pourrait en rapporter plus de cent; tant le monde fut toujours composé de trompeurs et de gens qui aimèrent à se tromper. Mais ne recherchons point une érudition si dangereuse. Une grande vérité approfondie vaut mieux que la découverte de mille mensonges.

Toutes ces erreurs, toute la foule des livres apocryphes, n'ont pu nuire à la religion chrétienne, parcequ'elle est fondée, comme on sait, sur des vérités inébranlables. Ces vérités sont appuyées par une église militante et triomphante, à laquelle Dieu a donné le pouvoir d'enseigner et de réprimer. Elle unit dans plusieurs pays l'autorité spirituelle et la temporelle. La prudence, la force, la richesse, sont

ses attributs; et quoiqu'elle soit divisée, quoique ses divisions l'aient ensanglantée, on la peut comparer à la république romaine, toujours agitée de discordes civiles, mais toujours victorieuse.

APPOINTÉ, DÉSAPPOINTÉ.

Soit que ce mot vienne du latin *punctum*, ce qui est très vraisemblable, soit qu'il vienne de l'ancienne barbarie, qui se plaisait fort aux *oins*, *soin*, *coin*, *loin*, *foin*, *hardouin*, *albouin*, *grouin*, *poing*, etc. il est certain que cette expression, bannie aujourd'hui mal à propos du langage, est très nécessaire. Le naïf Amiot et l'énergique Montaigne s'en servent souvent; il n'est pas même possible jusqu'à présent d'en employer une autre. Je lui *appointai* l'hôtel des Ursins; à sept heures du soir je m'y rendis; je fus *désappointé*. Comment expliquerez-vous en un seul mot le manque de parole de celui qui devait venir à l'hôtel des Ursins à sept heures du soir, et l'embarras de celui qui est venu, qui ne trouve personne? A-t-il été trompé dans son attente? Cela est d'une longueur insupportable, et n'exprime pas précisément la chose. Il a été *désappointé;* il n'y a que ce mot. Servez-vous en donc, vous qui voulez qu'on vous entende vîte; vous savez que les circonlocutions sont la marque d'une langue pauvre. Il ne faut pas dire : *vous me devez cinq pièces de douze sols*, quand vous pouvez dire : *vous me devez un écu.*

Les Anglais ont pris de nous ces mots *appointé*, *désappointé*, ainsi que beaucoup d'autres expressions

très énergiques ; ils se sont enrichis de nos dépouilles, et nous n'osons reprendre notre bien.

APPOINTER, APPOINTEMENT,

TERME DU PALAIS.

Ce sont procès par écrit. On *appointe* une cause ; c'est-à-dire que les juges ordonnent que les parties produisent par écrit les faits et les raisons. Le Dictionnaire de Trévoux, fait en partie par les jésuites, s'exprime ainsi : « Quand les juges veulent favoriser « une mauvaise cause, ils sont d'avis de l'appointer « au lieu de la juger.

Ils espéraient qu'on appointerait leur cause dans l'affaire de leur banqueroute, qui leur procura leur expulsion. L'avocat qui plaida contre eux trouva heureusement leur explication du mot *appointer* ; il en fit part aux juges dans une de ses oraisons. Le parlement, plein de reconnaissance, n'appointa pas leur affaire ; il fut jugé à l'audience que tous les jésuites, à commencer par le père général, restitueraient l'argent de la banqueroute, avec dépens, dommages et intérêts. Il fut jugé depuis qu'ils étaient de trop dans le royaume ; et cet arrêt, qui était pourtant un *appointé*, eut son exécution avec grands applaudissemens du public.

APOSTAT.

C'est encore une question parmi les savans, si l'empereur Julien était en effet apostat, et s'il avait jamais été chrétien véritablement.

Il n'était pas âgé de six ans lorsque l'empereur Constance, plus barbare encore que Constantin, fit égorger son père et son frère, et sept de ses cousins-germains. A peine échappa-t-il à ce carnage avec son frère Gallus; mais il fut toujours traité très durement par Constance. Sa vie fut long-temps menacée; il vit bientôt assassiner par les ordres du tyran le frère qui lui restait. Les sultans turcs les plus barbares n'ont jamais surpassé, je l'avoue à regret, ni les cruautés, ni les fourberies de la famille constantine. L'étude fut la seule consolation de Julien dès sa plus tendre jeunesse, il voyait en secret les plus illustres philosophes, qui étaient de l'ancienne religion de Rome. Il est bien probable qu'il ne suivit celle de son oncle Constance que pour éviter l'assassinat. Julien fut obligé de cacher son esprit, comme avait fait Brutus sous Tarquin. Il devoit être d'autant moins chrétien, que son oncle l'avait forcé à être moine, et à faire les fonctions de lecteur dans l'église. On est rarement de la religion de son persécuteur, sur-tout quand il veut dominer sur la conscience.

Une autre probabilité, c'est que dans aucun de ses ouvrages il ne dit qu'il ait été chrétien. Il n'en demande jamais pardon aux pontifes de l'ancienne religion; il leur parle dans ses lettres comme s'il

avait toujours été attaché au culte du sénat. Il n'est pas même avéré qu'il ait pratiqué les cérémonies du taurobole qu'on pouvait regarder comme une espece d'expiation, ni qu'il eût voulu laver avec du sang de taureau ce qu'il appelait si malheureusement *la tache de son baptême.* C'était une dévotion païenne qui d'ailleurs ne prouverait pas plus que l'association aux mystères de Cérès. En un mot, ni ses amis, ni ses ennemis ne rapportent aucun fait, aucun discours, qui puisse prouver qu'il ait jamais cru au christianisme, et qu'il ait passé de cette croyance sincère à celle des dieux de l'empire.

S'il est ainsi, ceux qui ne le traitent point d'apostat paraissent très excusables.

La saine critique s'étant perfectionnée, tout le monde avoue aujourd'hui que l'empereur Julien était un héros et un sage, un stoïcien égal à Marc-Aurèle. On condamne ses erreurs, on convient de ses vertus. On pense aujourd'hui comme Prudentius son contemporain, auteur de l'hymne *Salvete, flores martyrum.* Il dit de Julien :

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum celeberrimus; ore manuque
Consultor patriæ; sed non consultor habendæ
Relligionis; amans tercentum millia divûm.
Perfidus ille Deo, sed non est perfidus orbi.

Fameux par ses vertus, par ses lois, par la guerre,
Il méconnut son Dieu, mais il servit la terre.

Ses détracteurs sont réduits à lui donner des ridicules; mais il avait plus d'esprit que ceux qui le raillent. Un historien lui reproche, d'après S. Gré-

goire de Nazianze, *d'avoir porté une barbe trop grande.* Mais, mon ami, si la nature la lui donna longue, pourquoi voudrais-tu qu'il la portât courte? *Il branlait la tête.* Tiens mieux la tienne. *Sa démarche était précipitée.* Souviens-toi que l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, sifflé à la comédie, se moque de la démarche et de l'air du grand Corneille. Oserais-tu espérer de tourner le maréchal de Luxembourg en ridicule, parce qu'il marchait mal, et que sa taille était irrégulière? Il marchait très bien à l'ennemi. Laissons l'ex-jésuite Patouillet et l'ex-jésuite Nonotte, etc. appeler l'empereur Julien, l'apostat. Eh, gredins! son successeur chrétien, Jovien, l'appela *divus Julianus.*

Traitons cet empereur comme il nous a traités lui-même (1). Il disait en se trompant : « Nous ne « devons pas les haïr, mais les plaindre; ils sont « déjà assez malheureux d'errer dans la chose la plus « importante. »

Ayons pour lui la même compassion, puisque nous sommes sûrs que la vérité est de notre côté.

Il rendait exactement justice à ses sujets, rendons-la donc à sa mémoire. Des Alexandrins s'emportent contre un évêque chrétien, méchant homme, il est vrai, élu par une brigue de scélérats. C'était le fils d'un maçon, nommé Georges Biordos. Ses mœurs étaient plus basses que sa naissance; il joignait la perfidie la plus lâche à la férocité la plus brute, et la superstition à tous les vices; avare, calomniateur, persécuteur, imposteur, sanguinaire, séditieux,

---

(1) Lettre LII de l'empereur Julien.

détesté de tous les partis ; enfin les habitans le tuèrent à coups de bâton. Voyez la lettre que l'empereur Julien écrit aux Alexandrins sur cette émeute populaire. Voyez comme il leur parle en père et en juge.

« Quoi ! au lieu de me réserver la connaissance de « vos outrages, vous vous êtes laissé emporter à la « colère, vous vous êtes livrés aux mêmes excès que « vous reprochez à vos ennemis ! Georges méritait « d'être traité ainsi ; mais ce n'était pas à vous d'être « ses exécuteurs. Vous avez des lois, il fallait de- « mander justice, etc. »

On a osé flétrir Julien de l'infâme nom d'*intolérant* et de *persécuteur,* lui qui voulait extirper la persécution et l'intolérance. Relisez sa lettre cinquante-deuxième, et respectez sa mémoire. N'est-il déjà pas assez malheureux de n'avoir pas été catholique et de brûler dans l'enfer avec la foule innombrable de ceux qui n'ont pas été catholiques, sans que nous l'insultions encore jusqu'au point de l'accuser d'intolérance ?

Des globes de feu qu'on a prétendu être sortis de terre pour empêcher la réédification du temple de Jérusalem, sous l'empereur Julien.

Il est très vraisemblable que lorsque Julien résolut de porter la guerre en Perse, il eut besoin d'argent ; très vraisemblable encore que les Juifs lui en donnèrent pour obtenir la permission de rebâtir leur temple détruit en partie par Titus, et dont il restait les fondemens, une muraille entière, et la

tour Antonia. Mais est-il si vraisemblable que des globes de feu s'élançassent sur les ouvrages et sur les ouvriers, et fissent discontinuer l'entreprise ?

N'y a-t-il pas une contradiction palpable dans ce que les historiens racontent ?

1° Comment se peut-il faire que les Juifs commençassent par détruire (comme on le dit) les fondemens du temple, qu'ils voulaient et qu'ils devaient rebâtir à la même place? Le temple devait être nécessairement sur la montagne Moria. C'était là que Salomon l'avait élevé; c'était là qu'Hérode l'avait rebâti avec beaucoup plus de solidité et de magnificence, après avoir préalablement élevé un beau théâtre dans Jérusalem, et un temple à Auguste dans Césarée. Les fondations de ce temple agrandi par Hérode, avaient jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur, au rapport de Josephe. Serait-il possible que les Juifs eussent été assez insensés, du temps de Julien, pour vouloir déranger ces pierres qui étaient si bien préparées à recevoir le reste de l'édifice, et sur lesquelles on a vu depuis les mahométans bâtir leur mosquée (1) ? Quel homme fut jamais

(1) Omar ayant pris Jérusalem, y fit bâtir une mosquée sur les fondemens même du temple d'Hérode et de Salomon ; et ce nouveau temple fut consacré au même Dieu que Salomon avait adoré avant qu'il fût idolâtre, au Dieu d'Abraham et de Jacob, que Jésus-Christ avait adoré quand il fut à Jérusalem, et que les musulmans reconnaissent. Ce temple subsiste encore : il ne fut jamais entièrement démoli ; mais il n'est permis ni aux juifs ni aux chrétiens d'y entrer ; ils n'y entreront que quand les Turcs en seront chassés

assez fou, assez stupide pour se priver ainsi, à grands frais, et avec une peine extrême, du plus grand avantage qu'il pût rencontrer sous ses yeux et sous ses mains ? Rien n'est plus incroyable.

2° Comment des éruptions de flammes seraient-elles sorties du sein de ces pierres ? Il se pourrait qu'il fût arrivé un tremblement de terre dans le voisinage ; ils sont fréquens en Syrie ; mais que de larges quartiers de pierres aient vomi des tourbillons de feu ! ne faut-il pas placer ce conte parmi tous ceux de l'antiquité.

3° Si ce prodige, ou si un tremblement de terre, qui n'est pas un prodige, était effectivement arrivé, l'empereur Julien n'en aurait-il pas parlé dans la lettre où il dit qu'il a eu intention de rebâtir ce temple ? N'aurait-on pas triomphé de son témoignage? N'est-il pas au contraire infiniment probable qu'il changea d'avis? Cette lettre ne contient-elle pas ces mots : « Que diront les Juifs de leur temple « qui a été détruit trois fois, et qui n'est point en-« core rebâti. Ce n'est point un reproche que je leur « fais, puisque j'ai voulu moi-même relever ses rui-« nes ; je n'en parle que pour montrer l'extrava-« gance de leurs prophètes qui trompaient de vieil-« les femmes imbécilles » : *Quid de templo suo dicent quod, quùm tertiò sit eversum, nondum ad hodiernam usque diem instauratur ? Hæc ego, non ut illis exprobrarem, in medium adduxi, utpote qui templum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim ; sed ideo commemoravi, ut ostenderem delirasse prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat.*

N'est-il pas évident que l'empereur ayant fait attention aux prophéties juives, que le temple serait rebâti plus beau que jamais, et que toutes les nations y viendraient adorer, crut devoir révoquer la permission de relever cet édifice ? La probabilité historique serait donc, par les propres paroles de l'empereur, qu'ayant malheureusement en horreur les livres juifs, ainsi que les nôtres, il avait enfin voulu faire mentir les prophètes juifs.

L'abbé de la Bletterie, historien de l'empereur Julien, n'entend pas comment le temple de Jérusalem fut détruit trois fois. Il dit (1) qu'apparemment Julien compte pour une troisième destruction la catastrophe arrivée sous son règne. Voilà une plaisante destruction que des pierres d'un ancien fondement qu'on n'a pu remuer! Comment cet écrivain n'a-t-il pas vu que le temple bâti par Salomon, reconstruit par Zorobabel, détruit entièrement par Hérode, rebâti par Hérode même avec tant de magnificence, ruiné enfin par Titus, fait manifestement trois temples détruits? Le compte est juste. Il n'y a pas là de quoi calomnier Julien (2).

L'abbé de la Bletterie le calomnie assez en disant qu'il n'avait que (3) *des vertus apparentes et des vices réels;* mais Julien n'était ni hypocrite, ni avare, ni fourbe, ni menteur, ni ingrat, ni lâche,

---

(1) Page 399.

(2) Julien pouvait même compter quatre destructions du temple, puisqu'Antiochus Eupator en fit abattre tous les murs.

(3) Préface de La Bletterie.

ni ivrogne, ni débauché, ni paresseux, ni vindicatif. Quels étaient donc ses vices?

4° Voici enfin l'arme redoutable dont on se sert pour persuader que des globes de feu sortirent des pierres. Ammien Marcellin, auteur païen et non suspect, l'a dit. Je le veux; mais cet Ammien a dit aussi que lorsque l'empereur voulut sacrifier dix bœufs à ses dieux pour sa première victoire remportée contre les Perses, il en tomba neuf par terre avant d'être présentés à l'autel. Il raconte cent prédictions, cent prodiges. Faudra-t-il l'en croire? faudra-t-il croire tous les miracles ridicules que Tite-Live rapporte?

Et qui vous a dit qu'on n'a point falsifié le texte d'Ammien Marcellin? serait-ce la première fois qu'on aurait usé de cette supercherie?

Je m'étonne que vous n'ayez pas fait mention des petites croix de feu que tous les ouvriers apperçurent sur leurs corps quand ils allèrent se coucher. Ce trait aurait figuré parfaitement avec vos globes.

Le fait est que le temple des Juifs ne fut point rebâti, et ne le sera point, à ce qu'on présume. Tenons-nous-en là, et ne cherchons point des prodiges inutiles. *Globi flammarum*, des globes de feu ne sortent ni de la pierre ni de la terre. Ammien et ceux qui l'ont cité n'étaient pas physiciens. Que l'abbé de la Bletterie regarde seulement le feu de la Saint-Jean; il verra que la flamme monte toujours en pointe ou en onde, et qu'elle ne se forme jamais en globe. Cela seul suffit pour détruire la sottise dont il se rend le défenseur avec une critique peu judicieuse, et une hauteur révoltante.

Au reste la chose importe fort peu. Il n'y a rien là qui intéresse la foi et les mœurs, et nous ne cherchons ici que la vérité historique (1).

APOTRES.

Leurs vies, leurs femmes, leurs enfans.

Après l'article *Apôtre* de l'Encyclopédie, lequel est aussi savant qu'orthodoxe, il reste bien peu de chose à dire; mais on demande souvent, Les apôtres étaient-ils mariés? ont-ils eu des enfans? que sont devenus ces enfans? où les apôtres ont-ils vécu? où ont-ils écrit? où sont-ils morts? ont-ils eu un district? ont-ils exercé un ministère civil? avaient-ils une jurisdiction sur les fidèles? étaient-ils évêques? y avait-il une hiérarchie, des rites, des cérémonies?

I. Les apôtres étoient-ils mariés?

Il existe une lettre attribuée à S. Ignace le martyr, dans laquelle sont ces paroles décisives: « Je « me souviens de votre sainteté comme d'Elie, de « Jérémie, de Jean-Baptiste, des disciples choisis, « Timothée, Titus, Evodius, Clément, qui ont vécu « dans la chasteté; mais je ne blâme point les autres « bienheureux qui ont été liés par le mariage; et je « souhaite d'être trouvé digne de Dieu, en suivant « leurs vestiges dans son règne, à l'exemple d'Abra-

(1) Voyez julien.

« ham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, d'Isaïe, des « autres prophètes tels que Pierre et Paul, et des « autres apôtres qui ont été mariés. »

Quelques savans ont prétendu que le nom de S. Paul est interpolé dans cette lettre fameuse ; cependant Turrien, et tous ceux qui ont vu les lettres de S. Ignace en latin dans la bibliotheque du Vatican, avouent que le nom de S. Paul s'y trouve (1). Et Baronius ne nie pas que ce passage ne soit dans quelques manuscrits grecs, *Non negamus in quibusdam græcis codicibus ;* mais il prétend que ces mots ont été ajoutés par des Grecs modernes.

Il y avait dans l'ancienne bibliotheque d'Oxford un manuscrit des lettres de S. Ignace en grec où ces mots se trouvaient. J'ignore s'il n'a pas été brûlé avec beaucoup d'autres livres à la prise d'Oxford (2) par Cromwel. Il en reste encore un latin dans la même bibliotheque ; les mots *Pauli* et *apostolorum* y sont effacés, mais de façon qu'on peut lire aisément les anciens caractères.

Il est certain que ce passage existe dans plusieurs éditions de ces lettres. Cette dispute sur le mariage de S. Paul est peut-être assez frivole. Qu'importe qu'il ait été marié ou non, si les autres apôtres l'ont été ? Il n'y a qu'à lire sa première épître aux Corinthiens (3) pour prouver qu'il pouvait être marié comme les autres : « N'avons-nous pas droit de man- « ger et de boire chez vous ? n'avons-nous pas droit

(1) III Baronius, *anno* 57.

(2) Voyez Cotellier, tome II, page 242.

(3) Chap. IX, v. 5 et 6.

« d'y amener notre femme, notre sœur, comme les « autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas? Serions-nous donc les seuls, Barnabé et « moi, qui n'aurions pas ce pouvoir? Qui va jamais « à la guerre à ses dépens? (1) »

Il est clair, par ce passage, que tous les apôtres étaient mariés aussi-bien que S. Pierre. Et S. Clément d'Alexandrie déclare (2) positivement que S. Paul avait une femme.

La discipline romaine a changé, mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait eu un autre usage dans les premiers temps (3).

II. Des enfans des apôtres.

On a très peu de notions sur leurs familles. S. Clément d'Alexandrie dit (4) que Pierre eut des enfans; que Philippe eut des filles, et qu'il les maria.

Les Actes des apôtres (5) spécifient S. Philippe dont les quatre filles prophétisaient. On croit qu'il y en eut une de mariée, et que c'est sainte Hermione.

Eusèbe rapporte (6) que Nicolas, choisi par les

---

(1) Qui? les anciens Romains, qui n'avaient point de paie; les Grecs, les Tartares, destructeurs de tant d'empires; les Arabes, tous les peuples conquérans.

(2) Stromat., liv. III.

(3) Voyez Constitutions apostoliques au mot *Apocryphe*.

(4) Stromat., liv. VII; et Eusèbe, liv. III, chap. XXX.

(5) Act., chap. XXI.

(6) Eusèbe, liv. III, chap. XXIX.

apôtres pour coopérer au saint ministere avec saint Etienne, avoit une fort belle femme dont il était jaloux. Les apôtres lui ayant reproché sa jalousie, il s'en corrigea, leur amena sa femme, et leur dit, *Je suis prêt à la céder ; que celui qui la voudra l'épouse.* Les apôtres n'acceptèrent point sa proposition. Il eut de sa femme un fils et des filles.

Cléophas, selon Eusèbe et S. Epiphane, était frère de S. Joseph, et père de S. Jacques le mineur et de S. Jude, qu'il avait eus de Marie, sœur de la Sainte Vierge. Ainsi S. Jude l'apôtre était cousin germain de Jésus-Christ.

Hégésippe, cité par Eusebe, dit que deux petits-fils de S. Jude furent déférés à l'empereur Domitien (1) comme descendans de David, et ayant un droit incontestable au trône de Jérusalem. Domitien craignant qu'ils ne se servissent de ce droit, les interrogea lui-même; ils exposèrent leur généalogie : l'empereur leur demanda quelle était leur fortune, ils répondirent qu'ils possédaient trente-neuf arpens de terre, lesquels payaient tribut, et qu'ils travaillaient pour vivre. L'empereur leur demanda quand arriverait le royaume de Jésus-Christ; ils dirent que ce serait à la fin du monde. Après quoi Domitien les laissa aller en paix : ce qui prouverait qu'il n'était pas persécuteur.

Voilà, si je ne me trompe, tout ce qu'on sait des enfans des apôtres.

---

(1) Eusèbe, liv. III, chap. XX.

III. Ou les apôtres ont-ils vécu? ou sont-ils morts?

Selon Eusèbe (1), Jacques, surnommé le juste, frère de Jésus-Christ, fut d'abord placé le premier *sur le trône épiscopal de la ville de Jérusalem;* ce sont ses propres mots. Ainsi, selon lui, le premier évêché fut celui de Jérusalem, supposé que les Juifs connussent le nom d'*évêque*. Il paraissait en effet bien vraisemblable que le frère de Jésus fût le premier après lui, et que la ville même où s'était opéré le miracle de notre salut fût la métropole du monde chrétien. A l'égard du *trône épiscopal*, c'est un terme dont Eusèbe se sert par anticipation. On sait assez qu'alors il n'y avait ni trône ni siége.

Eusèbe ajoute, d'après S. Clément, que les autres apôtres ne contestèrent point à S. Jacques l'honneur de cette dignité. Ils l'élurent immédiatement après l'ascension. *Le Seigneur*, dit-il, *après sa résurrection avait donné à Jacques surnommé le juste, à Jean et à Pierre le don de la science;* paroles bien remarquables. Eusèbe nomme Jacques le premier Jean le second; Pierre ne vient ici que le dernier: il semble juste que le frère et le disciple bien-aimé de Jésus passent avant celui qui l'a renié. L'église grecque tout entière, et tous les réformateurs, demandent où est la primauté de Pierre. Les catholiques romains répondent: S'il n'est pas nommé le premier chez les PP. de l'Eglise, il l'est dans les

(1) Eusèbe, liv. III.

actes des apôtres. Les Grecs et les autres répliquent qu'il n'a pas été le premier évêque ; et la dispute subsistera autant que ces Eglises.

S. Jacques, ce premier évêque de Jérusalem, frère du Seigneur, continua toujours à observer la loi mosaïque. Il était récabite, ne se fesant jamais raser, marchant pieds nuds, allant se prosterner dans le temple des Juifs deux fois par jour, et surnommé par les Juifs *Oblia*, qui signifie *le juste*. Enfin ils s'en rapportèrent à lui pour savoir qui était Jésus-Christ (1) ; mais ayant répondu que Jésus était *le fils de l'homme assis à la droite de Dieu, et qu'il viendrait dans les nuées*, il fut assommé à coups de bâton. C'est de S. Jacques le mineur que nous venons de parler.

S. Jacques le majeur était son oncle, frère de S. Jean l'évangéliste, fils de Zébédée et de Salomé (2). On prétend qu'Agrippa, roi des Juifs, lui fit couper la tête à Jérusalem.

S. Jean resta dans l'Asie, et gouverna l'Eglise d'Ephèse, où il fut, dit-on, enterré (3).

S. André, frère de S. Pierre, quitta l'école de S. Jean-Baptiste pour celle de Jésus-Christ. On n'est pas d'accord s'il prêcha chez les Tartares ou dans Argos : mais, pour trancher la difficulté, on a dit que c'était dans l'Epire. Personne ne sait où il fut martyrisé, ni même s'il le fut. Les actes de son martyre sont plus que suspects aux savans : les

---

(1) Eusèbe, Epiphane, Jérôme, Clément d'Alexandrie.
(2) Eusèbe, liv. III.
(3) *Ibid.*

peintres l'ont toujours représenté sur une croix en sautoir, à laquelle on a donné son nom; c'est un usage qui a prévalu sans qu'on en connaisse la source.

S. Pierre prêcha aux Juifs dispersés dans le Pont, la Bithynie, la Cappadoce, dans Antioche, à Babylone. Les Actes des apôtres ne parlent point de son voyage à Rome. S. Paul même ne fait aucune mention de lui dans les lettres qu'il écrit de cette capitale. S. Justin est le premier auteur accrédité qui ait parlé de ce voyage, sur lequel les savans ne s'accordent pas. S. Irénée, après S. Justin, dit expressément que S. Pierre et S. Paul vinrent à Rome, et qu'ils donnèrent le gouvernement à S. Lin. C'est encore là une nouvelle difficulté. S'ils établirent S. Lin pour inspecteur de la société chrétienne naissante à Rome, on infère qu'ils ne la conduisirent pas, et qu'ils ne restèrent point dans cette ville.

La critique a jeté sur cette matière une foule d'incertitudes. L'opinion que S. Pierre vint à Rome sous Néron, et qu'il y occupa la chaire pontificale vingt-cinq ans, est insoutenable, puisque Néron ne régna que treize années. La chaise de bois qui est enchâssée dans l'église à Rome ne peut guère avoir appartenu à S. Pierre: le bois ne dure pas si long temps; et il n'est pas vraisemblable que S. Pierre ait enseigné dans ce fauteuil comme dans une école toute formée, puisqu'il est avéré que les Juifs de Rome étaient les ennemis violens des disciples de Jésus-Christ.

La plus forte difficulté, peut-être, est que S. Paul,

dans son épître écrite de Rome aux Colossiens (1), dit positivement qu'il n'a été secondé que par Aristarque, Marc, et un autre qui portait le nom de Jésus. Cette objection a paru insoluble aux plus savans hommes.

Dans sa lettre aux Galates il dit (2) *qu'il obligea Jacques, Céphas et Jean, qui étaient colonnes*, à reconnaître aussi pour colonnes lui et Barnabé. S'il place Jacques avant Céphas, Céphas n'était donc pas le chef. Heureusement ces disputes n'entament pas le fond de notre sainte religion. Que S. Pierre ait été à Rome ou non, Jésus-Christ n'en est pas moins fils de Dieu et de la Vierge Marie, et n'en est pas moins ressuscité; il n'en a pas moins recommandé l'humilité et la pauvreté, qu'on néglige, il est vrai, mais sur lesquelles on ne dispute pas.

Nicéphore Caliste, auteur du quatorzième siècle, dit que *Pierre était menu, grand et droit, le visage long et pâle, la barbe et les cheveux épars, courts et crépus, les yeux noirs, le nez long, plutôt camus que pointu.* C'est ainsi que dom Calmet traduit ce passage (3).

S. Barthélemi, mot corrompu de *Bar-Ptolomaios* (4), fils de *Ptolomée.* Les Actes des apôtres

(1) Chap. IV, v. 10 et 11.

(2) Chap. II, v. 9.

(3) Voyez son Dictionnaire de la Bible.

(4) Nom grec et hébreu; ce qui est singulier, et ce qui a fait croire que tout fut écrit par des juifs hellénistes loin de Jérusalem.

nous apprennent qu'il était de Galilée. Eusèbe prétend qu'il alla prêcher dans l'Inde, dans l'Arabie heureuse, dans la Perse, et dans l'Abyssinie. On croit que c'était le même que Nathanaël. On lui attribue un évangile; mais tout ce qu'on a dit de sa vie et de sa mort est très incertain. On a prétendu qu'Astiage, frère de Polémon roi d'Arménie, le fit écorcher vif; mais cette histoire est regardée comme fabuleuse par tous les bons critiques.

S. Philippe. Si l'on en croit les légendes apocryphes, il vécut quatre-vingt-sept ans, et mourut paisiblement sous Trajan.

S. Thomas-Didyme. Origène, cité par Eusèbe, dit qu'il alla prêcher aux Mèdes, aux Perses, aux Caramaniens, aux Bactriens, et aux mages, comme si les mages avaient été un peuple. On ajoute qu'il baptisa un des mages qui étaient venus à Bethléem. Les manichéens prétendaient qu'un homme ayant donné un soufflet à S. Thomas, fut dévoré par un lion. Des auteurs portugais assurent qu'il fut martyrisé à Méliapour, dans la presqu'isle de l'Inde. L'Eglise grecque croit qu'il prècha dans l'Inde, et que delà on porta son corps à Edesse. Ce qui fait croire encore à quelques moines qu'il alla dans l'Inde, c'est qu'on y trouva, vers la côte d'Ormus, à la fin du quinzième siècle, quelques familles nestoriennes établies par un marchand de Mozoul nommé Thomas. La légende porte qu'il bâtit un palais magnifique pour un roi de l'Inde, appelé Gondafer; mais les savans rejettent toutes ces histoires.

S. Matthias. On ne sait de lui aucune particularité. Sa vie n'a été écrite qu'au douzième siècle, par

un moine de l'abbaye de Saint-Matthias de Trèves, qui disait la tenir d'un Juif qui la lui avait traduite de l'hébreu en latin.

S. Matthieu. Si l'on en croit Rufin, Socrate, Abdias, il prêcha et mourut en Ethiopie. Héracléon le fait vivre long-temps, et mourir d'une mort naturelle; mais Abdias dit qu'Hirtacus, roi d'Ethiopie, frère d'Eglipus, voulant épouser sa nièce Iphigénie, et n'en pouvant obtenir la permission de S. Matthieu, lui fit trancher la tête, et mit le feu à la maison d'Iphigénie. Celui à qui nous devons l'évangile le plus circonstancié que nous ayons méritait un meilleur historien qu'Abdias.

S. Simon Cananéen, qu'on fête communément avec S. Jude. On ignore sa vie. Les Grecs modernes disent qu'il alla prêcher dans la Lybie, et delà en Angleterre. D'autres le font martyriser en Perse.

S. Thadée ou Lébée, le même que S. Jude, que les Juifs appellent dans S. Matthieu (1) *frère de Jésus-Christ*, et qui, selon Eusèbe, était son cousin germain. Toutes ces relations, la plupart incertaines et vagues, ne nous éclairent point sur la vie des apôtres. Mais s'il y a peu pour notre curiosité, il reste assez pour notre instruction.

Des quatre évangiles choisis parmi les cinquante-quatre qui furent composés par les premiers chrétiens, il y en a deux qui ne sont point faits par des apôtres.

S. Paul n'était pas un des douze apôtres, et cependant ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement

(1) Matth., chap. XIII, v. 55.

du christianisme. C'était le seul homme de lettres qui fût parmi eux. Il avait étudié dans l'école de Gamaliel. Festus même, gouverneur de Judée, lui reproche qu'il est trop savant; et ne pouvant comprendre les sublimités de sa doctrine, il lui dit (1): Tu es fou, Paul; tes grandes études t'ont conduit à la folie; *Insanis, Paule; multæ te litteræ ad insaniam convertunt.*

Il se qualifie *envoyé*, dans sa première épître aux Corinthiens (2): « Ne suis-je pas libre? ne suis-je « pas apôtre? n'ai-je pas vu N. S.? N'êtes-vous pas « mon ouvrage en N. S.? Quand je ne serais pas apô- « tre à l'égard des autres, je le suis à votre égard... « Sont-ils ministres du Christ? Quand on devrait « m'accuser d'impudence, je le suis encore plus. »

Il se peut en effet qu'il eût vu Jésus lorsqu'il étudiait à Jérusalem sous Gamaliel. On peut dire cependant que ce n'était point une raison qui autorisât son apostolat. Il n'avait point été au rang des disciples de Jésus; au contraire il les avait persécutés; il avait été complice de la mort de S. Etienne. Il est étonnant qu'il ne justifie pas plutôt son apostolat volontaire par le miracle que fit depuis Jésus-Christ en sa faveur, par la lumière céleste qui lui apparut en plein midi, qui le renversa de cheval, et par son enlèvement au troisième ciel.

S. Epiphane cite des Actes des apôtres (3) qu'on croit composés par les chrétiens nommés *ébionites* ou *pauvres*, et qui furent rejetés par l'Eglise; actes

(1) Act., chap. XXVI. — (2) Chap. IX. — (3) Hérésies, liv. XXX, paragraphe 6.

très anciens, à la vérité, mais pleins d'outrages contre S. Paul.

C'est là qu'il est dit que S. Paul était né à Tarsis de parens idolâtres, *utroque parente gentili procreatus;* et qu'étant venu à Jérusalem, où il resta quelque temps, il voulut épouser la fille de Gamaliel; que dans ce dessein il se rendit prosélyte juif, et se fit circoncire; mais que n'ayant pas obtenu cette vierge (ou ne l'ayant pas trouvée vierge), la colère le fit écrire contre la circoncision, le sabbat, et toute la loi;

Quùmque Hierosolymam accessisset, et ibidem aliquandiu mansisset, pontificis filiam ducere in animum induxisse, et eam ob rem proselytum factum, atque circumcisum esse; postea quòd virginem eam non accepisset, succensuisse, et adversùs circumcisionem, ac sabbatum, totamque legem, scripsisse.

Ces paroles injurieuses font voir que ces premiers chrétiens, sous le nom de *pauvres*, étaient attachés encore au sabbat, et à la circoncision, se prévalant de la circoncision de Jésus-Christ, et de son observance du sabbat; qu'ils étaient ennemis de S. Paul; qu'ils le regardaient comme un intrus qui voulait tout renverser. En un mot ils étaient hérétiques; et en conséquence ils s'efforçaient de répandre la diffamation sur leurs ennemis, emportement trop ordinaire à l'esprit de parti et de superstition.

Aussi S. Paul les traite-t-il de faux apôtres, d'ouvriers trompeurs, et les accable d'injures (1); il les

---

(1) II, aux Corint., chap. XI, v. 13.

appelle *chiens* dans sa lettre aux habitans de Philippes (1).

S. Jérôme prétend (2) qu'il était né à Giscala, bourg de Galilée, et non à Tarsis. D'autres lui contestent sa qualité de citoyen romain, parcequ'il n'y avoit alors de citoyen romain ni à Tarsis ni à Giscala; et que Tarsis ne fut colonie romaine qu'environ cent ans après. Mais il en faut croire les Actes des apôtres, qui sont inspirés par le Saint-Esprit, et qui doivent l'emporter sur le témoignage de S. Jérôme, tout savant qu'il était.

Tout est intéressant de S. Pierre et de S. Paul. Si Nicéphore nous a donné le portrait de l'un, les Actes de sainte Thecle, qui, bien que non canoniques, sont du premier siècle, nous ont fourni le portrait de l'autre. Il était, disent ces Actes, de petite taille, chauve, les cuisses tortues, la jambe grosse, le nez aquilin, les sourcils joints, plein de la grace du Seigneur. *Staturâ brevi*, etc.

Au reste, ces Actes de S. Paul et de sainte Thecle furent composés, selon Tertullien, par un Asiatique, disciple de Paul lui-même, qui les mit d'abord sous le nom de l'apôtre, et qui en fut repris, et même déposé, c'est-à-dire exclus de l'assemblée; car la hiérarchie n'étant pas encore établie, il n'y avait pas de déposition proprement dite.

(1) Chap. III, v. 2.
(2) Saint Jérôme, épître à Philémon.

IV. Quelle était la discipline sous laquelle vivaient les apôtres et les premiers disciples?

Il paraît qu'ils étaient tous égaux. L'égalité était le grand principe des esséniens, des récabites, des thérapeutes, des disciples de Jean, et sur-tout de Jésus-Christ qui la recommande plus d'une fois.

S. Barnabé, qui n'était pas un des douze apôtres, donne sa voix avec eux. S. Paul, qui était encore moins apôtre choisi du vivant de Jésus, non seulement est égal à eux, mais il a une sorte d'ascendant; il tance rudement S. Pierre.

On ne voit parmi eux aucun supérieur quand ils sont assemblés. Personne ne préside, pas même tour-à-tour. Ils ne s'appellent point d'abord évêques. S. Pierrre ne donne le nom d'*évêque*, ou l'épithète équivalente, qu'à Jésus-Christ, qu'il appelle *le surveillant des ames* (1). Ce nom de *surveillant*, d'*évêque*, est donné ensuite indifféremment aux anciens, que nous appelons *prêtres;* mais nulle cérémonie, nulle dignité, nulle marque distinctive de prééminence.

Les anciens ou vieillards sont chargés de distribuer les aumônes. Les plus jeunes sont élus à la pluralité des voix (2), pour *avoir soin des tables*, et ils sont au nombre de sept; ce qui constate évidemment des repas de communauté (3).

(1) Epître I, chap. II. — (2) Actes, chap. VI, v. 2. — (3) Voyez ÉGLISE.

De jurisdiction, de puissance, de commandement, on n'en voit pas la moindre trace.

Il est vrai qu'Ananiah et Saphira sont mis à mort pour n'avoir pas donné tout leur argent à S. Pierre; pour en avoir retenu une petite partie dans la vue de subvenir à leurs besoins pressans; pour ne l'avoir pas avoué; pour avoir corrompu par un petit mensonge la sainteté de leurs largesses: mais ce n'est pas S. Pierre qui les condamne. Il est vrai qu'il devine la faute d'Ananiah; il la lui reproche; il lui dit (1), *Vous avez menti au Saint-Esprit;* et Ananiah tombe mort. Ensuite Saphira vient, et Pierre au lieu de l'avertir l'interroge; ce qui semble une action de juge. Il la fait tomber dans le piege en lui disant, *Femme, dites-moi combien vous avez vendu votre champ* : la femme répond comme son mari. Il est étonnant qu'en arrivant sur le lieu elle n'ait pas su la mort de son époux, que personne ne l'en ait avertie, qu'elle n'ait pas vu dans l'assemblée l'effroi et le tumulte qu'une telle mort devait causer, et sur-tout la crainte mortelle que la justice n'accourût pour informer de cette mort comme d'un meurtre. Il est étrange que cette femme n'ait pas rempli la maison de ses cris, et qu'on l'ait interrogée paisiblement comme dans un tribunal sévère, où les huissiers contiennent tout le monde dans le silence. Il est encore plus étonnant que S. Pierre lui ait dit, *Femme, vois-tu les pieds de ceux qui ont porté ton mari en terre? ils vont t'y porter.* Et dans l'instant

(1) Actes, chap. V.

la sentence est exécutée. Rien ne ressemble plus à l'audience criminelle d'un juge despotique.

Mais il faut considérer que S. Pierre n'est ici que l'organe de Jésus-Christ et du Saint-Esprit; que c'est à eux qu'Ananiah et sa femme ont menti; et que ce sont eux qui les punissent par une mort subite; que c'est même un miracle fait pour effrayer tous ceux qui, en donnant leur bien à l'Eglise, et qui, en disant qu'ils ont tout donné, retiendront quelque chose pour des usages profanes. Le judicieux dom Calmet fait voir combien les PP. et les commentateurs diffèrent sur le salut de ces deux premiers chrétiens, dont le péché consistait dans une simple réticence, mais coupable.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les apôtres n'avaient aucune jurisdiction, aucune puissance, aucune autorité que celle de la persuasion, qui est la première de toutes, et sur laquelle toutes les autres sont fondées.

D'ailleurs il paraît par cette histoire même que les chrétiens vivaient en commun.

Quand ils étaient assemblés deux ou trois, Jésus-Christ était au milieu d'eux. Ils pouvaient tous recevoir également l'Esprit. Jésus était leur véritable, leur seul supérieur: il leur avait dit (1): « N'apelez personne sur la terre votre père, car vous « n'avez qu'un père qui est dans le ciel. Ne desirez « point qu'on vous appelle maîtres, parceque vous « n'avez qu'un seul maître, et que vous êtes tous

(1) Matth. chap. XXIII.

« frères ; ni qu'on vous appelle docteurs, car votre « seul docteur est Jésus (1).

Il n'y avait du temps des apôtres aucun rite, point de liturgie, point d'heures marquées pour s'assembler, nulle cérémonie. Les disciples baptisaient les catéchumènes; on leur soufflait dans la bouche pour y faire entrer l'Esprit saint avec le souffle (2), ainsi que Jésus-Christ avait soufflé sur les apôtres, ainsi qu'on souffle encore aujourd'hui, en plusieurs églises, dans la bouche d'un enfant quand on lui administre le baptême. Tels furent les commencemens du christianisme. Tout se fesait par inspiration, par enthousiasme, comme chez les thérapeutes et chez les judaïtes, s'il est permis de comparer un moment des sociétés judaïques, devenues réprouvées, à des sociétés conduites par Jésus-Christ même du haut du ciel, où il était assis à la droite de son père.

Le temps amena des changemens nécessaires ; l'Eglise s'étant étendue, fortifiée, enrichie, eut besoin de nouvelles lois.

APPARENCE.

Toutes les apparences sont-elles trompeuses? Nos sens ne nous ont-ils été donnés que pour nous faire une illusion continuelle? Tout est-il erreur? Vivons-nous dans un songe, entourés d'ombres chimériques? Vous voyez le soleil se coucher à l'hori-

(1) Voyez EGLISE. — (2) Jean, chap. XX, v. 22.

zon quand il est déja dessous. Il n'est pas encore levé, et vous le voyez paraître. Cette tour carrée vous semble ronde. Ce bâton enfoncé dans l'eau vous semble courbé.

Vous regardez votre image dans un miroir; il vous la représente derrière lui. Elle n'est ni derrière ni devant. Cette glace qui au toucher et à la vue est si lisse et si unie, n'est qu'un amas inégal d'aspérités et de cavités. La peau la plus fine et la plus blanche n'est qu'un réseau hérissé, dont les ouvertures sont incomparablement plus larges que le tissu, et qui renferment un nombre infini de petits crins. Des liqueurs passent sans cesse sous ce réseau, et il en sort des exhalaisons continuelles qui couvrent toute cette surface. Ce que vous appelez *grand* est très petit pour un éléphant, et ce que vous appelez *petit* est un monde pour des insectes.

Le même mouvement qui serait rapide pour une tortue serait très lent aux yeux d'un aigle. Ce rocher, qui est impénétrable au fer de vos instrumens, est un crible percé de plus de trous qu'il n'a de matière, et de mille avenues d'une largeur prodigieuse, qui conduisent à son centre, où logent des multitudes d'animaux qui peuvent se croire les maîtres de l'univers.

Rien n'est ni comme il vous paraît ni à la place où vous croyez qu'il soit.

Plusieurs philosophes, fatigués d'être toujours trompés par les corps, ont prononcé de dépit que les corps n'existent pas, et qu'il n'y a de réel que notre esprit. Ils pouvaient tout aussi bien conclure que, toutes les apparences étant fausses, et la na-

ture de l'ame étant inconnue comme la matière, il n'y avait en effet ni esprit ni corps.

C'est peut-être ce désespoir de rien connaître qui a fait dire à certains philosophes chinois que le néant est le principe et la fin de toutes choses.

Cette philosophie destructive des êtres était fort connue du temps de Molière. Le docteur Marphurius représente toute cette école quand il enseigne à Sganarelle *qu'il ne faut pas dire, je suis venu; mais, il me semble que je suis venu; et il peut vous le sembler sans que la chose soit véritable.*

Mais à présent une scène de comédie n'est pas une raison, quoiqu'elle vaille quelquefois mieux; et il y a souvent autant de plaisir à rechercher la vérité qu'à se moquer de la philosophie.

Vous ne voyez pas le réseau, les cavités, les cordes, les inégalités, les exhalaisons de cette peau blanche et fine que vous idolâtrez. Des animaux, mille fois plus petits qu'un ciron, discernent tous ces objets qui vous échappent; ils s'y logent, ils s'y nourrissent, ils s'y promènent comme dans un vaste pays; et ceux qui sont sur le bras droit ignorent qu'il y ait des gens de leur espece sur le bras gauche. Si vous aviez le malheur de voir ce qu'ils voient, cette peau charmante vous ferait horreur.

L'harmonie d'un concert que vous entendez avec délices doit faire sur certains petits animaux l'effet d'un tonnerre épouvantable, et peut-être les tuer. Vous ne voyez, vous ne touchez, vous n'entendez, vous ne sentez les choses que de la manière dont vous devez les sentir.

Tout est proportionné. Les lois de l'optique, qui

vous font voir dans l'eau l'objet où il n'est pas, et qui brisent une ligne droite, tiennent aux mêmes lois qui vous font paraître le soleil sous un diamètre de deux pieds, quoiqu'il soit un million de fois plus gros que la terre. Pour le voir dans sa dimension véritable il faudrait avoir un œil qui en rassemblât les rayons sous un angle aussi grand que son disque; ce qui est impossible. Vos sens vous assistent donc beaucoup plus qu'ils ne vous trompent.

Le mouvement, le temps, la dureté, la mollesse, les dimensions, l'éloignement, l'approximation, la force, la faiblesse, les apparences, de quelque genre qu'elles soient, tout est relatif. Et qui a fait ces relations ?

APPARITION.

Ce n'est point du tout une chose rare qu'une personne, vivement émue, voie ce qui n'est point. Une femme, en 1726, accusée à Londres d'être complice du meurtre de son mari, niait le fait; on lui présente l'habit du mort qu'on secoue devant elle; son imagination épouvantée lui fait voir son mari même; elle se jette à ses pieds, et veut les embrasser. Elle dit aux jurés qu'elle avait vu son mari.

Il ne faut pas s'étonner que Théodoric ait vu dans la tête d'un poisson, qu'on lui servait, celle de Simmaque qu'il avait assassiné, ou fait exécuter injustement (c'est la même chose).

Charles IX, après la Saint-Barthélemi, voyait des morts et du sang, non pas en songe mais dans les

convulsions d'un esprit troublé qui cherchait en vain le sommeil. Son médecin et sa nourrice l'attestèrent. Des visions fantastiques sont très fréquentes dans les fièvres chaudes. Ce n'est point s'imaginer voir, c'est voir en effet. Le fantôme existe pour celui qui en a la perception. Si le don de la raison, accordé à la machine humaine, ne venait pas corriger ces illusions, toutes les imaginations échauffées seraient dans un transport presque continuel, et il serait impossible de les guérir.

C'est sur-tout dans cet état mitoyen entre la veille et le sommeil qu'un cerveau enflammé voit des objets imaginaires, et entend des sons que personne ne prononce. La frayeur, l'amour, la douleur, le remords, sont les peintres qui tracent les tableaux dans les imaginations bouleversées. L'œil qui est ébranlé pendant la nuit par un coup vers le petit cantus, et qui voit jaillir des étincelles, n'est qu'une très faible image des inflammations de notre cerveau.

Aucun théologien ne doute qu'à ces causes naturelles la volonté du maître de la nature n'ait joint quelquefois sa divine influence. L'ancien et le nouveau Testament en sont d'assez évidens témoignages. La Providence daigna employer ces apparitions, ces visions en faveur du peuple juif, qui était alors son peuple chéri.

Il se peut que, dans la suite des temps, quelques ames, pieuses à la vérité, mais trompées par leur enthousiasme, aient cru recevoir d'une communication intime avec Dieu ce qu'elles ne tenaient que de leur imagination enflammée. C'est alors qu'on a

besoin du conseil d'un honnête homme, et sur-tout d'un bon médecin.

Les histoires des apparitions sont innombrables. On prétend que ce fut sur la foi d'une apparition que S. Théodore, au commencement du quatrième siècle, alla mettre le feu au temple d'Amasée, et le réduisit en cendre. Il est bien vraisemblable que Dieu ne lui avait pas ordonné cette action, qui en elle-même est si criminelle, dans laquelle plusieurs citoyens périrent, et qui exposait tous les chrétiens à une juste vengeance.

Que sainte Potamienne ait apparu à S. Basilide, Dieu peut l'avoir permis; il n'en a rien résulté qui troublât l'état. On ne niera pas que Jésus-Christ ait pu apparaître à S. Victor; mais que S. Benoît ait vu l'ame de S. Germain de Capoue portée au ciel par des anges, et que deux moines aient vu celle de S. Benoît marcher sur un tapis étendu depuis le ciel jusqu'au mont Cassin, cela est plus difficile à croire.

On peut douter de même, sans offenser notre auguste religion, que S. Eucher fut mené par un ange en enfer, où il vit l'ame de Charles Martel; et qu'un saint ermite d'Italie ait vu des diables qui enchaînaient l'ame de Dagobert dans une barque, et lui donnaient cent coups de fouet: car après tout il ne serait pas aisé d'expliquer nettement comment une ame marche sur un tapis, comment on l'enchaîne dans un bateau, et comment on la fouette.

Mais il se peut très bien faire que des cervelles allumées aient eu de semblables visions; on en a mille exemples de siècle en siècle. Il faut être bien éclairé pour distinguer dans ce nombre prodigieux

de visions celles qui viennent de Dieu même, et celles qui sont produites par la seule imagination.

L'illustre Bossuet rapporte, dans l'*Oraison funèbre de la princesse palatine*, deux visions qui agirent puissamment sur cette princesse, et qui déterminèrent toute la conduite de ses dernières années. Il faut croire ces visions célestes, puisqu'elles sont regardées comme telles par le disert et savant évêque de Meaux, qui pénétra toutes les profondeurs de la théologie, et qui même entreprit de lever le voile dont l'Apocalypse est couverte.

Il dit donc que la princesse palatine, après avoir prêté cent mille francs à la reine de Pologne sa sœur (1), vendu le duché de Rételois un million, marié avantageusement ses filles, étant heureuse selon le monde, mais doutant malheureusement des vérités de la religion catholique, fut rappelée à la conviction et à l'amour de ces vérités ineffables par deux visions. La première fut un rêve, dans lequel un aveugle-né lui dit qu'il n'avait aucune idée de la lumière, et qu'il fallait en croire les autres sur les choses qu'on ne peut concevoir. La seconde fut un violent ébranlement des méninges et des fibres du cerveau dans un accès de fièvre. Elle vit une poule qui couroit après un de ses poussins qu'un chien tenait dans sa gueule. La princesse palatine arrache le petit poulet au chien; une voix lui crie: *Rendez-lui son poulet; si vous le privez de son man-*

(1) Oraisons funebres, pages 157 et suiv., édition stéréotype.

ger il fera mauvaise garde. Non, s'écria la princesse, *je ne le rendrai jamais.*

Ce poulet c'était l'ame d'Anne de Gonzague, princesse palatine; la poule était l'Eglise; le chien était le diable; Anne de Gonzague, qui ne devait jamais rendre le poulet au chien, était la grace efficace.

Bossuet prêchait cette oraison funèbre aux religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, devant toute la maison de Condé; il leur dit ces paroles remarquables: *Ecoutez, et prenez garde sur-tout de ne pas écouter avec mépris l'ordre des avertissemens divins et la conduite de la grace.*

Les lecteurs doivent donc lire cette histoire avec le même respect que les auditeurs l'écoutèrent. Ces effets extraordinaires de la Providence sont comme les miracles des saints qu'on canonise. Ces miracles doivent être attestés par des témoins irréprochables. Eh! quel déposant plus légal pourrions-nous avoir des apparitions et des visions de la princesse palatine, que celui qui employa sa vie à distinguer toujours la vérité de l'apparence? Il combattit avec vigueur contre les religieuses de Port-royal sur le formulaire; contre Paul Ferri sur le catéchisme; contre le ministre Claude sur les variations de l'Eglise; contre le docteur Dupin sur la Chine; contre le P. Simon sur l'intelligence du texte sacré; contre le cardinal Sfrondate sur la prédestination; contre le pape sur les droits de l'église gallicane; contre l'archevêque de Cambrai sur l'amour pur et désintéressé. Il ne se laissait séduire ni par les noms ni par les titres, ni par la réputation, ni par la dia-

lectique de ses adversaires. Il a rapporté ce fait; il l'a donc cru. Croyons-le comme lui, malgré les railleries qu'on en a faites. Adorons les secrets de la Providence; mais défions-nous des écarts de l'imagination, que Mallebranche appelait *la folle du logis.* Car les deux visions accordées à la princesse palatine ne sont pas données à tout le monde.

Jésus-Christ apparut à sainte Catherine de Sienne; il l'épousa; il lui donna un anneau. Cette apparition mystique est respectable, puisqu'elle est attestée par Raimond de Capoue, général des dominicains, qui la confessait, et même par le pape Urbain VI; mais elle est rejetée par le savant Fleuri, auteur de l'*Histoire ecclésiastique.* Et une fille qui se vanterait aujourd'hui d'avoir contracté un tel mariage, pourrait avoir une place aux petites-maisons pour présent de noce.

L'apparition de la mère Angélique, abbesse de Port-royal, à sœur Dorothée, est rapportée par un homme d'un très grand poids dans le parti qu'on nomme *janséniste;* c'est le sieur Dufossé, auteur des Mémoires de Pontis. La mère Angélique, longtemps après sa mort, vint s'asseoir dans l'église de Port-royal à son ancienne place, avec sa crosse à la main. Elle commanda qu'on fît venir sœur Dorothée, à qui elle dit de terribles secrets. Mais le témoignage de ce Dufossé ne vaut pas celui de Raimond de Capoue et du pape Urbain VI, lesquels pourtant n'ont pas été recevables.

Celui qui vient d'écrire ce petit morceau a lu ensuite les quatre volumes de l'abbé Lenglet sur les apparitions, et ne croit pas devoir en rien prendre.

Il est convaincu de toutes les apparitions avérées par l'Eglise; mais il a quelques doutes sur les autres jusqu'à ce qu'elles soient authentiquement reconnues. Les cordeliers et les jacobins, les jansénistes et les molinistes, ont eu leurs apparitions et leurs miracles. *Iliacos intra muros peccatur et extra* (1).

A PROPOS, L'APROPOS.

L'APROPOS est comme l'avenir, l'atour, l'ados, et plusieurs termes pareils, qui ne composent plus aujourd'hui qu'un seul mot, et qui en fesaient deux autrefois.

Si vous dites, A propos, j'oubliais de vous parler de cette affaire, alors ce sont deux mots, et *à* devient une préposition; mais si vous dites, Voilà un *apropos* heureux, un *apropos* bien adroit, apropos n'est plus qu'un seul mot.

La Motte a dit dans une de ses odes:

> Le sage, le prompt apropos,
> Dieu qu'à tort oublia la fable.

Tous les heureux succès en tout genre sont fondés sur les choses dites ou faites à propos.

Arnaud de Bresse, Jean Hus, et Jérôme de Prague, ne vinrent pas assez à propos, ils furent tous trois brûlés: les peuples n'étaient pas encore assez éclairés; l'invention de l'imprimerie n'avait point

---

(1) Voyez VISIONS et VAMPIRES.

encore mis sous les yeux de tout le monde les abus dont on se plaignait. Mais quand les hommes commencèrent à lire ; quand la populace, qui voulait bien ne pas aller en purgatoire, mais qui ne voulait pas payer trop cher des indulgences, commença à ouvrir les yeux, les réformateurs du seizième siècle vinrent très *à propos*, et réussirent.

Un des meilleurs *apropos* dont l'histoire ait fait mention est celui de Pierre Danez au concile de Trente. Un homme qui n'aurait pas eu l'esprit présent n'aurait rien répondu au froid jeu de mot de l'évêque italien, *Ce coq chante bien, Iste Gallus bene cantat* (1); Danez répondit par cette terrible réplique, *Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du coq!*

La plupart des recueils de bons mots sont remplis de réponses très froides. Celle du marquis Maffei, ambassadeur de Sicile auprès du pape Clément XI, n'est ni froide, ni injurieuse, ni piquante, mais c'est un bel apropos. Le pape se plaignait avec larmes de ce qu'on avait ouvert malgré lui les églises de Sicile qu'il avait interdites : *Pleurez, saint Père*, lui dit-il, *quand on les fermera.*

Les Italiens appellent une chose dite hors de propos, un *sproposito*. Ce mot manque à notre langue.

C'est une grande leçon dans Plutarque que ces paroles, *Tu tiens sans propos beaucoup de bons propos.* Ce défaut se trouve dans beaucoup de nos tragédies, où les héros débitent des maximes bonnes en

---

(1) Les dames qui pourront lire ce morceau sauront que Gallus signifie Gaulois et coq.

elles-mêmes, qui deviennent fausses dans l'endroit où elles sont placées.

L'apropos fait tout dans les grandes affaires, dans les révolutions des états. On a déja dit que Cromwell sous Elisabeth ou sous Charles II, le cardinal de Retz quand Louis XIV gouverna par lui-même, auraient été des hommes très ordinaires.

César, né du temps de Scipion l'Africain, n'aurait pas subjugué la république romaine; et si Mahomet revenait aujourd'hui, il serait tout au plus shérif de la Mecque. Mais si Archimède et Virgile renaissaient, l'un serait encore le meilleur mathématicien, l'autre le meilleur poëte de son pays.

ARABES,

ET PAR OCCASION DU LIVRE DE JOB.

Si quelqu'un veut connaître à fond les antiquités arabes, il est à présumer qu'il n'en sera pas plus instruit que de celles de l'Auvergne et du Poitou. Il est pourtant certain que les Arabes étaient quelque chose long-temps avant Mahomet. Les Juifs eux-mêmes disent que Moïse épousa une fille arabe; et son beau-père Jéthro paraît un homme de fort bon sens.

Mecka ou la Mecque passa, et non sans vraisemblance, pour une des plus anciennes villes du monde; et ce qui prouve son ancienneté, c'est qu'il est impossible qu'une autre cause que la superstition seule ait fait bâtir une ville en cet endroit: elle est

dans un désert de sable, l'eau y est saumâtre, on y meurt de faim et de soif. Le pays, à quelques milles vers l'orient, est le plus délicieux de la terre, le plus arrosé, le plus fertile. C'était là qu'il fallait bâtir, et non à la Mecque. Mais il suffit d'un charlatan, d'un frippon, d'un faux prophète, qui y aura débité ses rêveries, pour faire de la Mecque un lieu sacré et le rendez-vous des nations voisines. C'est ainsi que le temple de Jupiter Ammon était bâti au milieu des sables, etc. etc.

L'Arabie s'étend du désert de Jérusalem jusqu'à Aden ou Eden, vers le quinzième degré, en tirant droit du nord-est au sud-est. C'est un pays immense, environ trois fois grand comme l'Allemagne. Il est très vraisemblable que ses déserts de sable ont été apportés par les eaux de la mer, et que ses golfes maritimes ont été des terres fertiles autrefois.

Ce qui semble déposer en faveur de l'antiquité de cette nation, c'est qu'aucun historien ne dit qu'elle ait été subjuguée ; elle ne le fut pas même par Alexandre, ni par aucun roi de Syrie, ni par les Romains. Les Arabes au contraire ont subjugué cent peuples, depuis l'Inde jusqu'à la Garonne : et ayant ensuite perdu leurs conquêtes, ils se sont retirés dans leur pays sans s'être mêlés avec d'autres peuples.

N'ayant jamais été ni asservis ni mélangés, il est plus que probable qu'ils ont conservé leurs mœurs et leur langage ; aussi l'arabe est-il en quelque façon la langue-mère de toute l'Asie jusqu'à l'Inde, et jusqu'au pays habité par les Scythes, supposé qu'il y ait en effet des langues-meres ; mais il n'y a

que des langues dominantes. Leur génie n'a point changé, ils font encore des *Mille et une nuits*, comme ils en fesaient du temps qu'ils imaginaient un Bach ou Bacchus, qui traversait la mer Rouge avec trois millions d'hommes, de femmes et d'enfans; qui arrêtait le soleil et la lune; qui fesait jaillir des fontaines de vin avec une baguette, laquelle il changeait en serpent quand il voulait.

Une nation ainsi isolée, et dont le sang est sans mélange, ne peut changer de caractère. Les Arabes qui habitent les déserts ont toujours été un peu voleurs; ceux qui habitent les villes ont toujours aimé les fables, la poésie et l'astronomie.

Il est dit dans la *préface historique de l'Alcoran*, que lorsqu'ils avaient un bon poëte dans une de leurs tribus les autres tribus ne manquaient pas d'envoyer des députés pour féliciter celle à qui Dieu avait fait la grace de lui donner un poëte.

Les tribus s'assemblaient tous les ans par représentans dans une place nommée Ocad, où l'on récitait des vers à-peu-près comme on fait aujourd'hui à Rome dans le jardin de l'académie des Arcades; et cette coutume dura jusqu'à Mahomet. De son temps chacun affichait ses vers à la porte du temple de la Mecque.

Labid, fils de Rabia, passait pour l'Homère des Mecquois; mais ayant vu le second chapitre de l'Alcoran que Mahomet avait affiché, il se jeta à ses genoux, et lui dit: *O Mohammed, fils d'Abdallah, fils de Motaleb, fils d'Achem! vous êtes un plus grand poëte que moi; vous êtes sans doute le prophète de Dieu.*

Autant les Arabes du désert étaient voleurs, autant ceux de Maden, de Naïd, de Sanaa étaient généreux. Un ami était déshonoré dans ces pays quand il avait refusé des secours à un ami.

Dans leur recueil de vers intitulé *Tograïd*, il est rapporté qu'un jour, dans la cour du temple de la Mecque trois Arabes disputaient sur la générosité et l'amitié, et ne pouvaient convenir qui méritait la préférence de ceux qui donnaient alors les plus grands exemples de ces vertus. Les uns tenaient pour Abdallah, fils de Giafar, oncle de Mahomet; les autres pour Kaïs, fils de Saad, et d'autres pour Arabad, de la tribu d'As. Après avoir bien disputé, ils convinrent d'envoyer un ami d'Abdallah vers lui, un ami de Kaïs vers Kaïs, et un ami d'Arabad vers Arabad, pour les éprouver tous trois, et venir ensuite faire leur rapport à l'assemblée.

L'ami d'Abdallah courut donc à lui et lui dit: Fils de l'oncle de Mahomet, je suis en voyage et je manque de tout. Abdallah était monté sur son chameau chargé d'or et de soie; il en descendit au plus vîte, lui donna son chameau, et s'en retourna à pied dans sa maison.

Le second alla s'adresser à son ami Kaïs, fils de Saad. Kaïs dormait encore; un de ses domestiques demande au voyageur ce qu'il desire. Le voyageur répond qu'il est l'ami de Kaïs, et qu'il a besoin de secours. Le domestique lui dit: Je ne veux pas éveiller mon maître; mais voilà sept mille pièces d'or, c'est tout ce que nous avons à présent dans la maison; prenez encore un chameau dans l'écurie avec un esclave, je crois que cela vous suffira jus-

qu'a ce que vous soyez arrivé chez vous. Lorsque Kaïs fut éveillé il gronda beaucoup le domestique de n'avoir pas donné davantage.

Le troisième alla trouver son ami Arabad de la tribu d'As. Arabad était aveugle, et il sortait de sa maison appuyé sur deux esclaves, pour aller prier Dieu au temple de la Mecque; dès qu'il eut entendu la voix de l'ami, il lui dit: Je n'ai de bien que mes deux esclaves, je vous prie de les prendre et de les vendre; j'irai au temple comme je pourrai avec mon bâton.

Les trois disputeurs étant revenus à l'assemblée, racontèrent fidèlement ce qui leur était arrivé. On donna beaucoup de louanges à Abdallah, fils de Giafar, à Kaïs, fils de Saab, et à Arabad, de la tribu d'As; mais la préférence fut pour Arabad.

Les Arabes ont plusieurs contes de cette espèce. Nos nations occidentales n'en ont point; nos romans ne sont pas dans ce goût. Nous en avons plusieurs qui ne roulent que sur des fripponneries, comme ceux de Bocace, Gusman d'Alfarache, Gilblas, etc.

De l'arabe Job.

Il est clair que du moins les Arabes avaient des idées nobles et élevées. Les hommes les plus savans dans les langues orientales pensent que le livre de Job, qui est de la plus haute antiquité, fut composé par un Arabe de l'Idumée. La preuve la plus claire et la plus indubitable, c'est que le traducteur hébreu a laissé dans sa traduction plus de cent mots arabes qu'apparemment il n'entendait pas.

Job, le héros de la pièce, ne peut avoir été un

Hébreu ; car il dit, dans le quarante-deuxième chapitre, qu'ayant recouvré son premier état, il partagea ses biens également à ses fils et à ses filles ; ce qui est directement contraire à la loi hébraïque.

Il est très vraisemblable que si ce livre avait été composé après le temps où l'on place l'époque de Moïse, l'auteur qui parle de tant de choses, et qui n'épargne pas les exemples, aurait parlé de quelqu'un des étonnans prodiges opérés par Moïse, et connus sans doute de toutes les nations de l'Asie.

Dès le premier chapitre Sathan paraît devant Dieu, et lui demande la permission d'affliger Job. On ne connaît point Sathan dans le Pentateuque; c'était un mot chaldéen. Nouvelle preuve que l'auteur arabe était voisin de la Chaldée.

On a cru qu'il pouvait être Juif, parcequ'au douzième chapitre le traducteur hébreu a mis Jéhovah à la place d'El, ou de Bel, ou de Sadaï. Mais quel est l'homme un peu instruit qui ne sache que le mot de Jéhovah était commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Egyptiens, et à tous les peuples des contrées voisines.

Une preuve plus forte encore, et à laquelle on ne peut rien répliquer, c'est la connaissance de l'astronomie, qui éclate dans le livre de Job. Il est parlé des constellations que nous nommons (1) l'*Arcture*, l'*Orion*, les *Hyades*, et même de celles *du midi qui sont cachées*. Or les Hébreux n'avaient aucune connaissance de la sphere, n'avaient pas même de terme pour exprimer l'astronomie ; et les Arabes

---

(1) Chap. IX, v. 9.

ont toujours été renommés pour cette science, ainsi que les Chaldéens.

Il paraît donc très bien prouvé que le livre de Job ne peut être d'un Juif, et est antérieur à tous les livres juifs. Philon et Josephe sont trop avisés pour le compter dans le canon hébreu: c'est incontestablement une parabole, une allégorie arabe.

Ce n'est pas tout; on y puise des connaissances des usages de l'ancien monde, et sur-tout de l'Arabie (1). Il y est question du commerce des Indes, commerce que les Arabes firent dans tous les temps, et dont les Juifs n'entendirent seulement pas parler.

On y voit que l'art d'écrire était très cultivé, et qu'on fesait déja de gros livres (2).

On ne peut dissimuler que le commentateur Calmet, tout profond qu'il est, manque à toutes les règles de la logique en prétendant que Job annonce l'immortalité de l'ame et la résurrection du corps, quand il dit: « Je sais que Dieu, qui est vivant, « aura pitié de moi, que je me relèverai de mon fu« mier, que ma peau reviendra, que je reverrai Dieu « dans ma chair. Pourquoi donc dites-vous à pré« sent: Persécutons-le, cherchons des paroles contre « lui? Je serai puissant à mon tour, craignez mon « épée, craignez que je ne me venge, sachez qu'il y « a une justice. »

Peut-on entendre par ces paroles autre chose que l'espérance de la guérison? L'immortalité de l'ame et la résurrection des corps au dernier jour sont des vérités si indubitablement annoncées dans le nou-

(1) Chap. XXVIII, v. 16, etc. — (2) Chap. XXXI.

veau Testament, si clairement prouvées par les PP. et par les conciles, qu'il n'est pas besoin d'en attribuer la première connaissance à un Arabe. Ces grands mystères ne sont expliqués dans aucun endroit du Pentateuque hébreu ; comment le seraient-ils dans ce seul verset de Job, et encore d'une manière si obscure? Calmet n'a pas plus de raison de voir l'immortalité de l'ame et la résurrection dans les discours de Job, que d'y voir la vérole dans la maladie dont il est attaqué. Ni la logique ni la physique ne sont d'accord avec ce commentateur.

Au reste, ce livre allégorique de Job étant manifestement arabe, il est permis de dire qu'il n'y a ni méthode, ni justesse, ni précision. Mais c'est peut-être le monument le plus précieux et le plus ancien des livres qui aient été écrits en-deçà de l'Euphrate.

ARANDA.

Droits royaux, jurisprudence, inquisition.

Quoique les noms propres ne soient pas l'objet de nos questions encyclopédiques, notre société littéraire a cru devoir faire une exception en faveur du comte d'Aranda, président du conseil suprême en Espagne, et capitaine général de la Castille nouvelle, qui a commencé à couper les têtes de l'hydre de l'inquisition.

Il était bien juste qu'un Espagnol délivrât la terre de ce monstre, puisqu'un Espagnol l'avait fait naître. Ce fut un saint, à la vérité, ce fut S. Domini-

que *l'encuirassé* (1), qui, étant illuminé d'en-haut, et croyant fermement que l'église catholique, apostolique et romaine ne pouvait se soutenir que par des moines et des bourreaux, jeta les fondemens de l'inquisition au treizième siècle, et lui soumit les rois, les ministres et les magistrats : mais il arrive quelquefois qu'un grand homme est plus qu'un saint dans les choses purement civiles, et qui concernent directement la majesté des couronnes, la dignité du conseil des rois, les droits de la magistrature, la sûreté des citoyens.

La conscience, le for intérieur (comme l'appelle l'université de Salamanque), est d'une autre espèce; elle n'a rien de commun avec les lois de l'état. Les inquisiteurs, les théologiens doivent prier Dieu pour les peuples; et les ministres, les magistrats établis par les rois sur les peuples, doivent juger.

---

(1) Il faudrait rechercher si du temps de saint Dominique on fesoit porter le *san-benito* aux pécheurs, et si ce *san-benito* n'étoit pas une chemise bénite qu'on leur donnait en échange de leur argent qu'on leur prenait. Mais étant retiré au milieu des neiges, au pied du mont Crapak, qui sépare la Pologne de la Hongrie, nous n'avons qu'une bibliotheque médiocre.

La disette des livres, dont nous gémissons vers ce mont Crapak où nous sommes, nous empêche aussi d'examiner si saint Dominique assista en qualité d'inquisiteur à la bataille de Muret, ou en qualité de prédicateur, ou en celle d'officier volontaire; et si le titre d'*encuirassé* lui fut donné aussi-bien qu'à l'hermite Dominique : je crois qu'il était à la bataille de Muret, mais qu'il ne porta point d'armes.

Un soldat bigame ayant été arrêté pour ce délit par l'auditeur de la guerre, au commencement de l'année 1770, et le saint-office ayant prétendu que c'était à lui seul qu'il appartenait de juger ce soldat, le roi d'Espagne a décidé que cette cause devait uniquement ressortir au tribunal du comte d'Aranda, capitaine général, par un arrêt solennel du 5 février de la même année.

L'arrêt porte que le très révérend archevêque de Pharsale, ville qui appartient aux Turcs, inquisiteur général des Espagnols, doit observer les lois du royaume respecter les jurisdictions royales. se tenir dans ses bornes, et ne se point mêler d'emprisonner les sujets du roi.

On ne peut pas tout faire à la fois; Hercule ne put nettoyer en un jour les écuries du roi Augias. Les écuries d'Espagne étaient pleines des plus puantes immondices depuis plus de cinq cents ans; c'était grand dommage de voir de si beaux chevaux, si fiers, si légers, si courageux, si brillants, n'avoir pour palefreniers que des moines qui leur appesantissaient la bouche par un vilain mors, et qui les fesaient croupir dans la fange.

Le comte d'Aranda, qui est un excellent écuyer commence à mettre la cavalerie espagnole sur un autre pied, et les écuries d'Augias seront bientôt de la plus grande propreté.

Ce pourrait être ici l'occasion de dire un petit mot des premiers beaux jours de l'inquisition, parcequ'il est d'usage dans les dictionnaires, quand on parle de la mort des gens, de faire mention de leur naissance et de leurs dignités; mais on en trouvera

le détail à l'article *Inquisition* (1), aussi-bien que la patente curieuse donnée par S. Dominique (2).

Observons seulement que le comte d'Aranda a mérité la reconnaissance de l'Europe entière, en rognant les griffes et en limant les dents du monstre.

Bénissons le comte d'Aranda.

ARARAT.

Déluge.

Montagne d'Arménie sur laquelle s'arrêta l'arche. On a long-temps agité la question sur l'universalité du déluge, s'il inonda toute la terre sans exception, ou seulement toute la terre alors connue. Ceux qui ont cru qu'il ne s'agissait que des peuplades qui existaient alors, se sont fondés sur l'inutilité de noyer des terres non peuplées, et cette raison a paru assez plausible. Nous nous en tenons au

---

(1) Consultez, si vous voulez, sur la jurisprudence de l'inquisition, le révérend P. Yvonet, le docteur Chucalon, et sur-tout magister *Grillandus:* beau nom pour un inquisiteur !

Et vous, rois de l'Europe, princes souverains, républiques, souvenez-vous à jamais que les moines inquisiteurs se sont intitulés *inquisiteurs par la grace de Dieu !*

(2) Ce témoignage de la toute-puissance de saint Dominique se trouve dans Louis de Paramo, l'un des plus grands théologiens d'Espagne. Elle est citée dans le Manuel de l'inquisition, ouvrage d'un théologien français qui est d'une autre espece. Il est écrit à la maniere de Pascal.

texte de l'Ecriture, sans prétendre l'expliquer. Mais nous prendrons plus de liberté avec Bérose, ancien auteur chaldéen, dont on retrouve des fragmens conservés par Abidène, cités dans Eusèbe, et rapportés mot à mot par George le sincelle.

On voit par ces fragmens que les orientaux qui bordent le Pont-Euxin fesaient anciennement de l'Arménie la demeure des dieux. Et c'est en quoi les Grecs les imitèrent. Ils placèrent les dieux sur le mont Olympe. Les hommes transportent toujours les choses humaines aux choses divines. Les princes bâtissaient leurs citadelles sur des montagnes; donc les dieux y avaient aussi leurs demeures; elles devenaient donc sacrées. Les brouillards dérobent aux yeux le sommet du mont Ararat; donc les dieux se cachaient dans ces brouillards, et ils daignaient quelquefois apparaître aux mortels dans le beau temps.

Un dieu de ce pays, qu'on croit être Saturne, apparut un jour à Xixutre, dixième roi de la Chaldée, suivant la supputation d'Africain, d'Abidène, et d'Apollodore. Ce dieu lui dit: « Le quinze du « mois d'Oési, le genre humain sera détruit par le « déluge: enfermez bien tous vos écrits dans Sipara, « la ville du soleil, afin que la mémoire des choses « ne se perde pas. Bâtissez un vaisseau; entrez-y avec « vos parens et vos amis; faites-y entrer des oiseaux, « des quadrupèdes; mettez-y des provisions; et « quand on vous demandera, Où voulez-vous aller « avec votre vaisseau? répondez, Vers les dieux, « pour les prier de favoriser le genre humain. »

Xixutre bâtit son vaisseau, qui était large de

deux stades, et long de cinq; c'est-à-dire que sa largeur était de deux cent cinquante pas géométriques, et sa longueur de six cent vingt-cinq. Ce vaisseau, qui devait aller sur la mer Noire, était mauvais voilier. Le déluge vint. Lorsque le déluge eut cessé, Xixutre lâcha quelques uns de ses oiseaux, qui, ne trouvant point à manger, revinrent au vaisseau. Quelques jours après il lâcha encore ses oiseaux, qui revinrent avec de la boue aux pattes. Enfin ils ne revinrent plus. Xixutre en fit autant: il sortit de son vaisseau, qui était perché sur une montagne d'Arménie; et on ne le vit plus; les dieux l'enlevèrent.

Dans cette fable il y a probablement quelque chose d'historique. Le Pont-Euxin franchit ses bornes, et inonda quelques terrains. Le roi de Chaldée courut réparer le désordre. Nous avons dans Rabelais des contes non moins ridicules, fondés sur quelques vérités. Les anciens historiens sont pour la plupart des Rabelais sérieux.

Quant à la montagne d'Ararat, on a prétendu qu'elle était une des montagnes de la Phrygie, et qu'elle s'appelait d'un nom qui répond à celui d'*arche*, parcequ'elle était enfermée par trois rivières.

Il y a trente opinions sur cette montagne. Comment démêler le vrai? Celle que les moines arméniens appellent aujourd'hui Ararat était, selon eux, une des bornes du paradis terrestre, paradis dont il reste peu de traces. C'est un amas de rochers et de précipices couverts d'une neige éternelle. Tournefort y alla chercher des plantes par ordre de Louis XIV; il dit « que tous les environs en sont « horribles, et la montagne encore plus; qu'il

« trouva des neiges de quatre pieds d'épaisseur, et « toutes crystallisées; que de tous les côtés il y a des « précipices taillés à-plomb. »

Le voyageur Jean Struis prétend y avoir été aussi. Il monta, si on l'en croit, jusqu'au sommet, pour guérir un ermite affligé d'une descente (1). « Son « ermitage, *dit-il*, était si éloigné de terre, que nous « n'y arrivâmes qu'au bout de sept jours, et chaque « jour nous fesions cinq lieues ». Si dans ce voyage il avait toujours monté, ce mont Ararat serait haut de trente-cinq lieues. Du temps de la guerre des géans, en mettant quelques Ararats l'un sur l'autre, on aurait été à la lune fort commodément. Jean Struis assure que l'ermite qu'il guérit lui fit présent d'une croix faite du bois de l'arche de Noé; Tournefort n'a pas eu tant d'avantage.

ARBRE A PAIN.

L'ARBRE à pain croît dans les isles Philippines, et principalement dans celles de Gaam et de Ténian, comme le coco croît dans l'Inde. Ces deux arbres seuls, s'ils pouvaient se multiplier dans les autres climats, serviraient à nourrir et à désaltérer le genre humain.

L'arbre à pain est plus gros et plus élevé que nos pommiers ordinaires; les feuilles sont noires, le fruit est jaune, et de la dimension de la plus grosse

(1) Voyage de Jean Struis, in-4°, page 208.

pomme de calville; son écorce est épaisse et dure, le dedans est une espèce de pâte blanche et tendre, qui a le goût des meilleurs petits pains au lait, mais il faut le manger frais; il ne se garde que vingt-quatre heures, après quoi il se sèche, s'aigrit, et devient désagréable; mais en récompense ces arbres en sont chargés huit mois de l'année. Les naturels du pays n'ont point d'autre nourriture; ils sont tous grands, robustes, bien faits, d'un embonpoint médiocre, d'une santé vigoureuse, telle que la doit procurer l'usage unique d'un aliment salubre; et c'est à des nègres que la nature a fait ce présent.

Le voyageur Dampierre fut le premier qui en parla. Il reste encore quelques officiers qui ont mangé de ce pain quand l'amiral Anson y a relâché, et qui l'ont trouvé d'un goût supérieur. Si cet arbre était transplanté comme l'a été l'arbre à café, il pourrait tenir lieu en grande partie de l'invention de Triptolême, qui coûte tant de soins et de peines multipliées. Il faut travailler une année entière avant que le bled puisse être changé en pain, et quelquefois tous ces travaux sont inutiles.

Le bled n'est pas assurément la nourriture de la plus grande partie du monde. Le maïs, la cassave, nourrissent toute l'Amérique. Nous avons des provinces entières où les paysans ne mangent que du pain de châtaignes, plus nourrissant et d'un meilleur goût que celui de seigle ou d'orge, dont tant de gens s'alimentent, et qui vaut beaucoup mieux que le pain de munition qu'on donne au soldat. Toute l'Afrique australe ignore le pain. L'immense archipel des Indes, Siam, le Laos, le Pégu, la Co-

chinchine, le Tunquin, une partie de la Chine, le Japon, les côtes de Malabar et de Coromandel, les bords du Gange, fournissent un riz dont la culture est beaucoup plus aisée que celle du froment et qui le fait négliger. Le bled est absolument inconnu dans l'espace de quinze cents lieues sur les côtes de la mer Glaciale. Cette nourriture, à laquelle nous sommes accoutumés est parmi nous si précieuse, que la crainte seule de la voir manquer cause des séditions chez les peuples les plus soumis. Le commerce du bled est par-tout un des grands objets du gouvernement ; c'est une partie de notre être, et cependant on prodigue quelquefois ridiculement cette denrée essentielle.

Les amidoniers emploient la meilleure farine pour couvrir la tête de nos jeunes gens et de nos femmes.

Le Dictionnaire encyclopédique remarque, avec très grande raison, que le pain béni, dont on ne mange presque point, et dont la plus grande partie est perdue, monte en France à quatre millions de livres par an. Ainsi, de ce seul article, l'Angleterre est au bout de l'année plus riche de quatre millions que la France.

Les missionnaires ont éprouvé quelquefois de grandes angoisses dans des pays où l'on ne trouve ni pain ni vin. Les habitans leur disaient par interprètes : Vous voulez nous baptiser avec quelques gouttes d'eau, dans un climat brûlant où nous sommes obligés de nous plonger tous les jours dans les fleuves. Vous voulez nous confesser, et vous n'entendez pas notre langue ; vous voulez nous com

munier, et vous manquez des deux ingrédiens nécessaires, le pain et le vin : il est donc évident que votre religion universelle n'a pu être faite pour nous. Les missionnaires répondaient très justement que la bonne volonté suffit, qu'on les plongerait dans l'eau sans aucun scrupule, qu'on ferait venir du pain et du vin de Goa ; et quant à la langue, que les missionnaires l'apprendraient dans quelques années.

ARBRE A SUIF.

On nomme dans l'Amérique *candel-berri-tree*, ou *bai-berri-tree*, ou *l'arbre à suif*, une espèce de bruyère dont la baie donne une graisse propre à faire des chandelles. Elle croît en abondance dans un terrain bas et bien humecté; il paraît qu'elle se plaît sur les rivages maritimes. Cet arbuste est couvert de baies d'où semble suinter une substance blanche et farineuse; on les cueille à la fin de l'automne lorsqu'elles sont mûres; on les jette dans une chaudière qu'on remplit d'eau bouillante; la graisse se fond, et s'élève au-dessus de l'eau : on met dans un vase à part cette graisse refroidie, qui ressemble à du suif ou à de la cire; sa couleur est communément d'un verd sale. On la purifie, et alors elle devient d'un assez beau verd. Ce suif est plus cher que le suif ordinaire, et coûte moins que la cire. Pour en former des chandelles on le mêle souvent avec du suif commun; alors elles ne sont pas si sujettes à couler. Les pauvres se servent vo-

lontiers de ce suif végétal qu'ils recueillent eux-mêmes, au lieu qu'il faudrait acheter l'autre.

On en fait aussi du savon et des savonnettes d'une odeur assez agréable.

Les médecins et les chirurgiens en font usage pour les plaies.

Un négociant de Philadelphie envoya de ce suif dans les pays catholiques de l'Amérique, dans l'espoir d'en débiter beaucoup pour des cierges; mais les prêtres refusèrent de s'en servir.

Dans la Caroline on en a fait aussi une sorte de cire à cacheter.

On indique enfin la racine du même arbuste, comme un remede contre les fluxions des gencives, remède usité chez les sauvages.

A l'égard du cirier ou de l'arbre à cire, il est assez connu. Que de plantes utiles à tout le genre humain la nature a prodiguées aux Indes orientales et occidentales! le quinquina seul valait mieux que les mines du Pérou, qui n'ont servi qu'à mettre la cherté dans l'Europe.

ARC.

Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de Jeanne d'Arc, surnommée *la Pucelle.* Les particularités de son aventure sont très peu connues et pourront faire plaisir aux lecteurs. Les voici.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, et se garde bien de la croire inspirée. Ni Robert Gaguin, ni Paul Emile, ni Polydore Virgile, ni Genebrar, ni Philippe de Bergame, ni Papire Masson, ni même Mariana, ne disent qu'elle était envoyée de Dieu; et quand Mariana le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mézeray conte que *le prince de la milice céleste lui apparut;* j'en suis fâché pour Mézeray, et j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos historiens, qui se copient tous les uns les autres, supposent que la Pucelle fit des prédictions, et qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'*elle chassera les Anglais hors du royaume*, et ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, et assurément elle ne savait ni lire ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois; et son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portoit cinq fleurs de lis d'or gravées, et cette épée était cachée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La pauvre Jeanne d'Arc ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions et de ses miracles, soutint d'abord dans son interrogatoire que sainte Catherine et sainte Marguerite l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le

prince de la milice céleste. Apparamment que ces deux saintes aimaient plus à parler que S. Michel. Ses juges la crurent sorcière, elle se crut inspirée: et c'est là le cas de dire:

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Une grande preuve que les capitaines de Charles VII employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que Saintrailles avait son berger, comme le comte de Dunois avait sa bergère. Ce berger fesait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les fesait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de Dunois fut prise au siege de Compiègne par un bâtard de Vendôme, et le prophète de Saintrailles fut pris par Talbot. Le brave Talbot n'eut garde de faire brûler le berger. Ce Talbot était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les superstitions, qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, et ce qu'ils ont négligé.

La Pucelle fut amenée à Jean de Luxembourg comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir, et delà dans celle du Crotoy en Picardie.

D'abord Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la Pucelle comme une sorcière arrêtée sur les limites de son diocèse. Il veut

la juger en qualité de sorcière. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. Jeanne avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon ; et ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, et encore moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, et une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors, qui le croirait! un vicaire général de l'inquisition en France, nommé frère Martin. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frère Martin réclama la prisonnière comme *sentant l'hérésie, odorantem hæresim.* Il somma le duc de Bourgogne et le comte de Ligni, *par le droit de son office, et de l'autorité à lui commise par le saint-siege, de livrer Jeanne à la sainte inquisition.*

La sorbonne se hâta de seconder frère Martin : elle écrivit au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg : « Vous avez employé votre noble puis-
« sance à appréhender icelle femme qui se dit la Pu-
« celle, au moyen de laquelle l'honneur de Dieu a
« été sans mesure offensé, la foi excessivement bles-
« sée, et l'Eglise trop fort déshonorée ; car par son
« occasion, idolâtrie, erreurs, mauvaise doctrine,
« et autres maux inestimables se sont ensuivis en ce
« royaume... Mais peu de chose serait avoir telle
« prinse, si ne s'ensuivait ce qu'il appartient pour
« satisfaire l'offense par elle perpétrée contre notre
« doux Créateur et sa foi, et la sainte Eglise, avec
« ses autres méfaits innumérables... Et si serait into-

« lérable offense contre la majesté divine s'il arri-
« vait qu'icelle femme fût délivrée ». (1)

Enfin la Pucelle fut adjugée à Pierre Cauchon, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne Français, et l'indigne homme. Jean de Luxembourg vendit la Pucelle à Cauchon et aux Anglais pour dix mille livres, et le duc de Bedfort les paya. La sorbonne, l'évêque, et frère Martin, présentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de Bedfort, régent de France, *en l'honneur de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, pour qu'icelle Jeanne fût brièvement mise ès mains de la justice de l'Eglise.* Jeanne fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, et le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *besogner* dans la ville. (C'est le terme dont on se servit). Il choisit pour ses assesseurs neuf docteurs de sorbonne avec trente-cinq autres assistans, abbés ou moines. Le vicaire de l'inquisition, Martin, présidait avec Cauchon; et comme il n'était que vicaire, il n'eut que la seconde place.

Jeanne subit quatorze interrogatoires : ils sont singuliers. Elle dit qu'elle a vu sainte Catherine et sainte Marguerite à Poitiers. Le docteur Beaupère lui demande à quoi elle a reconnu les deux saintes. Elle répond que c'est à leur manière de faire la révérence. Beaupère lui demande si elles sont bien jaseuses. Allez, dit-elle, le voir sur le registre. Beaupère lui demande si, quand elle a vu S. Michel, il

---

(1) C'est une traduction du latin de la sorbonne, faite long-temps après.

était tout nud. Elle répond, Pensez-vous que notre Seigneur n'eût de quoi le vêtir ?

Les curieux observeront ici soigneusement que Jeanne avait été long-temps dirigée avec quelques autres dévotes de la populace par un frippon nommé Richard, qui fesait des miracles, et qui apprenait à ces filles à en faire. Il donna un jour la communion trois fois de suite à Jeanne, à l'honneur de la Trinité. C'était alors l'usage dans les grandes affaires et dans les grands périls. Les chevaliers fesaient dire trois messes, et communiaient trois fois, quand ils allaient en bonne fortune, ou quand ils s'allaient battre en duel. C'est ce qu'on a remarqué du bon chevalier Bayard.

Les feseuses de miracles, compagnes de Jeanne (1), et soumises à frère Richard, se nommaient Pierrone et Catherine. Pierrone affirmait qu'elle avait vu que Dieu apparaissait à elle en humanité comme ami fait à ami; Dieu était long vêtu de robe blanche avec huque vermeil dessous, etc.

Voilà jusqu'à présent le ridicule; voici l'horrible.

Un des juges de Jeanne, docteur en théologie et prêtre, nommé Nicolas l'Oiseleur, vient la confesser dans la prison. Il abuse du sacrement jusqu'au point de cacher derrière un morceau de serge deux prêtres qui transcrivirent la confession de Jeanne d'Arc. Ainsi les juges employèrent le sacrilege pour être homicides. Et une malheureuse idiote, qui

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, tome I.

avait eu assez de courage pour rendre de très grands services au roi et à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français, qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On sait assez comment on eut la bassesse artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, et avec quelle absurde barbarie on prétexta cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes ; comme si c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, et fait frémir le sens commun. On ne conçoit pas comment nous osons, après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de *barbare*.

La plupart de nos historiens, plus amateurs des prétendus embellissemens de l'histoire que de la vérité, disent que Jeanne alla au supplice avec intrépidité; mais, comme le portent les chroniques du temps, et comme l'avoue l'historien Villaret, elle reçut son arrêt avec des cris et avec des larmes; faiblesse pardonnable à son sexe, et peut-être au nôtre, et très compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut être hardi dans les combats, et sensible sur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru, sans aucun examen, que la Pucelle d'Orléans n'avait point été brûlée à Rouen, quoique nous ayons le procès-verbal de son exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore d'une aventuriere qui prit le nom de la Pucelle,

trompa les frères de Jeanne d'Arc, et à la faveur de cette imposture, épousa en Lorraine un gentilhomme de la maison des Armoises. Il y eut deux autres fripponnes qui se firent aussi passer pour la Pucelle d'Orléans. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé Jeanne, et qu'on lui avait substitué une autre femme. De tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

ARDEUR.

Le Dictionnaire encyclopédique n'ayant parlé que des ardeurs d'urine et de l'ardeur d'un cheval, il paraît expédient de citer aussi d'autres ardeurs; celle du feu, celle de l'amour. Nos poëtes français, italiens, espagnols, parlent beaucoup des ardeurs des amans : l'opéra n'a presque jamais été sans ardeurs *parfaites.* Elles sont moins *parfaites* dans les tragédies; mais il y a toujours beaucoup d'ardeurs.

Le Dictionnaire de Trévoux dit qu'ardeur en général signifie une *passion amoureuse.* Il cite pour exemple ce vers,

C'est de tes jeunes yeux que mon ardeur est née.

Et on ne pouvait guère en rapporter un plus mauvais. Remarquons ici que ce dictionnaire est fécond en citations de vers détestables. Il tire tous ses exemples de je ne sais quel nouveau choix de vers, parmi lesquels il serait très difficile d'en trouver

un bon. Il donne pour exemple de l'emploi du mot d'*ardeur* ces deux vers de Corneille :

Une première ardeur est toujours la plus forte ;
Le temps ne l'éteint point, la mort seule l'emporte.

Et celui-ci de Racine,

Rien ne peut modérer mes ardeurs insensées.

Si les compilateurs de ce Dictionnaire avaient eu du goût, ils auraient donné pour exemple du mot *ardeur* bien placé cet excellent morceau de *Mithridate :*

J'ai su, par une longue et pénible industrie,
Des plus mortels venins prévenir la furie.
Ah ! qu'il eût mieux valu, plus sage et plus heureux,
Et repoussant les traits d'un amour dangereux,
Ne pas laisser remplir d'ardeurs empoisonnées
Un cœur déja glacé par le froid des années !

C'est ainsi qu'on peut donner une nouvelle énergie à une expression ordinaire et faible. Mais pour ceux qui ne parlent d'*ardeur* que pour rimer avec *cœur*, et qui parlent de leur vive ardeur ou de leur tendre ardeur, et qui joignent encore à cela les *alarmes* ou les *charmes* qui leur ont coûté tant de *larmes*, et qui, lorsque toutes ces platitudes sont arrangées en douze syllabes, croient avoir fait des vers, et qui, après avoir écrit quinze cents lignes remplies de ces termes oiseux en tout genre, croient avoir fait une tragédie, il faut les renvoyer au nouveau choix de vers, ou au recueil en douze volumes des meilleures pièces de théâtre, parmi lesquelles on n'en trouve pas une seule qu'on puisse lire.

ARGENT.

Mot dont on se sert pour exprimer de l'or. Monsieur, voudriez-vous me prêter cent louis d'or? Monsieur, je le voudrais de tout mon cœur, mais je n'ai point d'argent, je ne suis pas en argent comptant: l'Italien vous dirait, *Signore, non ho di danari,* Je n'ai point de deniers.

Harpagon demande à maître Jacques: Me feras-tu bonne chère? Oui, si vous me donnez beaucoup d'argent.

On demande tous les jours quel est le pays de l'Europe le plus riche en argent; on entend par-là quel est le peuple qui possède le plus de métaux représentatifs des objets de commerce. On demande, par la même raison, quel est le plus pauvre; et alors trente nations se présentent à l'envi; le Vestphalien, le Limousin, le Basque, l'habitant du Tirol, celui du Valais, le Grison, l'Istrien, l'Ecossais et l'Irlandais du nord, le Suisse d'un petit canton, et surtout le sujet du pape.

Pour deviner qui en a davantage on balance aujourd'hui entre la France, l'Espagne, et la Hollande qui n'en avait point en 1600.

Autrefois, dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles, c'était la province de la daterie qui avait sans contredit le plus d'argent comptant: aussi fesait-elle le plus grand commerce. *Combien vendez-vous cela?* disait-on à un marchand. Il répondait, *Autant que les gens sont sots.*

Toute l'Europe envoyait alors son argent à la cour romaine, qui rendait en échange des grains bénis, des agnus, des indulgences plénières ou non plénières, des dispenses, des confirmations, des exemptions, des bénédictions, et même des excommunications contre ceux qui n'étaient pas assez bien en cour de Rome, et à qui les payeurs en voulaient.

Les Vénitiens ne vendaient rien de tout cela, mais ils fesaient le commerce de tout l'occident par Alexandrie ; on n'avait que par eux du poivre et de la canelle. L'argent qui n'allait pas à la daterie venait à eux, un peu aux Toscans et aux Génois. Tous les autres royaumes étaient si pauvres en argent comptant, que Charles VIII fut obligé d'emprunter les pierreries de la duchesse de Savoie, et de les mettre en gage pour aller conquérir Naples, qu'il perdit bientôt : les Vénitiens soudoyèrent des armées plus fortes que la sienne. Un noble Vénitien avait plus d'or dans son coffre, et plus de vaisselle d'argent sur sa table, que l'empereur Maximilien surnommé *Pochi danari.*

Les choses changèrent quand les Portugais allèrent trafiquer aux Indes en conquérans, et que les Espagnols eurent subjugué le Mexique et le Pérou avec six ou sept cents hommes. On sait qu'alors le commerce de Venise, celui des autres villes d'Italie, tout tomba. Philippe II, maître de l'Espagne, du Portugal, des Pays-Bas, des deux Siciles, du Milanez, de quinze cents lieues de côtes dans l'Asie, et des mines d'or et d'argent dans l'Amérique, fut le seul riche, et par conséquent le seul puissant en Europe.

Les espions qu'il avait gagnés en France baisaient à genoux les doublons catholiques ; et le petit nombre d'angelots et de carolus qui circulaient en France n'avait pas un grand crédit. On prétend que l'Amérique et l'Asie lui valurent à-peu-près dix millions de ducats de revenu. Il eût en effet acheté l'Europe avec son argent, sans le fer de Henri IV et les flottes de la reine Elisabeth.

Le Dictionnaire encyclopédique, à l'article *Argent*, cite l'*Esprit des lois*, dans lequel il est dit : « J'ai ouï déplorer plusieurs fois l'aveuglement du « conseil de François I, qui rebuta Christophe Co- « lomb qui lui proposait les Indes : en vérité on fit « peut-être par imprudence une chose bien sage. »

Nous voyons, par l'énorme puissance de Philippe, que le conseil prétendu de François I n'aurait pas fait *une chose si sage*. Mais contentons-nous de remarquer que François I n'était pas né quand on prétend qu'il refusa les offres de Christophe Colomb ; ce Génois aborda en Amérique en 1492, et François I naquit en 1494, et ne parvint au trône qu'en 1515.

Comparons ici le revenu de Henri III, de Henri IV et de la reine Elisabeth, avec celui de Philippe II : le subside ordinaire d'Elisabeth n'était que de cent mille livres sterling ; et, avec l'extraordinaire, il fut, année commune, d'environ quatre cent mille ; mais il fallait qu'elle employât ce surplus à se défendre de Philippe II. Sans une extrême économie elle était perdue, et l'Angleterre avec elle.

Le revenu de Henri III se montait à la vérité à

trente millions de livres de son temps ; cette somme était à la seule somme que Philippe II retirait des Indes comme trois à dix ; mais il n'entrait pas le tiers de cet argent dans les coffres de Henri III, très prodigue, très volé, et par conséquent très pauvre : il se trouve que Philippe II était d'un seul article dix fois plus riche que lui.

Pour Henri IV, ce n'est pas la peine de comparer ses trésors avec ceux de Philippe II. Jusqu'à la paix de Vervins il n'avait que ce qu'il pouvait emprunter ou gagner à la pointe de son épée, et il vécut en chevalier errant jusqu'au temps qu'il devint le premier roi de l'Europe.

L'Angleterre avait toujours été si pauvre, que le roi Edouard III fut le premier qui fit battre de la monnaie d'or.

On veut savoir ce que devient l'or et l'argent qui affluent continuellement du Mexique et du Pérou en Espagne. Il entre dans les poches des Français, des Anglais, des Hollandais, qui font le commerce de Cadix sous des noms espagnols, et qui envoient en Amérique les productions de leurs manufactures. Une grande partie de cet argent s'en va aux Indes orientales payer des épiceries, du coton, du salpêtre, du sucre candi, du thé, des toiles, des diamans, et des magots.

On demande ensuite ce que deviennent tous ces trésors des Indes ; je réponds que Sha Thamas-Koulikan, ou Sha Nadir, a emporté tout celui du grand-mogol avec ses pierreries. Vous voulez savoir où sont ces pierreries, cet or, cet argent que Sha Nadir a emportés en Perse : une partie a été enfouie

dans la terre pendant les guerres civiles; des brigands se sont servis de l'autre pour se faire des partis. Car, comme dit fort bien César, « Avec de « l'argent on a des soldats, et avec des soldats on « vole de l'argent. »

Votre curiosité n'est point encore satisfaite; vous êtes embarrassé de savoir où sont les trésors de Sésostris, de Crésus, de Cyrus, de Nabuchodonosor, et sur-tout de Salomon, qui avait, dit-on, vingt milliars et plus de nos livres de compte à lui tout seul dans sa cassette?

Je vous dirai que tout cela s'est répandu par le monde. Soyez sûr que, du temps de Cyrus, les Gaules, la Germanie, le Danemarck, la Pologne, la Russie, n'avaient pas un écu. Les choses se sont mises au niveau avec le temps, sans ce qui s'est perdu en dorure, ce qui reste enfoui à Notre-Dame de Lorette et autres lieux, et ce qui a été englouti dans l'*avare* mer.

Comment fesaient les Romains sous leur grand Romulus, fils de Mars et d'une religieuse, et sous le dévot Numa Pompilius? Ils avaient un Jupiter de bois de chêne mal taillé, des huttes pour palais, une poignée de foin au bout d'un bâton pour étendard, et pas une pièce d'argent de douze sous dans leur poche. Nos cochers ont des montres d'or que les sept rois de Rome, les Camilles, les Manlius, les Fabius, n'auraient pu payer.

Si par hasard la femme d'un receveur général des finances se fesait lire ce chapitre à sa toilette par le bel esprit de la maison, elle aurait un étrange mépris pour les Romains des trois premiers siecles, et

ne voudrait pas laisser entrer dans son antichambre un Manlius, un Curius, un Fabius, qui viendrait à pied, et qui n'aurait pas de quoi faire sa partie de jeu.

Leur argent comptant était du cuivre. Il servait à la fois d'armes et de monnaie. On se battait et on comptait avec du cuivre. Trois ou quatre livres de cuivre de douze onces payaient un bœuf. On achetait le nécessaire au marché comme on l'achète aujourd'hui; et les hommes avaient comme de tout temps la nourriture, le vêtement et le couvert. Les Romains, plus pauvres que leurs voisins, les subjuguèrent, et augmentèrent toujours leur territoire dans l'espace de près de cinq cents années, avant de frapper de la monnaie d'argent.

Les soldats de Gustave-Adolphe n'avaient en Suède que de la monnaie de cuivre pour leur solde, avant qu'il fît des conquêtes hors de son pays.

Pourvu qu'on ait un gage d'échange pour les choses nécessaires à la vie, le commerce se fait toujours. Il n'importe que ce gage d'échange soit de coquilles ou de papier. L'or et l'argent à la longue n'ont prévalu par-tout que parcequ'ils sont plus rares.

C'est en Asie que commencèrent les premières fabriques de la monnaie de ces deux métaux, parceque l'Asie fut le berceau de tous les arts.

Il n'est point question de monnaie dans la guerre de Troie; on y pese l'or et l'argent. Agamemnon pouvait avoir un trésorier, mais point de cour des monnaies.

Ce qui a fait soupçonner à plusieurs savans té-

méraires que le Pentateuque n'avait été écrit que dans le temps où les Hébreux commencèrent à se procurer quelques monnaies de leurs voisins, c'est que dans plus d'un passage il est parlé de sicles. On y dit qu'Abraham, qui était étranger, et qui n'avait pas un pouce de terre dans le pays de Canaan, y acheta un champ et une caverne pour enterrer sa femme, quatre cents sicles d'argent monnayé de bon aloi (1), *Quadragintos siclos argenti probatæ monetæ publicæ.* Le judicieux dom Calmet évalue cette somme à quatre cent quarante huit livres six sous neuf deniers, selon les anciens calculs, imaginés assez au hasard quand le marc d'argent était à vingt-six livres de compte le marc. Mais comme le marc d'argent est augmenté de moitié, la somme vaudrait huit cent quatre-vingt-seize livres.

Or, comme en ce temps-là il n'y avait point de monnaie marquée au coin qui répondît au mot *pecunia,* cela fesait une petite difficulté dont il est aisé de se tirer (2).

---

(1) Genèse, chap. XXIII, v. 16.

(2) Ces hardis savans, qui, sur ce prétexte et sur plusieurs autres, attribuent le Pentateuque à d'autres qu'à Moïse, se fondent encore sur les témoignages de saint Théodoret, de Mazius, etc. Ils disent : Si saint Théodoret et Mazius affirment que le livre de Josué n'a pas été écrit par Josué, et n'en est pas moins admirable, ne pouvons-nous pas croire aussi que le Pentateuque est très admirable sans être de Moïse? Voyez sur cela le premier livre de l'Histoire critique du vieux Testament, par le révérend P. Simon de l'oratoire. Mais, quoi qu'en aient dit

Une autre difficulté, c'est que dans un endroit il est dit qu'Abraham acheta ce champ en Hébron, et dans un autre, en Sichem (1). Consultez sur cela le vénérable Bède, Raban Maure, et Emmanuel Sa.

Nous pourrions parler ici des richesses que laissa David à Salomon en argent monnayé. Les uns les font monter à vingt et un, vingt-deux milliars tournois, les autres à vingt-cinq. Il n'y a point de gardes du trésor royal, ni de tefterdar du grand-turc qui puisse supputer au juste le trésor du roi Salomon. Mais les jeunes bacheliers d'Oxford et de sorbonne font ce compte tout courant.

Je ne parlerai point des innombrables aventures qui sont arrivées à l'argent depuis qu'il a été frappé, marqué, évalué, altéré, prodigué, resserré, volé, ayant dans toutes ses transmigrations demeuré constamment l'amour du genre humain. On l'aime au point que, chez tous les princes chrétiens, il y a encore une vieille loi qui subsiste, c'est de ne point laisser sortir d'or et d'argent de leurs royaumes. Cette loi suppose de deux choses l'une, ou que ces princes règnent sur des fous à lier qui se défont de leurs espèces en pays étranger pour leur plaisir, ou qu'il ne faut pas payer ses dettes à un étranger. Il est clair pourtant que personne n'est assez insensé pour donner son argent sans raison; et que quand on doit a l'étranger il faut payer, soit

---

tant de savans, il est clair qu'il faut s'en tenir au sentiment de la sainte Eglise apostolique et romaine, la seule infaillible.

(1) Actes, chap. VII, v. 16.

en lettres-de-change, soit en denrées, soit en especes sonnantes. Aussi cette loi n'est pas exécutée depuis qu'on a commencé à ouvrir les yeux; et il n'y a pas long-temps qu'ils sont ouverts.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'argent monnayé, comme sur l'augmentation injuste et ridicule des especes, qui fait perdre tout d'un coup des sommes considérables à un état sur la refonte ou la remarque, avec une augmentation de valeur idéale, qui invite tous vos voisins, tous vos ennemis, à remarquer votre monnaie et à gagner à vos dépens; enfin sur vingt autres tours d'adresse inventés pour se ruiner. Plusieurs livres nouveaux sont pleins de réflexions judicieuses sur cet article. Il est plus aisé d'écrire sur l'argent que d'en avoir; et ceux qui en gagnent se moquent beaucoup de ceux qui ne savent qu'en parler.

En général l'art du gouvernement consiste à prendre le plus d'argent qu'on peut à une grande partie des citoyens pour le donner à une autre partie.

On demande s'il est possible de ruiner radicalement un royaume dont en général la terre est fertile; on répond que la chose n'est pas praticable, attendu que depuis la guerre de 1689 jusqu'à la fin de 1769, où nous écrivons, on a fait presque sans discontinuation tout ce qu'on a pu pour ruiner la France sans ressource, et qu'on n'a jamais pu en venir à bout. C'est un bon corps qui a eu la fièvre pendant quatre-vingts ans avec des redoublemens, et qui a été entre les mains des charlatans, mais qui vivra.

Si vous voulez lire un morceau curieux et bien

fait sur l'argent de différens pays, adressez-vous à l'article *Monnaie*, de M. le chevalier de Jaucour, dans l'Encyclopédie; on ne peut en parler plus savamment et avec plus d'impartialité. Il est beau d'approfondir un sujet qu'on méprise.

ARIANISME.

Toutes les grandes disputes théologiques pendant douze cents ans ont été grecques. Qu'auraient dit Homère, Sophocle, Démosthènes, Archimède, s'ils avaient été témoins de ces subtiles ergotismes qui ont coûté tant de sang?

Arius a l'honneur encore aujourd'hui de passer pour avoir inventé son opinion, comme Calvin passe pour être fondateur du calvinisme. La vanité d'être chef de secte est la seconde de toutes les vanités de ce monde; car celle des conquérans est, dit-on, la première. Cependant ni Calvin ni Arius n'ont certainement pas la triste gloire de l'invention.

On se querellait depuis long-temps sur la Trinité lorsqu'Arius se mêla de la querelle dans la disputeuse ville d'Alexandrie, où Euclide n'avait pu parvenir à rendre les esprits tranquilles et justes. Il n'y eut jamais de peuple plus frivole que les Alexandrins, les Parisiens même n'en approchent pas.

Il fallait bien qu'on disputât déja vivement sur la Trinité, puisque le patriarche auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, conservée à Oxford, assure

qu'il y avait deux mille prêtres qui soutenaient le parti qu'Arius embrassa.

Mettons ici, pour la commodité du lecteur, ce qu'on dit d'Arius dans un petit livre qu'on peut n'avoir pas sous la main.

Voici une question incompréhensible qui a exercé depuis plus de seize cents ans la curiosité, la subtilité sophistique, l'aigreur, l'esprit de cabale, la fureur de dominer, la rage de persécuter, le fanatisme aveugle et sanguinaire, la crédulité barbare, et qui a produit plus d'horreurs que l'ambition des princes, qui pourtant en a produit beaucoup. Jésus est-il verbe? S'il est verbe, est-il émané de Dieu dans le temps, ou avant le temps? s'il est émané de Dieu, est-il coéternel et consubstantiel avec lui, ou est-il d'une substance semblable? est-il distinct de lui, ou ne l'est-il pas? est-il fait ou engendré? Peut-il engendrer à son tour? a-t-il la paternité ou la vertu productive sans paternité? Le Saint-Esprit est-il fait ou engendré, ou produit, ou procédant du père, ou procédant du fils, ou procédant de tous les deux? Peut-il engendrer, peut-il produire? son hypostase est-elle consubstantielle avec l'hypostase du père et du fils? et comment, ayant précisément la même nature, la même essence que le père et le fils, peut-il ne pas faire les mêmes choses que ces deux personnes qui sont lui-même?

Ces questions si au-dessus de la raison avaient certainement besoin d'être décidées par une Eglise infaillible.

On sophistiquait, on ergotait, on se haïssait,

on s'excommuniait chez les chrétiens pour quelques uns de ces dogmes inaccessibles à l'esprit humain avant les temps d'Arius et d'Athanase. Les Grecs égyptiens étaient d'habiles gens, ils coupaient un cheveu en quatre; mais cette fois-ci ils ne le couperent qu'en trois. Alexandros, évêque d'Alexandrie, s'avise de prêcher que Dieu étant nécessairement individuel, simple, une monade dans toute la rigueur du mot, cette monade est trine.

Le prêtre Arious, que nous nommons Arius, est tout scandalisé de la monade d'Alexandros; il explique la chose différemment; il ergote en partie comme le prêtre Sabellious, qui avait ergoté comme le phrygien Praxeas, grand ergoteur. Alexandros assemble vîte un petit concile de gens de son opinion, et excommunie son prêtre. Eusébios, évêque de Nicomédie, prend le parti d'Arious: voilà toute l'Eglise en feu.

L'empereur Constantin était un scélérat, je l'avoue, un parricide qui avait étouffé sa femme dans un bain, égorgé son fils, assassiné son beau-père, son beau-frère, et son neveu, je ne le nie pas; un homme bouffi d'orgueil, et plongé dans les plaisirs, je l'accorde; un détestable tyran, ainsi que ses enfans, *transeat:* mais il avait du bon sens. On ne parvient point à l'empire, on ne subjugue pas tous ses rivaux sans avoir raisonné juste.

Quand il vit la guerre civile des cervelles scolastiques allumée, il envoya le célèbre évêque Ozius avec des lettres déhortatoires aux deux par-

ties belligérantes (1): « Vous êtes de grands fous, leur dit-il expressément dans sa lettre, « de vous « quereller pour des choses que vous n'entendez pas. « Il est indigne de la gravité de vos ministères de « faire tant de bruit sur un sujet si mince. »

Constantin n'entendait pas par *mince sujet* ce qui regarde la Divinité, mais la manière incompréhensible dont on s'efforçait d'expliquer la nature de la Divinité. Le patriarche arabe qui a écrit l'histoire de l'Eglise d'Alexandrie, fait parler à-peu-près ainsi Ozius en présentant la lettre de l'empereur :

« Mes frères, le christianisme commence à peine « à jouir de la paix, et vous allez le plonger dans « une discorde éternelle. L'empereur n'a que trop « raison de vous dire que vous vous *querellez pour*

(1) Un professeur de l'université de Paris, nommé Le Beau, qui a écrit l'histoire du bas Empire, se garde bien de rapporter la lettre de Constantin telle qu'elle est, et telle que la rapporte le savant auteur du Dictionnaire des hérésies. « Ce bon prince, dit-il, animé d'une tendresse pa- « ternelle, finissait en ces termes : *Rendez-moi des jours* « *sereins et des nuits tranquilles* ». Il rapporte les complimens de Constantin aux évêques, mais il devait aussi rapporter le reproche. L'épithete de *bon prince* convient à Titus, à Trajan, à Marc-Antonin, à Marc-Aurele, et même à Julien le philosophe, qui ne versa jamais que le sang des ennemis de l'empire, en prodiguant le sien, et non pas à Constantin, le plus ambitieux des hommes, le plus vain, le plus voluptueux, et en même temps le plus perfide et le plus sanguinaire. Ce n'est pas écrire l'histoire, c'est la défigurer.

« *un sujet fort mince*. Certainement, si l'objet de la « dispute était essentiel, Jésus-Christ, que nous re« connaissons tous pour notre législateur, en aurait « parlé; Dieu n'aurait pas envoyé son fils sur la « terre pour ne nous pas apprendre notre catéchisme. « Tout ce qu'il ne nous a pas dit expressément est « l'ouvrage des hommes, et l'erreur est leur par« tage. Jésus vous a commandé de vous aimer, et « vous commencez par lui désobéir en vous haïssant, « en excitant la discorde dans l'empire. L'orgueil « seul fait naître les disputes, et Jésus votre maître « vous a ordonné d'être humbles. Personne de vous « ne peut savoir si Jésus est fait ou engendré. Et que « vous importe sa nature, pourvu que la vôtre soit « d'être justes et raisonnables? Qu'a de commun « une vaine science de mots avec la morale qui doit « conduire vos actions? Vous chargez la doctrine de « mystères, vous qui n'êtes faits que pour affermir « la religion par la vertu. Voulez-vous que la reli« gion chrétienne ne soit qu'un amas de sophismes? « est-ce pour cela que le Christ est venu? Cessez de « disputer; adorez, édifiez, humiliez-vous, nourris« sez les pauvres, appaisez les querelles de famil« les au lieu de scandaliser l'empire entier par vos « discordes. »

Ozius parlait à des opiniâtres. On assembla le concile de Nicée, et il y eut une guerre civile spirituelle dans l'empire romain. Cette guerre en amena d'autres, et de siècle en siècle on s'est persécuté mutuellement jusqu'à nos jours.

Ce qu'il y eut de triste, c'est que la persécution commença dès que le concile fut terminé; mais

lorsque Constantin en avait fait l'ouverture, il ne savait encore quel parti prendre, ni sur qui il ferait tomber la persécution. Il n'était point chrétien (1), quoiqu'il fût à la tête des chrétiens: le baptême seul constituait alors le christianisme, et il n'était point baptisé; il venait même de faire rebâtir à Rome le temple de la Concorde. Il lui était sans doute fort indifférent qu'Alexandre d'Alexandrie, ou Eusèbe de Nicomédie, et le prêtre Arius eussent raison ou tort; il est assez évident, par la lettre ci-dessus rapportée, qu'il avait un profond mépris pour cette dispute.

Mais il arriva ce qu'on voit, et ce qu'on verra à jamais dans toutes les cours. Les ennemis de ceux qu'on nomma depuis Ariens accusèrent Eusèbe de Nicomédie d'avoir pris autrefois le parti de Licinius contre l'empereur: *J'en ai des preuves*, dit Constantin dans sa lettre à l'église de Nicomédie, *par les prêtres et les diacres de sa suite que j'ai pris, etc.*

Ainsi donc, dès le premier grand concile, l'intrigue, la cabale, la persécution, sont établies avec le dogme, sans pouvoir en affaiblir la sainteté. Constantin donna les chapelles de ceux qui ne croyaient pas la consubstantialité à ceux qui la croyaient, confisqua les biens des dissidens à son profit, et se servit de son pouvoir despotique pour exiler Arius et ses partisans, qui alors n'étaient pas les plus forts. On a dit même que de son autorité privée il condamna à mort quiconque ne brûlerait

(1) Voyez l'article VISION DE CONSTANTIN.

pas les ouvrages d'Arius : mais ce fait n'est pas vrai. Constantin, tout prodigue qu'il était du sang des hommes, ne poussa pas la cruauté jusqu'à cet excès de démence absurde de faire assassiner par ses bourreaux celui qui garderait un livre hérétique, pendant qu'il laissait vivre l'hérésiarque.

Tout change bientôt à la cour ; plusieurs évêques inconsubstantiels, des eunuques, des femmes, parlèrent pour Arius, et obtinrent la révocation de la lettre-de-cachet. C'est ce que nous avons vu arriver plusieurs fois dans nos cours modernes en pareille occasion.

Le célèbre Eusèbe, évêque de Césarée, connu par ses ouvrages, qui ne sont pas écrits avec un grand discernement, accusait fortement Eustate, évêque d'Antioche, d'être sabellien; et Eustate accusait Eusèbe d'être Arien. On assembla un concile à Antioche: Eusèbe gagna sa cause; on déposa Eustate; on offrit le siege d'Antioche à Eusèbe, qui n'en voulut point; les deux partis s'armèrent l'un contre l'autre; ce fut le prélude des guerres de controverse. Constantin, qui avait exilé Arius pour ne pas croire le Fils consubstantiel, exila Eustate pour le croire. De telles révolutions sont communes.

S. Athanase était alors évêque d'Alexandrie; il ne voulut point recevoir dans la ville Arius, que l'empereur y avait envoyé, disant qu'Arius « était « excommunié; qu'un excommunié ne devait plus « avoir ni maison ni patrie ; qu'il ne pouvait ni « manger ni coucher nulle part, et qu'il vaut mieux « obéir à Dieu qu'aux hommes ». Aussitôt nouveau

concile à Tyr, et nouvelles lettres-de-cachet. Athanase est déposé par les PP. de Tyr, exilé à Trèves par l'empereur. Ainsi Arius et Athanase son plus grand ennemi sont condamnés tour-à-tour par un homme qui n'était pas encore chrétien.

Les deux factions employèrent également l'artifice, la fraude, la calomnie, selon l'ancien et l'éternel usage. Constantin les laissa disputer et cabaler; il avait d'autres occupations. Ce fut dans ce temps là que ce *bon prince* fit assassiner son fils, sa femme, son neveu le jeune Licinius, l'espérance de l'empire, qui n'avait pas encore douze ans.

Le parti d'Arius fut toujours victorieux sous Constantin. Le parti opposé n'a pas rougi d'écrire qu'un jour S. Macaire, l'un des plus ardens sectateurs d'Athanase, sachant qu'Arius s'acheminait pour entrer dans la cathédrale de Constantinople, suivi de plusieurs de ses confrères, pria Dieu si ardemment de confondre cet hérésiarque, que Dieu ne put résister à la prière de Macaire; que sur-le-champ tous les boyaux d'Arius lui sortirent par le fondement; ce qui est impossible : mais enfin Arius mourut.

Constantin le suivit une année après, en 337 de l'ère vulgaire. On prétend qu'il mourut de la lèpre. L'empereur Julien, dans ses Césars, dit que le baptême que reçut cet empereur quelques heures avant sa mort, ne guérit personne de cette maladie.

Comme ses enfans régnèrent après lui, la flatterie des peuples romains, devenus esclaves depuis long-temps, fut portée a un tel excès, que ceux de l'an-

cienne religion en firent un dieu, et ceux de la nouvelle en firent un saint. On célébra long-temps sa fête avec celle de sa mère.

Après sa mort les troubles occasionnés par le seul mot *consubstantiel* agitèrent l'empire avec violence. Constance, fils et successeur de Constantin, imita toutes les cruautés de son père, et tint des conciles comme lui; ces conciles s'anathématisèrent réciproquement. Athanase courut l'Europe et l'Asie pour soutenir son parti. Les eusébiens l'accablèrent. Les exils, les prisons, les tumultes, les meurtres, les assassinats, signalèrent la fin du règne de Constance. L'empereur Julien, fatal ennemi de l'Eglise, fit ce qu'il put pour rendre la paix à l'Eglise, et n'en put venir à bout. Jovien, et après lui Valentinien, donnèrent une liberté entière de conscience; mais les deux partis ne la prirent que pour une liberté d'exercer leur haine et leur fureur.

Théodose se déclara pour le concile de Nicée; mais l'impératrice Justine, qui régnait en Italie, en Illyrie, en Afrique, comme tutrice du jeune Valentinien, proscrivit le grand concile de Nicée; et bientôt les Goths, les Vandales, les Bourguignons, qui se répandirent dans tant de provinces, y trouvant l'arianisme établi, l'embrassèrent pour gouverner les peuples conquis par la propre religion de ces peuples mêmes.

Mais la foi nicéenne ayant été reçue chez les Gaulois, Clovis, leur vainqueur, suivit leur communion par la même raison que les autres barbares avaient professé la foi arienne.

Le grand Théodoric, en Italie, entretint la paix

entre les deux partis ; et enfin la formule nicéenne prévalut dans l'occident et dans l'orient.

L'arianisme reparut vers le milieu du seizième siècle, à la faveur de toutes les disputes de religion qui partageaient alors l'Europe ; mais il reparut armé d'une force nouvelle, et d'une plus grande incrédulité. Quarante gentilshommes de Vicence formèrent une académie, dans laquelle on n'établit que les seuls dogmes qui parurent nécessaires pour être chrétiens. Jésus fut reconnu pour verbe, pour sauveur et pour juge ; mais on nia sa divinité, sa consubstantialité, et jusqu'à la Trinité.

Les principaux de ces dogmatiseurs furent Lélius Socin, Okin, Pazuta, Gentilis. Servet se joignit à eux. On connaît sa malheureuse dispute avec Calvin ; ils eurent quelque temps ensemble un commerce d'injures par lettres. Servet fut assez imprudent pour passer par Genève, dans un voyage qu'il fesait en Allemagne. Calvin fut assez lâche pour le faire arrêter, et assez barbare pour le faire condamner à être brûlé à petit feu, c'est-à-dire au même supplice auquel Calvin avait à peine échappé en France. Presque tous les théologiens d'alors étaient tour-à-tour persécuteurs et persécutés, bourreaux ou victimes.

Le même Calvin sollicita dans Genève la mort de Gentilis. Il trouva cinq avocats qui signèrent que Gentilis méritait de mourir dans les flammes. De telles horreurs sont dignes de cet abominable siècle. Gentilis fut mis en prison, et allait être brûlé comme Servet ; mais il fut plus avisé que cet Espagnol ; il se rétracta, donna les louanges les plus ri-

dicules à Calvin, et fut sauvé. Mais son malheur voulut ensuite que, n'ayant pas assez ménagé un bailli du canton de Berne, il fût arrêté comme arien. Des témoins déposèrent qu'il avait dit que les mots de *trinité*, d'*essence*, d'*hypostase*, ne se trouvaient pas dans l'Ecriture sainte; et sur cette déposition, les juges, qui ne savaient pas plus que lui ce que c'est qu'une hypostase, le condamnèrent, sans raisonner, à perdre la tète.

Faustus Socin, neveu de Lélius Socin, et ses compagnons, furent plus heureux en Allemagne, ils pénétrèrent en Silésie et en Pologne; ils y fondèrent des églises, ils écrivirent, ils prêchèrent; ils réussirent: mais à la longue, comme leur religion était dépouillée de presque tous les mystères, et plutôt une secte philosophique paisible qu'une secte militante, ils furent abandonnés; les jésuites, qui avaient plus de crédit qu'eux, les poursuivirent et les dispersèrent.

Ce qui reste de cette secte en Pologne, en Allemagne, en Hollande, se tient caché et tranquille. La secte a reparu en Angleterre avec plus de force et d'éclat. Le grand Newton et Locke l'embrassèrent; Samuel Clarke, célèbre curé de Saint-James, auteur d'un si bon livre sur l'existence de Dieu, se déclara hautement arien, et ses disciples sont très nombreux. Il n'allait jamais à sa paroisse le jour qu'on y récitait le symbole de S. Athanase. On pourra voir dans le cours de cet ouvrage les subtilités que tous ces opiniâtres, plus philosophes que chrétiens, opposent à la pureté de la foi catholique.

Quoiqu'il y eût un grand troupeau d'ariens a

Londres parmi les théologiens, les grandes vérités mathématiques découvertes par Newton, et la sagesse métaphysique de Locke ont plus occupé les esprits. Les disputes sur la consubstantialité ont paru très fades aux philosophes. Il est arrivé à Newton en Angleterre la même chose qu'à Corneille en France ; on oublia Pertharite, Théodore et son recueil de vers, on ne pensa qu'à Cinna. Newton fut regardé comme l'interprète de Dieu dans le calcul des fluxions, dans les lois de la gravitation, dans la nature de la lumière. Il fut porté à sa mort par les pairs et le chancelier du royaume, près des tombeaux des rois, et plus révéré qu'eux. Servet, qui découvrit, dit-on, la circulation du sang, avait été brûlé à petit feu dans une petite ville des Allobroges, maîtrisée par un théologien de Picardie.

ARISTÉE

Quoi ! l'on voudra toujours tromper les hommes sur les choses les plus indifférentes, comme sur les plus sérieuses ! Un prétendu Aristée veut faire croire qu'il a fait traduire l'ancien Testament en grec, pour l'usage de Ptolomée Philadelphe, comme le duc de Montausier a réellement fait commenter les meilleurs auteurs latins, à l'usage du dauphin qui n'en fesait aucun usage.

Si on en croit cet Aristée, Ptolomée brûlait d'envie de connaître les lois juives ; et pour connaître ces lois, que le moindre Juif d'Alexandrie lui aurait traduites pour cent écus, il se proposa d'en-

voyer une ambassade solennelle au grand-prêtre des Juifs de Jérusalem, de délivrer six vingt mille esclaves juifs que son père Ptolomée Soter avait pris prisonniers en Judée, et de leur donner à chacun environ quarante écus de notre monnaie pour leur aider à faire le voyage agréablement; ce qui fait quatorze millions quatre cent mille de nos livres.

Ptolomée ne se contenta pas de cette libéralité inouie. Comme il était fort dévot sans doute au judaïsme, il envoya au temple de Jérusalem une grande table d'or massif, enrichie par-tout de pierres précieuses, et il eut soin de faire graver sur cette table la carte du Méandre, fleuve de Phrygie (1); le cours de cette rivière était marqué par des rubis et par des émeraudes. On sent combien cette carte du Méandre devait enchanter les Juifs. Cette table était chargée de deux immenses vases d'or, encore mieux travaillés; il donna trente autres vases d'or et une infinité de vases d'argent. On n'a jamais payé si chèrement un livre; on aurait toute la bibliotheque du Vatican à bien meilleur marché.

Eléazar, prétendu grand-prêtre de Jérusalem, lui envoya à son tour des ambassadeurs qui ne présentèrent qu'une lettre en beau vélin écrite en caractères d'or. C'était agir en dignes Juifs que de

(1) Il se peut très bien pourtant que ce ne fût pas un plan du cours du Méandre, mais ce qu'on appeloit en grec un *méandre*, un lacis, un nœud de pierres précieuses. C'était toujours un fort beau présent.

donner un morceau de parchemin pour environ trente millions.

Ptolomée fut si content du style d'Eléazar qu'il en versa des larmes de joie.

Les ambassadeurs dînerent avec le roi et les principaux prêtres d'Egypte. Quand il fallut bénir la table, les Egyptiens cédèrent cet honneur aux Juifs.

Avec ces ambassadeurs arrivèrent soixante et douze interprètes, six de chacune des douze tribus, tous ayant appris le grec en perfection dans Jérusalem. C'est dommage, à la vérité, que de ces douze tribus il y en eût dix d'absolument perdues, et disparues de la face de la terre depuis tant de siècles: mais le grand-prêtre Eléazar les avait retrouvées exprès pour envoyer des traducteurs à Ptolomée.

Les soixante et douze interprètes furent enfermés dans l'isle de Pharos; chacun d'eux fit sa traduction à part en soixante et douze jours, et toutes les traductions se trouvèrent semblables mot pour mot: c'est ce qu'on appelle la *traduction des septante*, qui devrait être nommée la *traduction des septante-deux*.

Dès que le roi eut reçu ces livres, il les adora: tant il était bon Juif! Chaque interprete reçut trois talens d'or; et on envoya encore au grand sacrificateur pour son parchemin dix lits d'argent, une couronne d'or, des encensoirs et des coupes d'or, un vase de trente talens d'argent, c'est-à-dire du poids d'environ soixante mille écus, avec dix robes de pourpre et cent pièces de toile du plus beau lin.

Presque tout ce beau conte est fidèlement rap-

porté par l'historien Josephe, qui n'a jamais rien exagéré. S. Justin a enchéri sur Josephe; il dit que ce fut au roi Hérode que Ptolomée s'adressa, et non pas au grand-prêtre Eléazar. Il fait envoyer deux ambassadeurs de Ptolomée à Hérode, c'est beaucoup ajouter au merveilleux; car on sait qu'Hérode ne naquit que long-temps après le règne de Ptolomée Philadelphe.

Ce n'est pas la peine de remarquer ici la profusion d'anachronismes qui regne dans ces romans et dans tous leurs semblables, la foule des contradictions et les énormes bévues dans lesquelles l'auteur juif tombe à chaque phrase: cependant cette fable a passé pendant des siècles pour une vérité incontestable; et pour mieux exercer la crédulité de l'esprit humain, chaque auteur qui la citait ajoutait ou retranchait à sa manière; de sorte qu'en croyant cette aventure il falloit la croire de cent manières différentes. Les uns rient de ces absurdités dont les nations ont été abreuvées, les autres gémissent de ces impostures; la multitude infinie des mensonges fait des Démocrites et des Héraclites.

FIN DU TOME II.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE.

